

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

La République Algérienne Démocratique et Populaire

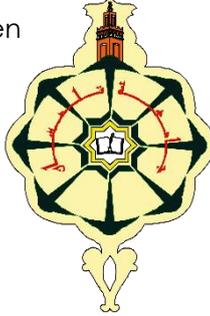
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة أبي بكر بلقايد تلمسان

Université Abou Bakr Belkaid -Tlemcen

كلية التكنولوجيا

Faculté de Technologie



قسم الهندسة المعمارية

Département d'Architecture

Mémoire

Pour l'obtention d'un Diplôme de Magister en Architecture

Option :

La ville, patrimoine et urbanisme

Thème :

**ETAT DU PATRIMOINE DEFENSIF A TLEMCCEN, ENTRE VALORISATION ET USAGE.
CAS DE BAB EL QUARMADINE**

Préparé par : Mr SELKA M^{ed} Chihab

Soutenu en Novembre 2015

Devant le jury composé de :

Mr. GHOMARI Fouad	Professeur	UABB Tlemcen	Président
Mr. OUISSI Mohammed Nabil	Maître de conférences A	UABB Tlemcen	Rapporteur
Mr. DJEDID Abdelkader	Professeur	UABB Tlemcen	Examineur
Mr. AICHE Messaoud	Professeur	UM Constantine	Examineur
Mr. MESSAHEL Abdellah	Maître de conférences B	USTO Oran	Invité
Mr. KHETTABI Lahcen	Maître assistant A	UABB Tlemcen	Invité

Année Universitaire : 2014 - 2015

Mémoire :

Pour l'obtention du diplôme de Magister en Architecture

Option :

La Ville, patrimoine et urbanisme

Thème :

**ETAT DU PATRIMOINE DEFENSIF A TLEMCEN, ENTRE VALORISATION ET USAGE.
CAS DE BAB EL QUARMADINE**

Préparé par : Mr SELKA Med Chihab

« Perché sur un arbre long et fastidieux, vivant au rythme du bourdonnement de cet écosystème auquel je m'accroche,

Comme au cri glacé de cette voix limpide et immuable qui ne cesse de fredonner ce dont je ne peux entendre, me raconte ce que je ne puis comprendre,

À l'aube du jour d'après, à l'aube de ce jour qui dessine les reliefs au loin à l'horizon dans un langage de lumière et d'ombre, de forme et de silhouette, d'être et de sera

Elle défie les cieux et les océans et se glisse dans les ondes pour venir à jamais me transpercer le cœur, et me réveiller juste au moment où mes yeux se ferment sur cette réalité insoupçonnable, longtemps insoupçonnée.

Perché sur mon arbre fragile qui supporte encore les stigmates d'un frisson qui parcourt mon âme et celle des miens, détachant les feuilles tel l'automne qui vient inlassablement relever cette douce brise de fin d'été, une brise qui nous portera au loin ... »

A la mémoire de mon père ...

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du jury Mr GHOMARI Fouad, Mr DJEDID Abdelkader, Mr AICHE Messaoud, et Mr. KHETTABI Lahcen pour avoir accepté d'examiner ce travail afin de l'enrichir avec leurs observations pertinentes.

Je tiens particulièrement à faire part de ma profonde gratitude à mon encadrant Mr OUISSI Mohammed Nabil, pour ses précieux conseils et directives, sa disponibilité, et sa réceptivité tout au long de ce travail de recherche et auprès de qui j'ai trouvé, aide et encouragement sans réserve.

J'exprime également mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire. Je pense en premier lieu à ma mère, sans qui je n'aurai fait mon modeste parcours universitaire, ma femme Imene qui a toujours fait preuve de patience et qui m'a encouragé jusqu'au bout, ma fille Rania qui juste en me souriant me donne la motivation nécessaire pour persévérer, et les membres de ma famille proche qui m'ont toujours soutenu.

Ensuite, mes amis qui ont dû supporter mes états d'âme entre autres Hamed, Ilies, Habib, Rafik, Riad, Rim, Narimane, et sans oublier Djamel qui m'a aidé à poser la première pierre de cet édifice.

Enfin, Un immense merci à mes collègues et amis : Abdelkrim, Nabil, Kamila, Amaria pour tous les moments de complicité qu'on a partagé ensemble.

ETAT DU PATRIMOINE DEFENSIF A TLEMCEN, ENTRE VALORISATION ET USAGE. CAS DE BAB EL QUARMADINE

Résumé :

Au fil du temps et des âges, l'homme n'a cessé de faire preuve d'ingéniosité quant au moment de s'abriter et délimiter son espace. Ce mode d'appropriation territoriale est passé par plusieurs étapes donnant ainsi vie à des fortifications de plus en plus élaborées jusqu'à ce qu'elles perdent leur fonction. Le patrimoine défensif est sans aucun doute un élément fondateur et fédérateur d'identité pour une ville, mais il vit une transition aléatoire et mal contrôlée vers la vie contemporaine. Outre sa continuité dans le présent et le futur, les enjeux de sa valorisation et sa réutilisation ont une dimension économique, culturelle, et sociale.

Notre travail de recherche nous a permis de comprendre que le processus de dévalorisation du site de Bâb El Quarmadine se répartie sur trois axes principaux influant les uns sur les autres. Le premier est législatif avec une réglementation passive, tronquée, et mal appliquée, donnant lieu à des interventions et des pratiques non appropriées. Le second est sa désintégration du tissu urbain qui est le fruit de l'action française, qui a d'abord écarté le site le reléguant en extramuros, puis l'a isolé avec le passage de la voie ferrée, qui actuellement représente une véritable rupture urbaine. Le troisième est social avec cette dissolution progressive du lien affectif depuis la colonisation à cause du manque de pratique et d'usage de l'espace.

Malgré les différentes interventions sur le site, et surtout celle de 2010, il est toujours isolé, quelque peu hostile, et méconnu de la société. Ces interventions ont toujours été conditionnées par le temps et l'enveloppe budgétaire, et mis à part son entretien, elles n'ont pas réussi à le valoriser.

Il en ressort aussi que ce n'est pas un cas isolé à Tlemcen ou ailleurs en Algérie, car il présente beaucoup de similitudes avec d'autres éléments du patrimoine défensif qui montrent les mêmes symptômes de dévalorisation et suscitent, aujourd'hui plus que jamais, la plus grande attention.

Mots clés : patrimoine défensif, dévalorisation, fonction, identité

THE DEFENSIVE HERITAGE AT TLEMCEN, BETWEEN VALORIZATION AND US BAB EL QUARMADIN'S CASE

ABSTRACT

Over time and ages, man has always been ingenious when it is a matter of sheltering and marking off his area. This way of territorial ownership has gone through many steps and formed more and more elaborated fortifications until they lose their function. The defensive heritage is with no doubt a founding and federative identity element for a city, but undergoes a random and badly controlled transition towards the contemporary life. Besides its continuity in the present and the future, its valorization and reutilization issues have an economic, cultural and social dimension.

Our research allowed us to comprehend that the devaluation process of the Bab El Quarmadine site is spread onto 3 main axes interacting and affecting each other. The first one is legislative with a passive, truncated and poorly applied regulation leading to non-appropriate practices. The second one is its urban disintegration which is the result of the French action that started by relegating it outside the city and then pushed it aside after constructing the railroad that currently represent a real urban breakup. The third one is social with this progressive dissolution of the active link since the colonization due to the lack of practice and space usage.

Despite the all the work done on the site, and especially in 2010, it remains isolated, slightly hostile and unknown by the society. This work was conditioned by the weather and budget, and other than its maintenance, it failed to value it.

However, it is also apparent that it is not an isolated case in Tlemcen or somewhere else in Algeria since it has many similarities with other defensive heritage elements that display the same depreciation symptoms and require, today more than ever, an out most attention.

Keywords: defensive heritage – devalorization – function – identity.

التراث المعماري الدفاعي بتلمسان، بين التقييم والاستعمال

حالة باب القرمادين

ملخص:

مع ممر الزمن والعصور، أثبت الانسان عن براعته في بناء مأواه وتحديد فضائه المعيشي. لقد مر هذا النمط في شغل الفضاء الإقليمي بعدة مراحل أعطت نشأة للعديد من الحصون ولأصوار التي عرفت بدورها تطورا حتى ذهببت الحاجة إليهم ولم يعد لها دور.

مما لا شك فيه، أنّ التراث الدفاعي هو عنصر أساسي لهوية المدينة، الآ أنه يعرف حاليا حالة من التهميش. الى جانب استمرار هذا الموروث الأجيال المستقبلية، تحديات الهيكلية وإعادة الاستخدام أبعاد اقتصادية، ثقافية واجتماعية.

توصلنا من خلال بحثنا على أن التهميش بموقع باب القرمادين انقسم على ثلاث محاور رئيسية تؤثر على بعضها البعض. الأول تشريعي مع تنظيم قانوني جامد، ناقص، وسيء التنفيذ، مما أدى الى تدخلات وممارسات غير لائقة. المحور الثاني هو تفككه من النسيج الحضري، الذي بدأ أثناء المرحلة الاستعمارية الذي اعتمد في أول الأمر على إزاحة الموقع الى خارج أسوار المدينة، ثم عزله مع تدمير الشبكة الحديدية والتي تمثل حاليا تمزقا عمرانيا. المحور الثالث اجتماعي مع التفكك التدريجي للرابط العاطفي منذ المرحلة الاستعمارية بسبب انعدام استخدام وشغل الفضاء.

على رغم التدخلات بالموقع وخصوصا التي جرت في 2010 الا أنه بقي معزولا، غير مألوف، وغير معروف لدى المجتمع. هذه التدخلات قد حوصرت بعامل الوقت والميزانية وما عدا الصيانة، انها فشلت في تقييمه.

يظهر لنا حاليا أن هذه الحالة لا تخص مدينة تلمسان او موقع آخر بالجزائر لأنه لديها العديد من أوجه التشابه مع عناصر التراث الدفاعي التي لها نفس اعراض عدم التقييم التي تتطلب الآن أكثر من أي وقت المزيد من الاهتمام.

الكلمات الرئيسية: التراث الدفاعي، عدم التقييم، الدور، الهوية

INTRODUCTION GENERALE

1. Introduction	1
2. Objet de l'étude	2
3. Intérêt de la recherche	3
4. Problématique	3
5. Hypothèse	5
6. Objectifs	5
7. Méthodologie	5
8. Structure du mémoire	6

CHAPITRE I : DEFINITIONS ET CONCEPTS

1. Introduction	7
2. Le patrimoine	7
2.1 La notion de patrimoine	7
2.1.1 Définitions	7
2.1.2 Evolution de la notion de patrimoine	9
2.2 Types de patrimoine	10
2.2.1. Le patrimoine immatériel	11
2.2.2. Le patrimoine matériel	11
2.2.3. Le patrimoine architectural	12
2.2.4. Le patrimoine monumental	12
2.2.4.1. Le monument	12
2.2.4.1. Le monument historique	13
2.3. La patrimonialisation	14
3. La mise en valeur du patrimoine	15
3.1 La notion de valeur	15
3.2 La valorisation du patrimoine	16
3.1.1. La conservation	18
3.1.2. La conservation intégrée	19
3.1.3. La restauration	20
3.1.4. Les pratiques de présentation	23

3.2.4.1. Mise en scène	24
3.2.4.2. Animation	24
3.2.4.3. Modernisation	24
3.2.4.4. Rentabilité	24
3.2.4.5. Accessibilité	25
4. Les systèmes défensifs comme référence patrimoniale	25
4.1. Définition du système défensif	25
4.2. Evolution des systèmes défensifs à travers l'histoire	25
4.2.1. Période de l'antiquité	27
4.2.2. Les fortifications en Europe médiévale	28
4.2.3. Les fortifications dans le monde musulman	31
4.3. Eléments constitutifs d'une fortification musulmane	36
4.3.1. La muraille	37
4.3.2. Porte – Poterne	37
4.3.3 La tour	37
4.3.4. Le chemin de ronde	37
4.3.5. La courtine	38
4.3.6. Le bastion	38
4.3.7. Créneau et merlon	38
4.4. Synthèse	38
5. Conclusion	39

CHAPITRE II : EXPERIENCES INTERNATIONALES

1. Introduction	41
2. Séville : un exemple de revendication patrimoniale et identitaire	41
2.1 Aperçu historique de la ville	41
2.2 Les fortifications de la ville de Séville	42
2.3 La législation et les acteurs la protection du patrimoine culturel immobilier	46
2.4 Etude de quelque cas d'éléments de fortification.	47
2.4.1 La porte de la MACARENA	47

2.4.2 La muraille de la MACARENA	49
2.4.3 La tour d'or	51
2.5 Synthèse	53
3. Rabat : dualité entre passé et présent	53
3.1 Histoire de la ville	53
3.2 Les fortifications de rabat	55
3.2.1 La fortification almohades	56
3.2.2 La fortification andalouse	57
3.2.3 Le Rempart Alaouite	57
3.3 Politique marocaine pour la protection du patrimoine culturel immobilier	58
3.4 Etude de quelque cas d'éléments de fortifications	59
3.4.1 Bâb El Had	60
3.4.2 Bâb Er-Rouah	61
3.5 Synthèse	62
4. Istanbul, ville mondiale	63
4.1 Aperçu historique de la ville	63
4.2 les fortifications de la ville d'Istanbul	63
4.2.1 Les remparts de Byzance	64
4.2.2 Les remparts de Constantin	65
4.2.3 Les remparts de Théodose II	65
4.2.4 Les remparts maritimes	68
4.2.5 Les remparts de la corne d'or	69
4.2.6 Les remparts des Blachernes	69
4.3 La politique Turque et les acteurs pour la protection du patrimoine immatériel	70
4.4 Exemple de quelques éléments de fortification	71
4.4.1 La porte d'Or	71
4.4.2 La porte de Belgrade	72
4.5 Synthèse	74
5. Conclusion	74

CHAPITRE III : L'ALGERIE ET SON PATRIMOINE DEFENSIF

1. Introduction	77
2. Evolution historique des fortifications en Algérie	77
2.1. Période romaine	77
2.2. Période byzantine	78
2.3. Périodes musulmanes à la conquête d'Ifriqiya	79
2.3.1. Période Rustumide	80
2.3.2. Période fatimide	80
2.3.3. La période ziride	80
2.3.4. La période Hammadide	81
2.3.5. La période Almoravide	82
2.3.6. Période Almohade	83
2.3.7. Période Zianide	84
2.3.8. Occupation Mérinide	84
2.3.9. Période hafside	85
2.4. Déclin des musulmans et la domination espagnole	86
2.5. Période ottomane	87
2.6. Période française	88
2.7. Période post indépendance	90
3. La politique algérienne relative à la protection du patrimoine immobilier	90
3.1. La politique française en Algérie	90
3.2. Le prolongement de la politique française après l'indépendance	92
3.3. La culture au niveau de préoccupations majeures	93
3.4. La loi 98 – 04, l'ultime action législative	93
3.5. Les acteurs du patrimoine en Algérie	94
4. Etat de conservation et de mise en valeur des éléments de fortification en Algérie	95
4.1. La porte du Nord à Honaine	96
4.2. La porte de sarrasine à Bejaïa	101
4.3. La porte de Canastel, Oran	105
5. Superposition des grilles d'analyse	110
6. Conclusion	113

CHAPITRE IV : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DEFENSIF DANS LA VILLE DE TLEMCCEN

1^{ER} PARTIE : LES FORTIFICATIONS A TLEMCCEN

1. Introduction	115
2. Situation de la ville de Tlemccen	115
3. Contexte historique et évolution des fortifications	116
3.1. Période romaine	116
3.2. Période Idrisside	117
3.3. Période almoravide	118
3.4. Période Almohade	119
3.5. Période Zianide	120
3.6. Présence mérinide	121
3.7. Période ottomane	121
3.8. Période française	122
3.9. Période post indépendance	125
4. Etat de conservation et mise en valeur	126
4.1. Les fragments de la zone d'Agadir	126
4.2. L'enceinte d'El Mansourah	134
4.3. Les remparts d'El Kalâa	138
4.4. La tour de Bâb El Hadid et la tour Essefarine	142
4.5. Bâb El Khémis	145
4.6. Le rempart français	148
4.7. Fragments isolés	148
4.7.1. Rempart du siège de la wilaya	148
4.7.2. Tour de bel air	149
4.7.3. Fragments du quartier SIDI CHAKER	150
4.7.4. Le fragment de SIDI SAID	151
4.7.5. Les ruines du poste avancé d'El KIFFANE	152
5. Synthèse	153

2^{EME} PARTIE : LE CAS D'ETUDE : BAB EL QUARMADINE

1. Introduction	154
2. Evolution du fragment urbain du site de Bâb El Quarmadine	154
2.1. Situation et contexte urbain	154
2.2. Description du site	155
2.3. Evolution du fragment urbain	166
2.4. Interventions sur le site	170
2.4.1. Travaux de l'UNESCO	170
2.4.2. Travaux de 2003	170
2.4.3. Travaux de 2010	174
2.4.3.1. Descriptif des travaux	174
2.4.3.2. Le contexte des évènements	180
2.5. Synthèse	182
3. Analyse de Bâb El Quarmadine	182
4. Evaluation de l'état de valorisation de Bâb El Quarmadine	185
4.1. Perception visuelle	186
4.2. Perception sémiotique	190
4.3. Pratiques de présentation	191
4.3.1. Mise en scène	191
4.3.2. L'animation	191
4.3.3. La modernisation	192
4.3.4. La rentabilité	192
4.3.5. L'accessibilité	192
5. Superposition des Grilles d'analyse	192
6. Conclusion	195

CONCLUSION GENERALE

1. Synthèse globale	197
2. Recommandations	201
3. Perspectives de recherche	202

o **Liste des figures :**

- Figure 01 : Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL	16
- Figure 02 : Typologies des valeurs synthétisées par R. MASON	16
- Figure 03 : Les différents types de lignes défensives	26
- Figure 04 : La citadelle de Khorsabad (exemple d'un mur d'enceinte sumérien)	27
- Figure 05 : Vestige de la muraille de la cité de Messène	28
- Figure 06 : Schéma d'un rempart romain	28
- Figure 07 : Enceinte simple	29
- Figure 08 : La transition de la tour vers le bastion	30
- Figure 09 : Principaux sites fortifiés du Bilad al-Sam à l'époque des croisades	31
- Figure 10 : Fondations de l'enceinte	33
- Figure 11 : Bastions de l'enceinte Nord de Mirgissa (Moyen Empire)	34
- Figure 12 : Reconstitution de la forteresse de Mirgissa (Moyen Empire)	34
- Figure 13 : Carte des murailles et des fortifications de la Médina de Rabat	35
- Figure 14 : Bâb Marrakech à Rabat (période almohade)	36
- Figure 15 : Plan et élévation de la façade principale du palais	36
- Figure 16 : Séville au XVIIIème siècle	44
- Figure 17 : La tour d'argent à Séville	45
- Figure 18 : Porte de la MACARENA / Procession religieuse (Semana Santa)	48
- Figure 19 : Rempart de la MACARENA avec une percée vers l'intramuros	50
- Figure 20 : L'encrage de la porte et la muraille de la MACARENA dans le tissu urbain	51
- Figure 20 : La tour d'or vue depuis le boulevard / L'illumination de la tour vue depuis le fleuve.....	52
- Figure 22 : Les remparts de Rabat en 1920	55
- Figure 23 : Vue sur le rempart et Bab Lakkbir	56
- Figure 24 : Bâb BOUIBA à Rabat	57
- Figure 25 : Porte al Qbibat	58
- Figure 26 : Animation autour de Bâb El Had	61
- Figure 27 : Illumination de Bâb El Had	61
- Figure 28 : Bâb Er-Rouah à Rabat	62
- Figure 29 : Tracés des murailles de la ville	64
- Figure 30 : Vestige du tronçon byzantin	64
- Figure 31 : Coupe sur la muraille de Théodose II	67
- Figure 32 : Vestige du tronçon des Blachernes	69
- Figure 33 : La porte d'Or en 1890 / La porte de nos jours	72
- Figure 34 : Porte de Belgrade	73
- Figure 35 : L'Afrique du Nord vers 42 avant J-C	78
- Figure 36 : Place forte de Theveste	79

- Figure 37 : Porte byzantine à Tébessa	79
- Figure 38 : Evolution des Zirides au Maghreb	81
- Figure 39 : Le tracé de la Kalaa dans son relief / Vestiges du rempart	82
- Figure 40 : Domination Almohade du Maghreb et l'Andalousie	83
- Figure 41 : Répartition du pouvoir au Maghreb au XIV ^{ème} siècle	84
- Figure 42 : Tours et remparts mérinides de Mansourah	85
- Figure 43 : Fortifications espagnoles à Oran	86
- Figure 44 : Fortifications d'Alger 1830	88
- Figure 45 : Fortifications du port d'Alger	88
- Figure 46 : Plan fort Flatters à Ouargla	89
- Figure 47 : Fortifications de la ville de Honain à la période Almohade	96
- Figure 48 : Plan du fragment urbain de la porte du Nord	97
- Figure 49 : Face Est, porte du Nord à Honaine	98
- Figure 50 : Face Ouest, porte du Nord à Honaine	99
- Figure 51 : Face Ouest, porte de l'Ouest à Honaine	99
- Figure 52 : Face Est, porte de l'Ouest à Honaine	100
- Figure 53 : Porte de sarrasine, Bejaïa	102
- Figure 54 : Porte de sarrasine, vue depuis le toit de l'immeuble d'en face	102
- Figure 55 : Fortifications de Bejaia	103
- Figure 56 : Fortifications de Bejaia en 1920	103
- Figure 57 : Plan du fragment urbain de la porte de sarrasine	104
- Figure 58 : Plan du fragment urbain de la porte de Canastel	107
- Figure 59 : Vue de la porte de Canastel depuis la place Kléber	108
- Figure 60 : Porte de Canastel, Oran	108
- Figure 61 : Vue sur la rue BENTAIBA MEKKI, de l'autre côté de la porte de Canastel	109
- Figure 62 : Restitution du plan du Castellum de Pomaria (Tlemcen)	117
- Figure 63 : Croquis de Bâb El Aqba / Bâb Errouch	118
- Figure 64 : Vestige de Bâb El Quarmadine.	119
- Figure 65 : Aquarelle rempart de Tlemcen.	121
- Figure 66 : Rempart français du côté Est	123
- Figure 67 : Fortifications d'Agadir, période Idrisside	124
- Figure 68 : Agadir et Tagrart sous l'occupation almoravide	124
- Figure 69 : Agadir et Tagrart sous l'occupation almohade	124
- Figure 70 : Tlemcen à la période ottomane	124
- Figure 71 : Tlemcen à la période française 1920	125
- Figure 72 : Vestiges de l'enceinte d'Agadir	127
- Figure 73 : Fragment de rempart à Agadir avant les travaux de 2010	128
- Figure 74 : Fragment de rempart à Agadir après les travaux de 2010	128

- Figure 75 : Fragment d'une courtine à Agadir avant les travaux de 2010	129
- Figure 76 : Fragment d'une courtine à Agadir après les travaux de 2010	129
- Figure 77 : Fragment isolé d'un rempart à Agadir pendant les travaux de 2010	130
- Figure 78 : Fragment isolé d'un rempart à Agadir après les travaux de 2010	131
- Figure 79 : Bâb Errouah dans le tissu urbain	132
- Figure 80 : Bâb Errouah pendant les travaux de 2010	132
- Figure 81 : Bâb Errouah après les travaux de 2010	133
- Figure 82 : Vestiges de l'enceinte d'El Mansourah	135
- Figure 83 : Fragments isolés par les habitations	136
- Figure 84 : Habitation de fortune avec l'équipement domestique fixé sur le rempart	137
- Figure 85 : Un terrain de football entre les ruines à l'angle Sud-Est	137
- Figure 86 : Travaux de 2010	138
- Figure 87 : Soubassement d'un fragment de tour utilisé comme dépôt	138
- Figure 88 : Rempart d'El Kalâa dans le tissu urbain	139
- Figure 89 : Vestiges de l'enceinte d'EL KALAA	140
- Figure 90 : Rempart d'El Kalâa après les travaux de 2010	141
- Figure 91 : Partie du Rempart d'El Kalâa restaurée en 2010	141
- Figure 92 : La tour Essefarine et la tour de Bâb El Hadid dans le tissu urbain	142
- Figure 93 : Tour de Bâb El Hadid avant 2010	143
- Figure 94 : Tour de Bâb El Hadid actuellement	143
- Figure 95 : Tour Essefarine pendant les travaux de 2010	144
- Figure 96 : Tour Essefarine actuellement	144
- Figure 97 : Bâb El Khémis dans le tissu urbain	145
- Figure 98 : Bâb Khémis actuellement, faces Est et Ouest	146
- Figure 99 : Planche séquentielle de l'évolution parallèle de Bâb El Khémis et Bâb El Hadid	147
- Figure 100 : Face intérieur du flanc Ouest du rempart français	148
- Figure 101 : Rempart se trouvant dans le périmètre du siège de la wilaya de Tlemcen	149
- Figure 102 : La tour du quartier de bel air et les stigmates d'un chantier de construction ...	150
- Figure 103 : Premier fragment du quartier de SIDI CHAKER	150
- Figure 104 : Second fragment du quartier de SIDI CHAKER	151
- Figure 105 : Le fragment de SIDI SAID	151
- Figure 106 : Ruines du poste avancé d'El KIFFANE	152
- Figure 107 : Situation du site par rapport au noyau historique	154
- Figure 108 : Composition du fragment urbain	156
- Figure 109 : Plan de masse du site	157
- Figure 110 : Plan du bloc d'entrée	158
- Figure 111 : Elévations Nord et Sud du Bloc d'entrée	159
- Figure 112 : Plan de la muraille Ouest	160

- Figure 113 : Elévation Nord, muraille Ouest	160
- Figure 114 : Plan muraille Est	161
- Figure 115 : Elévations Est et Ouest, muraille Est	162
- Figure 116 : Plan et élévations de la Tour B	163
- Figure 117 : Plan Tour A	164
- Figure 118 : Elévation Nord et Est, Tour A	164
- Figure 119 : Elévation Sud et Ouest, Tour A	165
- Figure 120 : Extension de la ville entre 1900 et 1920	167
- Figure 121 : Le fragment urbain en 1958	167
- Figure 122 : Bâb El Quarmadine pendant la période française	168
- Figure 123 : Passage du chemin de fer à travers le site de Bâb El Quarmadine	169
- Figure 124 : Aménagement de 2003	171
- Figure 125 : Aménagement de l'entrée et des espaces intérieurs lors des travaux de 2003	171
- Figure 126 : Espaces extérieurs après les travaux de 2003	172
- Figure 127 : Clôture du chemin de fer réalisé en 2003	172
- Figure 128 : Plan d'aménagement de 2003	173
- Figure 129 : Escaliers d'entrée	174
- Figure 130 : Travaux sur les murs	174
- Figure 131 : Travaux préparatoires. Chantier de restauration 2010	175
- Figure 132 : Mise hors d'eau et reprise d'enduits. Chantier de restauration 2010	176
- Figure 133 : Plan d'aménagement en cour. Chantier de restauration 2010	177
- Figure 134 : Travaux d'aménagement extérieur. Chantier de restauration 2010	178
- Figure 135 : Proposition d'aménagement global lors des travaux de 2010	179
- Figure 136 : Les différents revêtements réalisés. Chantier de restauration 2010	180
- Figure 137 : Végétations et détritits au niveau du site	183
- Figure 138 : Occupation de l'espace actuellement	183
- Figure 139 : Terrain vide à l'Est du site, déclaré réserve archéologique	184
- Figure 140 : Terrain au Sud du site occupé par un des propriétaires	185
- Figure 141 : Champ visuel masqué depuis l'Ouest	186
- Figure 142 : Perspective visuelle depuis l'Est	187
- Figure 143 : L'obscurité causée par la morphologie du terrain et le mur de soutènement	188
- Figure 144 : Croquis d'ensemble depuis l'axe Est-Ouest.....	188
- Figure 145 : Champ visuel depuis le Nord	189
- Figure 146 : Clôture végétale du terrain Sud	189
- Figure 147 : Perspectives visuelles des deux directions du chemin de fer	190

○ **Liste des tableaux :**

- **Tableau 01** : Grille d'analyse des politiques de chaque pays111
- **Tableau 02** : Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges des quatre pays112
- **Tableau 03** : Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges défensifs de Tlemcen193
- **Tableau 04** : Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges défensifs des différentes villes.....194

INTRODUCTION
GENERALE

1. INTRODUCTION

« Dans notre société errante, que ne cesse de transformer la mouvance et l'ubiquité de son présent, « patrimoine historique » est devenu un des maîtres mots de la tribu médiatique, il renvoie à une institution et à une mentalité¹... »

Le patrimoine est un livre ouvert écrit par des civilisations succédées les unes aux autres, et qui raconte leurs histoires, leurs croyances, leurs cultures, leurs vies et arts de vivre. De nos jours, le patrimoine matériel et surtout le patrimoine bâti est menacé, et exposé à l'usure et aux usurpations de l'usage, et la question de la conservation et la sauvegarde est plus que jamais à l'ordre du jour, dans le souci de garder cet héritage intact et inaltéré, et de le transmettre aux générations futures.

La fortification est un des principaux éléments constitutifs d'anciennes cités, elle a participé à la protection et la structuration de l'espace urbain et social. Cette dernière est constituée entre autres de portes de villes ainsi que des murailles défensives. Très répandue dans le monde, les civilisations ancestrales ont fait appel à ce type de construction dans le but d'assurer la sécurité de leurs cités contre d'éventuels assaillants tout en contrôlant l'accès.

Les médinas arabo musulmanes ne font pas abstraction à cette règle, leurs formes sont définies par ces imposantes murailles qui constituent, avec les portes, une de ses composantes structurelles majeures. Le génie militaire musulman présente un parc patrimonial très riche, présent dans toutes les contrées conquises jadis dont les remparts défensifs. Du Moyen-Orient à l'Andalousie, en passant par l'Afrique du nord, ces bouts de mur témoignent toujours de l'histoire des événements qu'ils ont vécu génération après génération.

A Tlemcen, la succession des différentes dynasties a laissé des strates de ces murailles, entre autres, fruit des expressions architecturales et techniques à travers les siècles. L'abbé **J. J. LEANDRE BARGES** a dit en décrivant la ville : « Tlemcen est une ville très ancienne, entourée d'une forte muraille et divisée en deux quartiers qui ont chacun leurs remparts ² » ou en parlant d'Agadir « ...est une ville environnée de murs situés aux pieds d'une montagne plantée de noyers. Elle a cinq portes...³ ».

¹ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. Edition du seuil. Paris, 2007. P 9

² Abbé Jean Joseph LEANDRE BARGES. Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom. Edition Khalifa. Alger 2011. P 183

³ Ibid. P 168

Cependant, le débat qui porte sur la sauvegarde et la conservation des monuments historiques, et surtout du patrimoine militaire, tourne autour de leur intégration à la vie contemporaine car leur fonction est devenue caduque. Selon **F. CHOAY**, « *Les monuments font partie du mobilier de notre vie quotidienne. Le mot est beau, il désigne bien la précarité qui les insère dans la grande chaîne temporelle et les situe, à l'inverse des objets de musée, sur le même plan que les édifices du présent, appelés à jouer le même rôle et à rencontrer le même destin*⁴. »

Les européens manifestent un intérêt de plus en plus grand pour la conservation des monuments défensifs, d'ailleurs, plusieurs forts et remparts ont été réhabilités et réutilisés⁵, alors que **G. GIOVANNONI** stipule que la pérennité des monuments est dans leur réutilisation et leur adaptation à la vie contemporaine⁶.

En Algérie, les interventions pour la conservation de ce patrimoine militaire restent très timides et limitées. A Tlemcen, comme pour le reste du territoire national, ces interventions ne sont pas toujours effectuées dans les règles de l'art, et ne disposent pas de l'expérience, du savoir-faire, et de la rigueur nécessaire. La majorité du parc patrimonial militaire se voit affecter une nouvelle fonction inadéquate, destiné à un rôle muséal, ou bien, reste figé dans le temps et l'espace, tombant en ruine, et attendant que le poids des siècles l'achève.

2. OBJET DE L'ETUDE

L'objet de notre étude concerne un des fragments de la muraille de la médina de Tlemcen, le site de BAB EL QUARMADINE, un poste avancé qui a vécu grand nombre d'évènements, faisant partie de l'une des ceintures de muraille de l'ancienne ville dont il subsiste, quelques ruines autour du noyau central et trois portes de forme et de style différents. Ce site se trouve actuellement en plein cœur de la ville, un site muséal, un lieu touristique sans touristes, sans clôtures, sans entrée ni sortie, sans limites, des fragments de mur, ici et là, semblent être éparpillés, donnent l'impression de surgir de nulle part, se fondant dans la masse, une image ambiguë, un mélange ou plutôt un amalgame de friche extramuros et de constructions postcoloniales sans identité. Ce site s'est peu à peu effacé de la conscience populaire, contrairement à d'autres

⁴ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 116

⁵ Jean Yves EVEILLARD. Colloque international « le patrimoine militaire, théories et actions de valorisation » faculté des lettres SEGALLEN. BREST. Octobre 2008.

⁶ Gustavo GIOVANNONI. L'urbanisme face aux villes anciennes. Edition du SEUIL. Paris. 1998. P 22.

portes comme BAB OUHRAN ou BAB EL HADID, ayant complètement disparus mais qu'on peut encore situer.

3. INTERET DE LA RECHERCHE

Notre choix s'est porté sur le site de BAB EL QUERMADINE pour les raisons suivantes :

- Sa situation stratégique dans le tissu urbain. Il se trouve aux abords de la médina et au bout d'un axe important qui mène à l'entrée de la ville.
- Ses qualités esthétiques et sa morphologie lui confèrent un grand potentiel qui reste inexploité.
- Il représente un grand atout tant du point de vue économique que socio-culturel.

4. PROBLEMATIQUE

Tlemcen, capitale des ZIANIDES autrefois, renferme un patrimoine extrêmement riche et varié, témoin du passage des différentes dynasties et cultures à travers les âges, notamment les ruines romaines à Agadir, Mansourah, empreinte de la présence mérinide ou encore le palais du MECHOUAR où se sont succédés Almohades, ZIANIDES, ou bien colons français par la suite.

Le tissu urbain de la ville s'est étalé au-delà de l'ancienne muraille à la période coloniale, et a poursuivi sa mutation jusqu'à prendre la forme actuelle. D'importants projets urbains ont vu le jour (le téléphérique, le nouveau palais de la culture, l'hôtel Renaissance, le nouveau pôle universitaire, etc...), et d'autres sont en cour de réalisation (la nouvelle gare routière, la cité administrative, etc...), qui ont pour rôle d'assurer une cohérence urbaine donnant ainsi une plus-value à la ville, et de renforcer le statu de future métropole qu'elle revendique depuis un certain temps. Tandis que de nombreux vestiges du passé continuent de jouer un rôle important prolongeant ainsi leur vie dans le présent et le futur, un grand nombre d'éléments patrimoniaux bâtis sont isolés, ou cachés, voués à la destruction, dans l'ombre des actions contemporaines de l'homme.

En 2011, Tlemcen a accueilli une manifestation internationale et fut désignée comme capitale de la culture islamique pour cette année-là. Des dispositifs extraordinaires furent déployés, d'importants travaux d'embellissement furent exécutés afin de rendre la ville à la hauteur de l'évènement. Concernant le riche

patrimoine architectural, plusieurs opérations de restauration furent lancées ou relancées à cet effet, certains sites, comme Mansourah, ont été sous le feu des projecteurs et ont bénéficié de toute l'attention des autorités, d'autres sites, comme BAB EL QUERMADINE, ont fait l'objet d'interventions sur la structure tout en restant isolés de la postérité du moment.

Les portes et les remparts sont une composante importante de l'espace urbain, ces éléments ont participé à la pérennité des cités et ont dicté l'orientation de leur développement. Aujourd'hui, ils jouent forcément un rôle de symbole historique renforçant l'identité de la ville et de la société. Ce patrimoine est constamment menacé au fil du temps malgré les opérations de restauration ou de réhabilitation, et certains monuments semblent restés à l'écart dans le processus d'amélioration de la cohésion urbaine, et se dégradent étant livré à eux-mêmes.

BAB EL QUARMADINE, tout au bout de l'avenue de l'indépendance. Constituée d'un mur percé d'une tourelle et ponctué de deux tours," la porte des tuiliers" faisait partie, au nord-ouest de l'enceinte de la TAGRART de **YOUSSEF IBN TAFCHINE** qui a pratiquement disparu. Ayant bénéficié d'opérations de restauration, qui prévoient une requalification en théâtre en plein air en temps de spectacle, et un site touristique. Il représente une zone de rupture urbaine, il reste isolée de la vie quotidienne, et montre les premiers signes de dégradation d'où notre questionnement :

Le monument a pour fin de faire revivre au présent un passé englouti dans le temps⁷. Or, BAB EL QUERMADINE, malgré sa fière allure et ses murs imposants, souffre de désuétude, tombe dans l'oubli et perd, à la fois, sa fonction urbanistique, historique et mémorielle. Pourquoi ce site peine à jouer un rôle important dans la vie contemporaine, malgré les opérations de réhabilitation et de mise en valeur, et reste désintégré du tissu urbain ?

⁷ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 21

5. HYPOTHESES

- BAB EL QUARMADINE fut autre fois une composante importante de la ville qui s'est développé sans l'intégrer dans son tissu urbain, ce qui l'empêche de jouer un rôle fortement symbolique pouvant renforcer l'identité de la ville et de la société, à l'instar d'autres sites. Cette désintégration du tissu urbain et cette dévalorisation la privent de tout protagonisme dans la vie contemporaine malgré les opérations de réhabilitation dont elle a fait objet.
- La législation en vigueur, insuffisante, et impunément non respectée, n'inclue qu'une petite partie de la valorisation.
- Les objectifs tracés lors des différentes interventions ne vont pas dans le sens d'une conservation et d'une valorisation pérenne.

6. OBJECTIFS

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion visant à analyser le site de BAB EL QUARMADINE afin de mieux comprendre le phénomène de désintégration du tissu urbain et sa dévalorisation après le déclin de sa fonction d'origine.

Aussi, comprendre pourquoi un site d'une telle valeur historique et architecturale n'a pas été pris assez en compte lors des opérations de réhabilitation et mise en valeur dont la ville a bénéficié notamment en 2010.

Ainsi, nous pouvons élaborer une base de références pour de futurs projets de mise en valeur et réintégration de monuments historiques dont leur fonction d'origine n'existe plus, dans la vie contemporaine.

7. METHODOLOGIE

Suivant la nature du thème et des buts fixés, la démarche choisie portera principalement sur deux parties :

- Une approche comparative qui a pour but de s'inspirer des expériences effectuées sur un plan international, ayant des similitudes du point de vue du contexte de recherche.
- Une approche analytique qui vise à étudier des cas nationaux et locaux pour en opposer les aspects au cas d'étude.

- Un travail d'investigation recherchant une connaissance approfondie du terrain du cas d'étude.

Ainsi, il est question d'étudier des exemples internationaux, et évaluer les aspects positifs et négatifs de chaque traitement. Il est aussi important de mettre la lumière sur les conditions dans lesquelles ces actions furent menées. Ensuite, par déduction, il faudra juger la faisabilité, ou pas, de l'adaptation de ces actions à notre contexte de recherche.

L'autre partie complémentaire de ce travail concernera l'enquête d'exploration qui a pour objectif d'esquisser une vision précise du terrain. La description touchera le cadre bâti et la population, mobilisant quelques instruments dont la recherche documentaire, l'observation directe, l'entretien, et la collecte des matériaux iconographiques.

8. STRUCTURE DU MEMOIRE

Notre travail de recherche se divise en quatre chapitres précédés d'une introduction générale :

- **Le premier chapitre** englobe les définitions des notions et des idées directrices de notre travail. Ces bases théoriques seront nécessaires à la compréhension du sujet, et à la vérification des hypothèses.
- **Le second chapitre** est consacré à l'analyse de trois exemples internationaux suivant leur contexte historique et politique, et leurs méthodes appliquées dans, le but d'approfondir et enrichir notre corpus théorique.
- **Le troisième chapitre** fait le point sur l'expérience nationale suivant la politique patrimoniale, et l'état de valorisation et l'usage de trois cas afin de mettre en exergue nos pratiques dans ce domaine.
- **Le quatrième chapitre** a pour but d'étudier et d'analyser dans un premier temps diverses interventions lors des travaux de 2010 pour des cas similaires à notre objet d'étude, en second lieu, analyser Bâb El Quarvadine, faire la lumière sur l'objet de nos questionnements, et vérifier nos hypothèses.

C HAPITRE I

CONCEPTS & DEFINITIONS

1. INTRODUCTION.

Dès la préhistoire, l'Homme a toujours cherché à s'abriter et à se protéger, les dangers qui le guettent ont changé de forme et d'apparence, et ses réalisations de s'y sont adapté au rythme des avancées techniques et technologiques, des plus rudimentaires aux plus élaborées, en laissant à chaque fois des traces qui retracent son histoire et celle d'évènements qu'il a vécus. Ce legs vieux de plusieurs siècles est, de nos jours, l'objet de l'usure et de la destruction, et l'Homme contemporain n'a compris que trop tard l'importance de sa sauvegarde, sa conservation et son utilisation avec précaution, pour prolonger sa vie dans le présent et dans le futur.

Dans ce premier chapitre, nous essayerons de faire le point, tout d'abord, sur certaines notions de base se rattachant au patrimoine, de comprendre le processus de patrimonialisation, de cerner le concept de patrimoine monumental, de la conservation impliquant l'attribution d'une nouvelle fonction, et enfin de sa mise en valeur. Dans un second temps, nous allons nous intéresser à la naissance et l'évolution de ces portes et remparts destinés à une fonction défensive.

2. LE PATRIMOINE

2.1 La notion de patrimoine

2.1.1 Définitions

Avant de se pencher sur un type précis du patrimoine architectural, il serait pertinent d'abord de s'intéresser à la notion de patrimoine dans son entendement le plus élargi et sous différents points de vue.

Plusieurs définitions ont été données depuis l'apparition du mot. D'après le dictionnaire le Littré, le patrimoine représente le « bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères aux enfants ». Cependant, selon **A. CHASTEL**, cette notion « puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés, les écritures sacrées, les reliques et les icônes associant au fondement du patrimoine le caractère de vénération »⁹

Pour **A. DUPRONT**, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, « le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique¹⁰ »,

⁹ Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 13

¹⁰ Alphonse DUPRONT. L'histoire après Frened. Revue de l'enseignement supérieur. 1968. P.27

tandis que P. BEGHAINÉ le définit comme étant « le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lieu qui perdure mais qui évolue à travers le temps »¹¹.

Le patrimoine est devenu un terme polysémique investi par des disciplines multiples mais souvent compartimentées, juxtaposant les analyses historiques, artistiques, sociologiques, anthropologiques, juridiques, économiques, géographiques, urbanistiques, etc. Il apparaît, dans le domaine de la biologie, que le patrimoine génétique est un héritage qui est repris par le présent pour participer au futur en contribuant à la production d'innovations¹². **H. ROUSSO** dans son regard de l'histoire le définit comme une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent¹³. Alors que les économistes le voient comme assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'éléments conçus comme ressources économiques.¹⁴

D'un point de vue sociologique, le patrimoine représente un support matériel privilégié d'inscription dans l'espace et dans le temps, de construction mémorielle et identitaire, de visibilité et de légitimité, pour les groupes sociaux qui y sont associés. Le patrimoine constitue « le » support privilégié de construction de la mémoire collective qui permet d'inscrire des références identitaires dans la durée, par-delà les ruptures, les crises, les mutations.¹⁵ **X. GREFFE** ajoute « les hommes ont besoin du témoignage d'autres hommes et chaque époque puise dans celles qui l'ont précédée les émotions qui lui permettront de créer et de fabriquer ¹⁶».

La charte internationale du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que « le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement

¹¹ Patrice BEGHAINÉ, le patrimoine culture et lien social, collection presse des sciences po. Bibliothèque de la conservation du patrimoine de ma Savoie. Chambéry, P 115.

¹² Tewfik GUERROUDJ. La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie. Revue INSANIYAT N° 12 Oran, Sept-Déc. 2000

¹³ Henry ROUSSO. Le regard de l'histoire : l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine. Cirque d'hiver. Editions Fayard, 2003, Introduction générale.

¹⁴ Dominique POULOT. Patrimoine et modernité. Editions Le Harmattan 1998. P 110

¹⁵ Edith FAGNONI, Patrimoine versus mondialisation ? Revue INSANIYAT N° 54 Oran. 2013

¹⁶ Greffe Xavier. La gestion du patrimoine culturel. Edition Anthropos. Paris. 1999. P 53

historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges¹⁷ ».

Et enfin **F.CHOAY** a défini le patrimoine comme étant : « un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains¹⁸ ».

2.1.2 Evolution de la notion de patrimoine :

Progressivement, la notion a évolué élargissant son emprise non seulement aux objets matériels, tel que les objets d'art ou les édifices, mais également aux éléments immatériels regroupant les rites, les coutumes, les chants et traditions orales du peuple, le savoir, la science...

L'idée d'un patrimoine appartenant à tous les citoyens d'une communauté remonte au moins à l'antiquité. Le premier relevé des monuments historiques est réalisé en 29 av. J.C. par **Philon de Byzance** qui inventorie les sept merveilles du monde antique.

Le Sénat romain avait déjà ratifié auparavant des lois (les *Senatus Consultes*) dès 44 av.J.C. interdisant la vente de matériaux provenant d'un bâtiment détruit. Le *Senatus Consulte* de 122 interdisait la vente d'un immeuble sans son décor original (mosaïques, fontaines, sculptures, peintures murales). D'autres *Senatus Consultes* réprimaient le vol et le vandalisme sur les bâtiments publics. Le relevé de Philon et les différents *senatus consultes* sont les premiers signes d'une prise de conscience d'un patrimoine collectif urbain¹⁹.

Le patrimoine a servi à forger une identité nationale au moment de la Révolution française et du XIXe siècle. Aujourd'hui, la dilatation progressive de la notion de patrimoine conduit à la prise en compte des phénomènes de

¹⁷ Charte internationale du tourisme culturel ; la *gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999

¹⁸ Françoise CHOAY. L'Allégorie du patrimoine. OP cité. P 09

¹⁹ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; « La notion de patrimoine ».

revendications régionales qui prennent la voie parfois d'une certaine folklorisation, et à la reconnaissance d'identités régionales, voir locales.²⁰

Le mot patrimoine a connu des évolutions intenses, son acception contemporaine se développe à partir du début du XIX^{ème} siècle. Elle annonce l'authenticité de certains objets, leur valeur, le poids de la tradition ou le respect à l'égard du passé. Souvent utilisé durant la révolution française, ce mot fut ensuite vite abandonné, sans doute en raison de son ambiguïté. Il réapparaît pour désigner les monuments historiques et se substituer en partie à cette expression au cours des années 1960.

En France, le Conseil des ministres du 9 août 1978 a déclaré 1980 l'Année du Patrimoine, puis le décret du 13 octobre 1978 a porté création d'une Direction du patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication. Le terme même de « patrimoine » est donc entré dans le vocabulaire administratif au début des années 1980.²¹

2.2. Types de patrimoine

Aujourd'hui la notion de patrimoine s'est élargie à de nombreux domaines : patrimoine génétique ou industriel, patrimoine ethnologique... Elle ne couvre plus seulement le monument remarquable, mais aussi le monument naturel ou les éléments du quotidien, tels que la fontaine ou le lavoir du village. Cette multiplication sémantique du mot traduit une appropriation progressive du patrimoine par la société et accompagne l'idée d'identité, d'appartenance à un groupe, que l'on parle de patrimoine national ou de l'humanité.

Nous pouvons faire une classification du patrimoine en deux grandes catégories

- **Le patrimoine culturel** : apparu à la fin du XIX^e siècle, faisant référence à l'ensemble de traces d'activités humaines ayant une valeur à la fois historique, esthétique, scientifique, ou artistique, qu'une société considère comme essentielles, pour son identité et sa mémoire collective, et souhaite leurs préservation afin de les transmettre aux générations futures²². Nous pouvons le diviser en deux grandes parties : *le matériel* et *l'immatériel*.

²⁰ Edith FAGNONI, Patrimoine versus mondialisation ? OP cité

²¹ Ibid.

²² Line TOUZEAU ; *la protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété en droit de la culture*, éditions l'Harmattan, 2011, p190.

- **Le patrimoine naturel** : son éclosion date du XX^e siècle grâce à l'intérêt porté à l'écologie, il se définit comme l'ensemble des sites, paysages et monuments naturels ou formations géologiques, présentant des valeurs sur le plan historique, esthétique, scientifique ou artistique.

2.2.1. Le patrimoine immatériel :

L'UNESCO en 2003 par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a validé l'idée que le patrimoine n'est pas uniquement matériel, car il existe aussi le patrimoine immatériel. L'organisation a donné la définition suivante : « On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissance et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés. Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

2.2.2. Le patrimoine matériel :

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se compose de différents éléments²³

- **Les paysages** : Ces derniers sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- **Les biens immobiliers** : Les biens immobiliers sont aussi bien les bâtiments de différents usages et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- **Les biens mobiliers** : Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.
- **Les produits** : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation.

²³ 13^e conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004; p. 75 et p.76

2.2.3. Le patrimoine architectural

Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement à un moment donné de l'histoire et que nous voulons transmettre aux générations futures. Cette expression du patrimoine architectural comprend les biens immobiliers suivants²⁴

- **Les monuments** : on entend par monuments toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.
- **Les ensembles architecturaux** : par ce qualificatif on désigne tout groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.
- **Les sites** : les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituent des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

2.2.4. Le patrimoine monumental :

2.2.4.1. Le monument

Un monument est toute œuvre créée par l'homme et édifiée dans un but de se souvenir (d'une action, d'une destinée, etc.), monument intentionnel. Étymologie «monument» a la même racine que « montrer » ; quant à « mémoire », ce mot provient d'une racine grecque de même origine que la racine latine de monument²⁵. Le sens originel du terme est celui du latin monumentum lui-même dérivé de monere (avertir – rappeler), ce qui interpelle la mémoire [...] on appellera monument tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou se faire remémorer à

²⁴ Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1

²⁵ Encyclopédie Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/monument/71407>

d'autres générations, des personnes, des évènements, des sacrifices, des rites ou des croyances²⁶.

Antoine RASCAS explore l'étymologie du monument et y reconnaît une autre signification, plus profonde. Selon lui : « *Le nom général de monument qui vient du latin monitor, pour signifier toute chose qui admoneste les absents ou de lieu ou de temps de la Mémoire de quelque sujet semble d'autant plus nécessaire d'être reçu dans ce discours, que l'autre nom de Monument se trouve trop restreint par l'usage du vulgaire (qui est le maître du langage) à signifier particulièrement les sépulcres des morts, qui sont aussi faits pour la mémoire* ²⁷».

Selon **Aloïs RIEGL**, l'objectif principal du monument est d'agir sur la mémoire : un monument, au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présent dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres)²⁸.

« Dans cette perspective, la tradition conçoit la mémoire collective comme un corpus de signes - à l'instar de l'énigme d'Œdipe -, un thesaurus de symboles constitué par le temps et la puissance divine pour l'instruction des vivants. Elle remplit bien une fonction démonstrative, au sens étymologique, transformant tel objet mémorial en monument exhibé (montré) à dessein et destiné à édifier la société²⁹ ».

2.2.4.2. Le monument historique

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle³⁰. Elle a été conceptualisée au cours de ce long XIXe siècle au moment où les sociétés européennes accomplissaient leurs révolutions politiques en même temps qu'industrielle, où les Etats-nations des grandes

²⁶ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 14.

²⁷ Mourad Yelles. Pour en finir avec le Patrimoine ? Production identitaire et métissage dans le champ culturel algérien, revue INSANIYAT N° 12 Oran, Sept-Déc. 2000.

²⁸ Aloïs Riegl (1858- 1905), « le culte moderne des monuments », Socio-Anthropologie, N°9 Commémorer, source : <http://socio-anthropologie.revues.org/index5.html>.

²⁹ Mourad Yelles. Pour en finir avec le Patrimoine ? OP cité.

³⁰ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites. Venise 1964.

puissances en rivalité impériale se lançaient à la conquête coloniale des villes et territoires de l'empire ottoman. Cet "homme malade" dont le patrimoine architectural et urbain était pris dans le débat des Réformes (Tanzimat) et les aspirations à la Renaissance (Nahdha)³¹.

Aloïs RIEGL met en évidence cette différenciation, au début du XX^{ème} siècle en précisant que : le monument est une création délibérée dont la destination a été assumée à priori et d'emblée, tandis que le monument historique n'est pas initialement voulu et créé comme tel ; il est constitué a posteriori par les regards convergents de l'historien et de l'amateur, qui le sélectionnent dans la masse des édifices existants³².

2.3. La patrimonialisation

La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés³³. La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (**CEMAT**) déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens³⁴. Selon **Guy DI MEO**, la patrimonialisation est un processus qui part de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par des phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation, et de son exposition³⁵. De ce fait, la patrimonialisation se résume à une affectation sociale (collective) d'un ensemble de valeur pour un objet (œuvre, bien, bâtiment, site, paysage...) ou d'une réalité idéale (témoignage, évènement, pratique ...).

Si la notion de patrimoine est associée à l'idée de « bien commun », la construction de celui-ci est rarement consensuelle mais portée par certains groupes en particulier, qui cherchent à faire valoir un point de vue, un intérêt particulier³⁶. En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne

³¹ Jellal ABDELKAFI. Patrimoine culturel et identités de la Méditerranée contemporaine.

³² Aloïs RIEGL. Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse, Edition du Seuil, Paris, (1904 rides. 1984), P 22.

³³ Vincent VESCHAMBRE. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace. [En ligne]. Disponible sur : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180

³⁴ 13^{ème} conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004; p. 75

³⁵ Guy DI MEO, processus de patrimonialisation et construction des territoires. Cour de géographie, université de Bordeaux 3. P 2.

³⁶ Vincent VESCHAMBRE. OP cité.

revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale.

Selon **Xavier GREFFE**, le processus de patrimonialisation englobe trois critères :

- La Communication : elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.
- La scientificité : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment, lorsqu'il s'agit de biens représentatifs uniques, voir, irremplaçables.
- L'économie : l'objet patrimonialisé peut revêtir, alors, une valeur économique. Sa disparition constituerait alors, une perte économique pour la collectivité³⁷.

Si nous disons que l'identité se construit sur la base d'un conflit (entre soi et les autres), ce sont des temporalités (passé, présent, futur) qui sont en jeu tout au long des processus de patrimonialisation. Il est ainsi fondamental, afin que l'identité soit «riche» et reflète la diversité des collectivités et des régions, que les multiples facettes de notre passé soient prises en compte³⁸.

3. LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

3.1. La notion de valeur

C'est une notion empruntée par plusieurs disciplines telle que la philosophie, l'économie, la sociologie, ou les mathématiques et peut être définie comme une qualité estimée par un jugement³⁹.

Dans une vision globale axée sur la notion de patrimoine, les valeurs peuvent être perçues comme un ensemble de caractéristiques ou de qualités positivement perçus par une personne ou une communauté.

L'analyse faite par **A. RIEGL**⁴⁰ sur le monument met en évidence une certaine typologie de valeurs divisées en deux axes principaux qui se divise par la suite en sous axes (Fig. 01).

³⁷ Xavier GREFFE. La valorisation économique du patrimoine. Edition DELPHINE RENARD. P 383

³⁸ Amel BOUMEDINE. Reconnaissance patrimoniale : acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbas. USTO. Oran. Mémoire de magistère. Juillet 2007.

³⁹ Dictionnaire Larousse illustré. P 301

⁴⁰ RIEGL Alois. Le culte moderne des monuments. OP cité. P 88

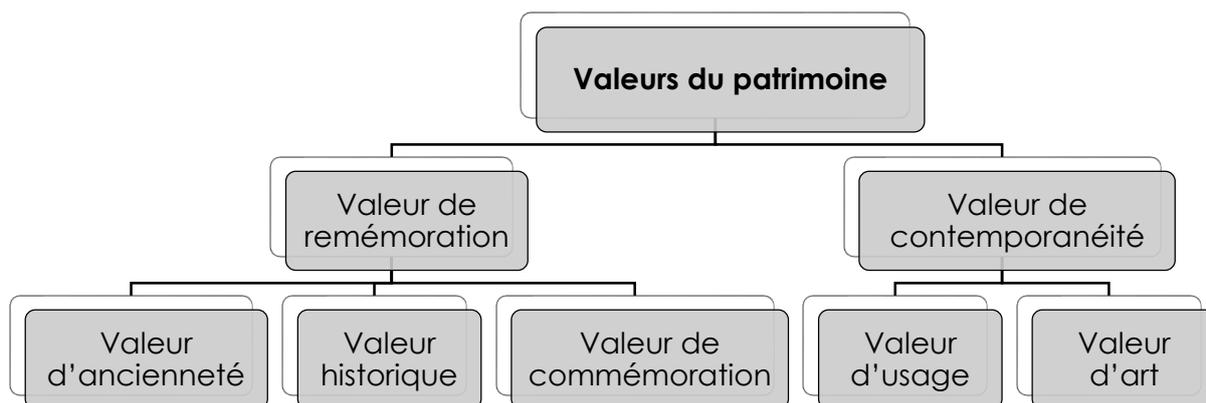


Figure 01. Typologie des valeurs du patrimoine selon A. RIEGL
(Source : auteur du mémoire)

Par ailleurs, **Randall MASON**⁴¹ fait une lecture critique d'autres analyses, faites par différentes écoles de pensée, suivant différentes approches dont les résultats divergent en certains points et convergent en d'autres (fig. 02).

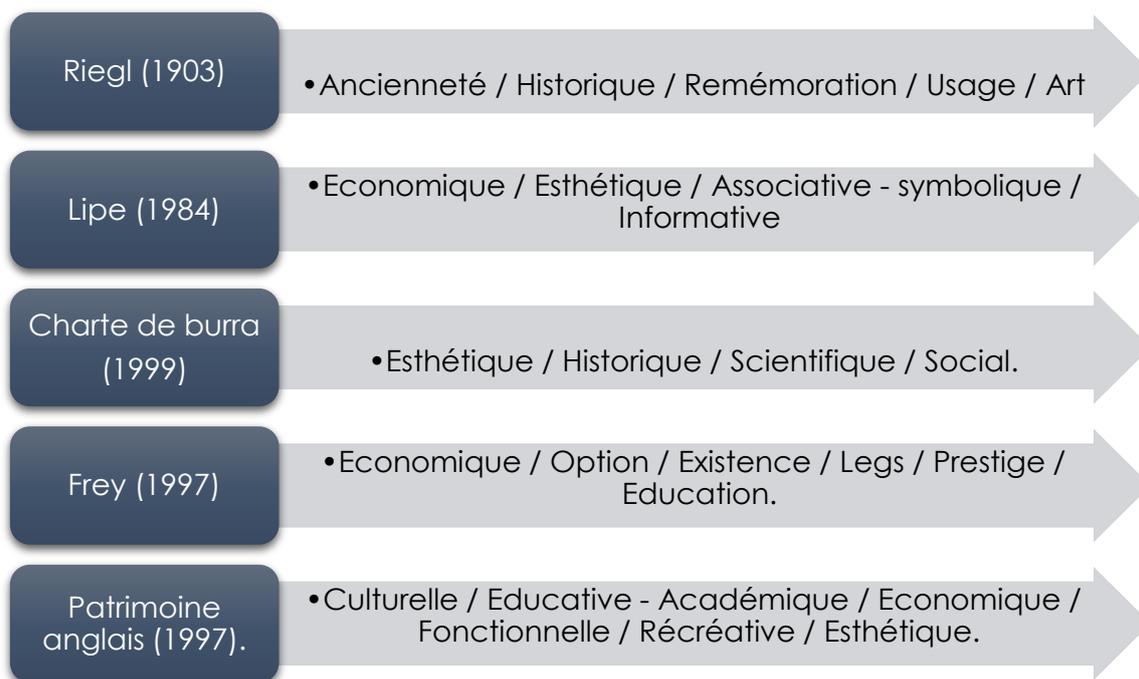


Figure 02. Typologies des valeurs synthétisées par R. MASON
(Source : auteur du mémoire)

⁴¹ Marta DE LA TORRE & Randall MASON. « Introduction » Assessing value of cultural heritage. Rapport de recherche. 2002. P 3-4

3.2. La valorisation du patrimoine

La mise en valeur fait partie des quatre étapes par lesquelles transite la patrimonialisation⁴². Elle a pour objectif la présentation du patrimoine à un public dans le but d'en tirer profit par opposition à la conservation qui ne comprend pas d'opération économique⁴³.

La mise en valeur des monuments historiques permet un élargissement et un enrichissement des motivations touristiques. Elle entraînera un accroissement des courants touristiques existants et une plus large ventilation de la clientèle. En donnant naissance à des centres touristiques nouveaux, elle entraînera la création de nouveaux courants touristiques.

La mise en valeur, locution clé dont on voudrait qu'elle résume le statut du patrimoine historique bâti, elle est en réalité inquiétante par son ambiguïté. Elle renvoie aux valeurs du patrimoine qu'il s'agit de faire reconnaître. Elle contient aussi la notion de plus-value. Plus-value d'intérêt d'agrément, de beauté, certes, mais aussi plus-value d'attractivité dont il est inutile de souligner les connotations économiques⁴⁴.

Contrairement à ce que l'on pourrait habituellement penser, la mise en valeur du patrimoine ne se résume pas à sa conservation et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, que ce soit dans le regard du public ou d'un point de vue économique. La mise en valeur du patrimoine génère toujours des retombées positives, soit en contribuant à développer l'attractivité touristique d'une communauté, en lui permettant de faire valoir son identité et son authenticité, d'en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant leur sentiment de fierté et d'appartenance.

Consistant à réintroduire un monument désaffecté dans le circuit des usages vivants, à l'arracher à un destin muséal, le réemploi est sans doute la forme la plus paradoxale, académique, et difficile de la mise en valeur patrimoniale⁴⁵.

La perception de **F. CHOAY** de cette notion est « Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeur et à le transformer

⁴² DIDI Ilies. Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen. Cas de DERB SENSLA. Mémoire magistère. Janvier 2013

⁴³ BOUKHALFA K. sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : cas de la ville de Bejaïa. Mémoire magistère. Juin 2009

⁴⁴ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 157 – 158.

⁴⁵ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 163.

éventuellement en produit économique, j'évoquerai, simples jalons concrets de mon propos, quelques-unes de celles qui ont l'incidence la plus directe sur les édifices et sur leur approche par le public. De la restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation. La mise en valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui souvent se confondent ou s'associent »⁴⁶.

L'ambivalence de l'expression « mise en valeur » désigne un fait inédit dans l'histoire des pratiques patrimoniales : l'antagonisme de deux systèmes de valeurs et de deux styles de conservation⁴⁷.

3.2.1. La conservation

La conservation est l'alternative à la démolition, par l'extension de la vie utile du bâtiment. Le champ d'application de cette intervention se limite donc aux bâtiments, objets ou structures existantes. C'est aussi un ensemble de doctrines, de technique et de moyens matériels et propres à perpétuer l'existence des monuments, en vue de les maintenir matériellement dans leurs dispositions architecturales d'usage, avec une évaluation adéquate des modifications réalisées dans le temps.⁴⁸

« La conservation est l'ensemble des processus qui permettent de traiter un lieu ou un bien patrimonial afin de lui maintenir sa valeur culturelle »⁴⁹. C'est l'action de maintenir intact ou dans le même état [...] D'autre part le terme conservation désigne l'utilisation des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité.⁵⁰

La conservation rend l'action de l'homme de culture d'aujourd'hui, encore plus responsable et engagée, car sa conquête en face des hommes du passé, devient un patrimoine commun et peut vraiment distinguer notre temps. Rien n'est plus mouvant que la science, or les innovations techniques et scientifiques tiennent une part très importante dans le développement des idées et des concepts devant régir la pratique de la conservation. Elle se focalise sur le résultat avec l'obligation d'absence de changement.

La charte de Venise s'est penchée sur la question de la conservation du patrimoine et en a tiré quelques principes : *La conservation des monuments impose*

⁴⁶ Ibid. P 158.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Henri Jean CALSAT. Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace 1993

⁴⁹ La charte de Burra pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle 1979

⁵⁰ Pierre MERLIN & Françoise CHOAY. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 1988 P 168

*d'abord la permanence de leur entretien [...] Elle est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes [...] La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.*⁵¹

RIEGL fut le premier historien à interpréter la conservation des monuments anciens par une théorie des valeurs⁵². Cette idée de valeurs fait son chemin et est reprise de nos jours pour justifier l'acte de la conservation : la valeur esthétique (la beauté, l'aspect pittoresque d'une construction), la valeur historique ou archéologique (Les aspects matériels de la culture d'autrefois, les données sur les matériaux de construction, sur les chantiers, sur la mise en œuvre), la valeur économique (valeur intrinsèque de la construction, les possibilités d'usage ou de réemploi, les revenus), la valeur psycho – sociale, la valeur ambiante et urbanistique⁵³.

3.2.2. La conservation intégrée :

La conservation intégrée est le résultat de l'action conjuguée des techniques de la restauration et de la recherche de fonctions appropriées. Elle suppose de considérer la valeur et l'intérêt du tissu historique existant au même titre que les autres facteurs de la politique d'urbanisme. Les fonctions sociales et l'utilisation continue ont une importance fondamentale pour la conservation des ensembles historiques⁵⁴.

La charte européenne sur le patrimoine architectural préconise que « la restauration doit être menée dans un esprit de justice sociale et ne doit pas s'accompagner de l'exode de tous les habitants de condition modeste ». Le texte met en évidence le fait que la conservation intégrée n'exclut pas l'architecture contemporaine dans ses ensembles anciens mais celle-ci doit tenir compte du cadre

⁵¹ Charte de Venise. OP cité. Art. 4, 5, 6

⁵² Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 91

⁵³ Université Laval. Ecole d'architecture, ordre des architectes du Québec, conservation, réhabilitation, recyclage : congrès international organisé au Québec du 28 au 31 mai 1980, Communication sur les problèmes de la conservation du patrimoine architectural récent, Presses Université Laval, 1981, P 157

⁵⁴ Charte Européenne (octobre 1975) du « *patrimoine Architectural* ». Adoptée par le Conseil de l'Europe, Déclaration d'Amsterdam. www.icomos.org/docs/euroch_f.html. (19/11/2010).

existant, témoin de toutes les époques et porteur de sens, et respecter les proportions, la forme et la disposition des volumes ainsi que les matériaux traditionnels⁵⁵.

La conservation intégrée du patrimoine culturel immobilier est le résultat d'un travail de longue haleine mené par l'UNESCO, l'ICOMOS, le Conseil de l'Europe et autres instances. Elle a pour objectif de réunir autour d'un même intérêt des acteurs aux intérêts souvent divergents. Dès lors, la gestion intégrée du patrimoine culturel immobilier est un processus dynamique de gestion et d'utilisations durables du patrimoine culturel, prenant en compte simultanément la fragilité des structures patrimoniales, la diversité des activités et des usages et leurs interactions. Ainsi, elle met l'action sur les impacts réciproques des décisions et des programmes liés à l'aménagement du territoire et la protection et l'intégrité du patrimoine culturel⁵⁶.

De ce fait, la gestion intégrée consiste à tenir compte dans une approche globale des différents usages du patrimoine culturel, à la fois fragile et convoité. Pour cela, il convient de mesurer les impacts liés aux décisions prises dans le contexte de l'aménagement du territoire. La conservation intégrée est fondée sur le principe selon lequel la protection du patrimoine culturel et l'aménagement du territoire fassent l'objet d'une politique et d'une législation coordonnée. Par conséquent, la notion de conservation intégrée du patrimoine culturel immobilier a été approfondie dans le texte de la résolution portant sur l'adaptation des systèmes législatifs et réglementaires aux exigences de la conservation intégrée du patrimoine architectural. Par conservation intégrée il faut entendre « l'ensemble des mesures qui ont pour finalité d'assurer la pérennité du patrimoine, de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, bâti ou naturel, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société »⁵⁷

3.2.3. La restauration

« Ensemble des actions visant à interrompre le processus de destruction d'une œuvre d'art ou d'un objet quelconque témoignant de l'histoire humaine, à consolider

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ HAFSI Fatma Zohra. Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras. Mémoire de magister. Janvier 2007. P 78

⁵⁷ Conseil de l'Europe, *Patrimoine culturel européen*, Volume 1, Edition. Conseil de l'Europe, Strasbourg 2003, P 204.

cette œuvre, cet objet afin de le conserver et, éventuellement, à le rétablir plus ou moins dans son aspect originel ». Dictionnaire **Larousse**

La restauration a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument⁵⁸. Elle vise à régénérer les tissus anciens présentant un intérêt historique, artistique, ou culturel, dans le respect de la trame existante et de l'architecture des bâtiments qui doivent être remis en état. Elle constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art, dans sa consistance physique et sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission aux générations futures.

L'évolution théorique majeure dans le discours des érudits du XIXe siècle est celle qui hiérarchise progressivement les pratiques conservatives et curatives et différentes méthodes se référant à plusieurs visions du monde et façons d'aborder le sujet.

Pour **VIOLET LE DUC**, « *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné*⁵⁹ » En effet, Son point de vue sur la restauration est remarquable et s'oppose à la simple conservation. En application de ces principes, Viollet-le-Duc modifia ainsi par interprétation plusieurs monuments, ce qui explique que son œuvre soit controversée, mais cela permit souvent de les sauver de la ruine. Il incarne en France le symbole d'une restauration arbitraire et traumatisante⁶⁰. F CHOAY décrit sa vision en disant qu'il « a la nostalgie de l'avenir et non celle du passé. Cette obsession explique le durcissement progressif de sa démarche de restauration dont on n'a peut-être pas assez souligné certains archaïsmes curieusement associés à un esprit d'avant-garde ⁶¹».

⁵⁸ Charte de Venise. OP cité. Art. 9

⁵⁹ Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle - Tome 8

⁶⁰ Françoise CHOAY. Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat. Edition du SEUIL. Paris. 2009. P 54

⁶¹ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 117

Les anglais **John RUSKIN** et **William MORRIS** développent leur concept considérant le fait que toute restauration d'un objet ou d'un édifice porte atteinte à son authenticité et que le destin de tout monument est la ruine et la désintégration progressive⁶². Ainsi, ils jugent qu'il est immoral de toucher à un Monument, même s'il va s'écrouler. Il faut reconnaître la vie ou la naissance et la mort du Monument. Pour **Ruskin**, qui est le vrai partisan de cette position, la restauration visant comme conservation, est un mensonge puisque, substituant les anciennes pierres, elle détruit le monument et obtient seulement un modèle de l'ancien édifice. Et, à la demande de prolonger la vie de l'œuvre architecturale, **Ruskin** insiste pour que la restauration soit l'abandon équivalent à la destruction. « *Regardez la nécessité en face et en acceptez toutes les conséquences. La destruction s'impose. Acceptez-la, détruisez le monument, jetez ses pierres dans les angles éloignés, en faites des choses inutiles, mais faites-le honnêtement, ne le substituez pas avec le mensonge*⁶³ ».

En 1845, **Prosper MERIMEE** dans son Rapport sur la restauration de Notre Dame de Paris définit la restauration comme étant *la conservation de ce qui existe et la reproduction de ce qui a manifestement existé*. « *J'aurais voulu que dans la restauration nouvelle, on n'ajoute rien à ce que le temps nous a laissé qu'on se bornât à nettoyer et à consolider. Dans quelque endroit on a recouvert les murs d'un enduit nouveau et c'est un tort grave car il est important de conserver rigoureusement l'apparence des murailles qui ont été réparées autre fois à différentes reprises* ⁶⁴».

En 1883, **Camillo BOITO** avait énoncé les principes fondamentaux de la restauration tendant à un sens moderne, dépassant la partialité et l'exclusivisme des points de vue stylistique, et romantique, en une conception plus mure et complexe, mise à jour, respectant le développement des sciences historiques et technique. « Les restaurations ratées, par la grâce d'une bienheureuse ignorance, me laissent clairement distinguer la partie ancienne de la partie moderne, alors que les restaurations réussies, faisant paraître ancien le nouveau [...], paralysent mon jugement et me rendent si perplexe que le plaisir de contempler le monument disparaît, transformant son étude en une épreuve extrêmement fastidieuse⁶⁵ ».

⁶² Nabila OULEBSIR, Les usages du patrimoine. OP cité. P 198

⁶³ Marcel Proust. Les sept lampes de l'architecture : Suivi de John Ruskin. Edition Presses d'aujourd'hui. Paris 1980. P 82

⁶⁴ Françoise CHOAY. L'allégorie du patrimoine. OP cité. P 118

⁶⁵ Camillo BOITO. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Edition de l'Imprimeur. Besançon. 2000. P. 24

En 1932, **Gustavo GIOVANNONI** en fournit une nouvelle élaboration mise à jour et étendue, mais encore plus systématique et rigide car elle soulève à conférer une majeure importance aux éléments documentaires respectant les valeurs formelles. Elle assume, un caractère et une validité de norme avec le nom de **Carta del Restauro**. « Tous les éléments ayant des caractères d'art ou de souvenir historique, appartenant à n'importe quel temps, doivent être conservés sans que le désir de l'unité stylistique et du retour à la forme primitive intervienne à exclure quelques-uns au détriment des autres⁶⁶ ».

Cesare BRANDI élabore dans sa Théorie de la restauration une pensée philosophique qui si elle n'est pas, conçue comme un guide pour le restaurateur dans la pratique de sa profession, propose néanmoins quelques principes pratiques. Ces principes sont la lisibilité, la stabilité et la réversibilité : le troisième principe se rapporte au futur : c'est-à-dire qu'il prescrit que toute intervention de restauration ne rende pas impossible, mais au contraire facilite, d'éventuelles interventions futures⁶⁷. Pour Cesare Brandi, la réversibilité est une réflexion par rapport au temps et à la possibilité de la conservation de l'objet.

« Le but essentiel de la restauration est non seulement d'assurer la subsistance de l'œuvre dans le présent, mais aussi sa transmission dans le futur : et puisque personne ne peut jamais être sûr que l'œuvre n'aura pas besoin, dans l'avenir, d'autres interventions, même simplement conservatives, il faut faciliter et non exclure d'éventuelles interventions ultérieures. Quand il s'agit de peintures murales dont la couche picturale est mince, la transposition sur toile est le moyen le plus simple, le plus idoine et le mieux adapté à la conservation, non seulement parce qu'il n'exclut pas d'autres éventuelles transpositions ou applications sur des supports différents, mais parce que, quel que soit la matière rigide choisie, c'est toujours les couches superposées de toile qui doivent servir de premier support ⁶⁸».

3.2.4. Pratiques de présentation :

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate. Face à un projet de mise en valeur d'un élément patrimonial, il n'y a pas de recette miracle. Toutefois, un questionnement adéquat permet de faire

⁶⁶ Benito Paul TORSELLO. Qu'est-ce que la restauration ? - Neuf chercheurs en comparaison. Venise. Marsilio Editori. 2005 P 96

⁶⁷ Cesare BRANDI. Théorie de la restauration. Edition Allia. Paris. 2011. P 24

⁶⁸ Ibid. P 23

la lumière sur l'approche à prendre afin de réaliser un projet fructueux. **Françoise CHOAY** a défini dans son livre l'allégorie du patrimoine⁶⁹, les paramètres à prendre en considération lors d'une opération de mise en valeur du patrimoine :

3.2.4.1. Mise en scène :

VIOLET LE DUC et **SITE** s'accordaient à y voir le fondement de l'art urbain. En l'occurrence, il s'agit de présenter le monument comme un spectacle, de donner à le voir de la façon la plus flatteuse. La lumière artificielle fait à l'ombre une part royale, pour en délivrer des figures sans rides, des formes jamais perçues, des topographies inconnues. Participe aussi à la mise en scène le son, institutionnellement associé à la lumière dans les bien-nommés « spectacles de son et lumière ». La lumière seule peut donner aux édifices une opacité insoupçonnée. Le son tend à les réduire à la minceur de l'insignifiant.

3.2.4.2. Animation :

Où et comment commence-t-elle ? Généralement de l'intérieur de l'édifice qu'elle se propose d'arracher à sa propre inertie afin de le rendre plus facilement consommable, tenant pour insuffisante l'appropriation personnelle. Sa méthode est la médiation : faciliter l'accès aux œuvres par des intermédiaires humains ou non. Une hiérarchie complexe mène par la médiation par des effets spéciaux aux commentaires audiovisuels, en passant par la reconstitution de scènes historiques imaginaires à l'aide d'acteurs, de mannequins, de marionnettes, ou d'images de synthèse.

3.2.4.3. Modernisation :

Elle met en jeu le même déplacement d'attention et le même transfert de valeurs par l'insertion du présent dans le passé, mais sous la forme d'un objet construit et non d'un spectacle. Ce n'est pas donner l'aspect du neuf, mais ficher dans le corps des vieux bâtiments un implant régénérateur (porte en verre à la place de porte pleine ancienne par exemple).

3.2.4.4. Rentabilité :

Dénominateur commun de toutes les modalités de la mise en valeur, elle va de la location des monuments, à leur utilisation comme support publicitaire en les associant à la vente de produits de consommation courante.

⁶⁹ Ibid. P 158 – 161

3.2.4.5. Accessibilité :

La rentabilisation du patrimoine passe, toujours davantage, par une accessibilité facile, répondant à la loi du moindre effort. Le monument doit être livré à pied d'œuvre, au plus près des caravansérails qui trop souvent dénaturent les sites, au plus près des véhicules, privés ou collectifs, qui exige l'aménagement de parc de stationnement et de leur compléments.

- Le patrimoine bâti se caractérise, par sa richesse et sa diversité à travers le monde et les âges. Le patrimoine monumental est classé, selon **G.H. BAILLY**⁷⁰, en cinq catégories à savoir : l'architecture religieuse, hospitalière et funéraire, l'architecture civile publique, l'architecture civile privée, l'architecture agricole et industrielle, et enfin **l'architecture militaire**.

4. LES SYSTEMES DEFENSIFS COMME REFERENCE PATRIMONIALE

4.1. Définition du système défensif

« Les villes chinoises n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon sens inspirait à toutes les nations avant l'usage de l'artillerie : un fossé, un rempart, une forte muraille et des tours » **VOLTAIRE**

Système défensif ou fortification (du latin *fortificatio* « action de fortifier ») est l'art militaire de renforcer une position ou un lieu par des ouvrages de défense en prévision d'une éventuelle attaque par un ennemi hostile. Ces ouvrages ont joué de nombreux rôles dans la vie d'une cité, ils en définissent une limite, un intérieur et un extérieur, et représente un obstacle contre d'éventuels ennemis. L'évolution et la complexité des fortifications sont intimement liées à celle des techniques d'attaque, s'adaptant ainsi aux nouvelles contraintes imposées par les inventions militaires destinées à assiéger les cités. Ces ouvrages peuvent cependant avoir d'autres fonctions comme une fonction symbolique, concrétisant un pouvoir ou une propriété.

4.2. Evolution des systèmes défensifs à travers l'histoire

L'architecture militaire a défini l'image physique et une partie de l'identité des villes, elle retrace ainsi son origine et son histoire, elle confond le présent dans le passé créant le lien avec les civilisations succédées. Evidemment, ce type de dispositif n'a

⁷⁰ Gilles-Henri BAILLY. Le patrimoine architectural. Edition DELTA. 1978

pas toujours eu la même forme ni le même aspect, et a sans cesse changé de visage et évolué vers des versions plus élaborées.

L'histoire des fortifications remonte à la préhistoire⁷¹, depuis l'époque néolithique (âge de la pierre nouvelle) où l'homme a construit des enceintes fortifiées pour protéger son village et marquer un seuil. Le moyen de garder l'ennemi en dehors du lieu que l'on veut protéger est trouvé très tôt dans l'histoire de l'humanité, Suffisant contre la faune, cet obstacle va vite se révéler insuffisant contre l'Homme qui imagine quantité de moyens pour le franchir. Le système défensif des sociétés primitives repose sur la construction des retranchements en terre entourés d'un fossé, et une ou plusieurs lignes de protection constituées d'épaisses haies vives ou une simple palissade ou, l'ensemble est doté d'un fortin en terre comme décrit dans la (fig.03).

Les premières défenses étaient les obstacles naturels, qui devaient plus servir à se cacher qu'à se défendre. Avec l'apparition de la vie pastorale puis de l'agriculture, la première défense était de voir une attaque arriver, d'où l'érection de tertre servant d'observatoire, puis de tours de garde servant d'observatoire et de refuge. C'est avec les premières civilisations que sont nées les fortifications artificielles, avec les enceintes continues, d'abord en bois puis en pierre.

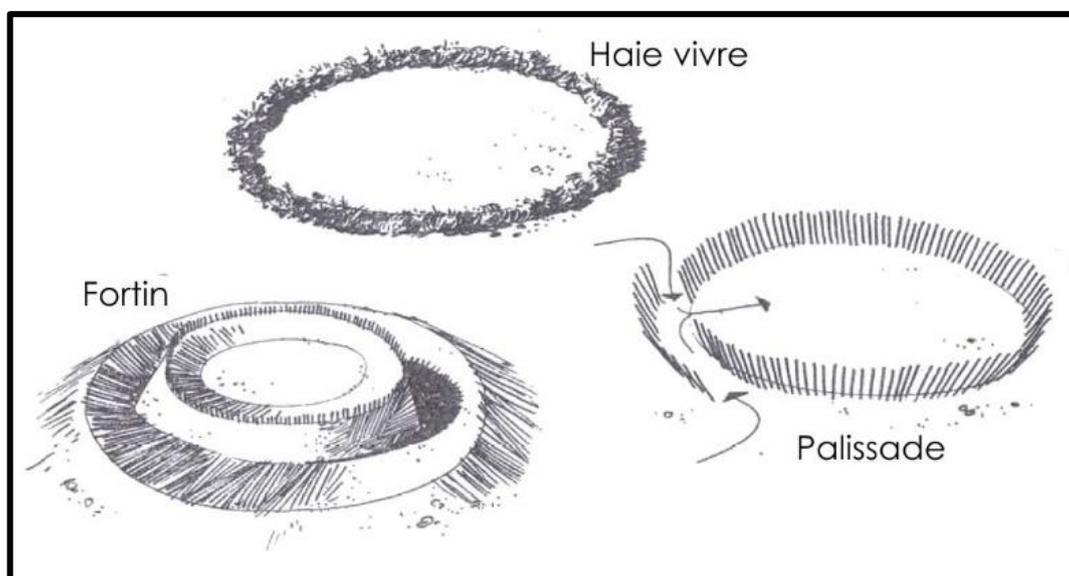


Figure 03. Les différents types de lignes défensives
(Source Laiszlo Gero⁷²)

⁷¹ Léonardo BENEVOLO. Histoire de la ville. Edition parenthèse. 2004. P 13

⁷² Laiszlo GERO. Châteaux fort de Hongrie. Edition Printed in Hungary 1969. p 12

4.2.1. Période de l'antiquité

L'invention de la brique séchée au soleil révolutionne l'art de fortifier, permettant de créer des murs beaucoup plus hauts, donc imprenables par escalade. Ces techniques nécessitent outre les progrès dans l'art de la construction, une structure sociale autorisant la réquisition de nombreux travailleurs pour de longues périodes. Le but est de pouvoir abriter les réserves et la population de toute la campagne environnante dans un lieu inaccessible à l'ennemi⁷³.

En Mésopotamie, les cités sumériennes ont été entourées par des murs d'enceinte qui marquent leurs limites et les défendent des ennemis. Le système défensif de ces cités repose essentiellement sur la construction de deux murs mitoyens, dont le mur extérieur est flanqué par des tours carrées en briques d'argile, et une citadelle qui domine la cité suivant le schéma représenté (fig.04).

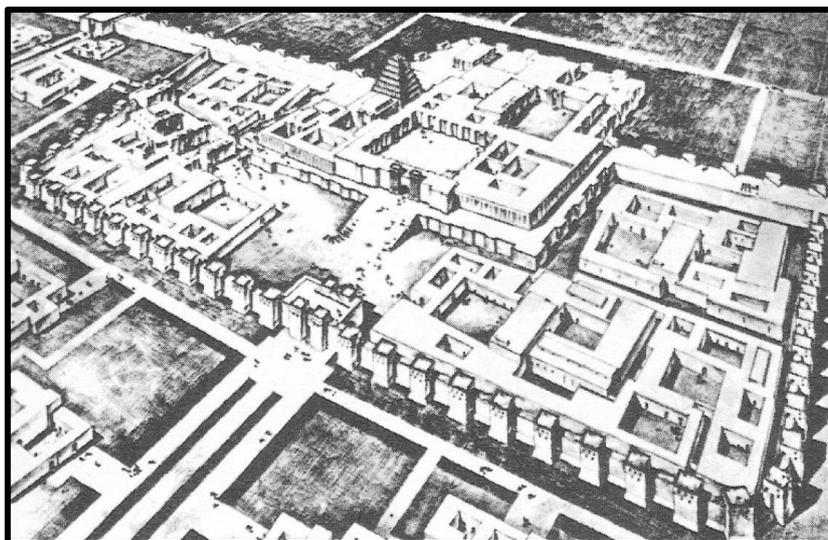


Figure 04. La citadelle de Khorsabad (exemple d'un mur d'enceinte sumérien)
(Source Léonardo BENEVOLO⁷⁴)

Avec les égyptiens et durant le nouvel empire, le château fort antique prend sa forme générale. Les fortifications des égyptiens sont souvent doublées, formant un passage étroit, à la base du mur d'enceinte est renforcée par un talus de maçonnerie. La partie supérieure est dotée de créneaux et d'un chemin de ronde à meurtrières⁷⁵.

Selon les traditions babyloniennes et égyptiennes, le peuple grec a construit des gigantesques fortifications. Le système défensif des grecs était essentiellement composé d'un mur d'enceinte en pierre de taille, construit en mettant à profit les

⁷³ Pierre SAILHAN. La fortification : Histoire et dictionnaire. Edition Taillandier. 1991. P 12

⁷⁴ Léonardo BENEVOLO. Histoire de la ville. OP cité. P 17

⁷⁵ Laiszlo GERO. Châteaux fort de Hongrie. OP cité. P 92

possibilités défensives naturelles du terrain. Ce mur d'enceinte est renforcé par la construction des tours carrées qui sont tout simplement des décrochements saillants du mur⁷⁶ (Fig.05). Les fortifications romaines ont un rôle purement militaire. Les romains érigeaient une enceinte flanquée de tours semi circulaires à base pleine, avec un fossé situé une dizaine de mètres en avant des murailles. Les portes sont presque toujours flanquées de deux tours (Fig.06)



Figure 05. Vestige de la muraille de la cité de Messène (Source Wikipédia⁷⁷)

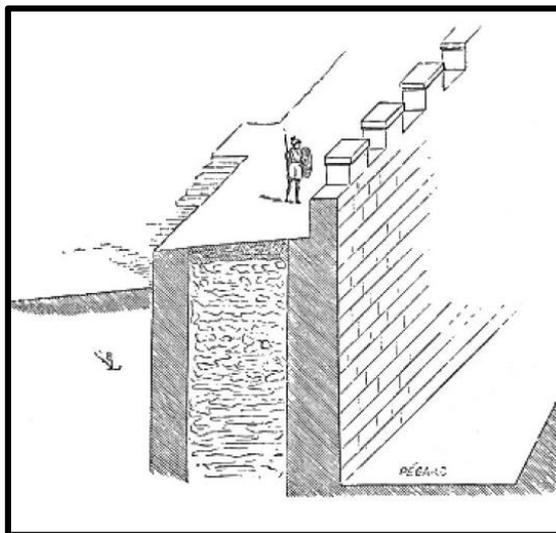


Figure 06. Schéma d'un rempart romain
Source VIOLET LE DUC⁷⁸

4.2.2. Les fortifications en Europe médiévale

Avec la chute de l'empire romain et la mise en place du système féodal, le château fort devient le symbole du pouvoir du seigneur, le lieu où il vit, rend la justice, etc. cette période est relativement liée au développement des techniques de l'artillerie et du régime politique (système féodale)⁷⁹. Le donjon en est le symbole, servant de résidence seigneuriale, de réduit de défense, d'observatoire pour surveiller la campagne.

Architecturalement on a affaire à des mottes castrales héritées des normands (auparavant simples enceintes en bois). Le donjon est placé au sommet d'un monticule de terre fossoyée généralement flanquée d'une enceinte semi-circulaire formant basse-cour et dans laquelle prennent place les bâtiments autres (écuries,

⁷⁶ Marie Christine HALLMANN. L'architecture grecque, les principes de la construction. Edition PICARD. 2002. P 112

⁷⁷ Encyclopédie online WIKIPEDIA. fr.wikipedia.org/wiki/messene/

⁷⁸ Eugène VIOLET LE DUC. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, Tome 1. p 331

⁷⁹ Guillaune JANNEAU. L'architecture militaire en France. Edition Garnier.1994. P 7

forges, etc.). Un fossé doublé d'une levée de terre palissadée complète le tout. (Fig.07).

Dès la fin du XI^e siècle on commencera à construire en pierre, d'abord le donjon, puis en chemisant les flancs de la motte, puis enfin en construisant tout en pierre. Les murs sont relativement peu épais, généralement 3 à 4 mètres. Dès la fin du XII^e siècle le confort s'améliore nettement avec l'apparition des escaliers en pierre, des murs plus épais permettant de loger des pièces, cheminées et latrine au-dessus des fossés.

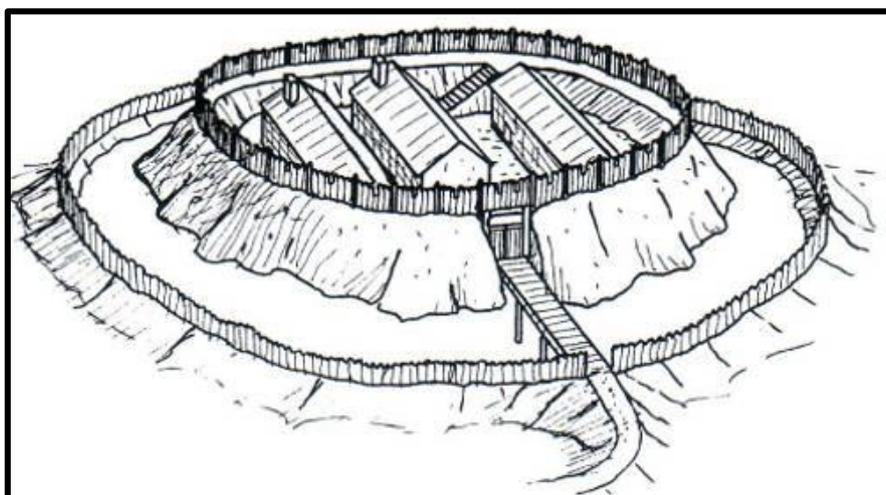


Figure 07. Enceinte simple
(Source Jean-Denis and G.G. LEPAGE⁸⁰)

Les entrées d'ouvrages fortifiés ont été de tout temps l'un des éléments majeurs aux seins des enceintes de clôture tant d'un point de vue défensif, puisque l'entrée, point faible tant désigné à l'attaque, se devait de résister à celle-ci, que d'un point de vue sociologique, car l'entrée, point de passage obligé, lieu de perception privilégié des taxes, occupait tout naturellement une place de choix dans la vie quotidienne médiévale. Quelle que soit sa forme, une entrée fortifiée se présente toujours comme un couloir par fois de dimension réduite en particulier dans le cas où l'ouvrage ne fait pas saillie avec l'enceinte interrompu par deux types d'obstacles : les obstacles de type passif (herses et vantaux) que l'on appellera éléments d'arrêt,

⁸⁰ Jean-Denis and G.G. LEPAGE, Castles and Fortified Cities of Medieval Europe, an Illustrated History. Publishers McFarland, 2002. P 34

et les obstacles de type actif (archère et assommoir) que nous distinguons des précédents en les appelant éléments défensifs⁸¹.

Au prélude du 15ème siècle, les fortifications ont évolué sur la base des moyens traditionnels en amplifiant la puissance passive du système défensif, ainsi les murailles et les tours gagnent en épaisseur (7 - 8 mètre). La saillie des tours a été diminuée dans le but d'élargir le champ de tir⁸².

Vers le milieu du XVIème siècle le bastion fait son apparition en France, avec une forme angulaire pour permettre de flanquer en feux croisés d'un ouvrage à l'autre et d'offrir des surfaces fuyantes à l'axe du boulet. Les tours circulaires ont été remplacées par des ouvrages pentagonaux, caractérisés par deux faces et deux flancs, qui leur permettent de faire des tirs croisés d'artillerie dans les fossés en supprimant tout angle mort. L'avantage du tracé angulaire est de permettre de croiser les feux des assaillants⁸³. (Fig.08)

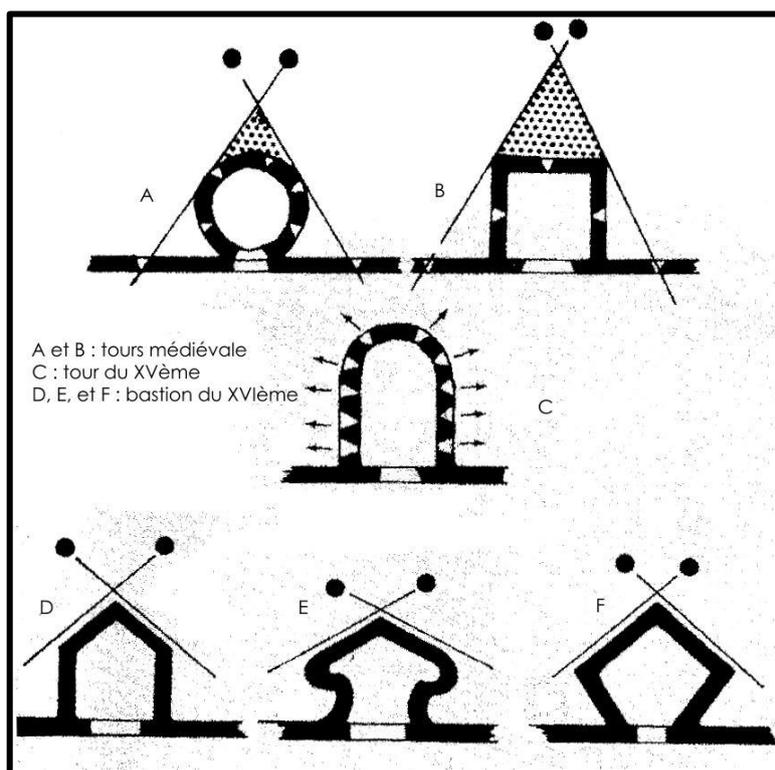


Figure 08. La transition de la tour vers le bastion
(Source Claude WENZLER⁸⁴)

⁸¹ Jean MESQUI. La fortification des portes avant la guerre des cent ans, essai des typologies des défenses des ouvrages d'entrée avant 1350. Presse universitaire de Rennes. 2004

⁸² Guillanne JANNEAU, l'architecture militaire en France. OP cité. P 71 – 72.

⁸³ Michel PARENT. La période Vauban. Quel avenir pour le patrimoine fortifié. Acte de colloque Lille. P 25

⁸⁴ Claude WENZLER, architecture du bastion, l'art de Vauban, P 12

4.2.3. Les fortifications dans le monde musulman

Autre temps, autres mœurs, dans le monde musulman, s'étendant du moyen orient jusqu'à la mer méditerranée, la défense de l'homme a aussi fait l'objet de préoccupation des bâtisseurs. Ainsi cette réponse architecturale à ce problème a vu le jour sous plusieurs formes et avec des matériaux différents selon l'époque et le contexte historique. La fortification dans le monde musulman a commencé avec la première dynastie puis s'est transmise aux dynasties qui l'ont suivi parfois comme un objet hérité réapproprié et parfois comme un savoir-faire, un patrimoine immatériel technique et stratégique.

La fortification constitua à l'époque des croisades un des principaux outils architecturaux dans la gestion et dans la résolution des conflits opposant les croisés aux musulmans dans le Bilad al-Sam. Elle permit la surveillance des frontières de part et d'autre et le développement d'une économie rurale et d'agglomérations denses dans les fiefs ou les *lqta* protégés par des châteaux ou des tours. Durant sa grande phase de développement entre la fin du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle, la fortification devint également pour les souverains ayyoubides et mamelouks l'instrument privilégié pour l'implantation ou la consolidation de leur



Figure 09. Principaux sites fortifiés du Bilad al-Sam à l'époque des croisades (Source Benjamin MICHAUDEL⁸⁵)

⁸⁵ Ibid. P 2

pouvoir dans les territoires musulmans qui échappaient encore à leur contrôle, où dans les provinces prises aux croisés dont la soumission passait à la fois par les armes et par la puissance symbolique représentée par un château fort⁸⁶. Cet outil fut utilisé et interprété à tour de rôle à travers le temps en laissant à chaque fois des traces de passage, ici et là, des bouts d'histoire s'accrochant tant bien que mal au présent, et infirmant ainsi une identité d'une commune appartenance. (Fig.09)

Denis GENEQUAND montre qu'il y a une continuité de l'architecture militaire romaine des IIe-IVe siècles jusqu'à la période omeyyade, en passant par des résidences attribuées au VIe siècle dont l'aspect général rejoint celui des édifices militaires. Pris individuellement, les éléments constitutifs de l'architecture omeyyade trouvent presque tous leur origine dans l'architecture militaire ou dérivée antérieure. Le plan omeyyade typique, avec ses subdivisions internes en plusieurs appartements, provient de l'architecture domestique syrienne à la période romaine tardive, mais la répétition d'un modèle à l'intérieur d'une forme pseudo-militaire est une innovation. Le maintien de cette dernière correspond à un désir de refléter un statut social élevé.

Entre le XIe et le XIIIe siècle, plus d'une centaine de citadelles furent construites ou rénovées dans le Bilād al-Šām et les régions environnantes et seulement une fraction d'entre elles sont dues au conflit entre Croisés et Musulmans. Comme ailleurs dans le monde méditerranéen, le Bilād al-Šām et l'Europe de l'Ouest ont connu un développement notable des fortifications à partir de la fin du XIIe siècle, pas forcément en réaction à l'apparition d'une arme particulière, mais plutôt en réponse à la complexité et à la sophistication des armées, particulièrement dans le monde islamique.

Les Mamelouks affichèrent de manière ostentatoire la transformation progressive de ces forteresses comme résidences palatiales initiées à l'époque ayyoubide confirmant une supériorité militaire et politique en cette fin du XIIIe siècle qui autorisait l'introduction du décor au sein de bâtiments initialement dévolus à la défense. Les inscriptions dédicatoires louant le génie constructif des sultans furent alors mises en valeur grâce à des motifs décoratifs (bas-reliefs de félins et motifs floraux encadrant les bandeaux épigraphiques du règne de Baybars comme au Crac des Chevaliers, à Akkar, au Caire) et grâce à des jeux de couleurs (alternances d'assises de calcaire et de basalte comme dans le château de Marqab). Les organes de

⁸⁶ Benjamin MICHAUDEL. La fortification comme sceptre des ayyoubides et des mamelouks dans le bilad al-Sam et en Egypte à l'époque des croisades. Institut français du Proche Orient. P 1

défense devinrent également à cette époque les supports de décorations, comme les fenêtres de tir surmontées de moulures en arabesque (Crac des Chevaliers)⁸⁷.

Au Caire médiéval, l'élément architectural le plus important de ce site est l'enceinte de Saladin. Nous avons retrouvé le niveau de circulation de l'époque ayyoubide : il s'agit du débord des fondations de la muraille. La semelle de fondation de la muraille de Saladin débute sous le débord en pierre taillée au niveau d'une terrasse de sable qui correspond au niveau de circulation des soldats à l'époque de l'utilisation de la muraille. La semelle de fondation de la muraille atteint 1,80 m de profondeur. Le creusement de la tranchée de fondation a recoupé une partie d'une maison antérieure, notamment une canalisation qui part vers l'Ouest et un sol en béton de chaux. (Fig.10)



Figure 10. Fondations de l'enceinte
(Source Stéphane PRADINES & Osama TALAAT⁸⁸)

MIRGISSA est le site d'une des plus importantes forteresses établies en Nubie, au niveau de la deuxième cataracte du Nil. Cet ouvrage magistral de la fortification égyptienne figure parmi les plus développés et les plus imposants de Nubie. Il s'étendait sur plus de 40 000 m². Une double enceinte à bastions carrés et tours d'angles protégeait la ville. Les murs avaient une épaisseur de plus de six mètres et une hauteur de plus de dix mètres, les tours d'angle culminant à douze mètres. Les deux enceintes étaient protégées chacune par un fossé, celui de l'extérieur étant

⁸⁷ Ibid. P 13

⁸⁸ Stéphane PRADINES & Osama TALAAT. Les fortifications fatimides du Caire. Bāb al-Tawfīq et l'enceinte en briques crues de Badr al-ġamālī.

bordé par un glacis sur les côtés Nord, Ouest et est. Le côté Sud, face au Nil, était protégé par une enceinte bastionnée à ramifications épousant parfaitement les pitons rocheux sur lesquels elle prenait appui. Deux portes monumentales étaient flanquées au Nord et près de l'angle Sud-Est du côté du fleuve. La porte Nord suit avec des proportions plus grandioses le plan de la grande porte Ouest de la forteresse de **BOUHEN**. Elle comportait un passage étroit dont l'accès était bloqué par deux portes massives en bois et une herse⁸⁹.



Figure 11. Bastions de l'enceinte Nord de Mirgissa (Moyen Empire) (Source Jean VERCOUTTER ⁹⁰)

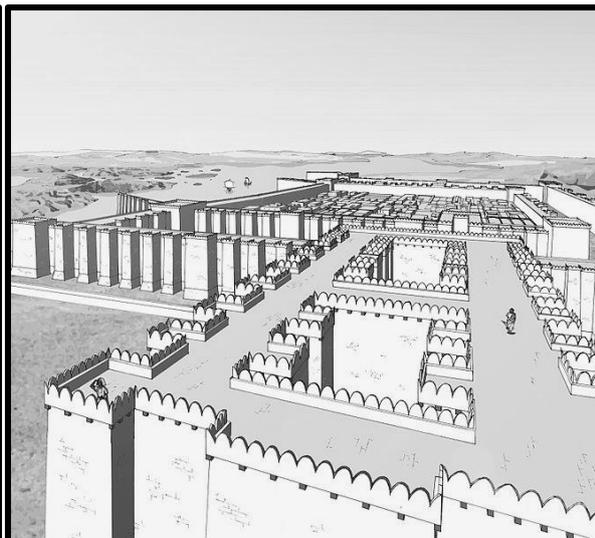


Figure 12. Reconstitution de la forteresse de Mirgissa (Moyen Empire) (Source Jean VERCOUTTER ⁹¹)

La forteresse haute était soutenue par celle de **DOBENARTI**, située sur une île face à celle-ci. Une grande enceinte à bastions ronds d'une longueur totale de 560 mètres se situait également au Nord. Elle disparaît, au Sud, sous la porte fortifiée Nord de la forteresse haute, ce qui semble indiquer qu'elle est antérieure à cette dernière. Cette enceinte, composée d'un premier mur à bastions arrondis de quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur et d'un second plus épais de six mètres, protégeait une ville dont les habitations originales étaient toutes ceintes de murs ondulés. (Fig.11).

Ce type de maisons se retrouve également dans la ville ouverte située plus au Nord mais elles sont ici plus spacieuses, certaines étant même dotées d'un jardin.

⁸⁹Jean VERCOUTTER, *Mirgissa I*. Librairie orientaliste Paul Geuthner. 1970

⁹⁰ Ibid

⁹¹ Ibid

L'occupation fut donc permanente durant une période s'étalant du Moyen Empire à la Deuxième période intermédiaire⁹². (Fig.12)

Rabat, capitale du Maroc, est un exemple d'un tissu contenant des strates des différents passages avec plusieurs enceintes appartenant à différentes dynastie. (Fig.13)

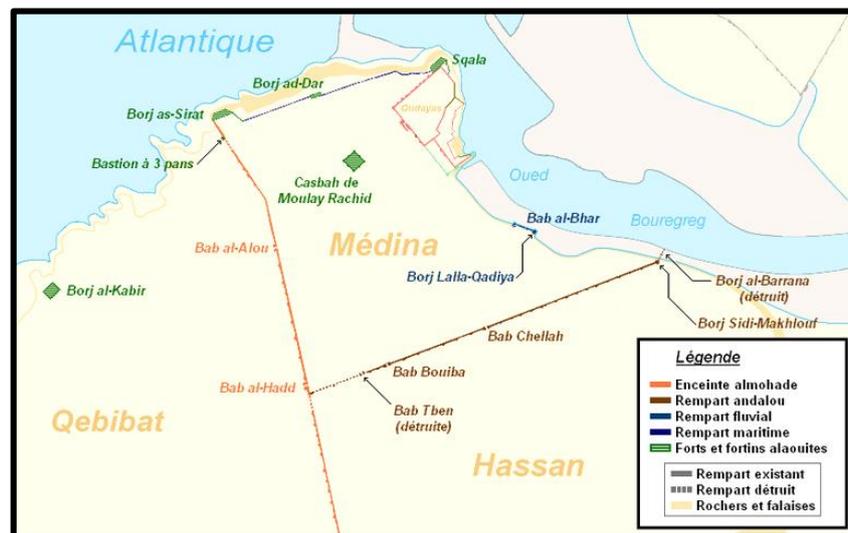


Figure 13. Carte des murailles et des fortifications de la Médina de Rabat (Source WIKIPEDIA)

L'enceinte almohade de Rabat délimite, à sa construction, les faces Ouest et Sud de la cité, le Nord et l'Est étant délimités par la mer et la falaise surplombant le fleuve Bouregreg. Elle est construite en l'an 1197, sous le calife Abu Yusuf Yaqub al-Mansur. L'enceinte est longue de plus de 5,2 km, circonscivant une superficie d'environ 450 ha. Elle est d'une épaisseur moyenne de 2,37 m et de hauteur variant entre 7,55 et 10,31 m. L'extrémité orientale de la face Sud de l'enceinte, soit plus de 400 m, a été détruite lors de l'aménagement de la ville nouvelle pendant le premier quart du XXe siècle. La ville continue de conserver de nombreuses portes comme Bâb Marrakech (fig.14).

⁹² Ibid

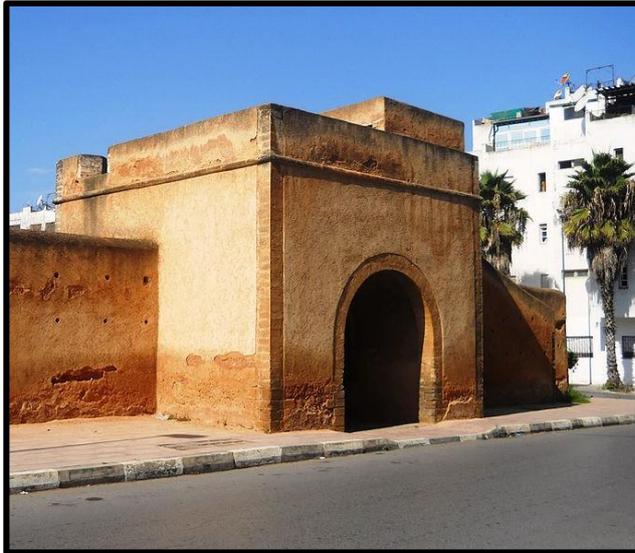


Figure 14. Bâb Marrakech à Rabat (période almohade). (Source WIKIPEDIA)

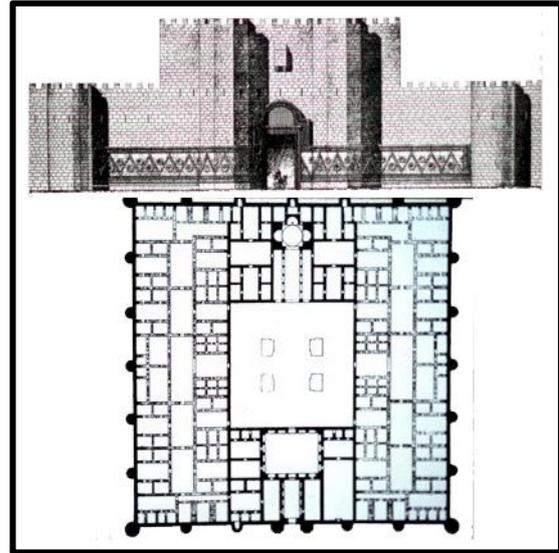


Figure 15. Plan et élévation de la façade principale du palais (Source WIKIPEDIA)

Le palais de Mshatta, ou Mushatta est un des dits « Châteaux arabes Omeyyades » de Syrie et de Jordanie. Il est situé à environ 32 kilomètres au Sud-Est de la ville d'Amman. La construction de l'édifice est attribuée au calife Omeyyade al-Walid II. Les ruines de Qasr Mushatta constitués d'une paroi extérieure composée de 25 tours ainsi qu'une extension de pièces. Ces chambres comprennent une salle du trône, une cour et une mosquée. Les chambres occupent un espace central dans les murs. Le côté Sud contient le hall d'entrée et la mosquée qui se trouvait à la Mecque. Le côté Sud contient une autre petite porte qui mène à la cour. Le côté Nord de la voie centrale contient la partie résidentielle du palais. La construction résidentielle a une salle à trois baies qui conduit à la salle du trône en forme de dôme. Autour de la salle du trône, il y a un groupe d'appartements couverts par des voûtes en wagon et ventilés avec conduits dissimulés d'air. La porte principale du palais était face Sud et avait une façade en pierre sculptée, alors que la façade a été enlevé le reste du site peut encore être visité en Jordanie. (Fig.15)

Un des éléments constitutif de la fortification du monde musulman est la tour, qui s'est présenté sous des formes diverses, éparpillées dans un vaste territoire.

4.3. Éléments constitutifs d'une fortification musulmane :

Comme chaque type de construction, les systèmes défensifs ont des espaces et des éléments propres à leur utilisation. Ces éléments se sont développés au rythme des besoins, pour offrir à la fin tout une panoplie d'outils. Ils sont classés en deux

catégories, éléments d'attaque et éléments de défense. Pour mieux assimiler la notion de système défensif, il est d'usage d'en définir quelques éléments⁹³ :

4.3.1. La muraille :

Mur de séparation et de défense entre l'intérieur et l'extérieur, il relie le reste des éléments de l'enceinte, et est souvent surmontée de chemin de rond. Une muraille est un mur de grande hauteur destiné à protéger un ensemble de bâtiments par leur enceinte.

4.3.2. La porte – poterne

Une porte est une ouverture dans les remparts ou la muraille d'une ville. Ça peut aussi être un monument bâti à l'entrée de la cité ou aux abords du centre-ville pour marquer un fait historique ou un personnage considéré comme glorieux.

Poterne : Une poterne est une petite porte qui était intégrée aux murailles d'une fortification, de façon discrète et qui permettait aux habitants du château de sortir ou rentrer à l'insu de l'assiégeant. Placée dans le bas des courtines, au niveau des fossés, elle était généralement sous la protection des meurtrières d'une tour proche ou d'une bretèche.

4.3.3. La tour

Une tour est un ouvrage fortifié, à plan circulaire, carré ou polygonal, et dont l'origine reste imprécise. Dès la plus haute antiquité, les Asiatiques, les Grecs, les Phéniciens et les Étrusques érigeaient déjà des tours pour fortifier les murailles de leurs villes et forteresses.

4.3.4. Le chemin de ronde

Le chemin situé sur la saillie de la muraille, derrière les créneaux. Dans les fortifications primitives, le mur étant difficile à défendre d'en bas, on invente le chemin de ronde qui permet de parcourir son sommet, tout en étant protégé de l'extérieur, par le parapet, plaçant les défenseurs dans une position avantageuse pour le corps à corps et le tir. L'armée se cachait derrière les merlons et tirait là où il y avait les créneaux. Le chemin de ronde est alors derrière les créneaux et les merlons.

⁹³ Architecture, description et vocabulaire méthodique. Edition du patrimoine. Centre des monuments nationaux. Paris. 2011

4.3.5. La courtine

Une courtine est la muraille reliant deux tours ; dans l'architecture militaire bastionnée, c'est le rempart reliant deux bastions.

4.3.6. Le bastion

Le bastion est un des éléments des fortifications classiques. Il remplace, dans celle-ci, la tour pour fournir les feux de flanquement sur la courtine et défendre les angles du corps de place. Il est constitué par un talus de terre appuyé sur le mur intérieur du fossé, l'escarpe. Le talus constitue une plate-forme, la banquette, où est disposé le plus gros de l'artillerie de la place forte.

4.3.7. Créneaux et merlons

Un créneau est, au Moyen Âge une ouverture pratiquée au sommet d'un rempart. Les intervalles pleines laissées entre les créneaux sont les « merlons » ou carnel. Cependant le nom de créneau désignait indistinctement les vides laissés entre les merlons ou les merlons eux-mêmes. Les crénelages étaient dimensionnés par rapport à la taille des hommes : les merlons ont une hauteur voisine de deux mètres pour être plus grands que les défenseurs. Les appuis des créneaux sont à un mètre du sol du chemin de ronde, et leur largeur varie d'un mètre à soixante-dix centimètres. Les largeurs des merlons sont très variables.

4.4. Synthèse.

Le souci d'élever un obstacle devant le danger a suscité un grand nombre de réflexions quant au moyen d'y parvenir. L'obstacle, cet outil de défense, s'est peu à peu métamorphosé, de la simple palissade en bois au fortin de terre en passant par la haie vive de protection, l'Homme s'est, sans cesse, cloîtré, délimitant un espace, un territoire assurant ainsi sa survie. A l'époque de l'antiquité, cet outil a changé avec les changements de son temps, la maîtrise de la construction de la pierre a provoqué un changement radical sur la forme et la masse de la fortification, et l'apparition de murailles de plus en plus hautes, puis des portes pour le contrôle des allers retours, ou bien des tours assez rudimentaires dans le but de surveiller les abords des murs. Au moyen âge, et au temps des guerres, l'Homme n'a cessé d'élaborer des stratégies de plus en plus réfléchies dans le but d'assiéger les cités et forts, et les assiégés, de contrer les attaques en perfectionnant les techniques de fortification. On note, entre autres, l'amélioration des accès avec des dispositifs de dissuasion comme les herses, fossés,

les archères et assommoirs, ainsi que l'apparition des chemins de ronde pour la surveillance le long des murs, ou encore, des tours de plan différent dont le souci est d'assurer un meilleur champ de vision et une effectivité optimale pour contrer les attaques des assaillants. Par la suite, cette tour a pris plusieurs formes avant de laisser la place au bastion qui s'est avéré plus efficace, les murs ont pris plus d'épaisseur jusqu'à abriter un espace annexe.

Dans le monde musulman, le danger a pris les mêmes formes, et la réaction, voir l'anticipation, de l'Homme y a été similaire. Nous savons que depuis des millénaires, il a entrepris la construction avec des matériaux prélevés dans son entourage et son environnement immédiat, et la terre a été le matériau de construction protagoniste. Certes, les techniques de construction sont différentes mais la finalité reste la même, ou plus encore, le besoin d'affirmer une puissance, une souveraineté, l'image d'une cité a été souvent reflété par la grandeur de ses murs, et là, fut un des enjeux majeur de l'édification de ses fortifications toujours de plus en plus imposantes.

Certes, réalisée dans le ou les mêmes buts, la fortification a usurpé plusieurs visages selon les époques et les situations géographiques, s'adaptant à une menace qui se métamorphose au rythme des sophistications des techniques d'attaque, jusqu'à devenir obsolète, dépassée par l'avènement, à notre avis, de la voie aérienne dans le combat en ce qui concerne l'accessibilité, et la puissance de frappe croissante avec les techniques d'armement en ce qui concerne le siège et la destruction.

5. CONCLUSION

La fortification est née du besoin de vivre et de survivre, de s'imposer et de s'affirmer, et a évolué suivant le dialogue incessant entre les moyens d'attaque et les moyens de défense. Elle avait pour but la protection d'un territoire et l'indépendance d'empires, de civilisations, et de nations, et elle demeure un élément essentiel dans la mémoire ainsi que l'identité d'un peuple. Au même titre qu'une mosquée, un palais ou un théâtre, un pan de muraille en ruine représente un bout de l'histoire du lieu, les traces des civilisations succédées, raconte l'histoire de passé, et demeure un lien immuable avec ce passé.

Aujourd'hui, cette architecture fait l'objet d'un très grand intérêt scientifique et culturel. L'étude des techniques ancestrales, notamment celles des édifications

militaires, est une préoccupation remise au goût du jour avec les différents travaux de fouilles et les découvertes réalisées ces dernières années ; ce sont des pages entières qui dévoilent des secrets de nos aïeux, de leur manière d'être, et de leur mode de vie. Ces constructions ont longtemps été le premier contact physique d'une société étrangère, et la première image qui symbolise une certaine force et une certaine présence, et ont orienté ou limité le développement urbain des villes. De nos jours, ces murs et ces portes veulent nous parler depuis l'au-delà, au-delà de la vie contemporaine et ses nouveaux besoins, au-delà de l'inconscience, ou parfois, de l'ignorance des sociétés regardant vers un avenir incertain et tournant le dos à un passé de moins en moins perceptible.

La préservation de ce patrimoine est d'une importance capitale, elle passe par sa conservation et sa mise en valeur certes, mais en l'utilisant, en s'en servant au lieu de rester uniquement admiratif devant sa grandeur. Reconnaître la valeur d'un objet est un premier pas vers sa valorisation, lui donner un rôle qui lui confère une valeur d'usage supplémentaire, le transformer en outil de sa préservation tout en sauvegardant son authenticité, est un vrai défi. L'injection d'une nouvelle fonction dans le patrimoine bâti a connu certains succès, mais dans un grand nombre de cas ce nouveau rôle est dicté par la forme de l'édifice ou dans certains cas par des besoins de la société. Mais dans le cas d'une fortification ou une partie en ruine, les paramètres à considérer sont nombreux, et l'analyse du choix de cette fonction est une partie de notre travail de recherche.

Cette première partie nous a permis d'élargir nos connaissances sur les systèmes défensifs, et de mieux cerner ces concepts, en saisir le sens et comprendre leur évolution. Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser à certaines expériences internationales pour constituer des éléments de référence par rapport à notre travail de recherche.

CHAPITRE II : EXPERIENCES INTERNATIONALES

1. Introduction

Dans ce chapitre, nous allons traiter et analyser des expériences de conservation et de mise en valeur d'éléments et de fragments de fortifications à travers le monde, en se basant sur quelques exemples, et en insistant sur le contexte historique, ainsi que la politique et la stratégie locale adoptées.

Notre choix s'est porté sur trois villes au vécu et richesses diverses, et qui abritent d'importants vestiges issus d'anciennes fortifications, ce qui nous permettra de consolider notre recherche à travers une grille d'analyse.

2. Séville : un exemple de revendication patrimoniale et identitaire

2.1 Aperçu historique de la ville

Séville est une ville du Sud de l'Espagne, capitale de la province de Séville et de la communauté autonome d'Andalousie. Séville est fondée par les Tartessiens⁹⁵ autour du VIII^e siècle av. J.-C., sous le nom de « Ispa I » ou « Spal ». La ville est ensuite peuplée par les Phéniciens et les Grecs. Elle se retrouve au cœur de la Deuxième Guerre punique : les Carthaginois s'en emparent en -216 puis les Romains en -206.

Au moment des Grandes invasions, Séville est conquise successivement par les Vandales en 426, puis par les Suèves en 441. Ces derniers seront néanmoins chassés par les Wisigoths en 456⁹⁶. Les Wisigoths sont chassés de Gaule par les Francs en 507. Commence alors une lente mais déterminante conquête de la péninsule ibérique, sur laquelle les Goths avaient commencé à prendre leurs marques au siècle précédent.

Quelques mois à peine après le débarquement des troupes musulmanes dans la péninsule ibérique en avril 711, **Moussa Ibn NOÇAÏR** parvient à conquérir Séville. La ville occupe le cœur de l'activité politique d'Al-Andalus avant que la capitale ne se fixe définitivement à Cordoue. La première grande construction entreprise, dans une cité qui se développe à un rythme soutenu, est celle de la grande mosquée, à partir de 829-830, à l'emplacement actuel de l'église du Salvador.

⁹⁵ Tartessos est le nom donné par les Grecs à la première civilisation dont ils eurent connaissance en Occident

⁹⁶ Jacques FONTAINE. *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*. Paris, 1959, 3 vol. ; 2^e édition. P 16

L'arrivée sur le trône d'Abd al-Rahman III en 912 signe le retour en force de Séville dans le giron cordouan, les premières pierres de ce qui deviendra plus tard l'actuel alcazar sont posées au Xe siècle. Face au danger que représentent les troupes d'Alphonse VI de Castille après la prise de Tolède en 1085, Abbad III al-Mutamid décide de faire appel au calife almoravide **YOUSSEF IBN TACHFIN** pour éradiquer la menace chrétienne. Après plusieurs interventions, le Marocain envahit Al Andalus à partir de 1090. Séville tombe en 1091 et son roi est exilé, en 1147 débarquent les Almohades. Séville, qui est prise par ces derniers cette même année, connaît un second âge d'or. La construction d'une nouvelle grande mosquée est décidée par le calife **ABU YAQUB YUSUF** en 1172. Son minaret, la Giralda, édifiée, par ailleurs, l'alcazar est réhabilité et la muraille est reconstruite et dotée de puissants éléments défensifs, dont la *Torre del Oro*. Elle tombe en 1248 aux mains de Ferdinand III de Castille après 18 mois de siège.

Des règnes et des rois se sont succédés en posant chacun son empreinte sur ce qui a été déjà un territoire bien entamé par son histoire. On note certaines réalisations comme la cathédrale, de nouveaux palais, ou d'une université au début du XVIème. En 1810 elle tombe aux mains des français qui n'ont fait qu'assoir leur pouvoir et piller les œuvres d'art trouvées sur place jusqu'à la guerre d'indépendance.

2.2 Les fortifications de la ville de Séville

Les murailles urbaines de Séville sont les fortifications qui entouraient le centre historique de la ville depuis l'époque romaine et qui dont le tracé fut remodelé le long de l'histoire de la ville, notamment durant les dominations wisigothique, almoravide et almohade puis durant la Reconquista. Elles subsistèrent jusqu'au XIXe siècle avant d'être quasi entièrement détruites après la Révolution de 1868. Certains pans subsistent, principalement le long de la limite Nord du quartier de San Gil et à proximité de l'Alcazar. Pour accéder à l'intérieur des murailles, jusqu'à dix-neuf portes et guichets existèrent.

Les premières fortifications de la ville de Séville, furent construites entre 68 et 65 av. J.-C. par les Romains, pour remplacer les palissades de bois carthaginoises. Aucun vestige ne reste de ces premières murailles, dont les pierres ont été réutilisées à l'époque musulmane pour la construction de la muraille de l'Alcazar⁹⁷. En 844, durant la domination

⁹⁷ <http://www.degelo.com/sevilla/sev3.htm>

musulmane, **ABD AL-RAHMAN II**, quatrième émir omeyyade de Cordoue, les fit reconstruire. Elles furent à nouveau détruites. En 1023, ABBAD I^{er}, premier roi maure occupant la taifa de Séville, ordonna l'érection de nouvelles murailles pour protéger la ville des troupes chrétiennes⁹⁸.

Entre les XI^e et XII^e siècles, l'enceinte fut étendue à près du double de sa surface, englobant ainsi les édifices, terrains, hameaux et exploitations agricoles se trouvant auparavant en dehors de l'enceinte primitive⁹⁹. De plus, un fossé fut creusé le long de la muraille. Ses successeurs, almoravides puis almohades, conscients des avantages remportés sur les rois chrétiens, s'appliquèrent à renforcer leurs défenses, donnant le jour à l'enceinte définitive. Une crue du Guadalquivir détruisit les murailles de l'Ouest en 1200, motivant leur reconstruction. La dernière étape de l'édification de l'enceinte fortifiée eut lieu à la fin du règne almohade avec la construction de la tour de l'Or en 1220 et l'élévation de toutes les murailles à la même hauteur que le tronçon reconstruit le long du fleuve. À leur apogée, les murailles parcouraient alors 7 314 m, possédaient 166 tours, 13 portes et 6 guichets et entouraient une surface de 300 ha¹⁰⁰.

Durant le règne de Charles Quint fut entreprise une importante rénovation des portes et guichets des murailles. Ayant perdu leur importance militaire, plusieurs de ces accès furent transformés en sortes d'arcs de triomphe et furent agrandis, modifications rendues en outre nécessaire par l'expansion de la ville, afin de faciliter l'accès aux véhicules hippomobiles¹⁰¹.

Au XVIII^e siècle eurent lieu de nouveaux travaux d'aménagement des portes d'accès : la Porte d'El Arenal fut reconstruite ; dans le flanc droit du Guichet de l'Huile fut ouverte une petite chapelle, dans laquelle fut installé un retable baroque hébergeant une statue de l'Immaculée Conception, œuvre de Pedro ROLDAN ; finalement, la Porte de San Fernando fut construite à la hauteur de la Fabrique royale de tabac. Un plan de la ville datant de 1771, œuvre de Pablo de OLAVIDE, démontre qu'à cette époque la muraille du XIII^e siècle était encore totalement intacte. (Fig.16)

⁹⁸ <http://www.degelo.com/sevilla/sev3.htm>

⁹⁹ <http://www.iaph.es/patrimonio-inmueble-andalucia/resumen.do?id=14577>.

¹⁰⁰ <http://castillosnet.org/programs/castillosnet.php?tip=ficcas&dat=sevilla/SE-CAS-071>

¹⁰¹ Carlos Martínez Shaw. *Séville XVI^e siècle : De Colomb à Don Quichotte, entre Europe et Amériques, le cœur et les richesses du monde*. Paris. Éditions Autrement. 1992. P 62

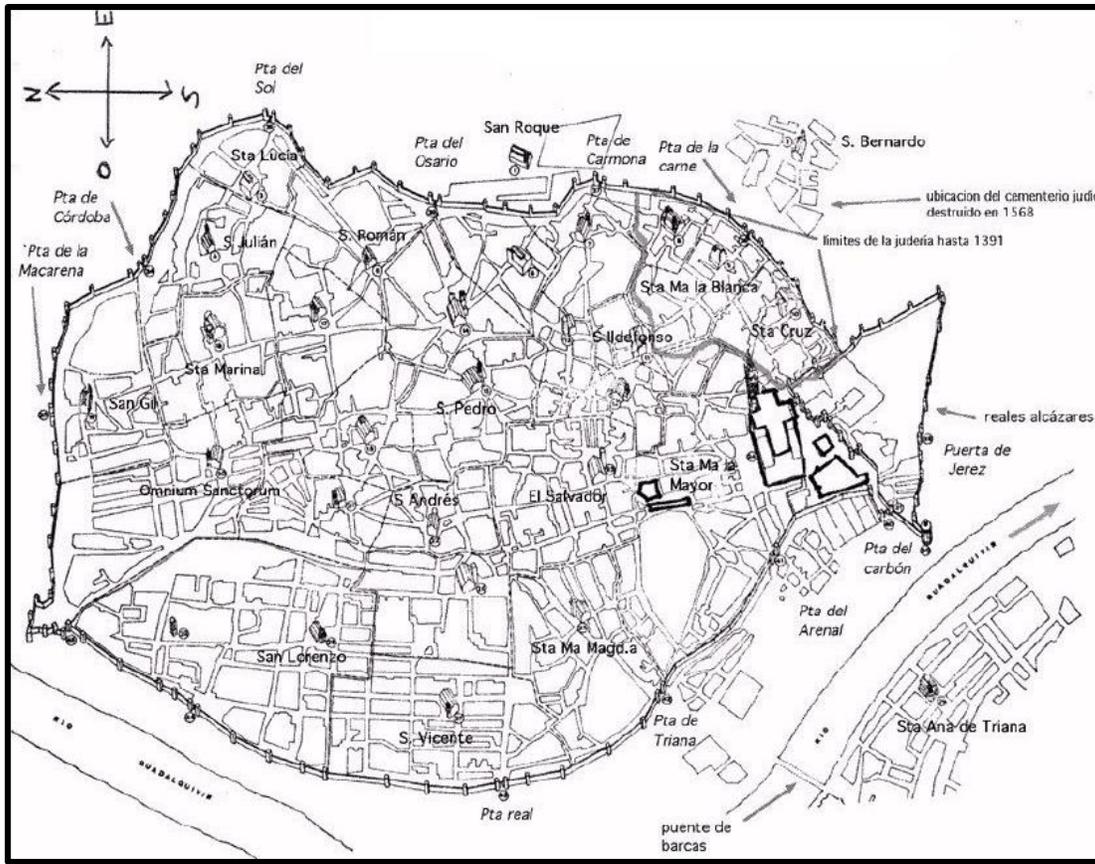


Figure 16. Séville au XVIIIème siècle
(Source université Paul-Valéry Montpellier¹⁰²)

Les murailles, au milieu du XVIIIe siècle, se trouvaient dans un état déplorable, abandonnées, tombant en ruine à de nombreux endroits, notamment à cause des nombreuses crues du fleuve¹⁰³, ou volontairement percées à d'autres pour faciliter le passage des personnes ou des marchandises de contrebande. À partir de 1859, le sujet fut intensivement débattu entre le conseil municipal (partisan de la démolition), la Commission des monuments, l'académie des Beaux-Arts. La destruction des murailles sévillanes a été initiée en 1830, quand José Manuel DE ARJONA a procédé à la démolition d'une partie qui réunissait la tour d'or avec le circuit principal de la muraille, dans le but de prolonger le passage du fleuve et créer les jardins des délices et le salon de Cristina¹⁰⁴.

¹⁰² http://www.univ-montp3.fr/boeglin/cours/es1b5images/gifgalerie/sevilla_mapagral_big.jpg

¹⁰³ http://hispagua.cedex.es/sites/default/files/hispagua_articulo/op/46/op46_4.htm

¹⁰⁴ Alfredo J. Morales. Un episodio en el deribo de las murallas de Sevilla. Universidad de Sevilla, España. Traduit par l'auteur du mémoire

Comme c'est le cas en général, à l'époque la démolition se justifiait par des raisons hygiéniques, symboliques et économiques, la considérant comme un préjudice à la salubrité publique, une entrave à la circulation de personne et de marchandises, un emblème de l'oppression, et comme un obstacle à l'extension de la ville et au développement économique. Avec de tels arguments, la décision de démolir la porte



Figure 17. La tour d'argent à Séville
(Source WIKIPEDIA)

de la Barqueta a été prise en 1858, comme conséquence de l'implantation de la voie ferrée qui a déterminé le lieu de la station à la place d'arme, ce qui a permis par la suite à la compagnie ferroviaire de détruire un pan de mur entre la porte de la Barqueta et San Juan due au manque d'espace¹⁰⁵.

Entre les éléments qui devaient être préservés il y avait les murs et les tours existants entre les portes de la Barqueta et celle de la Macarena, et spécialement le fragment de la muraille qui s'étendait entre cette dernière et la porte de Cordoue pour son grand intérêt historique et artistique. On ne retrouve que quatre portes dans la Séville du début du

XXI^e siècle : la Porte de la Macarena (appelée également Arc de la Macarena), la Porte de Cordoue, le Guichet de l'Huile (Postigo del Aceite) et le Guichet de l'Alcazar. Trois tronçons de murailles furent en outre sauvés de la démolition : celui situé entre la Porte de la Macarena et la Porte de Cordoue et, avec lui, sept tours carrées et une octogonale (la Torre Blanca), certains pans situés dans les jardins del Valle et le secteur de l'Alcazar.

¹⁰⁵ Ibid.

La Tour d'Abd el Aziz, la Tour de l'Argent et la Tour de l'Or furent en outre conservées. (Fig.17).

2.3 La législation et les acteurs de la protection du patrimoine culturel immobilier

Sur le plan juridique, la loi 14/2007 du 15/11/2007 relative au patrimoine historique de l'Andalousie¹⁰⁶, est le texte en vigueur. Elle prévoit outre des dispositifs classiques de classement¹⁰⁷, l'implication directe des administrations publiques et des municipalités *« Les administrations publiques auront une collaboration étroite entre elles dans l'exercice de leurs fonctions et compétences pour la défense, la conservation, l'entretien et la diffusion du patrimoine historique, avec des relations de communication, de coopération et d'assistance mutuelle. Les municipalités ont pour charge la mission de collaborer activement pour la protection et la conservation des biens du patrimoine historique andalous qui font partie de leur territoire municipal et spécialement à travers les orientations urbaines pour la mise en valeur ¹⁰⁸»*.

Aussi des mesures de mise en valeur très précises *« Est définie comme contamination visuelle ou perspective, les interventions ou utilisations ou actions dans un bien intégrant du patrimoine historique ou à son entourage de protection qui dégrade ses valeurs, et toute interférence qui empêche ou gêne sa contemplation (...) les municipalités dans lesquelles se trouvent des biens inscrits au catalogue général du patrimoine historique andalous doivent prendre des mesures, sur le plan urbain, qui évitent leur contamination visuelle ou perspective ¹⁰⁹ »*. Et enfin, des instruments d'orientation et plan d'incidence patrimoniale, et surtout un plan de planification urbaine de protection *« L'inscription des biens immeuble au catalogue général du patrimoine historique andalous implique l'obligation d'exécuter un plan urbain adéquat aux besoins de leur protection... ¹¹⁰»*.

La réglementation en vigueur prévoit, non seulement, la conservation et la protection du patrimoine par les mesures de classement et les sanctions, mais aussi de

¹⁰⁶ S'agissant d'un partage administratif particulier, le pays est partagé en communautés avec un parlement individuel et donc des textes de loi spécifiques, dans ce cas c'est la communauté autonome d'Andalousie.

¹⁰⁷ Voir loi 14/2007 du 15/11/2007 relative au patrimoine historique de l'Andalousie. Art 6 et 13.

¹⁰⁸ Ibid. Art 4

¹⁰⁹ Ibid. Art 19.

¹¹⁰ Ibid. Art 30. Alinéa 1

responsabiliser les municipalités à tous les niveaux, et l'intégration du bien en question dans le développement urbain, le définissant comme une composante de la ville, et l'incluant dans un plan d'action destiné à assurer sa pérennité et son usage. Des études y sont faites au cas par cas car la définition de simples servitudes ne suffit pas.

Les acteurs du patrimoine sont nombreux à plusieurs échelles en Espagne. Ainsi, il y a un pouvoir centralisé représenté par le ministère de la culture qui contient deux départements dédiés à la sauvegarde et l'exploitation du patrimoine culturel. Ensuite nous avons une division de ce pouvoir au niveau des communautés autonomes, et dans notre cas celle de l'Andalousie, pour aboutir à un pouvoir exécutif local pour chaque ville. Cette hiérarchie est établie suivant des prérogatives définies à chaque niveau. Nous avons aussi un grand nombre d'associations locales, régionales et nationales œuvrant pour la conservation du patrimoine, qui sont régies par des textes de loi bénéficiant d'un certain poids quant aux actions sur les vestiges dont PROTECTURI, BENBASO, ADEPA, HISPANIA NOSTRA... Enfin, les textes de ce pays permettent au simple citoyen de jouer un rôle dans le processus d'intervention.

2.4 Etude de quelque cas d'éléments de fortification.

La ville de Séville dispose d'un important parc patrimonial dont d'imposants éléments d'anciens systèmes défensifs. Parsemés aux quatre coins de la ville, ils composent et décomposent l'espace urbain dans un jeu de dialogue entre modernité et tradition. Les éléments choisis pour l'analyse se rapprochent de notre cas d'étude.

2.4.1 La porte de la MACARENA :

C'est une ancienne porte de ville qui permettait jusqu'au milieu du XIXe siècle d'accéder au centre historique de Séville, en Espagne. Elle est de style almoravide, malgré les caractéristiques de l'architecture classique que lui ont conférées les restaurations effectuées au XVIIIe siècle.

Elle a toujours été une des portes les plus importantes de la ville, elle était choisie pour le passage de certains monarques depuis Alfonso XI jusqu'à Carlos V. le toponyme « MACARENA » a été cité à partir du partage de la ville une fois prise par les troupes de Fernando III. Le premier aspect de la porte islamique peut être déduit de quelques références iconographiques et récits historiques. C'était une entrée avec une fortification

importante qui avait un premier arc d'accès, après le chemin de ronde, deux arcs supplémentaires, un de chaque côté avec deux grandes tours entre eux et une grande porte robuste donnant accès à la ville. L'aspect de la porte du XXI^e siècle diffère beaucoup de celui qu'elle avait jusqu'au XVIII^e siècle, lorsqu'elle fut totalement transformée. À l'origine, il s'agissait d'un petit fortin composé, extramuros, d'un arc crénelé, sur lequel était inscrite la devise « *Extremo serás del mundo / Sevilla, pues en ti vemos / juntarse los dos extremos* », flanqué de chaque côté d'arcs de moindre importance. Cette porte donnait sur une place forte, par laquelle on accédait à la ville au Sud, et était limitée à l'Est et à l'Ouest par deux autres arcs. Les cinq arcs étaient décorés de statues. La porte de la Macarena était ornée d'inscriptions et de fresques dont une, sur l'attique, dédiée à la Vierge des Rois (Virgen de los Reyes), la sainte patronne de Séville. Elle abritait en outre un retable consacré à la Vierge de la piété, qui fut enlevé peu avant 1849¹¹¹. (Fig.18)



Figure 18. A Gauche : Porte de la MACARENA, à droite : procession religieuse (*Semana Santa*)
(Source FOTOARTIS¹¹²)

Aujourd'hui, l'aspect de la porte à pas mal changé. Il n'y a qu'un seul arc central et aucun sur les côtés, on remarque une décoration caractéristique de l'époque chrétienne sur la partie supérieure de l'arc central, et une coloration ocre fut ajoutée. Elle délimite ce qui reste de la muraille qui porte le même nom sur un côté dont l'ensemble formait à l'époque la fortification almohade.

¹¹¹ <http://www.sevillainformacion.org/sitios/barrios/macarena/index.html>

¹¹² <http://raycoy.blogspot.com/2007/10/la-sevilla-de-loty.html>

Actuellement, elle se trouve au milieu d'un carrefour très fréquenté aussi bien par les automobiles qui passent à côté sur le boulevard, ou la traversent en venant de la rue San Luis, que par les piétons ou les vélos. Le développement extramuros n'a pas englouti la porte qui reste visible, et donne un repaire spatial facilement lisible. La porte structure l'espace actuel par sa morphologie et par sa fonction actuelle, elle se fond dans le décor étant un objet placé judicieusement dans une articulation, et elle symbolise l'espace et renforce son identité.

La porte subit régulièrement des opérations d'entretien, n'ayant pas besoin de restauration ou autres interventions spécifiques, vu son bon état de conservation, et elle bénéficie d'une mise en lumière étudiée pour assurer sa visibilité de nuit. Elle est le théâtre d'une animation lors d'une procession religieuse pendant laquelle une statue de la vierge marie est portée et accompagnée de plusieurs centaines de fidèles, la faisant traverser la porte jusqu'à l'église à l'arrière. Elle n'a pas d'élément de modernisation, mais en revanche plusieurs marques de produits locaux divers portent son nom, une publicité qui participe à sa reconnaissance. Enfin, elle est livrée de plain-pied pour piéton ou véhicule avec possibilité d'arrêt dans son périmètre.

2.4.2 La muraille de la MACARENA

Elle longe le Nord du quartier de San Gil. C'est le tronçon le plus long et le mieux conservé, malgré deux guichets ouverts en 1911 à la demande de l'Académie Royale d'Histoire pour en faciliter l'accès. Ce tronçon englobe les portes de la Macarena et celle de Cordoue et plusieurs tours, dont la Torre Blanca. Un autre tronçon de cette muraille se poursuit dans les jardins Del Valle¹¹³. (Fig.19)

¹¹³ Pierre MORET. Les fortifications ibériques : de la fin de l'âge du bronze à la conquête romaine. Casa de Velázquez. 1996. P 68



Figure 19. Rempart de la MACARENA avec une percée vers l'intramuros
(Source PANORAMIO¹¹⁴)

Elle se compose de deux murs : le mur intérieur d'une hauteur de 12m environ et 2,5m d'épaisseur avec un chemin de ronde de 1m 50 et des merlons à pyramidion sur le sommet qui est très caractéristique de la fortification de la région. Le second mur, extérieur, moins haut (2m 50) et moins épais que le premier et n'existe pas actuellement sur toute la longueur du premier, et est surmonté de merlons carrés entre les deux un espace de 4m de largeur qui servait probablement comme boucle de surveillance. La muraille est longée par un passage piéton, une piste cyclable et une grande voie mécanique, le tout constituant l'avenue *Resolana*, néanmoins un périmètre de sécurité revêtu de pelouse naturel, aux abords directs, délimite la zone d'occupation de la population. L'appropriation de l'espace se fait d'une façon naturelle par les différents modes de circulation ce qui rend la muraille perceptible et côtoyable. Cependant, la muraille se voit, par endroits, adossée à des constructions ce qui lui donne une discontinuité du côté intérieur (ex intramuros). Cette partie est longée par une voie mécanique sans passage piéton de son côté¹¹⁵. La porte aussi bien que la muraille est bien ancrée dans le tissu urbain. (Fig.20)

¹¹⁴ <http://www.panoramio.com/photo/6093877>

¹¹⁵ Laurence Olsson. Séville, ici ou ailleurs. Editions Le Manuscrit. P 97

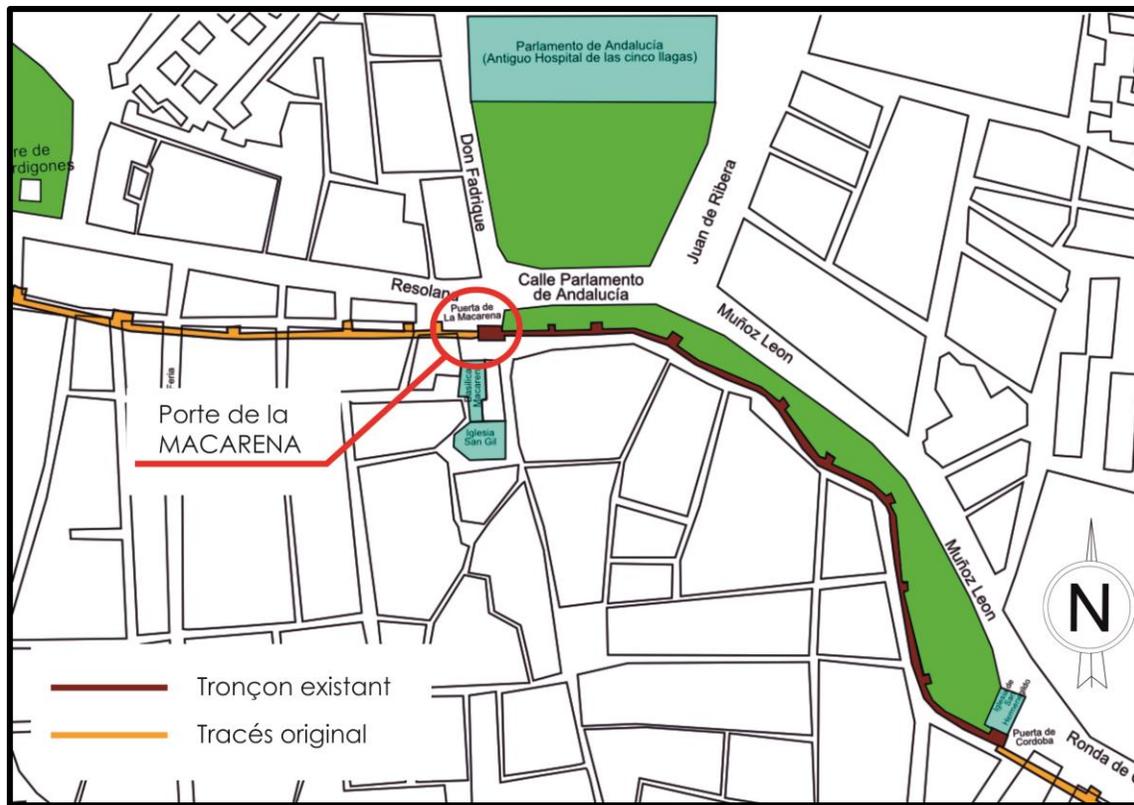


Figure 20. L'encrage de la porte et la muraille de la MACARENA dans le tissu urbain
(Source Takashi KURITA¹¹⁶, traité par auteur du mémoire)

A l'instar de la porte, la muraille de la Macarena est illuminée pendant la nuit suivant un dispositif étudié. Elle bénéficie d'une animation par des restitutions d'évènements historiques reproduisant les décors d'époque à des fins touristiques. Elle ne contient pas d'élément de modernisation, cependant, sa situation au cœur de la ville lui confère une accessibilité depuis toute direction. Elle a été restaurée à trois reprises, en 1983, 1987, et 2007, et avec différents travaux de désherbage et des reprises d'enduit.

2.4.3 La tour d'or :

La Tour de l'Or est une tour d'observation militaire de la ville. Elle fut construite au début du XIII^e siècle, durant la domination almohade, afin de contrôler l'accès à la ville depuis le Guadalquivir. Elle faisait partie des fortifications érigées autour du centre historique de la ville et de l'Alcazar par les Almoravides et les Almohades entre les XI^e et XII^e siècle. Aux XII^e et XIII^e siècle, les Almohades entretenirent et améliorèrent les fortifications construites entre les XI^e et XII^e siècle par les Almoravides pour protéger la

¹¹⁶ http://commons.wikimedia.org/wiki/File:MurallasSevilla_completo.png?uselang=fr

ville des troupes des rois Alphonse VI et Alphonse VII¹¹⁷. La dernière étape de l'édification de l'enceinte fortifiée eut lieu à la fin du règne almohade avec la construction de la Tour de l'Or en 1221¹¹⁸. C'était une tour albarrane : elle ne faisait pas partie de l'enceinte principale mais se trouvait à l'extrémité d'un pan de muraille perpendiculaire à l'enceinte principale de la muraille entourant l'Alcazar. Contrairement à la plupart des tours qui étaient de section rectangulaire, la Tour de l'Or, plus massive, comme les autres tours palatines, a une base dodécagonale. La tour a servi de prison durant le Moyen Âge¹¹⁹.

La tour originelle ne possédait qu'un niveau. Le deuxième niveau, dodécagonal comme le premier, fut ajouté à la demande du roi Pierre Ier de Castille au xive siècle. Le lanterneau circulaire qui forme le troisième niveau, datant de 1760, est l'œuvre de l'ingénieur militaire Sebastián Van der Borch. La tour fut restaurée en 1900, entre 1942 et 1944 pour la création du musée maritime, entre 1991 et 1992 dans le cadre de l'Exposition universelle, en 1995 et en 2005¹²⁰. (Fig.21)



Figure 21. A gauche, la tour d'or vue depuis le boulevard. A droite, l'illumination de la tour vue depuis le fleuve (Source PANORAMIO¹²¹)

¹¹⁷ <http://www.degelo.com/sevilla/sev3.htm>

¹¹⁸ <http://www.iaph.es/patrimonio-inmueble-andalucia/resumen.do?id=i4577>

¹¹⁹ Antoine de LATOUR. Études sur l'Espagne : Séville et l'Andalousie. Edition Lévy. 1855. P 102

¹²⁰ Ibid

¹²¹ <http://www.panoramio.com/photo/98482984>

La tour borde le fleuve, et donc se trouve à la limite du tissu urbain, mais son intégration et à ce dernier se fait grâce à sa forme et le traitement de ses abords, elle meuble l'espace et agrémente le passage le long du fleuve. Sa hauteur lui confère un statut de repère terrestre et maritime (sa position et son allure font rappeler un phare).

La dernière intervention physique sur la tour a été faite en 2005 comprenant des travaux d'entretien de la pierre et de la menuiserie. Comme tous les édifices patrimoniaux de la ville, la tour d'or est dorée par sa lumière nocturne prolongeant son reflet sur les eaux du Guadalquivir. Occupé par un musée, pas besoin d'animation supplémentaire, et cette fonction muséale a apporté son lot de modernisation avec certaines portes et séparations intérieures. Son emplacement sur cet axe parallèle au fleuve la livre à la ville avec une grande facilité.

2.5 Synthèse :

La ville de Séville se démarque par le traitement réservé à son patrimoine immobilier et dans notre cas, des vestiges d'anciennes fortifications. La transition du moyen-âge au temps moderne s'est faite en utilisant les outils dont la ville disposait, en se servant de ces biens d'une part, pour renforcer et réaffirmer son identité, sa richesse culturelle, et son histoire, et d'autre part pour structurer son extension. Cette réussite s'est faite aussi grâce à plusieurs paramètres dont une politique de gestion et une législation complète et bien appliquée, la sensibilisation et l'implication générale à tous les niveaux, ainsi que le souci d'entretenir son image en vue du rôle touristique qu'elle joue.

3. Rabat : dualité entre passé et présent

3.1 Histoire de la ville

Rabat est la capitale du Maroc et le chef-lieu de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër. Elle est située au bord de l'Atlantique et sur la rive gauche au Sud de l'embouchure du Bouregreg. A l'époque maurétanienne, La ville de Sala¹²², par sa position géographique sur la façade atlantique, sur l'axe commercial Lixus – Mogador, et sur la rive gauche du fleuve Salat (Bouregreg), s'est distinguée comme un comptoir florissant. Elle était dotée d'un port fluvial et avait joué un rôle important dans l'économie

¹²² Ancienne appellation de la rive Est du fleuve de Salat

du Maroc antique. Après plus de quatre siècles sur lesquels nous ne connaissons presque rien, Sala est devenue à partir du II^e siècle av. J.-C., une cité prospère et ouverte sur le commerce méditerranéen.

En 40, Rome assassine Ptolémée et occupe la Maurétanie Tingitane, Sala est réorganisée. A partir de la fin du I^{er} siècle, on y érige, de part et d'autre de la voie principale, un forum, des thermes, un capitole, un arc de triomphe à trois baies, une basilique, un nymphée ou château d'eau, des boutiques et un quartier résidentiel à l'Ouest du capitole¹²³. Le site va renaître à partir des débuts de l'Islam avec des principautés comme les Zénètes et les Berghouata. Les grandes dynasties marocaines s'en emparent tour à tour, y créent une forteresse (Qasba des Oudaïa), deux villes (Rabat et Salé), des monuments (Mosquée de Hassan) et une nécropole (Chellah).

La ville de Rabat a été fondée en 1150 par les Almohades, qui y édifièrent une citadelle, une mosquée et une résidence. C'était alors ce qu'on appelle un ribat (forteresse¹²⁴). Le nom actuel vient de Ribat Al Fath, (le camp de la Victoire). Plus tard, le petit-fils d'Al-Mūmin – Ya'qub al-Mansūr – agrandit et compléta la ville, l'entourant notamment de murailles. Par la suite, elle servit de base aux expéditions almohades en Andalousie.

Après 1269, quand les Mérinides choisissent Fès comme capitale, Rabat entra dans une période de déclin. Ainsi, l'explorateur morisque Hassan al-Wazzan a rapporté qu'il n'y subsistait que 100 maisons habitées en 1515. En 1609, suite au décret d'expulsion de Philippe III, 13 000 morisques y trouvèrent refuge, revitalisant ainsi la ville¹²⁵. Jusqu'au XIX^e siècle, Rabat est connue sous le nom de Salé-le-Neuf. En 1912, Lyautey fit de Rabat le siège du résident général et la capitale du protectorat français au Maroc. En 1956, à l'indépendance du Maroc, la ville resta la capitale du pays.

Rabat est aujourd'hui une grande agglomération dotée d'un ensemble historique étalé sur deux mille ans mais qui, en même temps, est tournée vers le futur. Dans la lignée des bâtisseurs d'autrefois, de grands chantiers structurants en modèlent aujourd'hui le

¹²³ Rabat, Capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage. Janvier 2011. P 167

¹²⁴ Ribet, sur *Base de données lexicographiques panfrancophone* « Forteresse, citadelle fortifiée à caractère religieux ». <http://www.bdlp.org/fiche.asp?no=512033&base=MA&boite=1>

¹²⁵ Leila MAZIANE. Salé au XVII^e siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain. Cahiers de la Méditerranée. N° 79. 2009. P 359 - 372

paysage urbain tout en veillant à sauvegarder son patrimoine et son environnement naturel et culturel pour les transmettre aux générations futures.

3.2 Les fortifications de Rabat

La ville de Rabat jouit d'une richesse unique dans le monde en vue du nombre de vestiges d'anciennes fortifications qui demeurent intactes. En effet, les murailles, issue de plusieurs époques et dynasties, délimitent l'espace urbain et représentent une véritable barrière physique entre les agglomérations. Un aperçu de ces vestiges et de leurs origines nous permettra de nous faire une idée sur l'évolution de la ville. (Fig.22)

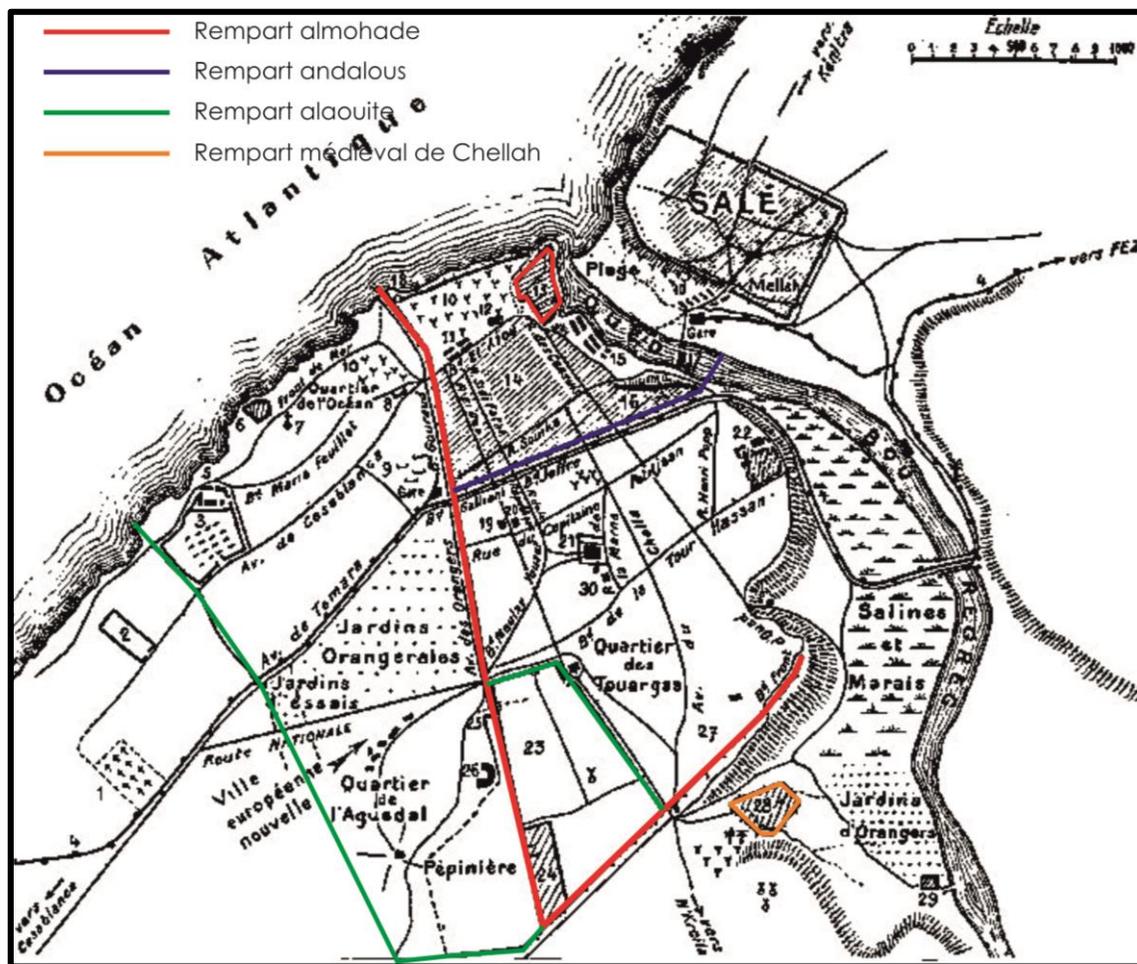


Figure 22. Les remparts de Rabat en 1920
(Source Rabat, Capitale moderne et ville historique¹²⁶, traité par l'auteur)

¹²⁶ Rabat, Capitale moderne et ville historique. OP cité. P 210

3.2.1 La fortification almohade :

Certains datent cet événement de 1132 alors que d'autres le placent en 1146¹²⁷. En 1150, le calife almohade Abdelmoumen choisit le même emplacement, celui de la falaise des Oudaïa, pour fonder un complexe palatial entouré d'une enceinte en forme d'un pentagone irrégulier renforcé de tours barlongues, la Qasba de Mahdiya, dite aujourd'hui la Qasba des Oudaïa, renferme un palais, une mosquée, al-Masjid al-Atiq que dessert une porte monumentale, la porte du palais ou Bab Lakbir. (Fig.23). Utilisée également par le calife comme cour de justice, cette porte exprime encore la grandeur des Almohades, leur dévouement aux principes unitaires de leur fondateur. La décoration y est robuste. Les motifs sculptés dans les écoinçons reflètent toutes les innovations et les hésitations d'un art naissant qui ne tarda pas à s'étendre à tous les pays de l'Occident musulman.



Figure 23. Vue sur le rempart et Bab Lakbir
(source auteur du mémoire 03/2015)

L'enceinte almohade est fortifiée de 74 tours barlongues ainsi que d'un chemin de ronde d'environ 1,37 m de largeur moyenne, protégé par un parapet surmonté de merlons à pyramidion doté de meurtrières. Le chemin de ronde, en grande partie ayant disparu à cause de l'érosion, ne subsiste de manière intacte que dans la partie de l'enceinte comprise entre Bab er-Rouah et Bab el-Hadd. Ailleurs, les merlons à pyramidion et le parapet intérieur ont disparu. Un nombre indéfini de tours ont disparu, certaines effondrées (cas de plusieurs tours entre Bab el-Hadd et Bab el-Alou), d'autres détruites ou

¹²⁷ Ibid. P 172

annexées à d'autres constructions (cas de plusieurs tours au Sud de Bab er-Rouah intégrées aux constructions du palais royal).

3.2.2 La fortification andalouse :

Le mouvement de la guerre sainte en Andalousie s'intensifie, La Qasba ne peut plus accueillir les soldats de plus en plus nombreux. Le calife Yaâqoub El Mansour, après un succès militaire éclatant dans la bataille d'Alarcos en Andalousie, ordonne en 1195 la construction de Ribat al-Fath (Camp de la victoire), la future Rabat. Celle-ci est circonscrite d'une enceinte entourant une superficie de plus de 418 hectares. Construite en pisé, la muraille est fortifiée de tours barlongues et de parapets, identiques à celles de Séville, de Mertola, de Marrakech, de Fès ou encore de Kairouan. Cinq portes, soigneusement aménagées, devaient converger par de grandes rues vers la mosquée inachevée d'Hassan. (Fig.24) .Celle-ci surplombe la vallée du Bouregreg et la médina de Salé et rappelle la grandeur de la dynastie¹²⁸.



Figure 24. Bâb BOUIBA à Rabat (Source WIKIPEDIA)

3.2.3 Le Rempart Alaouite :

Il fut construit à la fin du XVIII ème siècle. Il était constitué d'une muraille continue d'une longueur totale de 4300m qui partait de l'Océan, englobait une partie de l'Agdal

¹²⁸ TERRASSE Michel. L'architecture hispano-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides, Thèse de Doctorat d'État. Paris. 1979. P 102

et aboutissait à l'extrémité Sud-Est de l'enceinte almohade. Cette enceinte protégeait le palais de Moulay Slimane et circonscrivait une superficie de 421 hectares : la ville de Rabat recouvrait ainsi une superficie de plus de 840 hectares. Le rempart alaouite était percé de quatre portes : Bab Temara, Bab Lamsalla, Bab al-Qbibat et Bab Marrakech. Seules ces deux dernières sont restées intactes jusqu'à nos jours¹²⁹. (Fig.25).



Figure 25. Porte al Qbibat
(Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique¹³⁰)

3.3 Politique marocaine pour la protection du patrimoine culturel immobilier

La législation marocaine ne manque pas d'attention envers la protection du patrimoine culturel. A l'image de l'Algérie, les premiers textes sont calqués sur ceux de la France qui à l'époque de son protectorat, et jusqu'à l'indépendance du Maroc, avait la charge de la gestion de ce riche patrimoine. Il y a quatre textes de base dans ce domaine¹³¹ :

- Dahir du 13 Février 1914 relatif à la conservation des monuments historique, des inscriptions des objets d'art et d'antiquité de l'Empire Chérifien, à la protection des lieux entourant ces monuments, sites, et monuments naturels.

¹²⁹ Caillé, J., La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français. Éditions d'Art et d'Histoire. Paris. 1945. P 74

¹³⁰ Rabat, Capitale moderne et ville historique. OP cité. P 523

¹³¹ DIDI Ilies. Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen. Cas de DERB SENSLA. Op cité.

- Dahir du 21 Juillet 1945 à la conservation des monuments historique, des inscriptions des objets d'art et d'antiquité, et la protection des villes anciennes et des architectures régionales, modifiée en Juin 1954.
- Dahir n° 1-80-341 du Décembre portant promulgation de la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité.
- La loi 19-05 modifiant et complétant la loi 22-80 80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité.

Cette dernière, outre les mesures et dispositions classiques, prévoit aussi la protection des biens culturels non classés¹³², l'implication à tous les niveaux des administrations, sociétés civiles privées ou publiques¹³³, et l'intégration du patrimoine immobilier dans l'aménagement de l'espace urbain pour les extensions futures de la ville. *« Les documents de l'urbanisme dont notamment les schémas directeurs, les plans d'aménagements urbains, les plans de développement communal, et les plans d'aménagements touristiques doivent intégrer les dispositions imposées par la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel en général, et des biens culturels immobiliers classés, ou proposés pour classement, en particulier ».*

Les acteurs intervenant sur ce secteur se divisent en deux : les acteurs étatiques avec le ministère de la culture et ses subdivisions régionales et locales, et les acteurs non étatiques qui de leur côté s'organisent en associations pour pouvoir ajouter leur contribution à la cause, notamment l'association marocaine « le chantier des volontaires », ou encore « union rempart ». Notons aussi la présence d'une assistance internationale (UNESCO) au moment des différents travaux touchant le patrimoine culturel.

3.4 Etude de quelque cas d'éléments de fortifications

En ce qui concerne les vestiges d'anciennes fortifications, la ville de Rabat présente un bilan assez positif en ce qui concerne l'état de conservation. En effet, les murailles citées plus hauts se caractérisent par une continuité peu commune, les remparts

¹³² Voir la loi 19-05 modifiant et complétant la loi 22-80 80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité. Art 34

¹³³ Ibid. Art 38.

sont omniprésents dans la ville et sont visibles à tout point de vue, peut-être même un peu trop¹³⁴, mais ça traduit l'intégration de ces vestiges dans la planification urbaine.

3.4.1 Bab El Had :

Au milieu de la muraille almohade se trouve la porte de Bâb El Had qui fut construite par les Almohades au XII^{ème} siècle et restaurée par le sultan alaouite Moulay Slimane en 1814. Située à l'angle formé par l'avenue Hassan II et le boulevard Nasr, cette porte, est constituée de trois arcs non sculptés mais bien appareillés. La partie extérieure est la plus caractéristique. Entre le premier arc en plein-cintre et le second brisé et outrepassé, se trouve un médaillon avec une inscription qui rappelle les travaux de restauration effectués par le sultan Alaouite My Slimane. Au-dessus du troisième arc, en plein-cintre, les deux écoinçons sont ornés de deux rosaces à huit pétales. Ses dimensions sont : 11.8 mètres de hauteur, 23.22 mètres de longueur et 21.96 mètres de largeur. Elle est de grande taille et elle comporte trois salles. Une inscription coufique décore l'encadrement de la porte. (Fig.26, 27).

Cette porte représente actuellement un passage obligé pour la société puisqu'elle mène au marché populaire de la médina, des centaines de personnes y passent chaque jour et contemplent les détails de finesse de sa construction. De plus, elle symbolise une place publique très fréquenté qui porte son nom, une place en demi-cercle avec un rayon de 60m et la porte au centre. Ce rayon lui confère un recul dont la fonction est la protection et l'élargissement du champ de vision, ainsi la porte et le fragment de muraille accolé sont visibles par les piétons, ou depuis l'automobile. La société s'approprie naturellement cet espace dont l'identité est définie et renforcée par la présence de la porte, à la fois élément structurant et élément signifiant, elle fait partie intégrante de l'espace urbain et est enracinée dans l'espace social.

¹³⁴ La continuité et la répétitivité des murs rend difficile la lecture de l'espace, ainsi il faut s'intéresser aux détails pour distinguer tel ou tel rempart.



Figure 26. Animation autour de Bab El Had
(Source : Auteur du mémoire 03/2015)



Figure 27. Illumination de Bab El Had
(Source : panoramio¹³⁵)

Ce témoin de l'histoire jouit d'une valorisation à la hauteur de l'image du pays. En effet, un dispositif de mise en lumière est installé et sa position d'articulation entre une place publique et un marché lui accorde une facilité d'accès, cependant, la seule animation est le va-et-vient des habitués. Enfin, les paramètres de la modernisation et la rentabilité ne sont pas utilisées dans ce cas.

3.4.2 Bâb Er Rouah :

Bâb Errouah, la plus célèbre des portes monumentales de Rabat, veut dire, selon les uns "porte des vents", selon d'autres "porte du retour". De l'époque almohade, comme Bâb Oudaïa, elle surprend par la richesse de sa décoration. Il s'agissait de la seule porte d'accès à Rabat, par voie terrestre. Les anciens l'appellent "trois portes", mais depuis 1996 un 4ème passage a été percé. Chef-d'œuvre d'esthétique monumentale en pierre, déploie, tout comme la porte de la Qasba, un décor d'entrelacs autour de l'ouverture en forme d'arc outrepassé est inscrit dans un encadrement rectangulaire. 28 m de longueur, 27 m de profondeur. Comme à Bâb Agnaou à Marrakech, de grands arcs reprennent, en l'élargissant, le mouvement de l'arc même de la porte, l'entourant d'une auréole sinueuse aux pointes aiguës, surmontée d'une large frise à inscription coufique. Située à l'extrémité de l'ancienne avenue de la Victoire, elle a été réhabilitée en une galerie d'art contemporain. (Fig.28)

¹³⁵ <http://www.panoramio.com/map/#lt=34.023707&ln=-6.841486&z=1&k=2&a=1&tab=1&pl=all>

Le fragment de muraille dont elle définit la limite est traité d'une manière remarquable puisqu'il est perpendiculaire à une large voie mécanique. Il se greffe directement sur la structure urbaine lui permettant d'être visible, et de jouer le rôle d'un repaire, ainsi, il est incrusté dans la mémoire commune et est patrimonialisé en vue de sa valeur symbolique. La porte elle-même qui avant était un point d'accès à la ville, a été transformée en une galerie d'art, renforçant ainsi le statut culturel de la société, et donnant au lieu une nouvelle vie inscrite dans le passé, vers un futur plus concret.

En 1986, elle bénéficie d'une première restauration appropriée à sa nouvelle fonction. En 2001, le ministère de la culture entreprend de nouveaux travaux de réaménagement. La galerie a rouvert ses portes en avril 2002, et accueille de nouveau les expositions nationales et internationales.



Figure 28. Bâb Errouah à Rabat
(Source : Auteur du mémoire 03/2015)

Ce site use de sa position dans le tissu urbain pour se faire valoir, la galerie d'art qu'il accueille n'accepte aucune autre animation pour une éventuelle restitution, mais d'un autre côté la raccorde à quelques éléments modernes à l'intérieur. Elle est livrée à pied d'œuvre pour tous les types de mobilité, et se démarque par rapport aux autres nombreux vestiges de la ville compte tenu des nombreuses affiches promotionnelles pour d'éventuelles expositions.

3.5 Synthèse :

Rabat, derrière ses paysages urbains uniques et sa profondeur culturelle, se trouve une société très attachée à ses origines, une société qui s'identifie à sa ville, en osmose

avec son espace social. Cette société a contribué à la sauvegarde et la préservation de son héritage. La politique marocaine de développement mise beaucoup sur le tourisme, un tourisme culturel dont l'atout majeur est son patrimoine culturel, notamment le patrimoine immobilier, cet atout est exploité et, mis en valeur afin de promouvoir l'image d'un Maroc cosmopolite ouvert vers le monde et ouvrant les bras aux investisseurs, et qui use et utilise cette société, son vécu, et son patrimoine.

4. Istanbul, ville mondiale

4.1 Aperçu historique de la ville

Istanbul est la plus grande ville et métropole de la Turquie, elle est située sur le détroit du Bosphore qui sépare l'Asie de l'Europe, et relie la mer noire à la mer de Marmara. De nos jours la ville moderne est beaucoup plus grande et couvre à la fois les rives asiatique et européenne du Bosphore.

Au début, Byzance est une ancienne cité grecque, capitale de la Thrace, située à l'entrée du Bosphore sur une partie de l'actuelle Istanbul. Constantinople fut fondée par l'empereur romain Constantin Ier en 330 sur le site de l'ancienne colonie grecque qui existe depuis le VIIe siècle av. J.-C. La ville fut baptisée Constantinople en l'honneur de l'Empereur. Elle devint la capitale orientale de l'Empire romain et plus tard celle de l'Empire byzantin. Après la chute de Constantinople en 1453, elle fut incorporée à l'Empire ottoman par Mehmed II et en devint la nouvelle capitale pendant cinq siècles. Elle est occupée par les Alliés au lendemain de la Première Guerre mondiale (1921-1923), ce qui motive en partie le déplacement de la capitale. À la suite de migrations à partir des années 1950 depuis les villages d'Anatolie, la ville devint rapidement l'une des plus importantes villes d'Europe.

4.2 les fortifications de la ville d'Istanbul :

Les murailles d'Istanbul sont une série de remparts défensifs qui ont entouré et protégé l'ancienne Byzance puis la cité de Constantinople, nouvelle capitale de l'Empire romain après leur reconstruction par Constantin Ier. Au travers de divers ajouts et modifications tout au long de son histoire, elles représentent le dernier grand système de fortification de l'antiquité et l'un des systèmes défensifs les plus complexes et les plus élaborés qui aient existé. (Fig. 29)

D'abord construits par Constantin le grand, les murs entourent la nouvelle cité de tous les côtés, la protégeant à la fois d'une attaque par terre ou par mer. Alors que la cité grandit, la célèbre double enceinte défensive des murs théodosiens est construite au Ve siècle. Ces défenses ont sauvé l'Empire byzantin lors des multiples sièges de Constantinople par les Avars, les Arabes, la Rus', les Bulgares et d'autres. L'avènement de la poudre à canon utilisée comme arme de siège rend ces fortifications vulnérables. Toutefois, la technique des canons n'est pas assez avancée pour être décisive et assurer à elle seule la prise de la ville ; les murs étant réparés le temps que les canons soient rechargés¹³⁶.

4.2.1 Les remparts de Byzance :

La cité est fondée sous le nom de Byzance par des colons grecs de Mégare. À cette époque, la ville s'étend sur une petite zone autour de l'acropole, située sur la colline la plus Orientale, correspondant au site du palais de Topkapi. Byzance est entourée par un petit mur qui commence sur la



Figure 29. Tracés des murailles de la ville
(Source encyclopédie Larousse)



Figure 30. Vestige du tronçon byzantin
(Source byzantinemilitary.blogspot.com)

¹³⁶ TEBOUL N. (2002), « Patrimonialisation et projet urbain en centre-ancien. Etude des quartiers de Balat et Fener à Istanbul », DEA « Urbanisme et ses Territoires », Institut d'Urbanisme de Paris/OUI, juin 2002, P 101.

crête Nord de l'acropole, se dirige vers l'Ouest et la tour d'Eugène puis vers le Sud-Ouest vers le Stratégion et les Bains d'Achille. Il continue en direction du Sud vers la région connue sous le nom de Chalkoprateia à l'époque de l'Empire byzantin, puis fait une boucle au niveau de l'Hagia Sophia vers le Nord-Est, traversant les zones connues sous les noms de Topoi et Arcadianae avant d'atteindre la mer à l'emplacement du quartier de Mangana. Ce mur est protégé par 27 tours et possède au moins deux portes terrestres, l'une survivant pour le devenir l'arche d'Urbicius et l'autre se situe à l'emplacement du Milion construit plus tard¹³⁷ (fig.30). Du côté de la mer, les murs sont bien moins hauts. La muraille semble partir d'un point situé à proximité de l'actuel Pont de Galata dans le quartier Eminönü pour se diriger vers le Sud aux alentours de l'actuelle mosquée Nuruosmaniye avant de décrire une courbe près du mur méridional de l'Hippodrome et de se diriger vers le Nord-Est pour rejoindre l'ancienne muraille près du Bosphore.

4.2.2 Les remparts de Constantin

La nouvelle ville construite sur le site de Byzance par Constantin le Grand a été étendu par la construction d'un mur d'environ 2,8 km à l'Ouest de la précédente muraille sévérienne¹³⁸. L'apport de Constantin consistait en une seule ligne de murailles, renforcée de tours à distance régulière, dont la construction commença en 324 et fut achevée par son fils Constance II, elle commençait à la Corne d'Or, près du pont Atatürk moderne, courait au Sud-Ouest, puis obliquait vers le Sud, passant à l'Est des grandes citernes ouvertes de Mocius et d'Aspar, pour aboutir sur la côte de la Propontide (mer de Marmara). Mais dès le début du Ve siècle, Constantinople s'était étendue hors du mur de Constantin, dans la zone extra muros connue sous le nom d'Exokionion. Le mur de Constantin survécut pendant une grande partie de la période byzantine, même s'il fut remplacé par les murailles de Théodose en tant que première ligne de défense de la ville.

4.2.3 Les remparts de Théodose II

Sa construction a commencé en 413 de notre ère, sur les ordres de l'empereur Théodose-II. Il s'agit d'un ouvrage imposant qui épouse le profil topographique, dissymétrique, de la péninsule historique et présente donc deux versants opposés

¹³⁷ *Bulletin d'Informations Architecturales* : « Istanbul », supplément au n° 115, oct.1987, Institut Français d'Architecture, Paris

¹³⁸ Byron TSANGADAS, *La fortification et la défense de Constantinople*, Columbia University Press, 1980

d'importance inégale : le versant marmaréen, le plus long, et le versant sur la Corne d'or, plus « rapide »¹³⁹, les murs s'étendaient sur environ 6,5 km du sud au Nord, de la tour de Marbre sur la côte de la Propontide, jusqu'à la Corne d'Or. La longueur totale des murs subsistants est de 5,630 km, à partir de la mer de Marmara jusqu'au faubourg des *Blachernes*. Tout au long de leur histoire, les murs eurent à subir les dommages de nombreux autres séismes, suivis de réparations à maintes reprises¹⁴⁰.

La muraille de Théodose se composait du mur principal intérieur, séparé du mur extérieur plus faible par une terrasse large de 15 à 20 m, le péribole. Entre le mur extérieur et le fossé s'étendait une terrasse extérieure, le *Parateichion*, tandis qu'un faible rempart couronnait l'escarpe orientale des douves¹⁴¹.

Le mur intérieur est une structure solide de 4,5 à 6 mètres d'épaisseur et de 12 mètres de hauteur. Il est façonné avec des blocs en calcaire soigneusement découpés. Ils sont maintenus ensemble avec du mortier fait de briques pilées et de chaux. Entre sept et onze strates de briques (de 40 centimètres d'épaisseur) traversent la structure. Le mur est constitué de 96 tours, principalement carrées mais quelques-unes sont octogonales, trois sont hexagonales et une est pentagonale. Ces tours font de 15 à 20 mètres de haut pour 10 à 12 mètres de large et sont placées à des distances irrégulières en fonction de la topographie. Les intervalles varient de 21 mètres à 77 mètres. Chaque tour dispose d'une terrasse crénelée à son sommet. L'intérieur des tours est souvent composé de deux étages qui ne communiquent pas entre eux. L'accès au mur se fait par le biais de larges rampes situées sur le côté. La plupart des tours encore existantes du mur principal ont été reconstruites soit à l'époque byzantine, soit à l'époque ottomane et des tours originelles, il ne reste que les fondations¹⁴².

Le mur extérieur mesure deux mètres de large à la base et comprend plusieurs chambres archées au niveau du *Peribolos*. Il est surmonté d'un chemin de ronde crénelé et s'élève à une hauteur de 8,5 à 9 mètres. Le mur extérieur comprend aussi des tours

¹³⁹ Jean-François Pérouse, « La muraille terrestre d'Istanbul ou l'impossible mémoire urbaine », *Rives Nord-méditerranéennes* [En ligne], 16 | 2003, mis en ligne le 15 novembre 2005, consulté le 26 août 2014. URL : <http://rives.revues.org/434>

¹⁴⁰ BAREY A. « Istanbul 1453-1980 », *Archives d'Architecture Moderne*. Paris. N° 23. 1982. P 79-86.

¹⁴¹ Ibid

¹⁴² Ibid. P 89

situées approximativement à mi-chemin entre deux tours du mur intérieur. Elles doivent soutenir celles-ci et sont espacées de 48 à 78 mètres avec une distance moyenne de 50 à 66 mètres. Seules 62 de ces tours ont survécu jusqu'à nos jours. À quelques exceptions près, elles sont toutes carrées et d'une hauteur de 12 à 14 mètres pour une largeur de 4 mètres¹⁴³. (Fig.31)

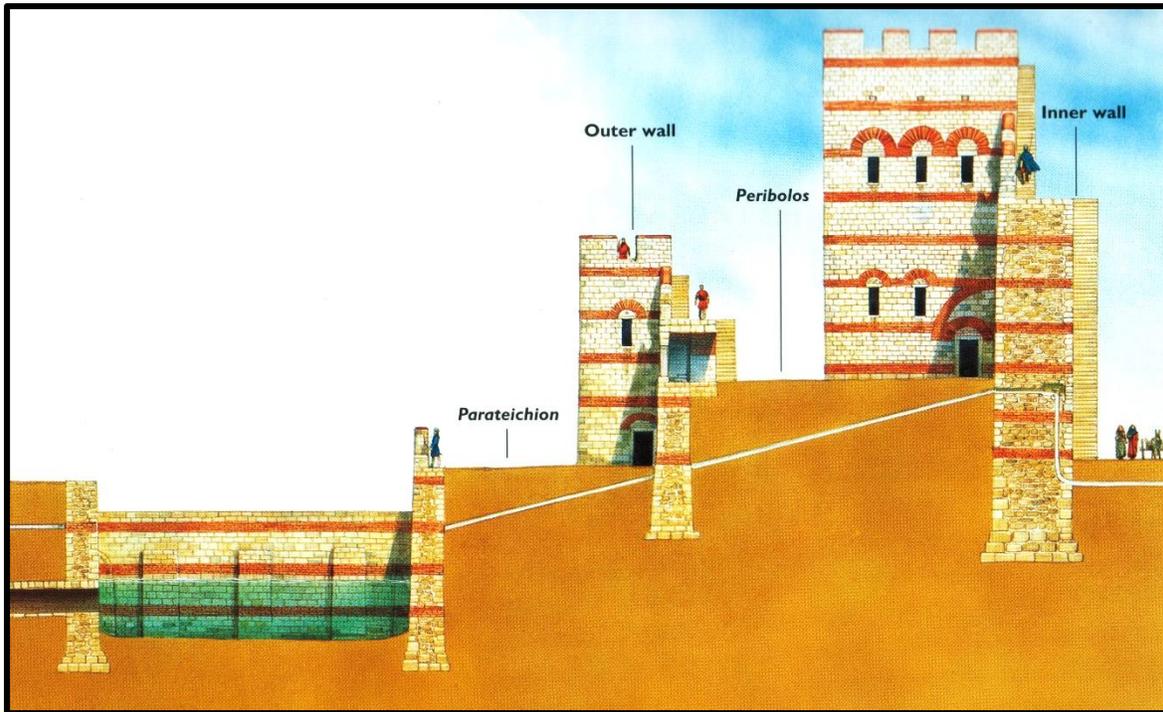


Figure 31. Coupe sur la muraille de Théodose II
(Source « l'autre côté de la colline¹⁴⁴ »)

L'enceinte de Théodose comprend neuf portes principales et plusieurs poternes plus petites dont seules trois portes, la porte d'Or, la Porte de Rhegium et la Porte de Charisius peuvent être situées directement grâce à des preuves littéraires¹⁴⁵.

Les murs restent en grande partie intacts durant la majeure partie de l'ère ottomane avant que des sections ne commencent à être démantelées durant le XIXe siècle, au moment où la cité commence à croître au-delà de ses limites médiévales. En dépit du manque d'entretien qui s'ensuit, la plus grande partie des murs survivent et sont encore debout aujourd'hui. Un programme de restauration de grande envergure est

¹⁴³ Ibid. P 90

¹⁴⁴ http://croisades.espaceweb.usherbrooke.ca/big_images/v_constantinople_murs3.jpg

¹⁴⁵ Alexander van Millingen, *Byzantine Constantinople. The Walls of the City and Adjoining Historical Sites*, Londres, John Murray, 1899. P 62

entamé dans les années 1980, ce qui permet aux touristes d'apprécier leur apparence originelle. Cependant, la muraille continue à s'affaïsser et s'effondrer par endroits. Elle est donc dégradée, « recousue et remodelée » sur toute sa longueur. Nombre de plaies non suturées sont encore béantes. Rognée, égratignée et ébranlée de toute part, la muraille a pourtant globalement résisté, en continuant à offrir un obstacle aux circulations des hommes et des véhicules.

En effet, la muraille terrestre résiste à l'ordre des flux dominants et officiels, malgré toutes les dégradations et amputations qu'elle a subies. Elle continue à « pouvoir faire obstacle » aux circulations qui innervent le tissu urbain. Percée, effondrée, la muraille est parcourue d'itinéraires perpendiculaires, tantôt piétons, tantôt automobiles, tantôt ferrés. Dans tous les cas, la muraille pose des problèmes quotidiens de franchissement et de contournement aux personnes qui travaillent ou habitent dedans ou à proximité.

Malgré les opérations de dégagement poursuivies depuis les années 1980, la muraille abrite encore des habitants clandestins, logés dans des conditions très variables, surtout sur le versant regardant la Corne d'or. Cela va de la précarité extrême pour des gitans qui campent entre le mur principal et l'avant-mur, sans eau ni autre service urbain de base, aux cabanes bien consolidées juchées sur la muraille à la hauteur du Palais des BLACHERNES. En outre, bon nombre de niches de la muraille sont utilisées de temps à autre par des personnes sans logis.

La mise en valeur de la muraille nécessiterait une prise en compte plus globale qui ne se limite pas aux seuls éléments bâtis défensifs, tout au moins à ce qu'il en reste, et qui fasse aussi une place aux activités qui se déroulent au cœur de la muraille, comme aux quartiers qui s'y agrippent, ainsi qu'aux cimetières, et autres lieux de mémoire qui la joutent.

4.2.4 Les remparts maritimes

Les remparts maritimes encerclent la ville du côté de la mer de Marmara et du côté de la Corne d'Or. Les murs maritimes sont architecturalement similaires aux remparts théodosiens, mais leur construction est plus simple. Ils sont formés d'un seul mur, bien moins élevé que les remparts terrestres, avec des circuits internes aux emplacements des différents ports. Pour les adversaires, l'accès aux remparts faisant face à la Corne d'Or est

empêché par la présence d'une lourde chaîne installée par l'empereur Léon III, renforcée par des tonneaux flottants et dressée à l'entrée de l'estuaire de façon à barrer celui-ci. L'une des extrémités de cette chaîne est fixée à la tour d'Eugène, dans la banlieue moderne de *Sirkeci*, et l'autre à Galata, sur une large tour carrée, le *Kastellion*. Du côté de la mer de Marmara, la défense de la cité est d'autant mieux assurée que de forts courants rendent une attaque maritime presque impossible¹⁴⁶.

4.2.5 Les remparts de la corne d'or

Le mur faisant face à la Corne d'Or où circule la majeure partie du trafic maritime lors des derniers siècles de l'Empire s'étend sur une longueur totale de 5,6 kilomètres du cap de Saint-Démétrius aux Blachernes, où il rejoint les murailles terrestres. Il est construit à une certaine distance du rivage et mesure à peu près dix mètres de hauteur, il comporte 14 portes et 110. Les portes connues de la Corne d'Or sont la porte de *Koiliomène*, la porte de *Balat Kapi*, la porte du *Phanarion*, la porte du *Drongaire*, ou encore la *Porte d'Hikanatissa*¹⁴⁷.

4.2.6 Les remparts des Blachernes

Ils relient la muraille théodosienne qui se termine à la hauteur du palais du *Porphyrogénète* au rempart de la Corne d'Or. Ils consistent en une série de remparts simples construits à différentes périodes, qui protègent le quartier des *Blachernes*. Ils mesurent en général entre 12 et 15 mètres de hauteur et sont moins larges que les murs théodosiens, mais les tours sont moins espacées. Situés sur une pente raide, ils ne bénéficient pas d'un fossé



Figure 32. Vestige du tronçon des Blachernes
(Source geolocation¹⁴⁸)

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ BAREY A. « Istanbul 1453-1980 », Archives d'Architecture Moderne. OP cite. P 112

¹⁴⁸ <http://commondatastorage.googleapis.com/static.panoramio.com/photos/original/60870376.jpg>

comme protection supplémentaire, à l'exception du secteur le plus bas aux alentours de la Corne d'Or¹⁴⁹. Aujourd'hui, les murailles théodosiennes sont reliées au mur des Blachernes aux alentours du palais du Porphyrogénète grâce à un petit rempart qui constitue un modèle d'architecture militaire. Il consiste en une série d'arches proches de la façade extérieure du mur construites dans une maçonnerie plus large que d'habitude et plus épaisse que celle des murailles théodosiennes. Ce mur comprend huit tours rondes ou octogonales, tandis que la dernière est carrée. Le mur s'étend sur 220 mètres. Son point de départ se situe presque à angle droit par rapport aux murailles théodosiennes et le mur de Manuel se prolonge vers l'Ouest jusqu'à la troisième tour avant de s'orienter nettement vers le nord. (Fig.32). La région a connu à travers les âges un grand nombre de successions, des cultures et des civilisations qui ont apporté et amélioré l'art de la guerre et par conséquent l'art de la fortification. Le génie militaire, comme partout ailleurs, s'est adapté aux conflits en produisant une architecture aussi monumentale qu'efficace. Leurs traces restent encrées dans l'espace témoignant de la profondeur historique et de la dimension civilisationnelle qui renforce l'identité de la mégapole d'aujourd'hui.

4.3 La politique Turque et les acteurs pour la protection du patrimoine immatériel

Actuellement, la loi n ° 5226 en date du 14/07/2004 relative à la protection des biens culturels et naturels mobiliers et immobiliers, est en vigueur. A l'instar de la réglementation en Espagne et au Maroc, la législation turque instaure des moyens de protection par le classement ou l'inscription temporaire, mais aussi des mesures très précises pour la mise en valeur définissant une servitude suivant les cas, et un plan de sauvegarde incluant des règles d'usage à respecter. Aussi, les interventions sur le patrimoine immobilier sont régies par cette même loi devant porter une approbation directe du ministère chargé de la culture et du tourisme. De plus, les aménagements des abords feront l'objet d'un contrôle strict de la part des services d'urbanisme¹⁵⁰. Les acteurs ayant une influence sur les interventions sur le patrimoine culturel sont là aussi catégorisés en deux parties : les services du gouvernement, avec à leur tête le ministère

¹⁴⁹ Ibid. P 125

¹⁵⁰ Voir la loi n ° 5226 en date du 14/07/2004 relative à la protection des biens culturels et naturels mobiliers et immobiliers

de la culture, et ses subdivisions hiérarchiques, et d'un autre côté les organisations non gouvernementales nationales et internationales comme JERIMKO ou UNESCO.

4.4 Exemple de quelques éléments de fortification

La ville d'Istanbul renferme des bijoux d'architecture, autant anciennes que modernes, c'est une ville millénaire tournée vers le futur et la modernité, mais qu'en est-il de la prise en charge de son patrimoine immobilier, et qu'en est-il de ses vestiges issus d'anciennes fortifications. Pour comprendre cela, nous allons nous intéresser de près aux exemples suivants :

4.4.1 La porte d'Or :

La Porte d'Or était l'entrée principale utilisée pour les cérémonies, notamment en cas d'entrée triomphale de l'empereur à l'occasion de victoires militaires ou du couronnement. Avec le déclin progressif des succès militaires byzantins, les portes sont murées et voient leur taille réduite à la fin de l'ère Paléologue. Le complexe de la Porte d'Or est transformé en citadelle ou en refuge¹⁵¹. Construite à l'aide de larges blocs de marbre blanc poli qui tiennent ensemble sans ciment, à la forme d'une arche triomphale avec trois portes, celle du milieu étant plus large que les deux autres. La porte est flanquée par deux grandes tours carrées, formant les 9e et 10e tours du mur intérieur de Théodose. La structure était richement décorée avec de nombreuses statues dont une de Théodose Ier sur un quadrigé conduit par un éléphant au sommet de la porte, qui a perduré jusqu'à sa destruction lors d'un séisme en 740. La porte principale est protégée par un mur extérieur percé par une porte. Celle-ci est par la suite flanquée par un ensemble de reliefs en marbre réutilisés.

¹⁵¹ Cyril Mango, « The Triumphal Way of Constantinople and the Golden Gate », *Dumbarton Oaks Papers*, N° 54, 2000



Figure 33. A gauche, la porte d'Or en 1890, à droite la porte de nos jours
(Source Chantal et Jacques PERIN¹⁵²)

Après 1985, année où Istanbul est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, en partie grâce à ses murailles, la mairie se met à faire des "restaurations". Au début, ce n'était pas trop mal. Mais plus cela allait, moins les techniques employées étaient fidèles aux techniques d'origine. A tel point qu'ils en sont venus à faire des "reconstructions". Cette porte a subi des travaux d'entretien uniquement, hélas, il semblerait que la Porte d'Or ait été quelque peu oubliée car, à ce jour, la végétation en cache quasi l'intégralité de la façade extérieure qu'il est donc impossible d'admirer. (Fig.33)

Sa situation à la fois dans la ville et dans la muraille de Théodose II rend la tâche de la mise en valeur difficile. Ce site est rejeté vers l'extérieur et bien isolé, ne bénéficiant d'aucune attention pour sa mise en lumière, son accessibilité, sa modernisation, ou encore sa rentabilité.

4.4.2 La porte de Belgrade

La Porte de *Belgrade* se situe entre les tours 22 et 23. Le complexe de la porte mesure approximativement 12m de large et 20m de haut tandis que la porte elle-même mesure 5m. Elle est flanquée par deux grandes tours carrées surmontées de merlons carrés.

¹⁵²<http://www.lepetitjournal.com/istanbul/a-voir-a-faire/balades/184304-istanbul-hier-et-aujourd-hui-la-porte-doree>



Figure 34. Porte de Belgrade
(Source Chantal et Jacques PERIN¹⁵³)

On remarque sur cette porte, comme pour toute la muraille de Théodose II, elle est construite à l'aide de grands blocs de marbre blanc avec des bandes horizontales en marbre couleur brique, ce qui rajoute une valeur esthétique à l'ouvrage. La porte est murée en 1189 puis, rouverte en 1346 avant d'être fermée à nouveau lors du siège de 1453 pour être rouverte en 1886 seulement. Aujourd'hui la porte a gardé sa fonction, puisqu'elle est toujours un point d'accès, un passage vers le centre historique, un centre entièrement balisé par cette imposante muraille. Après les guerres et les sièges, la ville reprend ses droits et s'élargit au-delà des remparts, mais cette extension semble s'être adapté au poids, autant propre que figuré, de cette ceinture, et n'a pas réussi à l'engloutir par cette vague de modernité. (Fig.34)

Cette porte a bénéficié d'opérations d'entretien lors des travaux de l'ensemble de la muraille cités auparavant. Elle est très fréquentée, mais paradoxalement isolée. Cette zone est exclusivement mécanique avec possibilité de stationnement à proximité dans un parking en intramuros. Elle ne bénéficie pas d'une mise en lumière spécifique et vu le nombre important de vestiges dans cette ville, il ne fait pas l'objet d'une image de

¹⁵³ Ibid

référence. Enfin, les seuls éléments de modernité présents sont les plaques de signalisation.

4.5 Synthèse :

Istanbul, capitale de la culture mondiale en 2010, brandi la carte du statut de la ville mondiale, conforté par sa culture hétéroclite, et par ses joyaux qu'elle expose. C'est une des villes les plus visitées dans le monde qui continue d'attirer les assoiffés de dépaysement culturel. Cependant, la grande masse du patrimoine immobilier à une prise en charge sélective, en effet, ses murailles, ses « morceaux de patrimoine » donnent l'impression d'être plus encombrants qu'éléments de « communication historico-culturelle », ce sont sans doute les « éléments historiques les plus délaissés, les moins entretenus et les plus soumis à la dégradation » de la vieille ville¹⁵⁴. Il est évident que la position officielle est tout autre, mais les faits relatés décrivent une tout autre version de son histoire récente dans un discours de sourds entre la classe sociale démunie qui par son occupation stratégique réclame une partie du « butin », et un Etat qui laisse le soin à ces vieux murs incommodes de maquiller un problème en solution et entretenir sa façade de ville internationale.

5. Conclusion :

L'analyse des exemples de villes présentant des vestiges de fortifications, et l'étude de quelques éléments dans leur contexte, nous ont conduits à comprendre comment ils sont traités et quel rôle jouent-ils dans la vie contemporaine.

A Séville, ville occidentale au parfum oriental, le patrimoine immobilier est considéré comme une ressource, et qui est sans cesse exploité dans le but de pallier un déficit économique dû à la crise mondiale. La volonté de mettre en exergue un patrimoine bien conservé lui permet d'assurer sa pérennité sociale, sa préservation, et sa mise en valeur. La ville se renouvelle et se réinvente dans un mouvement perpétuel dans la vague du progrès en se basant sur ses origines, sur ses indicateurs historico-culturels.

La porte de la *Macarena*, incarne un symbole religieux, ancré dans l'identité sociale, en effet, ce lieu, cet espace qui englobe la porte et l'église qui se trouve en

¹⁵⁴ Cf. N. SAKATOGLU (2001), De la Haute Porte à Istanbul, Istanbul Dergisi, N.37, Nisan 2001, P 71-75.

retrait, invite à sa fréquentation et son appropriation, en plus de l'utilisation quotidienne étant un point de passage d'un ancien fragment urbain vers un plus récent. La muraille de la *Macarena*, quant à elle, joue un rôle visible, délimitant un fragment urbain, structurant et meublant l'espace par ces abords, et invisible, se confondant dans la masse urbaine sans créer de rupture. A l'instar d'une galerie d'art, elle se dresse et raconte ou remémore une histoire au quotidien. La tour d'or, élément très caractéristique de villes anciennes côtières ou fluviales, inspire une curiosité de par sa forme et sa position, et un profond respect dû à son histoire. Elle continue de montrer les images du passé avec sa nouvelle fonction de musée des objets maritimes. De l'extérieur, elle marque son espace et cumule un circuit qui longe un boulevard très fréquenté, et enfin, elle illumine son espace et le fleuve qui vient la border.

A Rabat, l'objectif n'est pas très différent, mais l'approche marocaine pose certaines différences. En effet, le pays se dit tourné vers le futur par la volonté de réaliser des projets audacieux, et favorise en partie une main étrangère pour atteindre ses objectifs. L'héritage culturel et notamment immatériel représente la contribution nationale vers la modernité, et le choix d'user de cette ressource a permis d'avoir en outre, un état de conservation satisfaisant, un patrimoine architectural conjugué au présent.

Bâb El Had, se présente avant tout comme un espace ; un espace social d'échange et de rencontre, et un espace physique de transition, cette porte à garder sa fonction primaire de passage, remise dans un autre contexte, elle délimite un marché populaire d'un côté et une place publique de l'autre ce qui décuple sa valeur symbolique. Elle se fond dans le décor sans pour autant être un quelconque obstacle aux usages ni à l'évolution, c'est une liaison, une continuité. Bâb Errouah, une imposante structure qui structure son espace, elle admet la communication entre deux entités urbaines et s'ouvre au changement de mode de circulation avec l'(ré)utilisation de ses passages pour l'automobile assurant une transition d'un mode de vie vers un autre et s'inscrivant dans la planification urbaine de la zone. L'aménagement d'une galerie d'art à l'intérieur est un choix judicieux en vue d'une nouvelle utilisation et de son entretien.

A Istanbul, on favorise les objets qui se trouvent au-devant de la scène. Présentant un riche patrimoine architectural originaire de la civilisation qui a probablement le plus

marqué l'histoire par ses édifications et ses innovations dans ce domaine, la ville affiche des ambitions à l'échelle de sa taille. Le tourisme et ses dérivés s'accaparent tous le protagonisme économique, mais devant une telle richesse, la réaction est tronquée, on ne sait plus quoi faire de tous ces amas de pierres, empilées les unes sur les autres, laissant certains éléments dans un état statique par rapport au mouvement moderne. Cependant, ces éléments, par le fait social et par la force des choses, restent, malgré un état de délabrement par endroits, intégrés à la vie actuelle et jouent un nouveau rôle, parfois pas très honorifique, et continuent à écrire de nouvelles pages du présent.

La muraille théodosienne, remarquable par sa taille et sa longueur, continue d'être une barrière dans un contexte différent, en effet, son imposante masse est difficile à contourner à l'heure de passer d'un espace à un autre et ce malgré les percées effectuées, une barrière à la circulation mais pas à l'extension de la ville qui s'est faite naturellement au-delà. Les constructions greffées et les installations de fortunes réalisées par la population pauvre lui donnent un usage contraire au sens académique. La porte d'or, une percée entre deux tours, désactivée et réactivée à plusieurs reprises, assure uniquement la fonction de passage, elle est réduite à un trou dans un mur. Néanmoins, la nécessité d'avoir des points de passage vers l'autre côté du rempart lui donne une importance fondamentale dans le fonctionnement général de la zone urbaine. La porte de *Belgrade*, à l'instar de la porte d'or exerce une fonction de passage ce qui la maintient en vie, contrairement à d'autres parties de cette muraille qui tombe en ruine.

Dans le chapitre suivant nous verrons ce qu'il en est de ces fortifications en Algérie afin de faire l'analogie entre leur parcours d'un point de vue national et mondial. Il en découlera la grille d'analyse fournissant un répertoire des exemples législatifs des pays étudiés ainsi que le parcours des éléments de fortifications abordés.

CHAPITRE III : L'ALGERIE ET SON PATRIMOINE DEFENSIF

1. Introduction

Les civilisations du monde se sont déplacées dans un mouvement perpétuel à la conquête des territoires écrivant ainsi l'histoire et engendrant la soif de pouvoir, un pouvoir qui s'est toujours exprimé, dans les temps reculés, par la force et la domination, et qui a vu se dresser des formes d'opposition dans l'espoir d'y survivre et de prospérer.

L'Algérie, territoire caractérisé par sa grande richesse et sa position stratégique, a toujours fait l'objet de convoitise et de grand intérêt. Les civilisations s'y sont succédées depuis l'antiquité, revendiquant leur domination et leur pouvoir, marquant leur territoire et protégeant leurs cités érigées à cet effet.

A l'instar des villes du monde, les villes fortifiées en Algérie suivirent le même parcours quant à l'élaboration des techniques de construction de leurs systèmes défensifs, et s'adaptèrent aux contraintes imposées par les techniques de siège. La présence française en a valorisé dans un premier temps uniquement les vestiges antiques originaires de leur culture, et a délaissé ceux du monde musulman qui ont été reconsidérés par la suite¹⁵⁴. Le territoire algérien renferme aujourd'hui un parc patrimonial de fortifications riche et diverse, présentant différents états de conservation selon le contexte. Nous tenterons dans le présent chapitre de faire le point sur la politique algérienne pour la sauvegarde et la protection du patrimoine immobilier, passer en revue le passage des civilisations à travers l'histoire, et identifier les différentes formes de fortifications réalisées pour mieux comprendre leur évolution.

2. Evolution historique des fortifications en Algérie

2.1. Période romaine

Pour étudier cette période, il faut remettre les choses dans leur contexte où les frontières et limites administratives que nous connaissons n'existaient pas encore. En l'année 46 avant notre ère, la victoire remportée par Jules César à Thapsus mit fin à la royauté de Juba Ier, L'Est du département actuel de Constantine tomba sous la domination directe de Rome. En 40 après Jésus-Christ, l'empereur Caligula fit mettre à mort Ptolémée et annexa son royaume de Maurétanie : désormais tout le Nord de

¹⁵⁴ Nabila OULEBSIR. Les usages du patrimoine. OP cité. P21

l'Algérie appartient aux Romains. Sur le plan administratif, plusieurs provinces ont été créées (Fig.35).

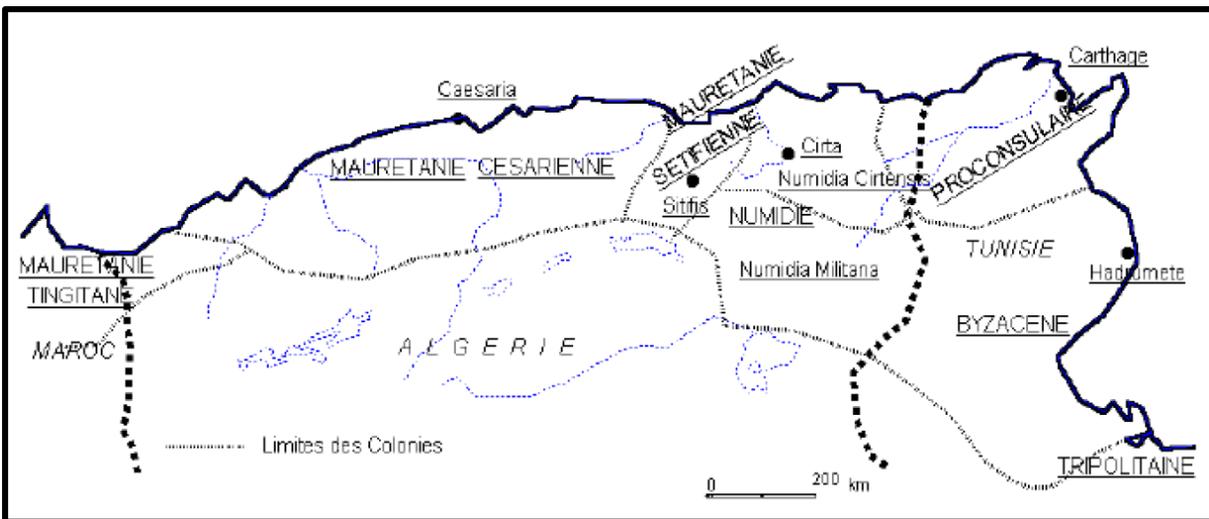


Figure 35. L'Afrique du Nord vers 42 avant J-C
(Source : Abdelouahab BOUCHAREB¹⁵⁵)

Pour protéger cette contrée contre les incursions des indigènes non soumis, le gouvernement impérial établit une ligne militaire, gardée par des camps et des postes plus ou moins importants. Les murailles ont été construites de diverses manières. Ainsi, celles de l'Est et d'autres cités de la même région sont en pierre de taille. Sur le littoral de la Maurétanie, les enceintes sont presque partout en moellons, très fortement cimentées, avec deux parements en pierres de petit appareil. Dans le Tell oranais, on n'a souvent employé que des moellons bruts, liés simplement avec de la boue ou un simple mortier¹⁵⁶.

2.2. Période byzantine :

Les fortifications byzantines se partagent en trois types distincts : la ville forte, entourée d'une enceinte continue, généralement pas très grande comparée à la cité de l'empire romain, comme à Tébessa. Les forteresses, isolées ou en centre de la ville qu'elle protège, et les petits postes de forme carrée ou rectangulaire pour la surveillance. Ils se servaient du matériau présent sur place pour leur construction, soit des blocs de pierre issus des constructions romaines détruites ou des blocs de pierre dénichés dans les

¹⁵⁵ Abdelouahab BOUCHAREB, Cirta ou le substratum de Constantine, la région la ville et l'architecture dans l'antiquité (une étude dans l'antiquité urbaine). Thèse de doctorat. Université MENTOURI Constantine. Septembre 2006. P 213

¹⁵⁶ Ibid. P 91

environs¹⁵⁷. Enfin, la place forte qui est un espace fortifié indépendant qu'on peut trouver à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville. (Fig.36 & 37)

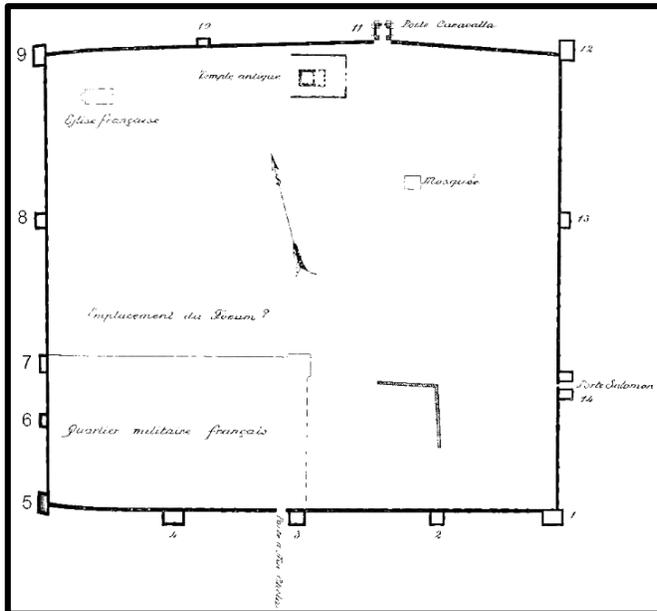


Figure 36. Place forte de Theveste
(Source : Stéphane GSELL¹⁵⁸)

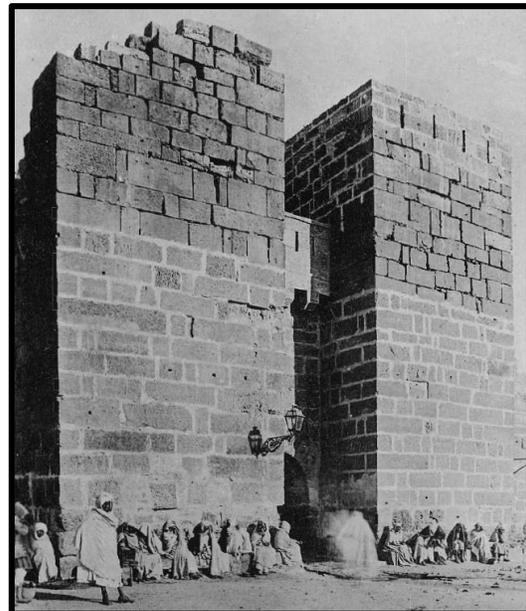


Figure 37. Porte byzantine à Tébessa
(Source : Stéphane GSELL¹⁵⁹)

2.3. Périodes musulmanes¹⁶⁰ :

Après le retrait des byzantins de l'Algérie, grand nombre de civilisations musulmanes se sont disputé le pouvoir au Nord de l'Afrique, de Tanger à Kairouan en passant par Tlemcen, les Aurès et les monts de Frenda, en laissant leur empreinte, des fragments de culture ici et là, préservés ou recouverts par leurs successeurs¹⁶¹. Selon George et William MARÇAIS, les musulmans, venus convertir les berbères d'Ifrigiya à l'islam, occupèrent dans les premiers temps les villes et places fortes byzantines, ils ont commencé à construire leurs villes vers la fin du VIII siècle en s'inspirant des byzantins pour leurs fortifications¹⁶².

¹⁵⁷ Stéphane GSELL. Les monuments antiques de l'Algérie, tome II. ALBERT FONTEMOING éditeur. 1901. P 350

¹⁵⁸ Ibid. P 354

¹⁵⁹ Ibid. planche XCVI

¹⁶⁰ Fait référence au Nord Est de l'Afrique, englobant la Tunisie et une partie de l'Algérie.

¹⁶¹ Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. Edition DALIMEN. 2007. P 65

¹⁶² George & William MARÇAIS. Les monuments arabes de Tlemcen. Edition tours. 1903. P 120.

2.3.1. Période Rustumide :

Lorsqu'en 761, ABU AL KHATTAB fut tué, Abderrahmane ibn Rustum prit la fuite et fonda la ville de Tihert qui sera la capitale Rustumide jusqu'en 908. Elle était entourée d'une muraille de pierre et possédait une forteresse invulnérable qui comportait plusieurs portes. George MARÇAIS le décrit en disant que « ce rempart semble dessiner un angle interrompant la ligne de l'enceinte, peut-être même un saillant rectangulaire dont on ignore s'il était fermé par un mur vers l'intérieur. Dans l'état actuel, la courtine elle-même ne se relève plus que par un talus épais suivant la corniche du plateau. Elle est dirigée d'Est en Ouest sur une longueur de cent mètres environ, et l'extrémité orientale fait retour vers le Sud. Cette courtine qui mesurait 1m50 de large flanquée de bastions carrés de bastions de 3m de côté distant l'un de l'autre d'une vingtaine de mètres¹⁶³ ».

2.3.2. Période fatimide :

Les fatimides commencèrent leur occupation à Sétif pour s'emparer ensuite de Mila, Laribus et Raqqâda, capitale Aghlabide. Au cours de leur séjour jusqu'en 972, ils édifièrent trois places fortes qui sont Ikdjân, Tazrût, et Al Muhammadiya. Cette dernière, seule des trois à être située avec précision ; contenait deux portes. De ces constructions, il n'en subsiste malheureusement aucun vestige¹⁶⁴.

2.3.3. La période ziride :

En 972 naquit la dynastie ziride qui gouvernât le Maghreb jusqu'en 1080 et construisit quatre villes dans l'actuelle Algérie : Achir, Alger, Miliana, et Médéa dont seules les deux premières contiennent encore des vestiges¹⁶⁵. (Fig.38)

¹⁶³ George MARÇAIS et DESSUS LAMARE, Tihert-Tagdem, revue africaine, mélange d'histoire et d'archéologie de l'occident musulman. P 173

¹⁶⁴ Ibid. P 59

¹⁶⁵ GOLVIN L. Le Maghreb central à l'époque des Zirides. Paris. A.M.G. 1957. P 151

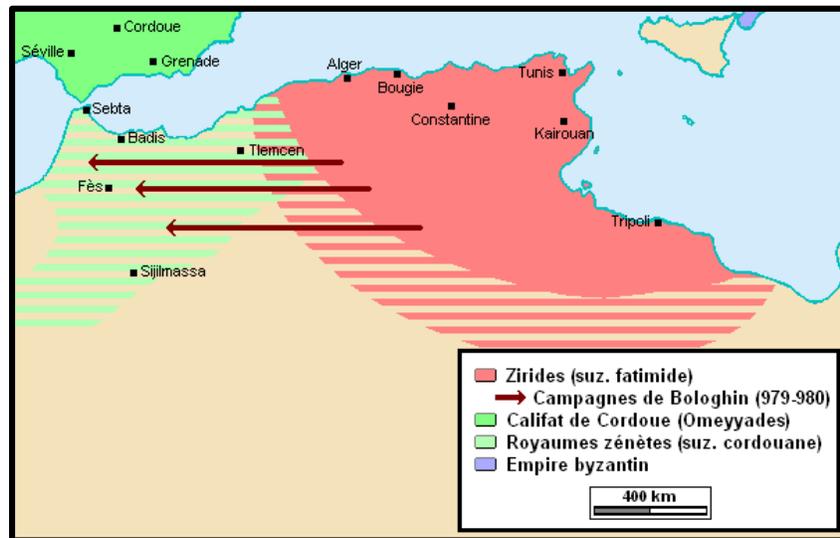


Figure 38. Evolution des Zirides au Maghreb.
(Source : Wikipédia)

Achir, une région montagneuse, jouit d'un atout majeur dû à son emplacement. Sa forteresse nommée Menzah Bent Es Soltane a été édifée sur la partie rocheuse dont les parois à pics sont difficilement accessibles. Elle s'élève à 1300 m d'altitude et présente une orientation Nord-Sud.

Quant à Alger, M. BAGHLI en fit la description disant « on peut retracer l'ancienne enceinte tout le long du boulevard OURIDA MEDDAD jusqu'au square PORT SAID et de l'autre côté jusqu'au boulevard ABDERRZAK HADAD ». Très peu de vestiges subsistent encore de ces remparts parfois doublés ou triplés, bordés de fossés et flanqués de bastions et de tours. Cependant un tronçon bien conservé au niveau du boulevard Mohamed Taleb sans oublier le fortin de l'ancienne casbah berbère qui date probablement du X^{ème} siècle.

2.3.4. La période Hammadide :

La dynastie Hammadide, héritière des zirides, a pris le pouvoir en 1080 et a gouverné sur le Maghreb central pendant près de 150 ans durant lesquels ils ont construit deux places fortes : la Kalaa de BENI HAMMADE et BIDJAYA, et de nombreuses forteresses entre les deux¹⁶⁶. La Kalaa se trouve sur le versant Sud de Djebel Maadid à la limite Nord

¹⁶⁶ Mohamed MEQUAK, « Fortifications, habitats et peuplement entre Bougie et la Qal'a des Banū Ḥammād », Mélanges de la Casa de Velázquez. 36-1 | 2006. URL : <http://mcv.revues.org/2597>.

des plaines de Hodna, à 1190m d'altitude. Sa muraille, construite en pierre, a un périmètre de 7Km avec une épaisseur allant de 1m20 à 1m60. (Fig.39)

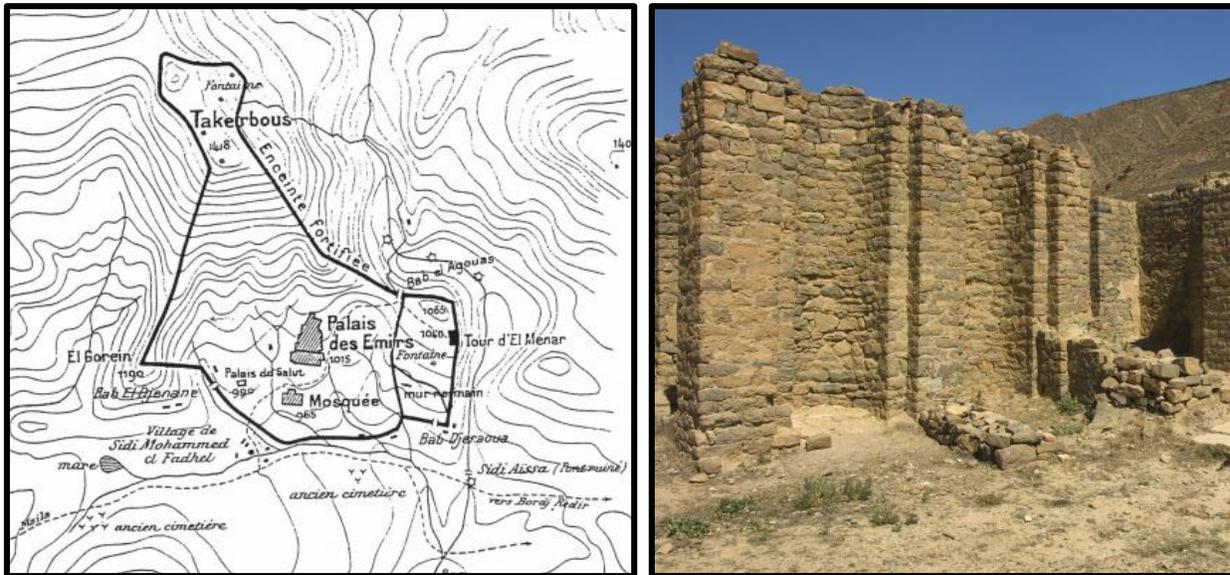


Figure 39. A gauche, le tracé de la Kalaa dans son relief. A droite, vestiges du rempart
(Source : L. GOLVIN¹⁶⁷)

A Bidjaya, il existe deux réalisations militaires édifiées à cette époque ; un mur d'enceinte dont il subsiste quelques vestiges, descend de la partie Nord de la ville vers le Sud puis longe la mer vers l'Est. Elle était percée de plusieurs portes dont, là aussi, il ne subsiste qu'une seule, Bâb El Bhar¹⁶⁸ qui fera l'objet d'une étude comparative par la suite.

2.3.5. La période Almoravide :

Les almoravides commencèrent à s'élever en Afrique jusqu'en Espagne réussissant ainsi à réunir sous leur autorité une grande partie du Maghreb et l'Andalousie musulmane. Succédant aux Zenâtas, ils prirent le pouvoir à Agadir et firent construire une muraille entourant un territoire et c'est ainsi que naquit Tagrart¹⁶⁹, leur place forte majeure, et le noyau historique de l'actuelle Tlemcen. A l'instar d'Agadir, Tagrart opta pour les mêmes systèmes défensifs à savoir une enceinte avec des murailles assez hautes flanquées de

¹⁶⁷ L. Golvin, « Hammadides », in 22 | Hadrumetum – Hidjaba, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 22), 2000 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 30 octobre 2014. URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1645>.

¹⁶⁸ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. Edition OPU. Algérie. 1983. P 80

¹⁶⁹ Qui en berbère veut dire campement.

tours et de bastions et percées par plusieurs portes. Ils utilisèrent des matériaux locaux pour leurs constructions : du pisé à Tlemcen ou des pierres non taillées au Maroc.

2.3.6. Période Almohade :

Le mouvement des Almohades a été fondé par Mohamed Ibn Toumert qui fit un périple en Orient, en Espagne puis revint au Maghreb où il mena sa guerre sainte¹⁷⁰. Ils détruisent l'empire almoravide, s'emparent du Maroc et, vers 1160, unifient le Maghreb en conquérant l'Algérie et la Tunisie. Ils passent également en Espagne, où ils sont vaincus par les chrétiens. A chaque prise de pouvoir au Maghreb, ils détruisirent les remparts et dévastèrent les cités avant de réviser leur position en reconstruisant les ruines et en bâtissant encore plus¹⁷¹. (Fig.40)

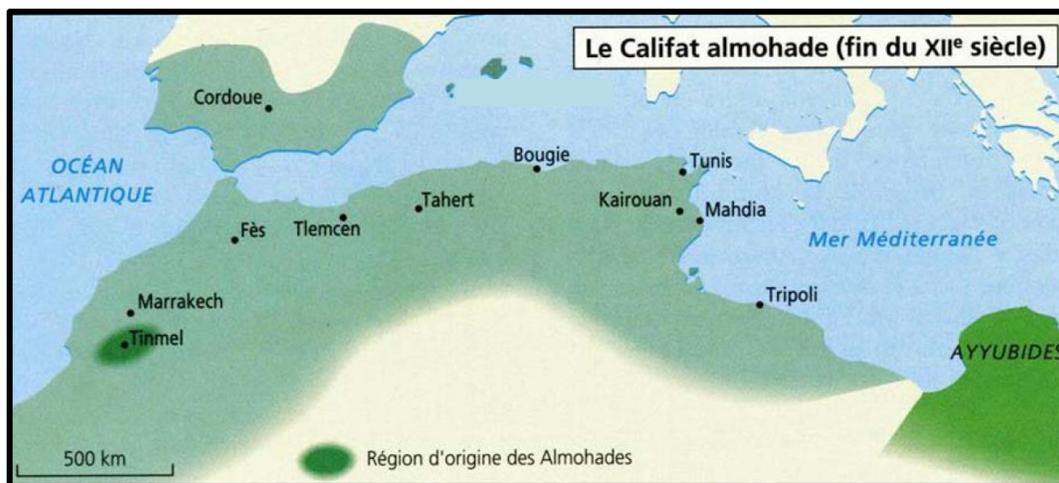


Figure 40. Domination Almohade du Maghreb et l'Andalousie
(Source : Stefan WINTER¹⁷²)

En général, le système défensif almohade est composé d'un double rempart intérieur et extérieur flanqué de tours barlongues dont la hauteur dépasse celle des courtines. Les murs sont couronnés d'un chemin de ronde surmonté de merlons¹⁷³.

¹⁷⁰ Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. OP cité. P 72

¹⁷¹ BABA HAMED KESSAB TSOURIA. Antagonisme entre espace historique et de développement urbain, cas de Tlemcen. OP cité. P 195.

¹⁷² Stefan WINTER. Les dynasties berbères. Cour d'histoire. Département d'histoire. UQAM.

¹⁷³ George & William MARÇAIS. Les monuments arabes de Tlemcen. OP cité. P 120

2.3.7. Période Zianide :

Pendant leur occupation, les zianides renforcèrent les fortifications de Tagart et Agadir, et firent construire le Mechouar et ses remparts. Rachid BOUROUIBA met une distinction sur le type de rempart suivant l'orientation de la ville à savoir Nord, Sud, Est, et Ouest. Nous développerons ce point au cours du dernier chapitre¹⁷⁴.

En général, les tours de flanquement ont une faible hauteur par rapport à celle des courtines, avec une forme carrée ou rectangulaire. Quant au système constructif, le pisé battu était le matériau de prédilection de cette période, ainsi, l'enceinte, les tours, et les avant murs sont construits en pisé formant une grande assise séparée parfois par des lits de sable ou de chaux dont la base est rarement faite en moellons. Les portes sont construites en brique ou en pierre.

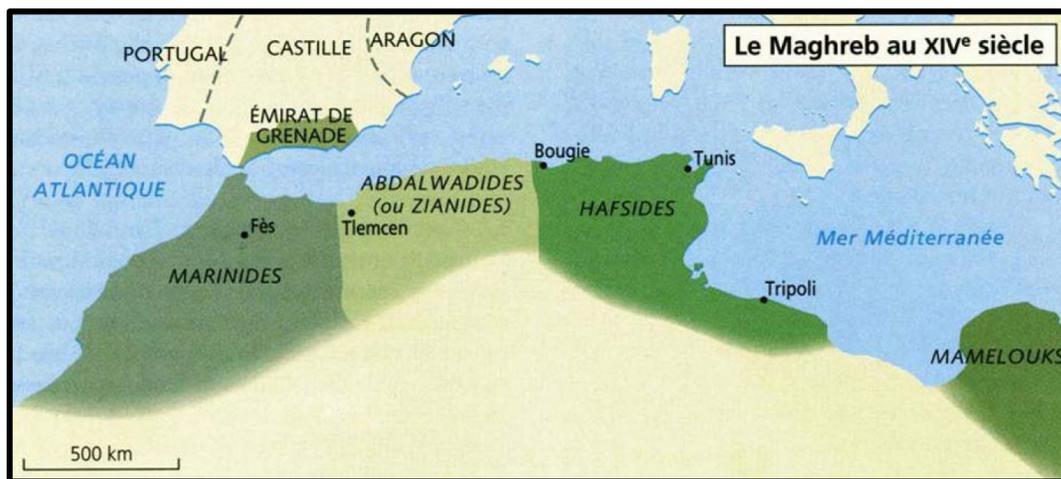


Figure 41. Répartition du pouvoir au Maghreb au XIV^e siècle
(Source : Stefan WINTER¹⁷⁵)

2.3.8. Occupation Mérinide :

A l'instar des Zianides, les mérinides étaient des nomades Zénètes. Ralliés tardivement aux almohades, ils se soulevèrent contre eux et parvinrent à les évincer du Maghreb extrême¹⁷⁶ et y prirent le pouvoir, et tentèrent par la suite d'étendre leur domination au Maghreb central. Ils assiégèrent Tlemcen, alors sous domination Zianide, et firent construire la place forte de Mansourah, enceinte en pisé qui avait environ 1m50

¹⁷⁴ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 111

¹⁷⁵ Stefan WINTER. Les dynasties berbères. OP cité.

¹⁷⁶ L'Ouest du Maghreb, l'actuelle côte Nord du Maroc

d'épaisseur à la base et se rétrécissait au sommet pour former à l'intérieur de la ville un chemin de ronde continu (Fig.42). Comme celle de Tlemcen, l'enceinte de Mansourah était flanquée de tours au nombre approximatif de 80, espacées d'une distance variable. Ces tours étaient carrées ou rectangulaires et ces dernières, plus nombreuses, avaient environ 7m de largeur et 3m50 de côté. Hormis Tlemcen, les mérinides montrèrent leur intérêt pour le port d'Oran en y construisant deux forts : Borj Al Ahmar et Borj Al Marsa afin de mieux le contrôler.



Figure 42. Tours et remparts mérinides de Mansourah
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)

2.3.9. Période hafside :

En faisant la conquête de l'Ifriqiya (1152-1163) Abd el-Moumin achevait l'unification du Maghreb sous la domination almohade, mais celle-ci ne dura guère, dès 1229, le gouverneur de l'Ifriqiya, Abu Zakaria Yahya rompait avec le calife de Marrakech puis proclamait son indépendance (1236)¹⁷⁷. Petit-fils de Abu Hafs Hintati, l'un des compagnons les plus fidèles du Mahdi, Abu Zakaria, qui régna de 1229 à 1249, fut le fondateur du royaume hafside ; son autorité s'étendit rapidement à la totalité de l'Ifriqiya à laquelle s'ajoutèrent le territoire de Tripoli et une marche occidentale ayant Bougie pour capitale et qui s'étendait jusqu'à Alger et la vallée du Chélif¹⁷⁸. La dynastie hafside a occupé les places fortes conquises des almohades. Vu l'absence d'informations, il est difficile d'identifier des éléments de fortifications édifiées sous leur règne.

¹⁷⁷ George MARÇAIS. La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Âge. Edition tours. Paris, 1946. P 67

¹⁷⁸ E.B. and A. Dhina, « Hafsides », Encyclopédie berbère, 22 | Hadrumetum – Hidjaba, Aix-en-Provence, Edisud, 2000, p. 3319-3320

2.4. Déclin des musulmans et domination espagnole :

Le Maghreb, et l'Algérie à son centre ont vécu plusieurs phases de dominations musulmanes de différentes origines qui ont sans cesse revendiqué leur pouvoir pour asseoir leur domination sur un territoire étendu. Les Almohades ont réussi à s'étendre au-delà de la mer méditerranéenne, régnaient sur l'Andalousie, regroupant le Sud de l'Espagne et une partie du Portugal. Cependant, la résistance chrétienne prit de l'ampleur, le mouvement de la Reconquista regagna du terrain, prenant l'ascendant sur les musulmans, les chassa de l'Andalousie, et les poursuivit au Maghreb.

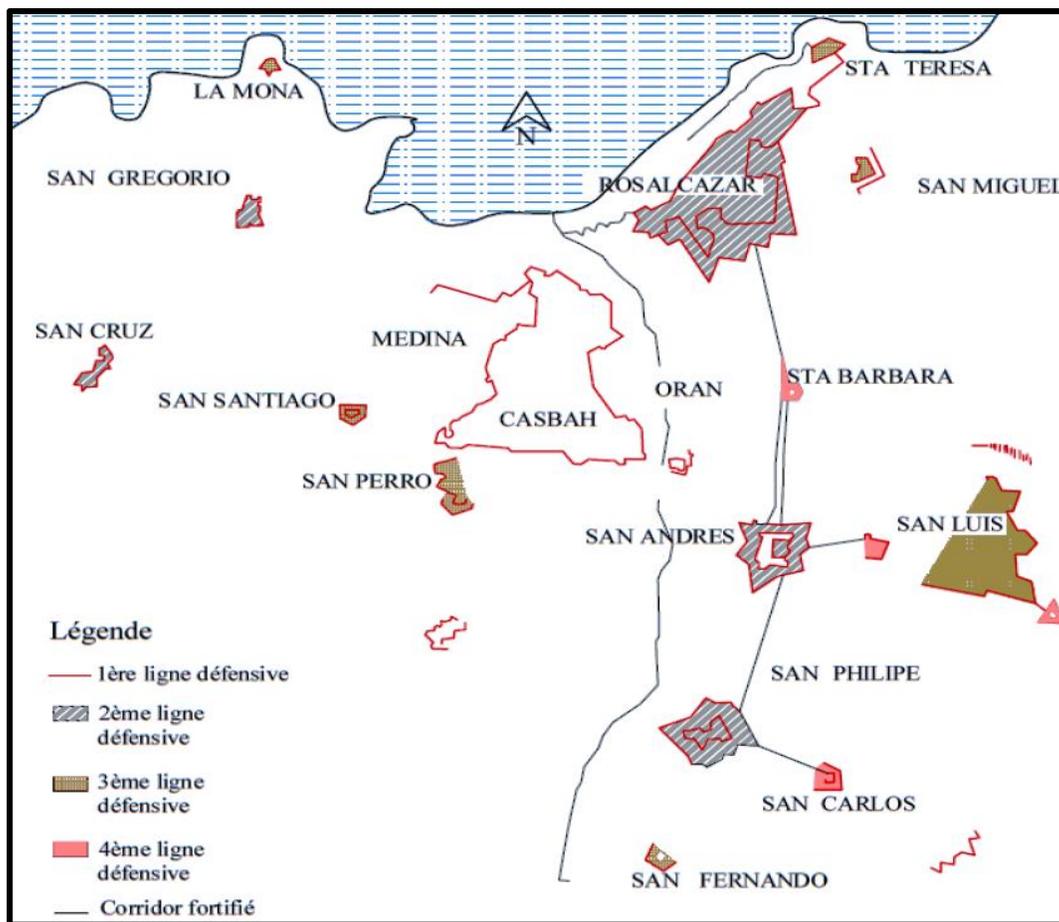


Figure 43. Fortifications espagnoles à Oran
(Source : Mikel EPALZA & Jean VIDAL¹⁷⁹)

¹⁷⁹ Mikel EPALZA & Jean VIDAL. Plans et cartes de l'Algérie hispanique du XVIème au XVIIIème siècle. Volume I. 1988. P 124.

Les espagnoles occupèrent plusieurs sites stratégiques notamment à Oran, Bejaia, et dans les environs d'Alger¹⁸⁰, et ont introduit des tribus à d'autres villes¹⁸¹. L'occupation d'Oran s'est faite en deux temps : entre 1505 et 1708, puis de 1732 à 1792. La ville s'est vue équipée de nouvelles fortifications qui s'adaptent avec les nouvelles techniques de siège de l'époque.

Cet ensemble de défense fut perfectionné avec le temps en rajoutant à chaque fois des éléments suivant les décisions des nouveaux gouverneurs de la ville.¹⁸² (Fig.43)

Bejaia sous la domination hafsides a attiré l'attention des espagnols dû à son rôle stratégique à cette période, qui la prirent et la rebaptisèrent Buggia¹⁸³. Au niveau occupation, ils réduisirent le périmètre pour des raisons défensives, la première préoccupation des nouveaux maîtres des lieux étant de protéger leur domaine, ils le fortifièrent en mettant une garnison¹⁸⁴ dans l'ancien château (fort Abdelkader), firent bâtir un plus grand (fort Barral), et entamèrent la construction d'une nouvelle casbah créant une ceinture de défense qui reliait la casbah aux deux forts¹⁸⁵.

2.5. Période ottomane :

Les ottomans, peuple musulman de l'ancienne Constantinople, envoyèrent leurs troupes au Maghreb pour chasser les chrétiens, et s'installèrent à Jijel dans un premier temps et finirent par prendre Alger en 1518, puis Bejaïa et Oran¹⁸⁶. Leur mode d'occupation a suivi des schémas différents suivant la localité ; à Oran et Bejaia, ils occupèrent les fortifications et les villes érigées par leurs prédécesseurs, tandis qu'à Alger, ils fondèrent une ville renforcée par son propre système défensif¹⁸⁷. Pendant les trois siècles de la Régence Ottomane, la défense d'Alger était assurée par 1650m de remparts, 19 forts, 13 batteries intérieures et 16 batteries extérieures, reliés entre eux par les chemins de batteries. L'ensemble s'organisait en ligne le long de la côte depuis le cap

¹⁸⁰ Ils ont vite été chassés par les ottomans d'Alger.

¹⁸¹ Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. OP cité. P 57

¹⁸² FERHAT BENDAOU Radja Halima. Etude de l'architecture militaire de la ville d'Oran pendant la période espagnole (1505 – 1792). Mémoire de magister. Soutenu en Juin 1999. EPAU Alger. P 59

¹⁸³ Ibid. P 129

¹⁸⁴ Troupe installé dans une fortification pour la défendre.

¹⁸⁵ Charles FERAUD. Histoire des villes de la province de Constantine, Bougie-Constantine, Arnolet. P 45

¹⁸⁶ Oran, rappelons-le, a été prise par les ottomans de façon définitive qu'en 1792

¹⁸⁷ Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. OP cité. P 59-61

Matifou à l'Est jusqu'à la baie de Sidi Fredj à l'Ouest¹⁸⁸. C'est ainsi que Léon l'Africain décrit Alger en 1548 : « Alger est dotée de hautes murailles de pierre, un fossé large et des bastions tout autour ¹⁸⁹ ». (Fig.44 & 45)

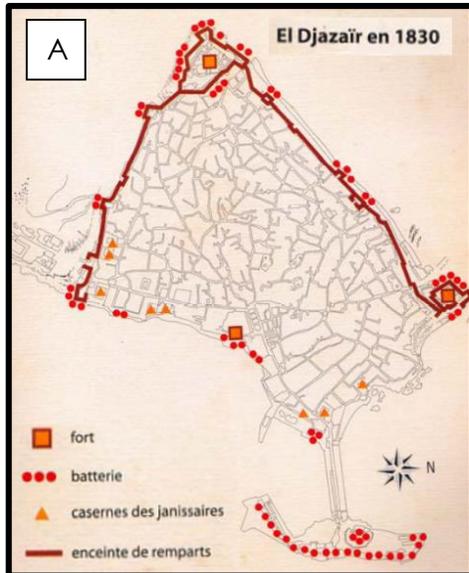


Figure 44. Fortifications d'Alger 1830
(Source : Abderrahmane KHELIFA¹⁹⁰)

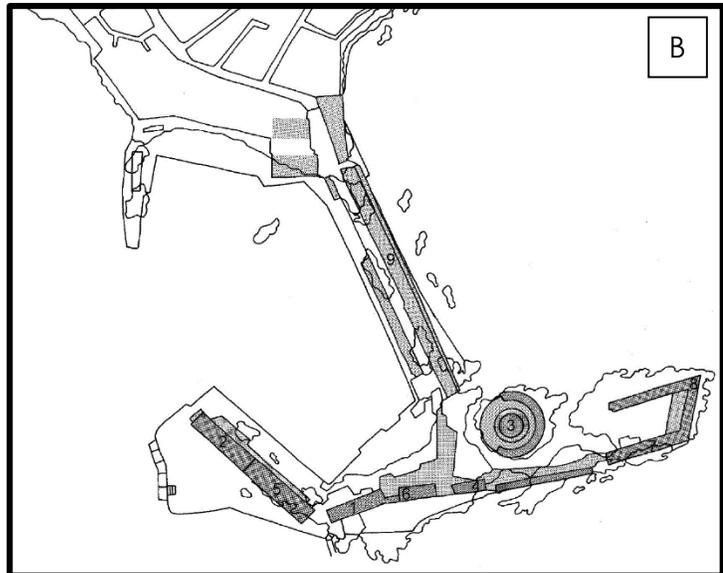


Figure 45. Fortifications du port d'Alger
(Source Sakina MISSOUME¹⁹¹)

A Bejaia les ottomans occupèrent la configuration spatiale et défensive laissée par les espagnols et la renforcèrent par la construction de deux batteries et un fort ; fort Bouac. D'une forme irrégulière faisant 40m de long et 8m de large en moyenne, il était construit en moellons liés par un mortier de terre. Les batteries, de formes irrégulières et construites en maçonnerie, abritaient des pièces à canons et pouvaient accueillir un nombre limité d'hommes¹⁹².

2.6. Période française :

L'occupation française qui dura 150 ans est très riche sur le plan patrimonial, certes, un patrimoine loin d'être reconnu par la politique algérienne, mais à présent

¹⁸⁸ Safia BENSALAMA MESSIKH. Identification du système ottoman d'El Djazair 1516 – 1930. Cas de Borj Kallat El Foul. Mémoire de magister. EPAU Alger. 1996. P 10

¹⁸⁹ Cité par .Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. OP cité. P 60

¹⁹⁰ Abderrahmane KHELIFA. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. OP cité. P 171

¹⁹¹ Sakina MISSOUM. Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle. Edition EDISUD. 2003. P 42

¹⁹² Naima MAHINDADE ABDERRAHIM. Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia. Mémoire de magister. EPAU Alger. 2002. P 112 – 114.

incontournable. Nous devons au français la création de plusieurs villes et la réalisation d'un grand nombre d'œuvres architecturales. Sur le plan urbain, ils ont bousculé certaines traditions à l'heure de faire juxtaposer leur trame sur le tissu existant. Les systèmes défensifs présents leur ont servi dans un premier temps pour contrôler la population indigène révoltée. Ils ont apporté peu de modifications au niveau des remparts existants, ils en ont restauré quelques-uns menacés de ruine, et en ont construit d'autres pour mieux asseoir leur pouvoir comme à Tlemcen. Leur apport majeur fut dans la construction de casernes et forts détachés, d'ailleurs, certaines villes comme Sidi Bel Abbes qui est née autour d'une caserne de cette époque. Ces forts ont eu une grande utilité notamment dans la conquête du Sud du pays dont Bordj de Ghardaïa et celui d'Ouargla ont été les premières réalisations¹⁹³. (Fig.46)

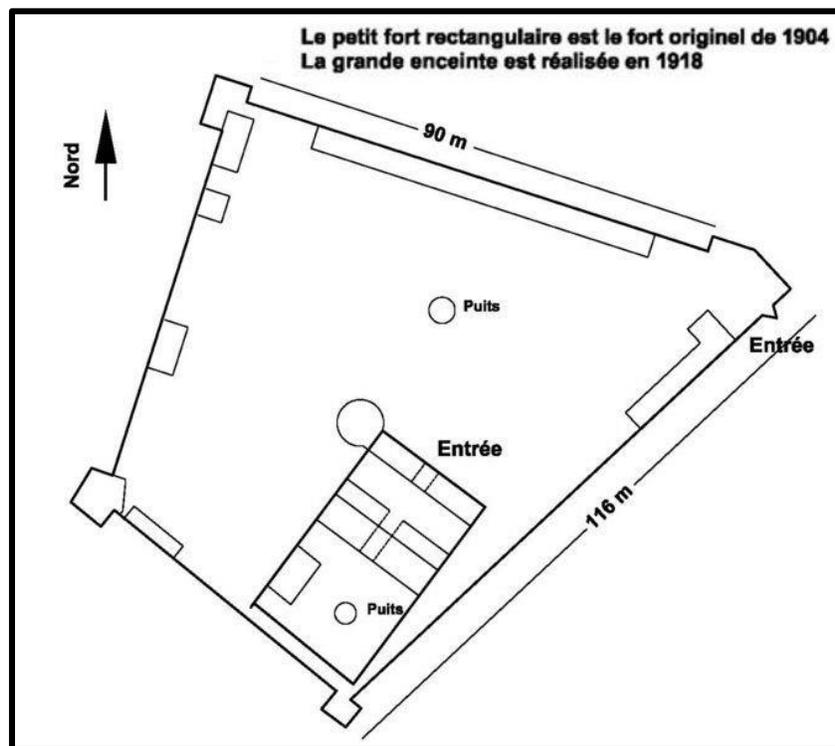


Figure 46. Plan fort Flatters à Ouargla
(Source : Jean-Charles HUMBERT)

Il est important de souligner que la fonction principale du rempart a pris une dimension plus réductrice passant de la défense d'un territoire vers la simple séparation.

¹⁹³ Roger DELERIVE. Forts sahariens du territoire du Sud. Edition GEUTHNER. 1992. P 10

A cette période, le principe de rempart perd de sa force et de son efficacité, peu à peu, il est devenu archaïque.

2.7. Période post indépendance :

Au lendemain de l'indépendance et avec l'avènement des techniques de guerre de plus en plus élaborées, les fortifications sont devenues obsolètes et sans raison d'être. Bien évidemment, leur valeur esthétique, historique, et mémorielle est indéniable, mais les préoccupations majeures de l'état à ce moment de l'histoire, comme nous l'avons souligné précédemment, était centrées sur d'autres secteurs. L'utilisation de ces éléments défensifs s'est faite suivant des contextes différents ; certains sont devenus des sites archéologiques ou muséaux à ciel ouvert, d'autres ont été réhabilités avec l'injection d'une autre fonction, tandis qu'une partie, à l'abandon, est livrée à elle-même attendant que le temps fasse son œuvre destructive.

3. La politique algérienne relative à la protection du patrimoine immobilier.

Les politiques adoptées quant à la conservation et la protection du patrimoine en général et culturel en particulier sont diverses et sont approchées de différentes manières suivant la culture du pays, sa conception du patrimoine culturel, son idéologie ainsi que le degré d'implication de la société, et son pouvoir d'intervention. En raison de plusieurs facteurs évidents, la politique algérienne en matière de conservation et de protection du patrimoine culturel a tardé à se mettre en place et à être effective, et son évolution est passée par quatre périodes définies par des événements majeurs. En ce penchant sur ces périodes et en analysant leurs contextes historiques, nous pourrions comprendre l'évolution de la notion de patrimoine ainsi que les actions et stratégie adoptée pour sa protection.

3.1. La politique française en Algérie :

La prise de pouvoir et l'appropriation de l'espace algérien par les français a été suivie par des missions d'exploration scientifique au cours desquelles des découvertes majeures ont été faites dévoilant la richesse du parc culturel algérien. Cependant, l'intérêt manifesté par les colons ne concernait que les monuments antiques considérant que l'architecture produite par la population locale était barbare et sans intérêt artistique.

Cette prise de position a rapidement été critiquée avec la circulaire du gouverneur général de l'Algérie aux généraux commandant les préfets ainsi que les préfets de département. Datant du 15 novembre 1854 elle stipule que « *les antiquités romaines constituent par leur nombre et par leur valeur la partie principale des richesses archéologiques d'Algérie mais les monuments d'un autre ordre et même ceux de l'art arabe ou turque dans le moyen âge ne doivent pas être oubliés*¹⁹⁴ ». Ensuite, avec la visite de Napoléon III en Algérie en 1860 qui a ouvert une fenêtre vers la culture locale¹⁹⁵, des architectes français furent chargés d'explorer cette voie dont **Amable RAVOISIER** ou **Edmond DUTHOIT** qui fut nommé architecte des monuments et sites historiques d'Algérie en 1880.

Un premier texte de loi fut adopté en Mars 1887 portant sur la protection et la conservation des monuments et des biens mobiliers qui a introduit les notions d'inventaire et de classement comme mesure de protection, dans lequel 7 sites, tous à Alger, ont été classés¹⁹⁶, suivis par plusieurs monuments historiques dans tout le Nord algérien entre 1900 et 1912¹⁹⁷ dont notre cas d'étude.

En 1913, fut adopté un texte de loi complétant son prédécesseur élargissant la notion de patrimoine immobilier aux constructions ordinaires, et définissant des normes pour la protection et la conservation des monuments historiques ainsi que pour les fouilles archéologiques. Le classement s'arrêta entre les deux guerres mondiales et fut repris entre 1954 et 1962 comme le fort de BORJ EL BAHRI ou le fort de BENI ISGUEN à Ghardaïa.

D'autres textes de loi furent adoptés cette période¹⁹⁸ :

- Le décret du 2 mai 1930 relatif aux monuments naturels et sites de caractères artistique, historique scientifique, légendaire et pittoresque.

¹⁹⁴ Ibid. P 119

¹⁹⁵ DIDI Ilies. Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen. OP cité. P 89

¹⁹⁶ Ahmed KOUMAS & Chérazade NAFA. L'Algérie et son patrimoine, dessin français du XIX siècle. Edition du patrimoine. 2003. P 70

¹⁹⁷ BABA HAMED KESSAB TSOURIA. Antagonisme entre espace historique et de développement urbain, cas de Tlemcen. Thèse de doctorat. EPAU. Décembre 2007. P 349.

¹⁹⁸ BENSEDDIK SOUKI Habiba. La valorisation des monuments historiques en Algérie le cas du palais de l'agha a FERDJIOUA. Mémoire de magister. Université MENTOURI Constantine. Juin 2012. P 67

- Le décret du 9 février 1942 étendant à l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirmé par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.
- Le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifié par des décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.
- L'arrêté du 26 avril 1949 modifié et complété portant la création en Algérie de circonscriptions territoriales pour la surveillance des gisements archéologiques et préhistoriques

3.2. Le prolongement de la politique française après l'indépendance :

Au lendemain de l'indépendance en 1962, période transitoire caractérisée par des tâches urgentes de reconstructions, la législation française en matière de protection des monuments historiques fut reconduite par la loi 62 – 157 du 31/12/1962 avec quelques nuances.

En effet, l'Etat algérien revendique lors de cette période la propriété des biens culturels et les pleins pouvoirs, et exclut les dispositions contraires à sa souveraineté. Ce fut sous la tutelle de la direction des beaux-arts du ministère de l'éducation nationale qui par la suite promulgua l'ordonnance 67 – 281 du 20/12/1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, soit plus de cinq ans après l'indépendance, et ce fut le premier texte législatif réfléchi et écrit par une conscience nationaliste dans ce domaine.

On y trouve, outre la réglementation concernant les fouilles, les sites et monuments historiques et naturels, des dispositions concernant les procédures de classement élargissant l'initiative à la demande des propriétaires publics, privés, ou celle de l'Etat. Parmi les mesures de protection dans ce texte, on remarque une zone de servitude de 500 permettant la visibilité du monument en question¹⁹⁹.

¹⁹⁹ Voir l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des Sites et Monuments Historiques et Naturels. Art 22

3.3. La culture au niveau de préoccupations majeures :

La « dite » période transitoire entre l'Algérie française et l'Etat algérien a duré une dizaine d'années pour donner une autonomie à tous les secteurs, se préoccupant dans un premier temps des tâches politiques et économiques. Ainsi, en 1970, la culture fut prise en charge par un ministère qui lui était dédié ; le Ministère de la culture et de l'information, et ce dans un cadre désormais distinct à travers la direction des musées, de l'archéologie et des monuments et sites historiques²⁰⁰. Le manque de qualifications et la centralisation de la gestion ont conduit à la création d'extensions locales sur tout le territoire national.

Outre la loi 83 – 03 du 5 Février 1983 relative à la protection de l'environnement et la loi 83 - 684 Relative aux conditions d'intervention sur le tissu urbain existant, la loi 87 – 03 relative à l'aménagement du territoire stipule que l'aménagement doit prendre en compte la protection et la restauration des sites historiques entre autres²⁰¹.

3.4. La loi 98 – 04, l'ultime action législative :

Le Ministère de la culture veut faire de cette loi l'acte fondateur de sa stratégie en matière de prise en charge du patrimoine culturel. Elle exprime une vision propre à l'Algérie d'aujourd'hui, et fixe ses objectifs et affiche ses ambitions : « *La présente loi a pour objectif de définir le patrimoine culturel de la nation, d'éditer les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre*²⁰² ».

D'un autre côté, l'objet central de protection est défini à travers la nouvelle approche du patrimoine culturel qui dépasse l'unique reconnaissance des valeurs historiques et artistiques ayant défini ce patrimoine à travers l'ordonnance 67-281. Il est clair que cette attitude a été adoptée pour faire référence à une conception contemporaine du patrimoine reconnue à une échelle internationale à travers la politique véhiculée par des organisations mondiales spécialisées telles que l'UNESCO, ou l'ICCROM.

²⁰⁰ Imene OUSSADIT. L'impact de la réhabilitation et la revalorisation des fondouks sur le devenir des médinas, cas de la médina de Tlemcen. Mémoire magister. Université ABBK. Juin 2010. P 87.

²⁰¹ Ibid. P 88

²⁰² Voir la loi 98 – 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Art 1

Outre les mesures de protection et de mise en valeur tel le classement ou l'inscription sur l'inventaire devenu classique, cette loi met l'accent sur l'acquisition des biens culturels, l'aide de l'Etat à l'entretien, ou encore des sanctions plus lourdes comparées à celles de l'ordonnance de 1967. Mais en s'y intéressant de plus près, cette loi ne se soucie pas de l'aspect technique ou pratique en ce qui concerne les interventions sur le patrimoine immobilier favorisant le côté administratif, la servitude est passée de 500m à 200m laissant place à l'urbanisme hâtif²⁰³, et les dispositions pour le déclassement ont été abrogées.

Cette loi n'a pu produire ses premiers effets qu'avec la publication de ses textes d'application survenue cinq ans plus tard :

- Le décret exécutif N° 03-323 du 5 octobre 2003, portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA)
- Le décret exécutif N° 03-324 du 5 octobre 2003, portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).
- Le décret exécutif N° 03-322 correspondant au 05 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.
- L'arrêté du 13 avril, fixant la composition et le fonctionnement du comité sectoriel de qualification de l'architecte spécialisé des monuments et des sites protégés.
- L'arrête du 13 avril 2005, fixant les positions spécifiques à l'exécution de la maîtrise d'œuvre sur les biens culturels immobiliers protégés.
- L'arrête du 31 mai 2005, fixant les contenus des missions de la maîtrise d'œuvre portant sur la restauration des biens culturels immobiliers protégés.
- L'arrête interministériel du 29 mai 2005, fixant le contenu du cahier des charges types régissant les soumissions de maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.

3.5. Les acteurs du patrimoine en Algérie :

Parmi les organismes nationaux de gestion du patrimoine, nous citons :

²⁰³ Ibid. Art 17

- Le Ministère de la culture : qui est l'organisme principal chargé de la préservation des sites et monuments historiques en Algérie et qui a sous sa tutelle les directions de culture dans chaque wilaya qui prend en charge le patrimoine culturel à leurs niveaux.
- L'Agence Nationale d'Archéologie de Protection des Sites et Monuments Historiques : Depuis le 6 janvier 1987 et jusqu'au 22 décembre 2005, l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques créée par décret n°87-10 du 6 janvier 1987 ; qui était un établissement à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Cette Agence était chargée dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public du patrimoine culturel historique culturel.
- L'office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés : Récemment, il y a eu transformation de la nature juridique de l'Agence en un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé « Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés » par décret du 22 décembre 2005.
- La loi N° 90-31 du 4 décembre 1990 ouvre la voie aux associations et a permis à plusieurs associations œuvrant pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel de voir le jour et entre autres : la Casbah d'Alger, saint SIDI EL HOUARI à Oran, ou Bel air à la même ville. Le champ d'action de ces associations reste quand même réduit à cause de certains obstacles parfois insurmontables²⁰⁴.

4. Etat de conservation et de mise en valeur des éléments de fortification en Algérie

Après avoir pris connaissance de l'évolution des fortifications en Algérie à travers le temps nous allons maintenant nous intéresser au devenir de ces fortifications ou du moins ce qui en reste. En effet, il est important de comprendre comment gérons-nous ce legs si particulier qui, par la force des choses, a perdu son rôle et sa raison d'être. Dans le cadre de notre travail de recherche nous allons étudier trois exemples dans lesquels nous apposerons le rôle actuel d'éléments de systèmes défensifs à la perception de la société,

²⁰⁴ Selon le témoignage du président de l'association bel air à Oran.

à l'évolution urbaine et au cadre législatif qui régit la gestion de ce patrimoine immobilier. Ces trois exemples, la porte du Nord à Honaine, la porte de Canastel à Oran, et la porte Sarrasine à Bejaïa, ont été choisis suivant certains critères de similitude avec notre cas d'étude.

4.1. La porte du Nord à Honaine :

Le noyau de l'ancienne ville a été son vieux port qui à l'époque almohade prit de l'importance jusqu'à devenir une place forte zianide, dotée d'une enceinte, une mosquée et une casbah. Selon **G. MARÇAIS**²⁰⁵, la ville occupait un territoire d'une forme trapézoïdale, et se composait d'une ville basse au même niveau que la mer et une ville haute bâtie sur la montagne. L'enceinte de la ville était en pisé, flanquée de tours et percée de plusieurs portes dont la plus importante était la porte de la mer qui permettait aux navires de rentrer au port. (Fig.47)

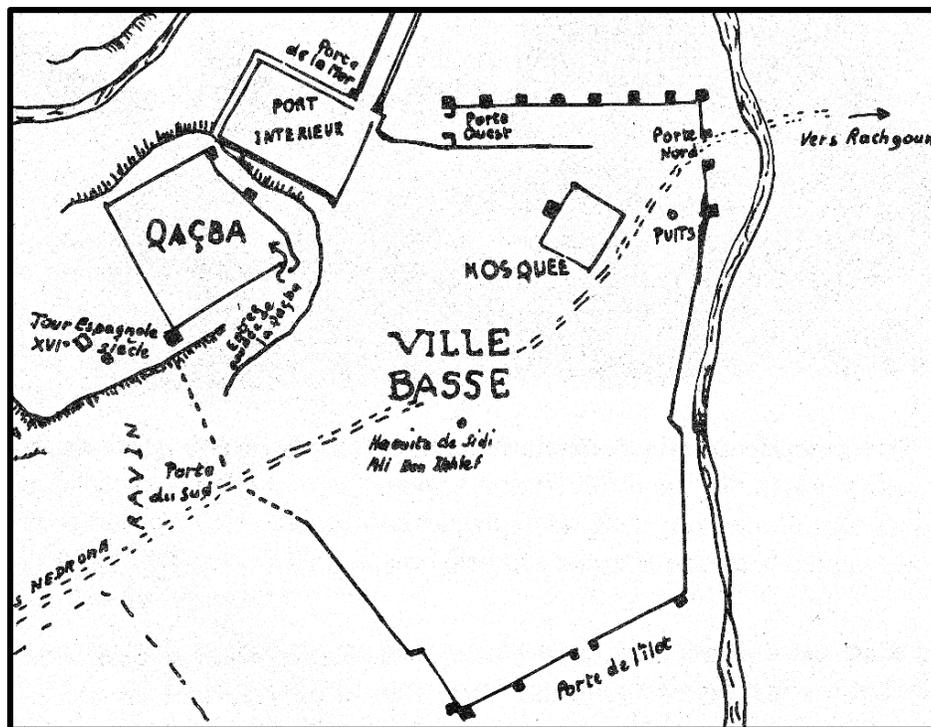


Figure 47. Fortifications de la ville de Honain à la période Almohade
(Source : Rachid BOUROUIBA²⁰⁶)

²⁰⁵ George MARÇAIS, cité par Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 120

²⁰⁶ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 122

Les autres entrées de ville ; la porte de l'Ouest qui est la mieux conservée, la porte du Nord partiellement conservée, la porte de l'ilot et celle du Sud, toutes deux disparues, permettaient l'accès à la ville de divers endroits. Aujourd'hui, l'étalement urbain a complètement englouti le site avec ses murailles et ses tours, s'étendant dans tous les sens.

La porte du Nord, actuellement marquée par deux tours sur le côté et un départ d'arc, est surnommée aussi Bâb Sunan ou encore Bâb Sania par rapport à un puits qui se trouvait à proximité nous dit-on. Le rapport et l'interaction de cette porte avec son espace sont très complexes, son entourage immédiat est composé, en grande partie, d'habitations individuelles entassées du côté intramuros sans respect aux servitudes imposées par la loi, des habitations dont quelques-unes sont récentes et en règle. (Fig.49 & 50).

On y aboutit directement depuis le boulevard principal qui rejoint l'entrée actuelle de la ville, c'est un passage incontournable pour atteindre le port et la plage. Face à la porte du côté extramuros et de l'autre côté du boulevard se trouve une cafétéria dotée d'une terrasse qui propose actuellement un recule non négligeable pour son champ de vision, et cette cafétéria appelée « TIKRONE » se positionne sur le bord d'un oued qui longe l'enceinte sur son côté Est. (Fig.48)

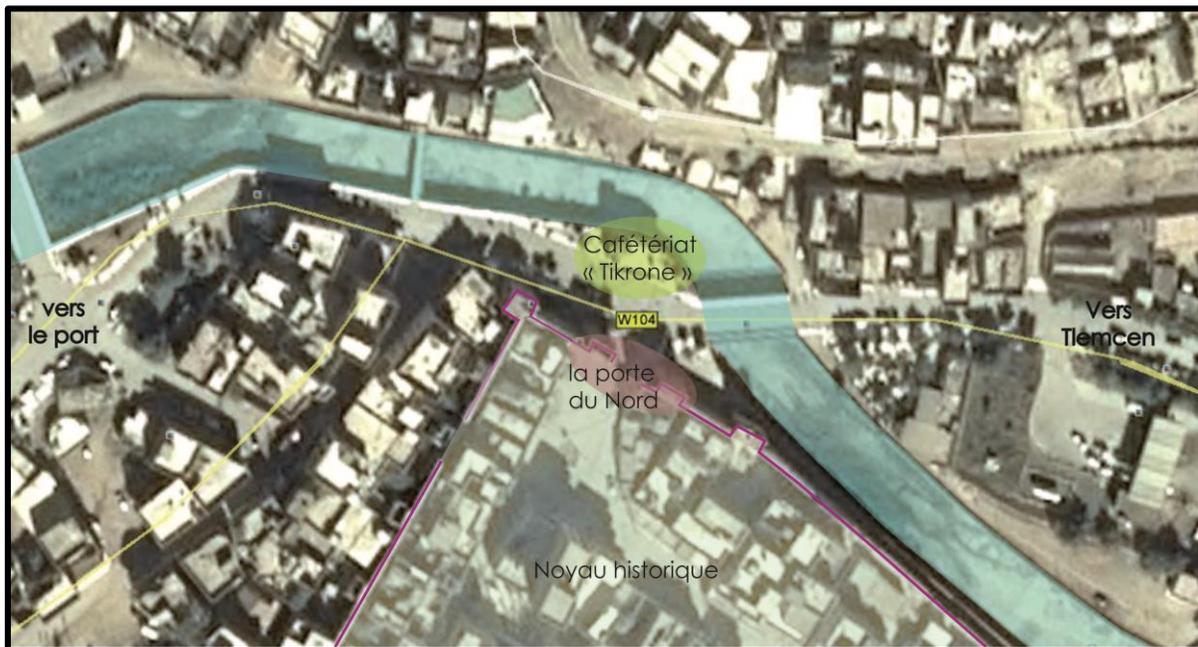


Figure 48. Plan du fragment urbain de la porte du Nord
(Source : Google EARTH, traité par l'auteur du mémoire 12/2014)

Certaines habitations comptent des commerces au RDC juste devant un parking d'une dizaine de voitures. La muraille poursuit son tracé de part et d'autre des tours de la porte. Elle est peu visible par endroits à cause de ces constructions privées qui finissent par la dévorer s'appropriant et se partageant les fragments, tandis que la porte Ouest fait office d'une porte d'accès à un jardin privatif avec une construction émergente dont les propriétaires ont voulu y sceller une porte métallique à la place de la simple grille autorisée par les autorités, et avec qui il a fallu marchander pour prendre une photographie depuis l'intérieur. (Fig.51 & 52)



Figure 49. Face Est, porte du Nord à Honaine.
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)



Figure 50. Face Ouest, porte du Nord à Honaine.
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)



Figure 51. Face Ouest, porte de l'Ouest à Honaine.
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)



Figure 52. Face Est, porte de l'Ouest à Honaine.
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)

L'enquête menée auprès des habitants de cette petite ville est riche d'enseignements, au-delà de ses valeurs historiques et culturelles incontestables et incontestées, les personnes interrogées ne connaissent pas grand-chose sur la question, son histoire et sa présence sont un mystère. Depuis l'extérieur de l'enceinte, le champ de vision est dégagé dû à la limite urbaine qu'est l'oued. Cette face extérieure est « ornementée » d'un réseau de drapeaux du pays et d'autres multicolores, une affiche du président de la république directement accrochée sur la porte, et un piquet de relai du réseau électrique. De l'intérieur la porte n'est visible que depuis la ligne qui lui est perpendiculaire et les habitations la masquent depuis d'autres positions. De nuit, il y a dans les environs un dispositif d'éclairage public qui éclaire à peine et projette une zone d'ombre sur le vestige.

L'ensemble de la muraille ainsi que la casbah ont fait l'objet de travaux d'entretien en préparation de l'évènement culturel de 2011. Ces travaux se sont traduits au niveau de cette porte par un désherbage et des reprises d'enduit qui commencent à montrer

quelques signes apparents d'usure. Par contre aucun aménagement n'a été étudié dans ce fragment urbain vu sa densité et sa configuration.

Il est clair que les habitants de la ville ne voient en cette porte un quelconque repère social ou spatial puisque interrogés sur cet objet patrimonial, ils se sont référés à la cafétéria d'en face pour la situer. Ainsi, à leurs yeux, cette porte porte le nom de « Tikrone », celui de la cafétéria et non, à l'inverse comme il devrait être, dans une démonstration de la perte identitaire due à la dévalorisation qu'elle subit. D'un point de vue urbain, cette porte continue de jouer le rôle de passage, jadis entrée de la médina, aujourd'hui c'est un passage incontournable pour entrer dans le noyau historique. Ainsi elle bénéficie d'une fonction similaire à celle d'origine qui lui confère une certaine présence dans la vie contemporaine. Cela dit, cette fonction, à elle seule, n'est point décisive pour revendiquer son identité et mettre à jour sa profondeur historique.

4.2. La porte de sarrasine à Bejaïa :

Après l'occupation des romains puis des vandales, des arabes, et des andalous, avant de connaître son apogée sous la main des Hammadides qui en firent de ce qu'était au début un petit port de pêche, une place forte et bientôt leur nouvelle capitale sous la pression des nomades dans le Hodna. C'est alors que Bejaïa fut peuplée en masse et dotée d'une enceinte essentiellement composée de tours et percée de portes, et de châteaux forts le long de la route qui mène vers El Qalâa. La porte de sarrasine ou Bâb El Bhar construite vers 1070 en même temps que les cinq autres portes, est située au milieu de la baie comprise entre le fort Abdelkader et la casbah où des embarcations passèrent sous la voûte pour s'abriter dans une petite crique intérieure. Par la suite, la ville fut occupée successivement par les espagnoles et les turcs et y a subi grand nombre de perte et fut en partie détruite. Sous l'occupation française elle fut repeuplée et son espace urbain s'étendit pour donner la configuration actuelle après des décennies. (Fig.55 & 56)

La porte est composée de deux arcs brisés, le premier est entièrement composé de briques pleines déposées en lits horizontaux, et le deuxième arc est parallèle au premier composé aussi de briques pleines formant un décrochement sur la façade de la porte, supporte une lourde maçonnerie et retombe sur les murs de l'enceinte. (Fig.54)



Figure 53. Porte de sarrasine, Bejaïa.
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

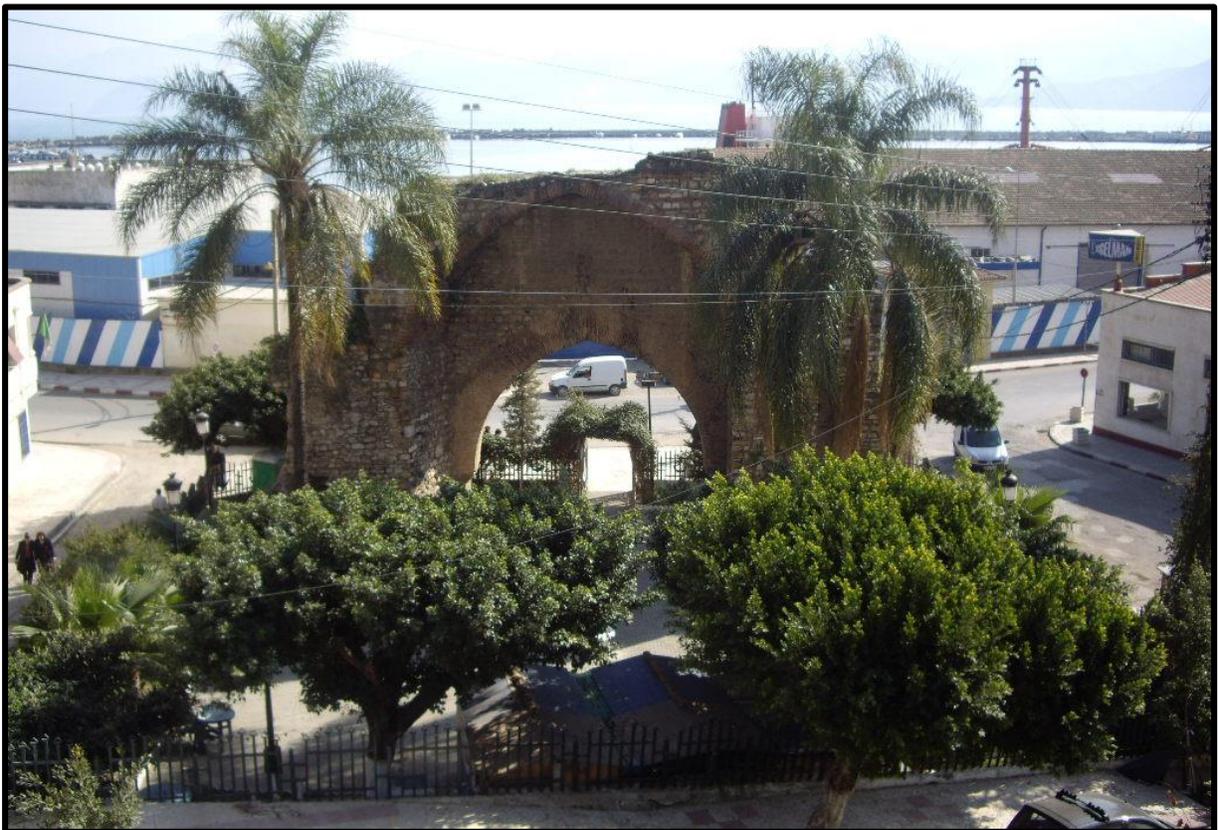


Figure 54. Porte de sarrasine, vue depuis le toit de l'immeuble d'en face
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)



Figure 55. Fortifications de Bejaia
(Source : Dominique VALERIAN²⁰⁷, traité par l'auteur)

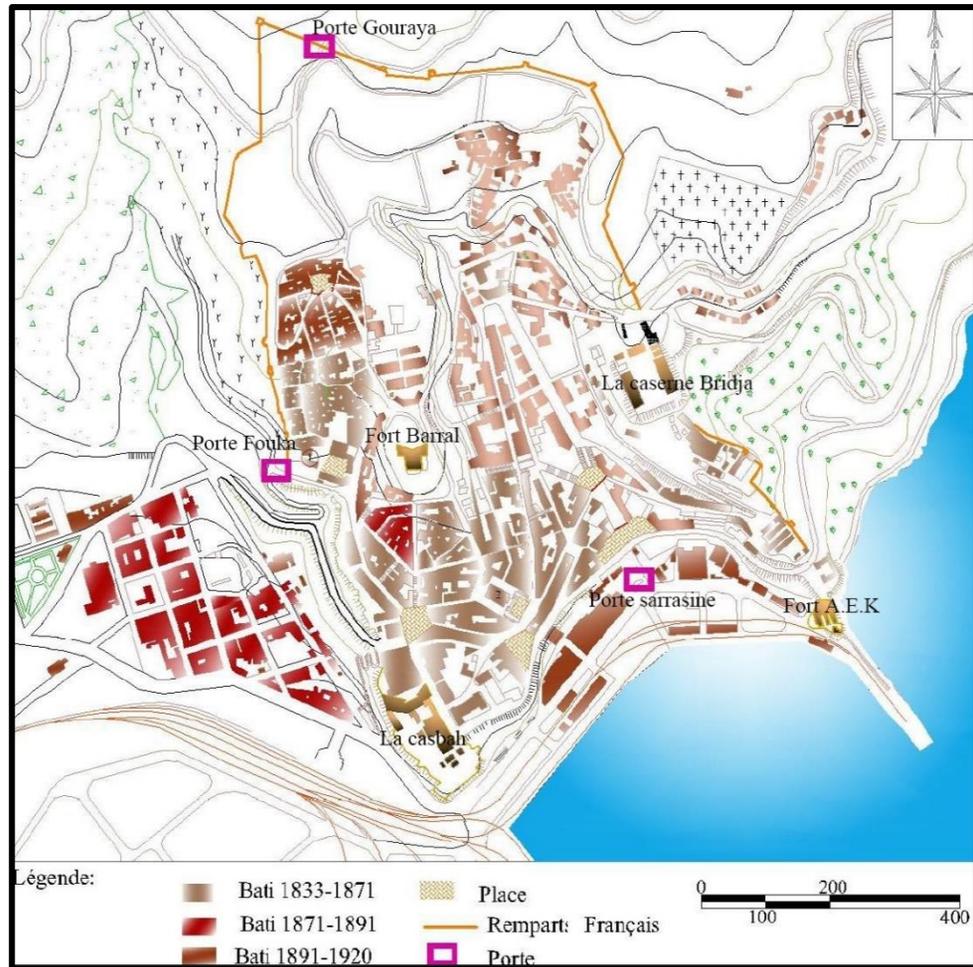


Figure 56. Fortifications de Bejaia en 1920
(Source : Plan cadastral, traité par l'auteur)

²⁰⁷ Dominique VALERIAN. Bougie, port maghrébin à la fin du moyen âge (1067 – 1510). Thèse de doctorat. Université Paris 1. 2000. P 54

Elle est classée monument historique en 1900 par le gouvernement français mais elle reste sous la menace constante d'agression de toute nature, et montre plusieurs pathologies dont des fissures, des détachements de briques dues à la perte des joints de pose, sans parler de la végétation et autres accumulations d'ordures. La porte se trouve actuellement dans une situation qui lui confère un grand nombre d'affluents puisqu'elle se trouve en zone portuaire et entourée de hangars et d'immeubles de bureaux, et un arrêt de bus se trouve à quelque mètre, c'est un terminus où convergent toutes les lignes de transport en commun de la ville. Elle est « implantée » dans un jardin public aménagé dans ses alentours avec des arbres et des haies, clôturé d'une grille métallique reprenant une ancre de bateau à répétition, ancre qui est reprise au sommet de la porte. Ce site est bordé de quatre voix mécaniques dont le boulevard frères Amrani et la rue Bouchebbah Youcef.

Cet îlot est entouré d'immeubles de bureaux dont l'un dispose d'un espace public en terrasse au 3eme étage, une véritable place publique accessible à tous et qui offre une vue imprenable sur le jardin de la porte. Les hangars, se trouvant à l'Ouest, sont annexés au port dont le périmètre borde le côté Sud de l'îlot, tandis qu'un peu plus loin à l'Est se trouve le chantier pour la future gare maritime. Autant de projet avec un grand pouvoir attractif dont peu bénéficié la porte. (Fig.57)



Figure 57. Plan du fragment urbain de la porte de sarrazine.
(Source : Google EARTH, traité par l'auteur du mémoire 01/2015)

L'enquête menée auprès des personnes fréquentant cette zone nous éclaire sur son vrai rôle actuel. Aux yeux des personnes interrogées, cette porte est un repère qui, selon eux, marque et structure l'espace, d'ailleurs, un habitant de la ville nous raconte « ...ici, dans cette zone tous se réfère à Bâb El Bhar, l'arrêt de bus, la mairie d'en face, et même l'entrée du port, tous portent le nom de la porte, même si ce n'est pas administratif, cette appellation au niveau sociale reste effective... ». Ceci dit, comme pour le cas précédent, l'histoire de cette porte reste sujette à diverses interprétations d'une personne à une autre, tantôt romaine, tantôt turc, ou même espagnole.

En réalité l'isolement qu'elle vit ne lui est pas très favorable. Cet espace en lui-même est peu fréquenté vu le manque de sécurité qui y règne. Elle n'est, en fait, accessible que d'un point de vue visuel, isolée par le fait social qui occupe les lieux. De plus, la végétation qui, au départ était là pour agrémenter le jardin, finit par l'attaquer, et les arbres autour la masquent partiellement. De nuit, les lampadaires destinés à l'éclairage public sont à mi-hauteur du vestige, conçus pour éclairer la voie publique, ils ne sont pas adaptés à la tâche de mise en lumière d'un tel objet patrimonial.

Entrant dans le cadre de protection légale, elle n'en est pas plus protégée, laissée à l'abandon, tombant en ruine brique après brique, et attendant l'effondrement, elle représente un véritable risque pour les passants. De plus, nous remarquons la présence d'habitations empiétant sur la zone de servitude de 200m, dont nous ignorons leur nature légale. Aujourd'hui, Bâb El Bhar joue un rôle usurpé à tout autre objet patrimonial ou pas, présentant une quelconque singularité ancrée dans la conscience collective, tel un immeuble contemporain au milieu d'un tissu traditionnel, un rond-point caractérisé par une sculpture originale, ou encore un épouvantail dressé dans un champ de maïs. Ainsi, ce repère perd ses propres repères historiques et identitaires, et ceci se reflète au niveau de la société.

4.3. La porte de Canastel, Oran

Vu sa situation stratégique dans le bassin méditerranéen et la forte convoitise pour le contrôler, les marins andalous envoyés par l'émir omeyyade de Cordoue y établirent un comptoir commercial et fondèrent par la suite la ville d'Oran. Cette ville a connu une histoire mouvementée puisqu'elle changea de bannière à maintes reprises, avec les

andalous, les fatimides, les almoravides, les almohades, les zianides, les espagnoles, les turcs, et les français. Chaque dynastie, chaque culture y laissa son sceau.

L'arrondissement de Sidi El Houari est le centre historique de la ville. Il se situe à son Nord-Ouest, le long du Ras el Aïn, sur les flancs du Murdjadjo, et donne sur la Méditerranée. Il porte les traces du passage de plusieurs civilisations : espagnole, turque et française. On y trouve des fortifications espagnoles du XVI^e siècle, dont la porte de Canastel qui, selon **René LESPES**, était une des portes de la ville « ... Oran n'a que deux portes en 1730, elles sont toutes deux du côté de la campagne. Celle qui est appelée la porte de la mer parce qu'elle est la plus voisine du port, est surmontée d'une grande tour carrée que l'on pourrait armer en cas de besoin. Près de l'autre, appelée la porte de Tlemcen, on a élevé une batterie. La porte de la mer ou porte de Canastel, si basse qu'elle ressemblait aux portes d'une cave plutôt qu'aux portes d'une ville, fut reconstruite à neuf sur deux arceaux entre 1734 et 1738²⁰⁸ ». Il ajoute « sur la rive droite de l'oued, de la porte de Canastel à celle de Tlemcen des jardins en terrasse et quelques rares habitations s'étagaient jusqu'au bord du plateau, plus au Nord, de chaque côté du chemin de Canastel et d'Alger, la future rue Philippe²⁰⁹ ».

Les tremblements de terre, ainsi que les occupations française et turque ont eu leur lot de transformation et de destruction sur les constructions espagnoles dont leur enceinte. Les français, comme partout en Algérie, ont procédé à des restructurations profondes du tissu urbain sans épargner son patrimoine immobilier. Ainsi, la porte de Canastel s'est vue intégrée dans un immeuble colonial qui a composé par un passage qui le traverse entièrement. Etant écrasée à l'origine, les français prirent la peine d'accentuer cet effet en l'incorporant dans leurs barres alignées et la banalisèrent dans le but d'exposer et de marquer ainsi leur domination sur l'espace, et au lieu de la détruire, ils en firent l'illustration de leur pouvoir et leur autocratie.

Le fragment urbain dans lequel se trouve cette porte se compose essentiellement d'immeubles d'habitations dont le gabarit est de 2 à 3 étages articulés autour de la place **BOUDALI HASNI**, ex-place Kléber, un espace plutôt voué à la circulation automobile avec un rond-point en son centre. Deux édifices se démarquent par leur richesse

²⁰⁸ René LESPES. Oran, étude de géographie et de l'histoire urbaine. Edition bel horizons. 2003. P 68

²⁰⁹ Ibid. P 132

architecturale, le siège de l'OPGI et l'ancienne préfecture de la ville, qui s'accaparent le protagonisme de cet espace reléguant le reste au second plan. Ces immeubles voisins se distinguent par une architecture plus simple et ont eu, à une certaine époque, moins d'importance dans cette composition. (Fig.58)

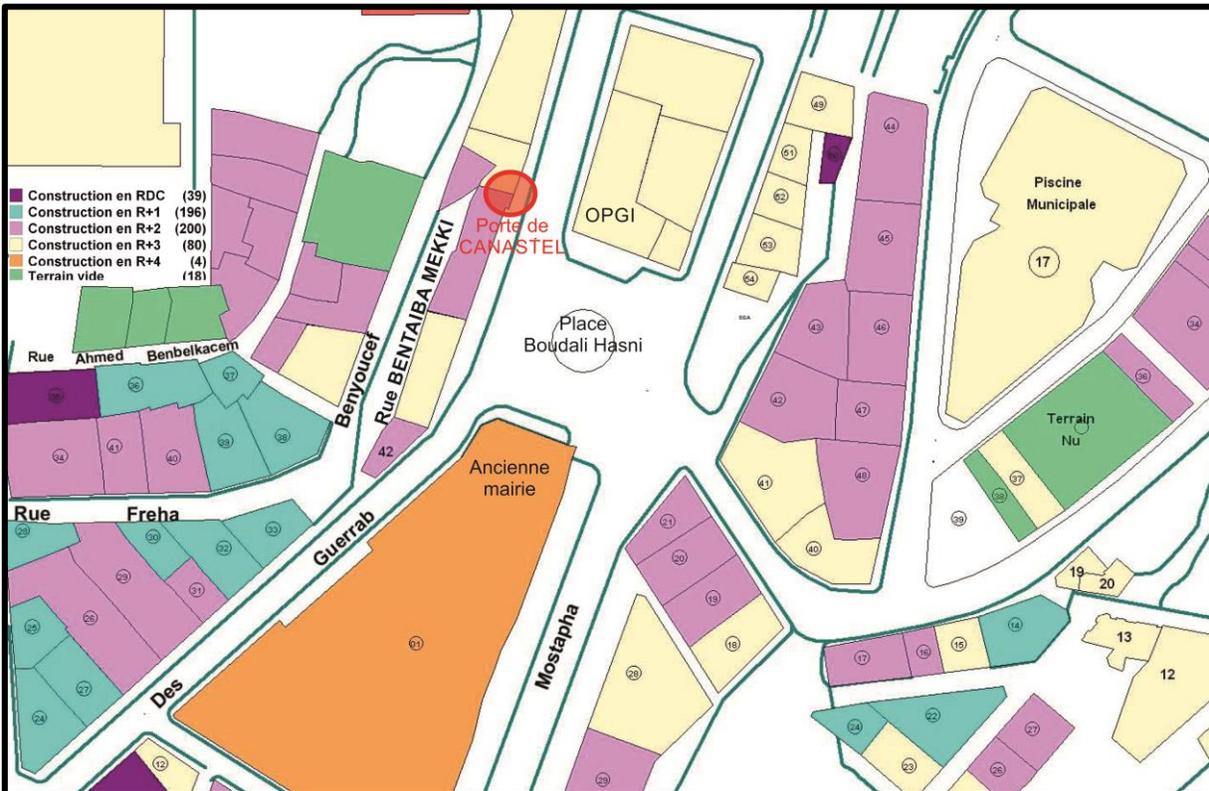


Figure 58. Plan du fragment urbain de la porte de Canastel.

(Source : Atelier 4eme année, département d'architecture USTO, traité par l'auteur du mémoire 12/2014)

L'édifice incluant la porte de Canastel se trouve dans le prolongement du boulevard des **frères GUERRAB**, présente un état de conservation très préoccupant, et montre des signes de diverses pathologies. Le rez-de-chaussée contient des locaux abritant un fast-food dont la façade est recouverte de faïence, et les trois étages dédiés aux habitations sont aujourd'hui dans un état de vétusté peu rassurant. De face, une évacuation des eaux pluviales descend à l'extrémité de la porte d'un côté, alors que de l'autre, nous avons des câbles du réseau électrique qui la parcourt sur toute sa hauteur. (Fig.59 & 61)



Figure 59. Vue de la porte de Canastel depuis la place Kléber.
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)

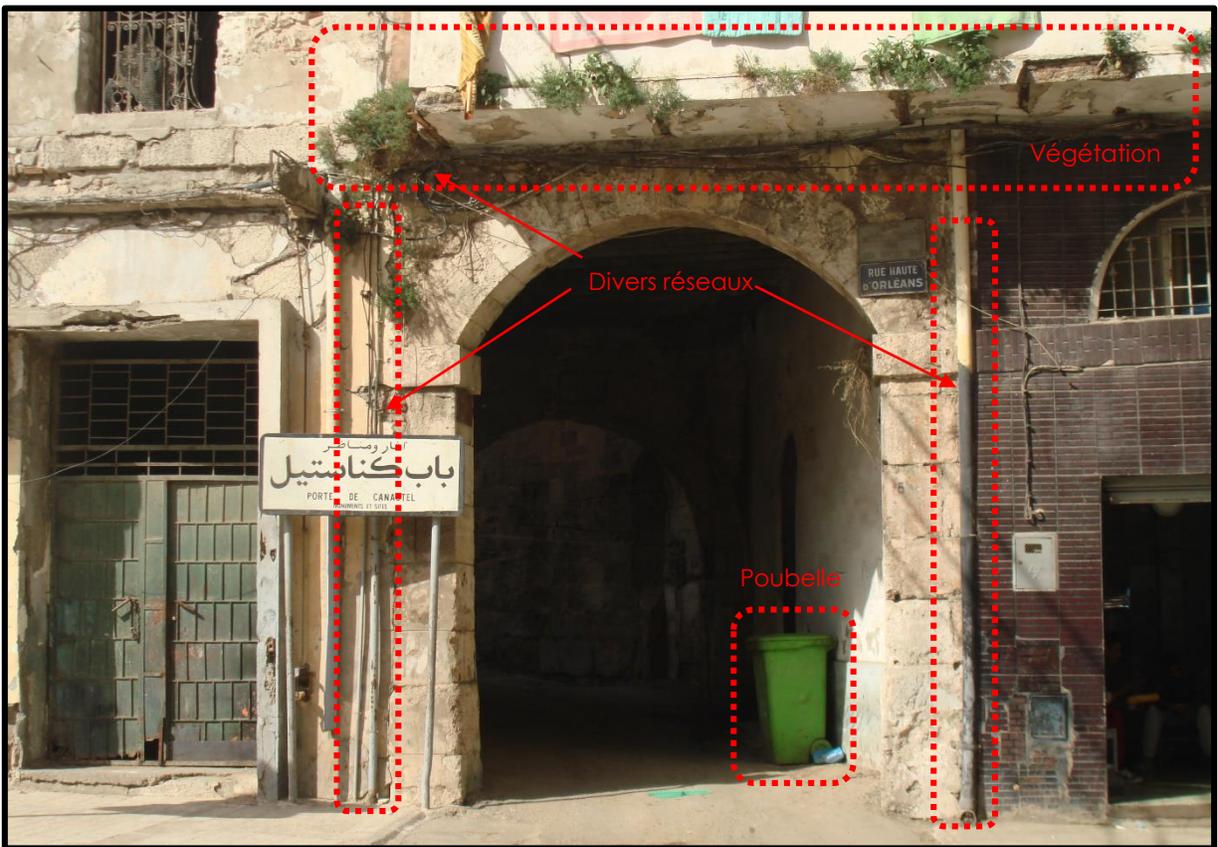


Figure 60. Porte de Canastel, Oran
(Source : Auteur du mémoire 12/2014)

Nous pouvons observer une plaque métallique sur le côté avec le nom du vestige en arabe et en français, et une autre fixée sur le côté supérieur droit désignant l'ancienne appellation de la rue. Au-dessus de la porte se dresse un balcon qui longe toute la façade de l'édifice, et présente diverses fissures, des attaques de végétations, des signes de corrosion de son armature, et de la moisissure qui se propage sur la pierre qui constitue la porte. (Fig.60). Il est clair que le manque d'entretien joue un rôle néfaste sur l'état de la porte, mais qu'en est-il de sa valorisation ? Nous nous sommes entretenus avec un responsable de l'OPGI qui nous a fait part des difficultés en ce qui concerne d'éventuelles interventions sur ce site. D'un côté, la nature juridique de l'immeuble qui représente un grand obstacle bureaucratique, et de l'autre, la difficulté qui se profile pour une action quelconque.



Figure 61. Vue sur la rue BENTAIBA MEKKI, de l'autre côté de la porte de Canastel.
(Source : Auteur du mémoire12/2014)

Classé en 1953 comme monument historique national, cette porte rentre dans le cadre de protection du patrimoine immobilier. Reconnue comme tel, elle continue néanmoins de s'exposer aux risques naturels et humains jusqu'à supporter le poids de tout

un édifice avec ce que ça comprend comme désordre. Les habitants de la ville interrogés ont eu du mal à situer cette porte avec précision. Par ailleurs, ils trouvent qu'elle est peu visible même de jour vu son contexte. Le long du boulevard et autour de la place Kléber, se trouvent des espaces réservés au stationnement des voitures laissant aux automobilistes le soin de s'y arrêter.

Sidi El Houari est un quartier populaire qui accueille une population défavorisée, et se caractérise notamment par un sentiment d'insécurité qui y règne, en effet, les personnes enquêtées déclarent « éviter de s'y aventurer de nuit ». Cette porte, symbolise l'histoire qui d'ailleurs est très peu connue aux yeux de la société, et joue actuellement le rôle de passage, un passage vers la rue **BENTAIBA MEKKI**, un endroit qui présente les stigmates du délaissement des autorités envers ce quartier. Elle se perd dans un fléau social engendré et perpétré par l'absence irresponsable des uns et la négligence des autres. Entraînée dans le chemin d'une destruction certaine, la porte de Canastel nécessite, aujourd'hui plus que jamais, d'être prise en charge pour assurer sa conservation et sa pérennité pour les années à venir. Ces actions doivent entrer dans le cadre d'une réflexion globale incluant des solutions pour les problèmes sociaux.

5. Superposition des grilles d'analyse :

Après l'étude de ces trois exemples, il est opportun de les opposer aux expériences internationales dans une grille d'analyse suivant les paramètres à considérer lors de la mise en valeur, l'adéquation de leur rôle actuel et surtout la position politique et l'effectivité de son application dans chaque pays.

Pays	Espagne	Maroc	Turquie	Algérie
Législation en vigueur	Loi 14/2007 du 15/11/2007 relative au patrimoine historique de l'Andalousie	La loi 19-05 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité	la loi n° 5226 en date du 14/07/2004 relative à la protection des biens naturels et culturels mobiliers et immobiliers	Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication directe des administrations publiques et des municipalités. - Définition de la contamination visuelle et perspective avec les sanctions à prendre le cas échéant. - Définition et application d'instruments d'orientation, de plan d'incidence patrimoniale et de plan de planification urbaine de protection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoit la protection des biens culturels non classés. - L'implication a tous les niveaux des administrations, sociétés civiles privées ou publiques - L'intégration du patrimoine immobilier dans les plans d'aménagement urbain pour les extensions futures de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Des mesures précises pour la mise en valeur définissant une servitude suivant les cas. - Un plan de sauvegarde incluant des règles d'usage à respecter. - Les aménagements des abords feront l'objet d'un contrôle strict de la part des services d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Classement, l'inscription sur l'inventaire. - L'acquisition des biens culturels. - L'aide de l'Etat à l'entretien. - Servitude de 200m
Observations	La législation espagnole est la mieux réfléchi pour la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier, ainsi que l'aménagement urbain prenant en compte leurs monuments historiques. Cependant celles du Maroc et de la Turquie présentent quelques points positifs dans ce sens. En revanche, la législation algérienne ne prévoit que des mesures administratives et ne donne pas d'orientation sur la mise en valeur ou encore l'intégration urbaine de ses objets patrimoniaux.			
Acteurs du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture. - Direction générale des beaux-arts et des biens culturels - Le parlement de l'Andalousie. - Les collectivités locales. - ONG nationales et internationales (PROTECTURI, BENBASO, ADEPA, HISPANIA NOSTRA...) - Privés : citoyens en général 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - Les collectivités locales. - ONG nationales et internationales (l'association marocaine le chantier des volontaires, union rempart, UNESCO...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture - Les collectivités locales. - ONG nationales et internationales (JERIMKO, UNESCO...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la culture. - La direction de la culture - OGEBC. Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. - ONG nationales ou internationales (CASBAH D'ALGER, SANTE SIDI EL HOUARI ORAN, UNESCO, BEL AIR ORAN...)
Observations	Chaque pays dispose d'outils de réglementation et d'acteurs exécutifs introduits à différents niveaux. En Espagne, cette introduction se fait à un niveau de base : le citoyen. Au Maroc et en Turquie, les associations locales ont un réel pouvoir d'action pour la protection du patrimoine culturel en général, tandis qu'en Algérie, il apparaît que le pouvoir étatique, comme pour la plupart des secteurs, englobe la plus grande main d'action, tandis que les associations locales ne jouissent pas d'une grande marge de manœuvre.			
PIB du tourisme	11,4%	16%	12%	8%
Observations	L'Espagne, le Maroc et la Turquie sont trois pays différents avec des cultures différentes, mais tendent à exploiter leurs richesses pour les rentabiliser au maximum, notamment le patrimoine culturel, véritable richesse à grande valeur économique qui joue un rôle attractif très important pour promouvoir le tourisme. En Algérie, la richesse principale est les hydrocarbures, et malgré ses grandes potentialités naturelles et dans notre cas, culturelles, ce pays, peut-être le plus riche au Maghreb du point de vue du parc patrimonial, n'exploite pas toutes les capacités de ses richesses.			

Tableau 01. Grille d'analyse des politiques de chaque pays
(Source : auteur du mémoire)

Pays	Espagne			Maroc		Turquie		Algérie		
Vestige	La porte de la Macarena	La muraille de la Macarena	La tour d'or	Bâb El Had	Bâb Errouah	La porte de l'or	La porte de Belgrade	La porte du Nord	La porte de Canastel	La porte de sarrasine
Période de construction	Construite en 1023	Construite en 1023	Début du XIIIe	Construite au XIIe	Construite au XIIe	Construite au Ve	Construite au Ve	Construite au XIIe	Construite au XVIe	1070
Fonction d'origine	Porte de ville	Mur d'enceinte	Tour de garde	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville
Aménagement	Voie piétonne et mécanique	Voie mécanique intramuros et recale gazonné, passage piéton, piste cyclable, et boulevard.	Passage piéton	Place publique avec fontaine à l'extérieur, et un marché publique à l'intérieur	Dégagement à l'entrée, voies mécaniques sur le côté	Végétation	Voie mécanique	Voie mécanique	Voie mécanique	Jardin public
Etat de conservation	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	moyen	bon	bon	moyen	moyen
Fonction actuelle	Porte urbaine	Mobilier urbain	Musée maritime	Porte d'un marché	Musée	Aucun	Porte urbaine	Porte urbaine	Passage mécanique	Aucun
Mise en scène	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Animation	Restitution historique / procession religieuse	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
modernisation	Aucune	Aucune	Equipement de musée	Aucune	Equipement de musée	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Rentabilité	Image pour plusieurs produits	Aucune	Aucune	Aucune	Affiches publicitaires	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Accessibilité	Très bonne	bonne	Bonne	Très bonne	Très bonne	mauvaise	bonne	Très bonne	bonne	Très bonne
Observations	Une mise en valeur se fait suivant certains paramètres qu'il faut suivre suivant les contextes. L'utilisation de toutes les actions décrites dans ce tableau n'est pas indispensable à chaque cas de figure, mais en revanche, elle renforce l'action générale de valorisation. Cependant, il est important de signaler que pour les exemples algériens, leur traitement fait abstraction de ces pratiques d'usage pour leur mise en valeur.									

Tableau 02. Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges des quatre pays
(Source : auteur du mémoire)

6. Conclusion :

Le patrimoine défensif laissé au cours du temps et des croisades est riche et diversifié, il raconte l'histoire des civilisations passées et celle de l'évolution de l'architecture militaire. Le bilan de l'état de conservation est partagé malgré la position de l'Etat et sa politique. Cette politique patrimoniale, avec un fort accent identitaire altéré, forgée dans la conscience mondialiste et avant-gardiste française puis transmise aux premiers dirigeants algériens, a parcouru un long chemin parsemé d'obstacles. Peut-être, à cause de cela qu'il a fallu 30 ans aux premières autorités pour reconsidérer les textes, à leur époque déjà dépassés, sans pour autant penser à la portée dans le temps de la nouvelle législation. Ces obstacles, quels qu'ils soient, continuent d'exercer leur influence puisqu'à nos jours, 16 ans après, la loi 98-04 est toujours en vigueur. Devons-nous attendre l'an 2028 pour voir de nouveaux textes régissant les opérations actuelles ?

L'Algérie est un des pays qui présentent le plus grand nombre de vestiges de systèmes défensifs étalés sous plusieurs formes et couleurs. Ce métissage doit être un atout majeur pour pouvoir présenter aux algériens et au monde entier ce que le pays a de mieux à offrir. Cette présentation passe tout d'abord par une protection juridique et physique puis par la mise en valeur dans le but de la réintégration dans la vie contemporaine. Actuellement, intervenir sur le patrimoine immobilier n'est pas chose aisée et la responsabilisation est divisée uniquement sur des organisations de l'Etat ou régies par ces soins, c'est un fait réel qui oblige ces organismes, déjà débordés d'affaires prioritaires, de mettre en parenthèses ces antiquités pendant que leur état continue à se dégrader ; la faible conscience collective ne peut faire le poids contre la démobilitation générale. Mais dans le fond, nous, citoyens avant tout, scientifiques et professionnels n'avons pas le pouvoir de protester et signaler une quelconque infraction à l'encontre du patrimoine immobilier, dans le but de faire appliquer une loi auprès des responsables, qui finissent par nous renvoyer vers une issue de classement qui dure des années, et pendant ce temps-là, le vestige se meurt. Les trois exemples nationaux étudiés nous montrent, au-delà du traitement inadéquat reçu, tout le mal éprouvé par ces vestiges pour se frayer un chemin vers la conscience collective qui est obnubilé par un avenir complètement détaché du passé, et en tant que société, nous ne faisons pas toute la mesure de ce que nous avons et risquons de perdre.

CHAPITRE III : L'ALGERIE ET SON PATRIMOINE DEFENSIF

Dans le chapitre suivant, nous allons réduire le champ d'analyse à la ville de Tlemcen, passer en revue son histoire et nous focaliser sur notre cas d'étude, Bâb El Quarmadine pour essayer de comprendre sa désuétude et sa dévalorisation.

CHAPITRE IV : ETUDE DE BAB EL QUARMADINE

1^{er} PARTIE : ETUDE DU PATRIMOINE DEFENSIF A TLEMCCEN

1. Introduction :

Dans les précédents chapitres nous avons traité le sujet des fortifications nées à partir d'un besoin, et améliorées avec le temps prenant plusieurs formes et textures. Les différents exemples nationaux et internationaux analysés nous ont démontré, pour certains, leur enracinement physique, social, et culturel, jouant un rôle déterminant pour structurer l'espace, enrichissant la composition urbaine, et ajoutant une plus-value économique dans un but d'affirmation et de renforcement identitaire ; ils sont passés de l'état de contrainte physique à celui d'atout majeur. Pour d'autres, il semblerait que cette contrainte, obstacle simplement contourné ou transpercé, continue d'exercer une influence sur le tissu urbain, tel un poids supplémentaire dans la masse, un poids peut-être trop lourd à porter, à protéger, et à mettre en valeur. Malgré les différentes politiques plus ou moins mondialisées, le vrai regard que porte chaque société sur son patrimoine se traduit et se matérialise sur cette masse patrimoniale, et sur ce qu'elle en fait.

Dans le présent chapitre il s'agit de cerner notre cas d'étude, un des vestiges de fortifications les plus imposants et les plus significatifs de la ville Tlemccen, à savoir le site de Bâb El Quarmadine. En premier lieu, nous allons passer en revue l'évolution de ses fortifications parallèlement à celle de la ville, pour analyser par la suite le site de Bâb El Quarmadine dans son contexte urbain, son état de conservation, les différentes interventions, et notamment celle de 2010, afin de mieux comprendre sa désintégration du tissu urbain, et répondre à notre questionnement de départ.

2. Situation de la ville de Tlemccen :

La ville est située dans l'extrême Nord-Ouest du pays au pied du flanc Nord de la chaîne de l'Atlas, elle se trouve à 140 Km de la ville d'Oran et à seulement 40 Km de la mer méditerranéenne. Son site naturel s'étale en forme d'escalier géant sur trois marches, dominant vers le Nord la plaine de Hennaya où serpentent les rivières de la Tafna et du Safsaf, et dominée au Sud par le plateau de Lalla Setti²¹⁰. La typologie du relief explique la vocation de cette région, zone de passage entre le Maroc et l'Oranie, entre la

²¹⁰BENGUELLA Sonia. Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemccen. Mémoire magister. UBBA Tlemccen. Janvier 2012. P 109

Méditerranée et le Sahara, et voies d'invasions et d'échanges s'y croisèrent dans les temps reculés, affirmant l'importance politique, économique et intellectuelle de Tlemcen²¹¹. Son agglomération s'étend aujourd'hui sur le territoire de trois communes (Tlemcen, Mansourah, Chetouane), soit une superficie de 2000 hectares.

3. Contexte historique et évolution des fortifications :

Tlemcen a toujours exercé une fascinante et irrésistible attraction sur les populations proches et lointaines, par son site aussi bien naturel qu'urbain. Sa position stratégique et ses innombrables ressources naturelles ont, depuis des siècles, fait l'objet de convoitise des nombreux prétendants au pouvoir, amenant chacun sa pierre pour construire son histoire, laissant grand nombre de vestiges, de savoir-faire, d'autant d'éléments patrimonialisés à juste titre au fil du temps. Parmi ces vestiges, nous retrouvons des éléments qui ont servi à la protection des lieux.

Ce qui reste aujourd'hui à étudier des anciens ouvrages défensifs de Tlemcen se compose d'une enceinte principale dont il n'est pas trop malaisé de restituer le tracé, et d'avant murs et d'ouvrages avancés dont il est fort difficile de faire une étude exacte. Avec les guerres au XIIe, au XIIIe, et au XIVe siècle, l'appareil de défense de la place s'accrut, et dut singulièrement se compliquer. En fait, aujourd'hui, les abords de la place sont parsemés de vieux murs, de tours (bordj) écroulées²¹².

3.1. Période romaine :

En l'an 201 de notre ère, une garnison militaire de 7 hectares fût installée par les romains en pays Mauritanien conquis. Pomaria devait être un camp romain fixe, *castra stativa*, avec ses portes prétoriennes et *décumanes*, son vallum, son *praetorium*, son forum et son *Questorium*. (Fig. 62)

²¹¹ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 156

²¹² George & William MARÇAIS. Les monuments arabes de Tlemcen. OP cité. P 113

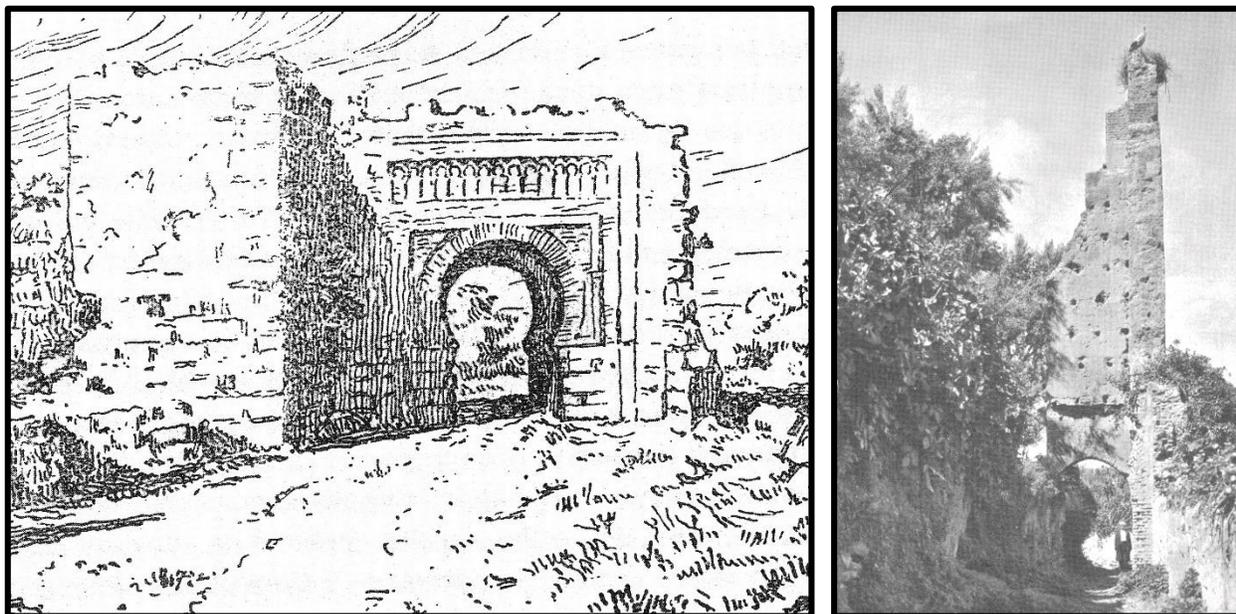


Figure 63. A gauche : croquis de Bâb El Aqba. A droite : Bâb Errouah
(Source : George MARÇAIS²¹⁶)

3.3. Période almoravide :

La présence des almoravides est marquée par la création d'une nouvelle place forte qui est Tagrart, qui en berbère signifie « *campement* » ou « *station* »²¹⁷. En effet, cette place est née, à l'Ouest sur un plateau élevé, suite au campement d'une garnison militaire qui assiégeait Agadir²¹⁸. Voulant faire de cette place un des boulevards de son empire et un lieu de station pour les troupes, **Yousouf ABOU TACHFIN** y construit une enceinte tout autour pour les protéger²¹⁹ pendant qu'il prit le pouvoir à Agadir.

C'est ainsi qu'à partir du XIIe siècle Tlemcen se composa de deux villes Agadir et Tagrart dont **AL IDRISI**²²⁰ la décrit comme « *...entourée d'un mur fortifié, très solide, et elle se compose de deux villes séparées par un mur* ». Ainsi **Ibn KHALDOUN**²²¹ en fit une description des actions de leurs futurs successeurs, les almohades « *... Abou l'Hacen se hâta d'améliorer les fortifications de Tlemcen, d'en réparer les murailles et d'approfondir les fossés qu'entouraient les remparts* ». (Fig. 67)

²¹⁶ Georges MARÇAIS. Les villes d'art célèbres, Tlemcen. OP cité. P 6 - 19

²¹⁷ Ibid. P 174.

²¹⁸ MARÇAIS, Georges. Les villes d'art célèbres, Tlemcen. OP cité. P 19

²¹⁹ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 89

²²⁰ Cité par George MARÇAIS. Architecture musulmane d'occident. P 220

²²¹ Yahya IBN KHALDOUN. Histoire des berbères, tome 3. P 338

Selon les frères **MARÇAIS** toujours, nous devons aux almoravides les portes Bâb El Quarmadine, sujet de notre recherche, qui était considérée comme porte principale et Bâb Guechout qui était une porte secondaire piétonne destinée à desservir le flanc Ouest. **T. KASSAB**²²² avance l'hypothèse que ces deux portes furent les seules percement de la muraille de Tagrart à cette époque et que, par ailleurs, d'autres ouvertures virent le jour sur le rempart séparant Tagrart et Agadir, des portes internes indispensables à la communication et la circulation entre les deux cités, tel que Bâb Zir. (Fig. 64)



Figure 64. Vestige de Bâb El Quarmadine.
(Rachid BOUROUIBA²²³, traité par l'auteur du mémoire)

3.4. Période Almohade :

Après la prise de pouvoir de Tagrart et Agadir, les almohades firent reconstruire ce qu'ils eurent démolit et renforcèrent les remparts encore debout afin d'assurer leur sécurité puis ils construisirent plusieurs remparts internes, estimant que l'enceinte almoravide n'était pas suffisante, qu'ils ne cessèrent de repousser dans le but d'agrandir la cité et accueillir plus de populations²²⁴.

Ces extensions urbaines et constructions perpétuelles de remparts amènent forcément à édifier d'autres portes. Certaines existantes passèrent de porte principale et celui de porte secondaire et à contrario. En plus des portes existantes d'Agadir et celles de Tagrart, vinrent se rajouter à l'enceinte externe Bâb El Hdid et Bâb El Djiaad, tandis

²²² Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 181

²²³Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 105

²²⁴ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 89 - 91

qu'au niveau du rempart interne, Bâb Imran, Bâb Ilan et Bâb Taqarqaret, ce qui porte le nombre total à treize portes à cette époque dont certains historiens rejettent l'existence de ces treize portes en même temps²²⁵. (Fig. 69)

3.5. Période Zianide :

Durant leur occupation, les zianides se soucièrent entre autres de renforcer la sécurité de leur domaine et firent renforcer les systèmes défensifs déjà en place en rajoutant de l'épaisseur et de la hauteur aux murs, et en firent construire davantage. Sur le flanc Est, du côté d'Agadir, un avant mur et des tours de guet furent construits le long d'oued Mechkana. Selon les frères **MARÇAIS**, ces tours, assez rapprochées les unes des autres et réunies entre elles par une courtine, puis plus écartées et isolées de la campagne, commandaient le cours du oued et surveillaient toute la plaine de Safsaf et les hauteurs des alentours²²⁶.

Sur le flanc Nord, ils procédèrent à l'édification d'une seconde ceinture parallèle et distante de la première d'une centaine de mètres dont trois vestiges de tour ont été retrouvés dans les jardins du bas Agadir à l'époque française²²⁷. Sur le flanc Ouest, ils réalisèrent deux avants murs espacés de 100 et 150 mètres respectivement dans le but de renforcer ce côté sensiblement vulnérable aux attaques répétées des mérinides, et d'assurer la protection de leurs terres agricoles se trouvant dans ce périmètre. Enfin sur le flanc Sud, le plus exposé, ils dédoublèrent l'enceinte almohade par un avant mur et construisirent un château fort remplaçant Qasr Al Qadim, le palai d'El Mechouar²²⁸, une résidence princière, une citadelle qui fut dotée d'une propre enceinte sous le règne d'**Abou Nazîr**²²⁹. (Fig. 65)

²²⁵ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 205 - 206

²²⁶ Ibid. P 122 – 123.

²²⁷ Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 100 – 101.

²²⁸ Ibid. P 102

²²⁹ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 221

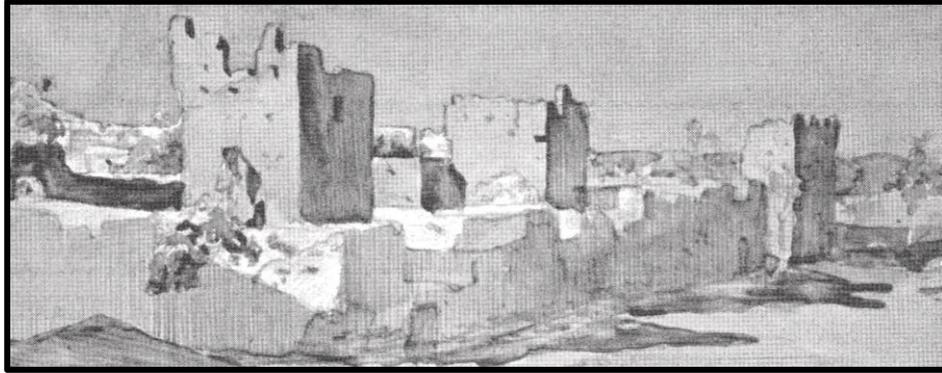


Figure 65. Aquarelle rempart de Tlemcen.
(Source : George MARÇAIS²³⁰)

3.6. Présence mérinide :

Le sultan mérinide installa son camp sur les hauteurs qui dominant Tlemcen au Sud-Ouest, et l'établissement temporaire de ce camp, prenait l'allure d'une ville²³¹. Le souverain fit construire un palais, une grande mosquée, des bâtiments pour abriter la cour et ses services et une enceinte en pisé. Il avait donné le nom de Mansourah à cette nouvelle cité d'environ 100 hectares de superficie.

L'enceinte de Mansourah est en pisé, elle avait une épaisseur de 1m50 à la base et se rétrécissait au sommet pour former, à l'intérieur de la ville, un chemin de ronde continu, elle était aussi surmontée de merlons. En raison d'une sensible déclivité du terrain, des rampes réunissant les tronçons de chemin de ronde, reliaient les différents niveaux²³². A l'instar de l'enceinte de Tlemcen, celle de Mansourah était flanquée de tours barlongues ou carrées accolées à l'extérieur du mur au nombre d'environ quatre-vingt, espacées d'une distance variable²³³.

3.7. Période ottomane :

Après ces heures de gloire, Tlemcen bascula vers les moments les plus sombres de son histoire. L'affaiblissement du royaume zianide ponctué par des liens perpétuels avec les marocains, les turcs et les chrétiens ibériques, plaça la ville sous les feux des projecteurs d'un théâtre macabre, déroulant les guerres et les révoltes à la conquête du trône. La

²³⁰ Georges MARCAIS. Les villes d'art célèbres, Tlemcen. OP cité. P 9

²³¹ Fouad GHOMARI. La médina de Tlemcen : l'héritage de l'histoire. OP cité.

²³² Rachid BOUROUIBA. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. OP cité. P 111

²³³ George & William MARÇAIS. Les monuments arabes de Tlemcen. OP cite. P 202

population en fut considérablement réduite, des destructions importantes furent relatées, et Tlemcen, après plusieurs années sous la régence d'Alger ottomane, passa de ville royale à ville secondaire au niveau régional²³⁴.

Ces évènements eurent des effets directs sur l'organisation spatiale de la ville. Ainsi, Agadir se dépeupla complètement devenant une campagne pour Tlemcen qui se compose alors, uniquement du noyau historique de Tagrart. Les remparts d'Agadir tombèrent les uns après les autres durant ces temps de guerre. Néanmoins, quelques vestiges subsistent au moment de l'occupation française et même de nos jours. Les portes Bâb Zir, Bâb El Djad, et Bâb Abou Corra, autrefois internes, devinrent les portes principales orientales de la ville. Cette dernière changea de nom devenant Bâb sidi Boumediene, tout comme Bâb Guechout, à l'opposé, devint Bâb Sidi Boudjemâ. Mis à part quelques opérations de restauration, les fortifications de la ville de Tlemcen n'ont bénéficié d'aucun changement ou de rajout durant cette période. (Fig. 70)

3.8. Période française :

Hormis les bases jetées d'un nouvel urbanisme importé de l'occident avec des percements et la redéfinition du tissu urbain, l'occupation française se définit aussi par l'édification de son propre mur d'enceinte, et la nouveauté réside dans les matériaux utilisés et l'aspect général du système défensif qui jusqu'alors, fait en pisé, avait la même texture. Cependant, le tracé de cette enceinte a suivi celui hérité des ottomans, avec quelques modifications. En effet, ces murs en pierres démunis de merlons et parsemés de meurtrières ont vu le jour à l'emplacement de certains murs en ruine dans un contexte d'urgence, et c'est essentiellement sur la face Nord et Ouest que le tracé fut par endroits modifié. (Fig. 66)

²³⁴ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 300 – 306.



Figure 66. Rempart français du côté Est
(Source : Louis Abadie²³⁵)

C'est ainsi qu'au Nord, l'enceinte fut décalée vers le Sud réduisant le périmètre de la ville et laissant Bâb El Quarmadine à l'extérieur, et à l'Ouest, elle fut déplacée à la limite du grand bassin. Par ailleurs d'autres espaces jamais occupés ont été intégrés à l'intramuros²³⁶. Ces remaniements eurent des conséquences sur les portes ; celles encore debout furent détruites et reconstruites suivant le model adopté par les français partout en Algérie. S'ouvrant sur une seule ou deux arcatures selon son importance, la porte contenait des espaces permettant d'abriter les militaires et de loger le potier de consigne. Certaines furent déplacées s'adaptant au nouveau tracé comme Bâb Sidi Boumediene, d'autres renommées comme Bâb Sidi Boudjemâ devenu Porte de Fez ou encore Bâb El Hadid, porte des carrières²³⁷. Après 1900, l'occupation de la ville se fit extramuros sur les quartiers de Bel Air, Beau Séjour, El Kalaa, El Hartoun, ou encore Riad El Hammar, et l'enceinte perdit sa fonction. (Fig. 71)

²³⁵ Louis ABADIE. Tlemcen au passé retrouvé. Edition JACQUES GANDINI. 1994. P 112

²³⁶ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 315

²³⁷ Ibid. P 319 – 321.

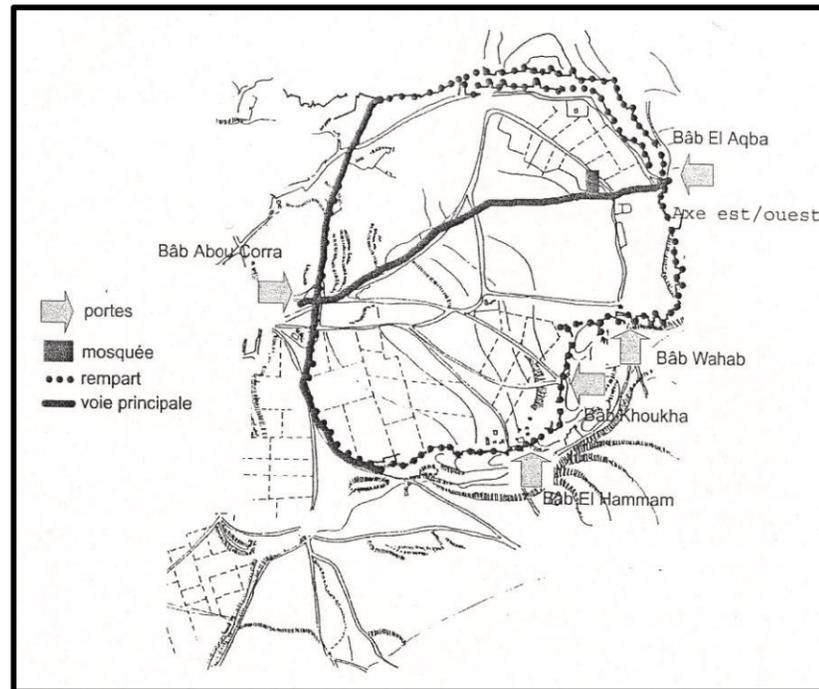


Figure 67. Fortifications d'Agadir, période Idrisside.
(Source : Tsouria KASSAB²³⁸)

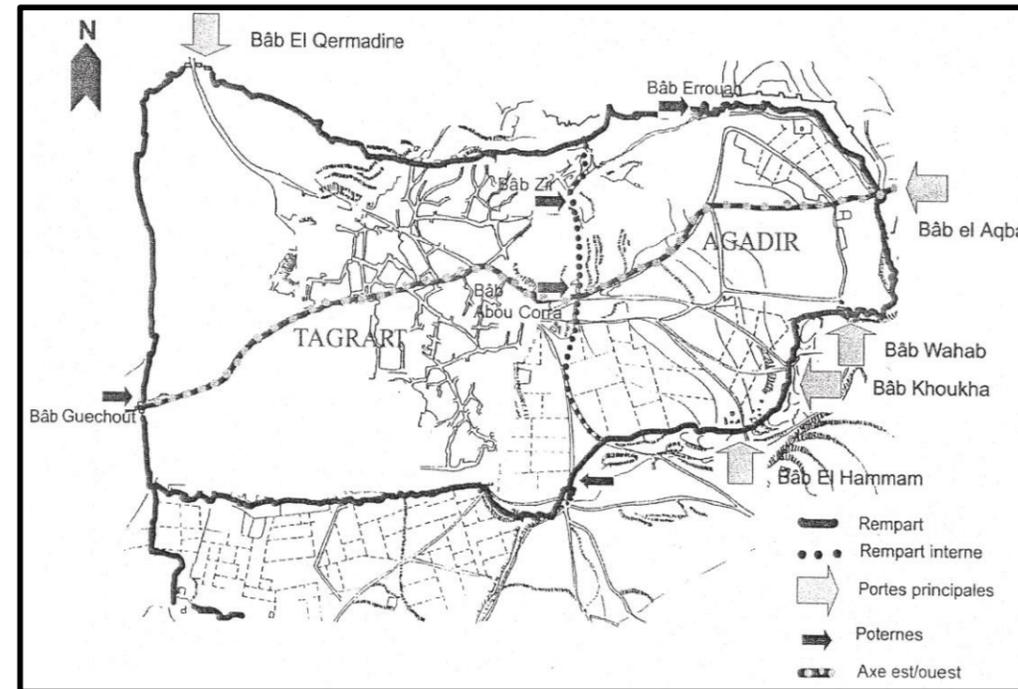


Figure 68. Agadir et Tagrart sous l'occupation almoravide.
(Source : Tsouria KASSAB²³⁹)

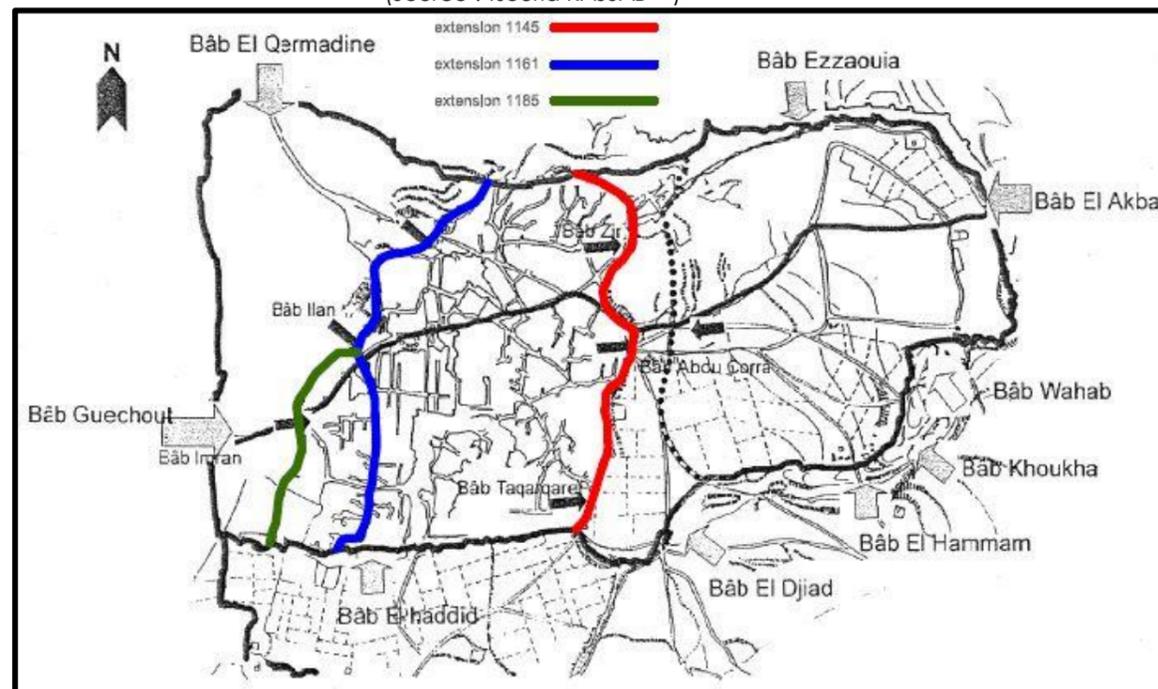


Figure 69. Agadir et Tagrart sous l'occupation almohade.
(Source : Tsouria KASSAB²⁴⁰, travaillé par l'auteur du mémoire)

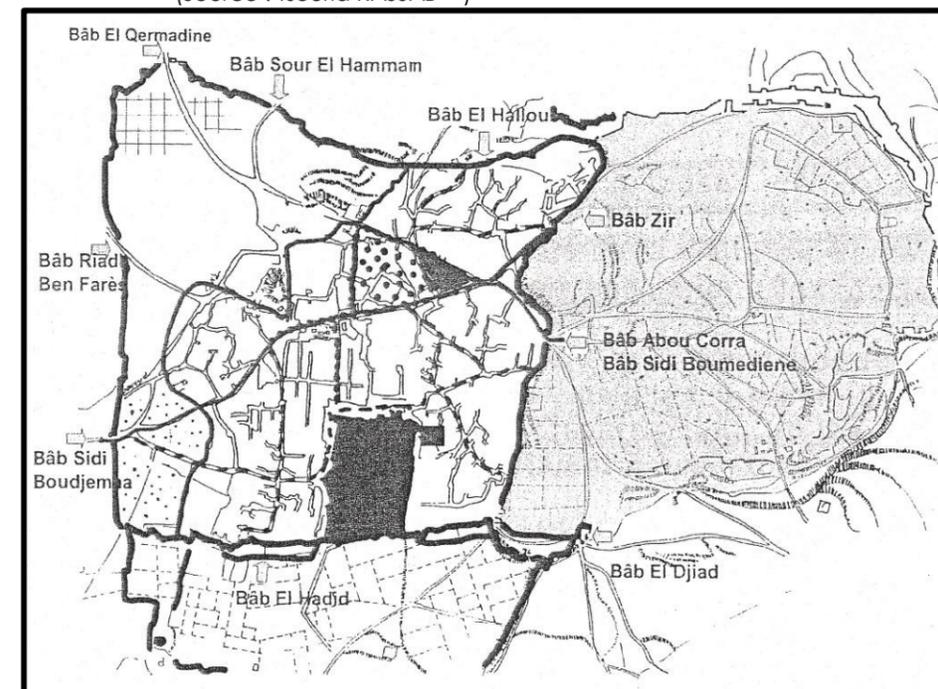


Figure 70. Tlemcen à la période ottomane
(Source : Tsouria KASSAB²⁴¹)

²³⁸ Tsouria BABA AHMED KESSAB. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain, cas de Tlemcen. Op cité. P 166.

²³⁹ Ibid. P 179.

²⁴⁰ Ibid. P 202

²⁴¹ Ibid. P 202

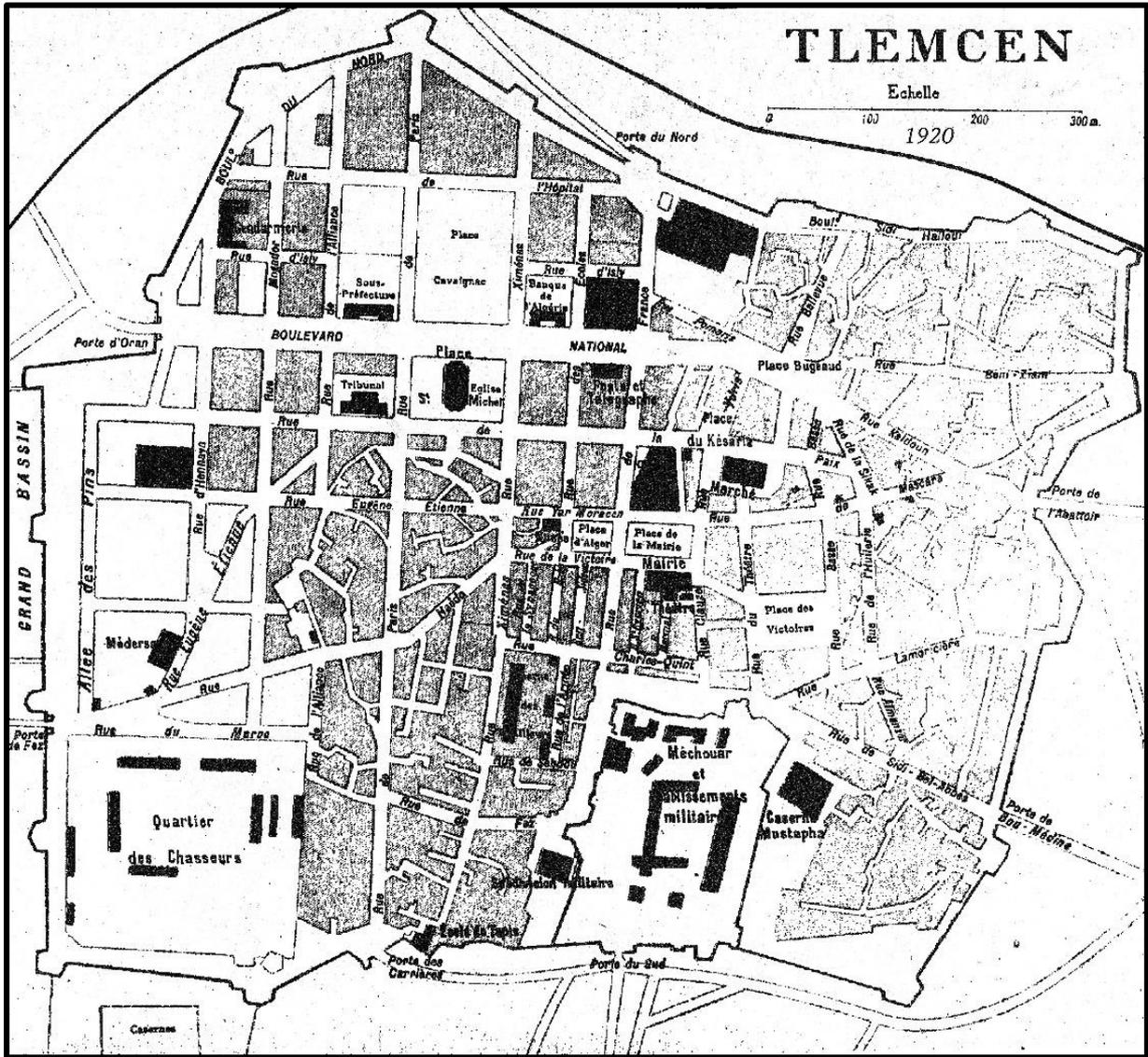


Figure 71. Tlemcen à la période française 1920.
(Source : Louis Abadie²⁴²)

3.9. Période post indépendance :

Tlemcen s'est étendue en extramuros au cours de la période française et n'a pas arrêté de s'étendre plus en encore. Les villes du monde vivent actuellement une ère d'urbanisation galopante incitée par un accroissement démographique et économique sans précédent. Tlemcen devient de plus en plus consommatrices de terrains urbanisables allant jusqu'à Beni Master à l'Ouest, et Boudjelida au Nord engloutissant de l'espace et repoussant sans cesse ses limites. Mais cette avancée, non maîtrisée n'est pas sans conséquences néfastes sur le patrimoine immobilier qui n'est pas toujours répertorié et délimité.

²⁴² Louis ABADIE. Tlemcen au passé retrouvé. OP cité. P 128

4. Etat de conservation et mise en valeur

Passé aux mains locales, ce patrimoine immobilier délicat a eu beaucoup de mal à se réinventer et à trouver sa place dans la vie actuelle. Sa forme caractéristique représente un paramètre fort considérable en vue de sa réutilisation, n'étant ni ouvert ni fermé, s'étalant sur un périmètre important ou parfois pas assez pour une reconversion. En premier lieu, nous allons nous intéresser à l'ensemble des fragments issus des divers systèmes défensifs de la ville pour comprendre leur situation actuelle, en nous basons entre autres sur l'observation directe et des entretiens, afin de mieux comprendre la perception de la population envers ces bouts d'histoire. Ensuite, nous essayerons de cerner notre cas d'étude, Bâb El Quarmadine dans le but de comprendre le phénomène qui fait l'objet de notre problématique, et vérifier nos hypothèses à cet effet.

4.1. Les fragments de la zone d'Agadir

Grand nombre des fragments de cette zone ont fait l'objet d'un certain intérêt lors des opérations de 2010 qui s'est traduit pour quelques-uns par des travaux de restauration et de confortement, des travaux d'entretien, ou de simples travaux de stabilisation, et ce suivant le contexte particulier de chacun. Cette zone, au Nord-Est de la ville, à la limite du périmètre urbanisé, se compose de plusieurs quartiers résidentiels comportant quelques équipements d'accompagnements. Certains fragments présentent un état de conservation satisfaisant, d'autres sont détériorés et leur stabilité est compromise. Mais qu'en est-il de la mise en valeur, et de l'intégration à la vie contemporaine, cette question reste posée pour l'ensemble de l'ancien système défensif de la médina. (Fig. 72)

En passant en revue les travaux prévus et ceux qui ont été exécutés lors des opérations de restauration de 2010, nous allons pouvoir évaluer le plus apporté par cette restauration, mais aussi souligner ses limites par rapport aux objectifs visés. Pour illustrer nos propos, nous allons nous arrêter sur quelques éléments de cette zone.



Figure 72. Vestiges de l'enceinte d'Agadir
(Source : auteur du mémoire 12/2014)



Figure 73. Fragment de rempart à Agadir avant les travaux de 2010
(Source : OGEBC Tlemcen 09/2010)



Figure 74. Fragment de rempart à Agadir après les travaux de 2010
(Source : prise de photo et traitement par l'auteur du mémoire 12/2014)

Sur la première prise de vue, nous remarquons que les actions menées sur le terrain ont eu pour objectifs principaux le désherbage, la consolidation avec ce tirant métallique, ainsi que la reprise des enduits, et donc une intervention sur l'état physique du fragment, tandis qu'en ce qui concerne la deuxième prise de vue (à gauche), il n'y a pas une grande différence, pas de reprise d'enduit, uniquement l'entretien des lieux. A noter la présence d'une plaque métallique qui nomme ce fragment et raconte leur l'histoire, une plaque déjà rouillée avant 2010 qui à ce jour n'a pas été changée. (Fig. 73 & 74).



Figure 75. Fragment d'une courtine à Agadir avant les travaux de 2010
(Source : OGEBC Tlemcen 10/2010)

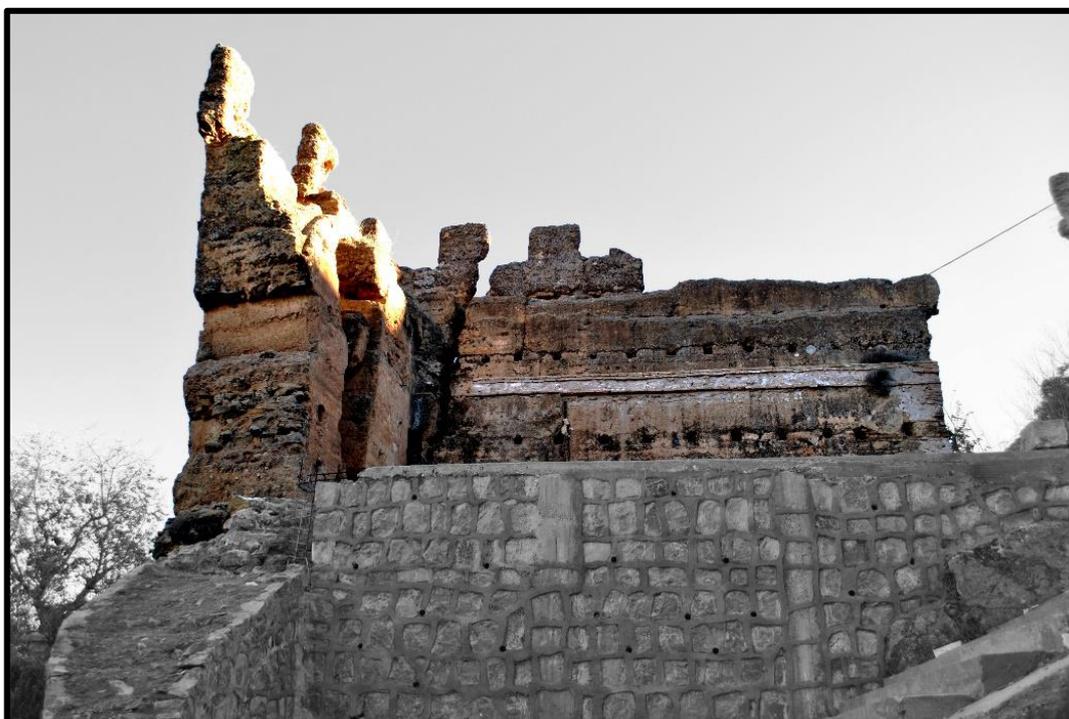


Figure 76. Fragment d'une courtine à Agadir après les travaux de 2010
(Source : prise de photo et traitement par l'auteur du mémoire 12/2014)

Le fragment de courtine présentait déjà des signes inquiétants d'instabilité avant 2010. Citée par les frères **MARÇAIS**²⁴³, la courtine représentait un lien physique entre deux ceintures de remparts. Les actions entreprises à ce niveau étaient l'aménagement des abords avec des escaliers pour parcourir ces quelques mètres linéaires d'histoire, et en faire le tour, avant cela, un nettoyage intégral et un désherbage ont été fait. Cependant, ce fragment présente le même état d'instabilité constaté par l'architecte chef de projet en 2010, et le fragment lui-même est resté à l'identique. Sa position joue en sa défaveur, en effet, il se trouve au bout d'une route étroite, par endroits pas assez large pour deux voitures, entourée de vergers, dans un lieu isolé avec quelques maisons aux alentours. Notre enquête sur le terrain montre que ces fragments restent méconnus pour une grande partie des habitants de la ville, dont seuls les riverains les côtoient sans en connaître leur histoire, tout en y attachant une valeur historique et culturelle. Malgré les efforts fournis en 2010, ce site reste isolé, non visible, non fréquenté, s'exposant à divers risques, et poursuivant son processus de dégradation. (Fig.75 et 76)

Ce bout de muraille, issu probablement d'un dédoublement de l'enceinte Zianide, se trouve au milieu d'un grand terrain nu parsemé de végétations diverses. Y accéder reste une tâche difficile, puisque ce site est bordé par une route étroite et sinueuse, où s'y arrêter en voiture est chose ardue.



Figure 77. Fragment isolé d'un rempart à Agadir pendant les travaux de 2010
(Source : OGEBC Tlemcen 11/2010)

²⁴³ Voir première partie du présent chapitre, période ZIANIDE.



Figure 78. Fragment isolé d'un rempart à Agadir après les travaux de 2010
(Source : prise de photo et traitement par l'auteur du mémoire 12/2014)

La configuration de ce terrain ainsi que la taille du fragment le rendent difficilement visible, et totalement à l'abandon, il fut néanmoins restauré en 2010 avec l'ensemble des fragments de cette partie de la ville. (Fig. 77)

Les interventions de 2010 se sont limitées au cadre physique ; en effet, notons une reprise des enduits ainsi que la restitution de plusieurs merlons sur le côté supérieur du fragment, reprise qui est indissociable du mur d'origine ce qui peut induire en erreur lors de la lecture de son image, et est contraire à un des principes majeurs de la restauration qui est la distinguabilité entre l'ancien et le nouveau. Par ailleurs, il n'y a pas eu de travaux d'aménagement ou de mise en valeur, le site reste difficilement accessible et la végétation a repris ses droits. (Fig. 78)

Au Nord d'Agadir, à l'issue d'une ruelle donnant sur une impasse, se dresse Bâb Errouah, au bon milieu de la voie d'un côté accolée à une première habitation et de l'autre côté, délimitant un jardin improvisé d'une deuxième. Elle se situe dans un secteur exclusivement peuplé d'habitations individuelles non réglementées, pour ainsi dire, ces constructions illicites, mais entretenues, représentent son environnement immédiat. (Fig. 79)

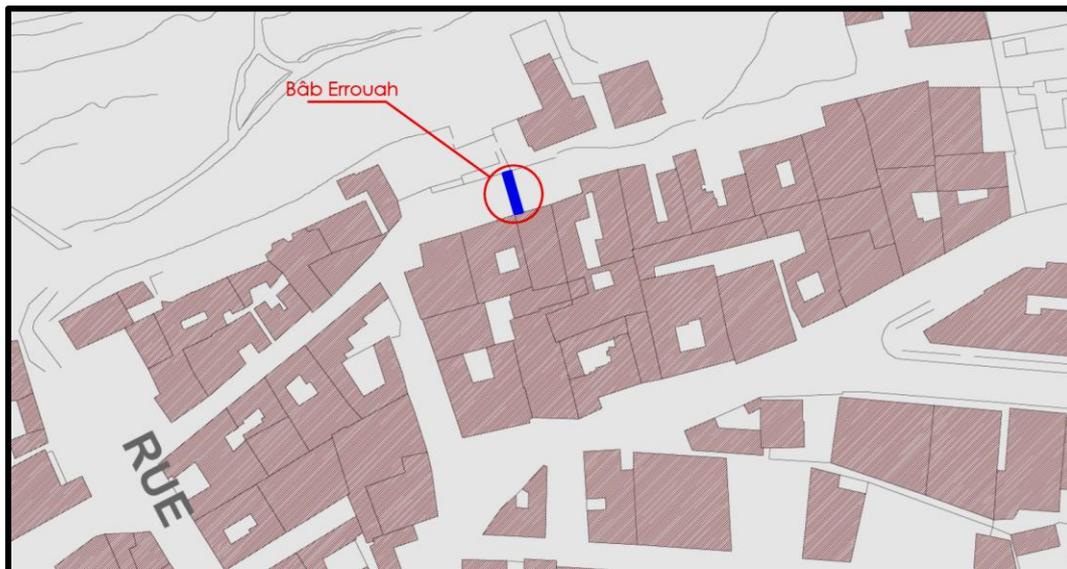


Figure 79. Bâb Errouah dans le tissu urbain
(Source : carte du PDAU 2007, traité par l'auteur 01/2015)

Lors des travaux de 2010, l'intérêt accordé à la porte fut moins important que celui à l'égard de son environnement. Certes, un mur latéral a bénéficié d'une reprise des enduits, mais le reste des interventions a concerné le désherbage ainsi que la construction d'un muret de sécurité en parpaing enduit de chaux et surmonté de merlons, dans un souci d'intégration. Le reste est à l'identique, compte tenu de la marge de manœuvre réduite créée par toutes ces habitations. (Fig. 80)



Figure 80. Bâb Errouah pendant les travaux de 2010
(Source : OGEBC Tlemcen 11/2010)

Notons tout de même qu'un poteau comportant un lampadaire pour l'éclairage extérieur et des câbles téléphoniques viennent côtoyer ce monument sur sa hauteur, ainsi que d'autres câbles fixés le traversent à travers les interstices, qui jadis ont servi pour le coffrage. De plus, il n'y a aucune indication sur la porte, son nom ou son histoire. (Fig. 81).

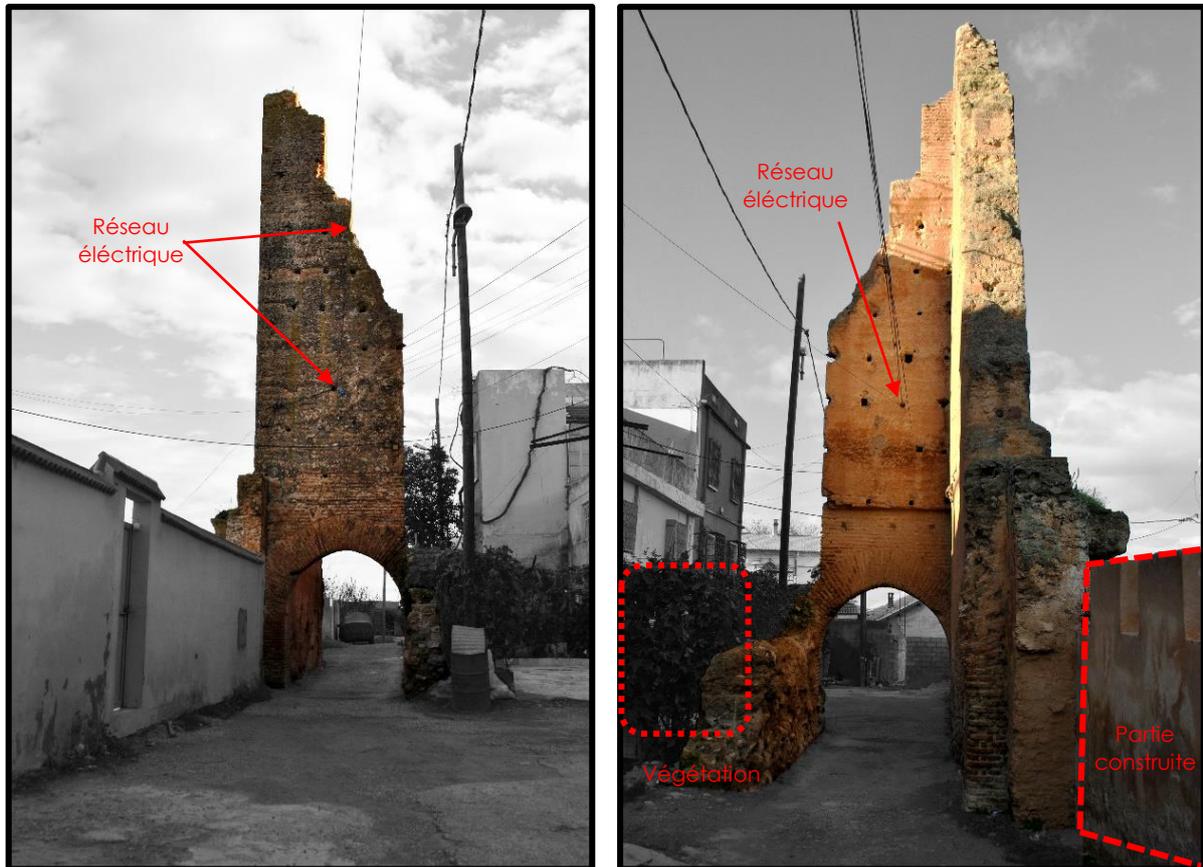


Figure 81. Bâb Errouah après les travaux de 2010
(Source : prise de photo et traitement par l'auteur du mémoire 12/2014)

Au moment de faire une enquête sur cette porte, nous nous sommes heurtés dans un premier temps à son inconnaitance et son impopularité auprès des habitants de la ville, en effet, 91% des personnes interrogées ne connaissent pas cette porte, pourtant la plus ancienne des portes existantes. Nous avons dû, pour atteindre notre objectif, nous rapprocher des riverains et des passants pour mener à bien notre tâche. Cette enquête révèle entre autres l'attachement de la population qui vit dans cette zone envers cette porte, et la valeur historique qu'on y rattache, mais en même temps, il est important de souligner que pour 93% des riverains, elle ne joue actuellement aucun rôle, que ce soit sur le plan social, économique, ou touristique.

Un point de passage entre une extrémité et une autre d'une étroite ruelle, ce monument peine à raconter son histoire puisque 83% des passants l'ignorent, tandis que 89% remettent en cause l'aménagement de ses alentours qui l'isole et la rend difficilement visible. Les habitations fleurissent dans cette zone, sans avoir l'aval des autorités compétentes, malgré les textes de loi qui prévoient une servitude d'au moins 200m. L'absence de visibilité s'observe aussi de nuit puisque l'éclairage extérieur, trop fort et non adapté, crée une pollution lumineuse, fait de l'ombre à la porte et la masque partiellement.

Selon l'architecte de l'OGECB responsable du suivi lors des travaux de 2010, une des plus grosses difficultés rencontrées à ce moment fut le refus d'obtempérer des différents habitants dont leur bien était menacé par les aménagements prévus. En effet, plusieurs parcours ont été prévus avec des points d'informations pour les touristes, mais devant la réalité du terrain, cela n'a pu se faire. Munies d'arrêtés de démolition, les autorités n'ont pu intervenir face au drame social qui s'y profilait, et ont dû limiter leurs actions. Il est aussi important de signaler qu'à cause de problèmes bureaucratiques, les chantiers de cette zone sont à l'arrêt à ce jour.

4.2. L'enceinte d'El Mansourah :

Le minaret de Mansourah, un des monuments majeurs de la ville de Tlemcen, a eu son lot de protagonisme lors de l'année culturelle de 2011, avec un nombre important de visiteurs qui viennent découvrir ou redécouvrir les lieux. Cependant, l'enceinte de l'ancienne cité ne jouit pas de la même popularité, qui pourtant s'étend sur plus de 4 km de long, et a bénéficié de peu d'intérêt lors de travaux en 2010.

Cette enceinte a subi plusieurs dommages suite aux représailles de la population Zianide après le retrait des troupes mérinides, ce qu'il lui vaut son aspect discontinu sur toute sa longueur. Cependant, c'est l'enceinte médiévale la mieux préservée de la ville de nos jours, et cela est dû notamment à l'occupation française qui s'est faite sur le site de Tagrart, et à l'urbanisation postcoloniale qui l'a épargné et ne l'a pas englouti. Actuellement, le périmètre de l'enceinte se définit par des terrains vides ou à vocation agricole pour sa majorité, avec quelques zones d'habitations parsemées ici et là, côtoyant les fragments de l'enceinte, parfois d'un peu trop près. (Fig. 82)

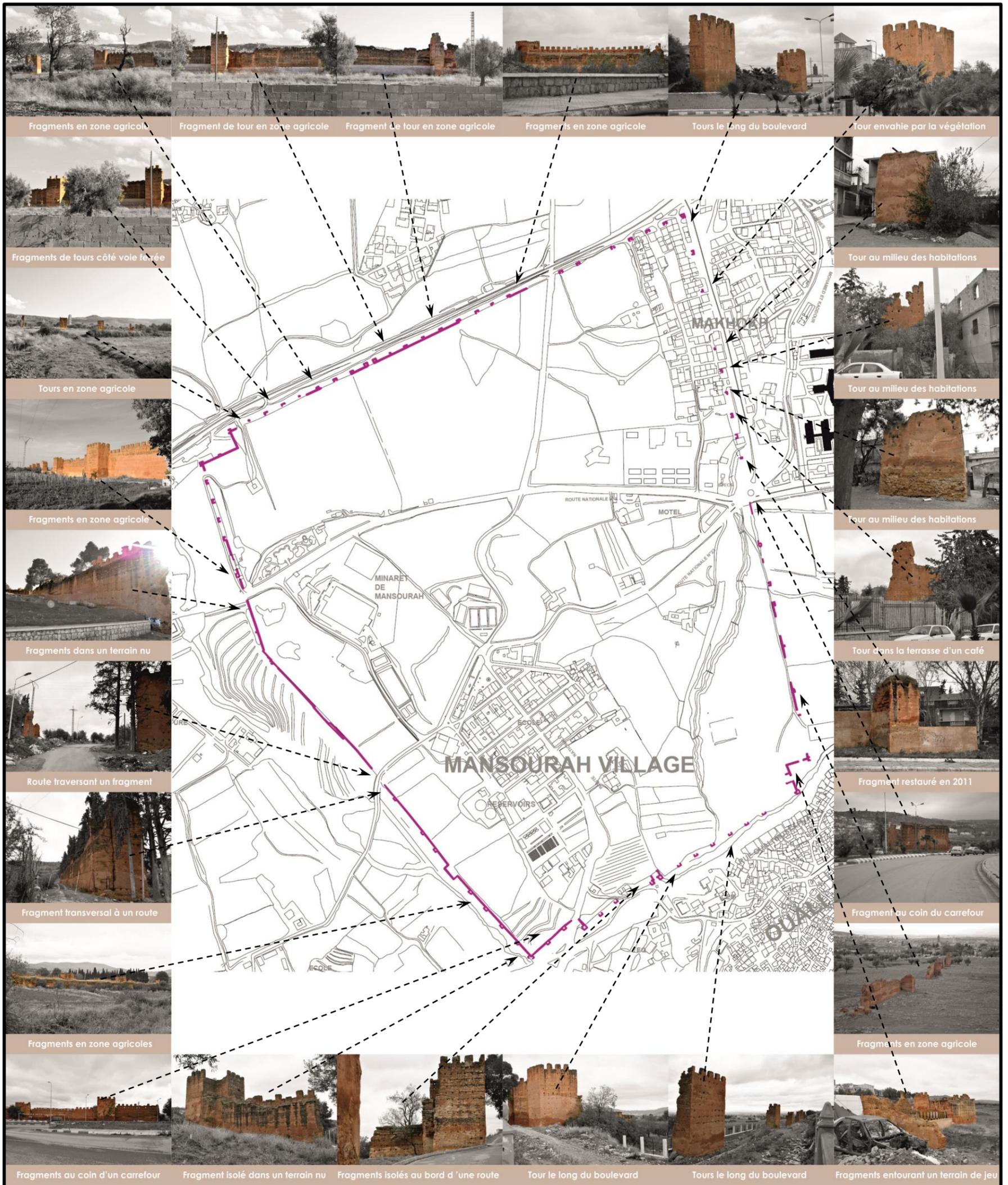




Figure 83. Fragments isolés par les habitations
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

Du côté de son flanc Est, et le long de la voie qui relie la RN 22 au boulevard Mohamed V, se trouve un nombre de fragments de murs et de tours dans un tissu urbain assez dense peuplé exclusivement d'habitations individuelles qui, là encore, non règlementées pour la plupart. Cet environnement est hostile à la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine, en effet cette organisation spatiale rend les fragments difficilement accessibles, altère leur visibilité et la force de leur image. (Fig. 83)

Sur le flanc Nord, une grande partie est longée d'un chemin de fer allant à Maghnia, et c'est la seule voie d'accès à cette partie de l'enceinte qui, plus est, représente un risque pour des raisons évidentes ainsi qu'un sentiment d'insécurité, un fait social qui accompagne cette voie ferrée à travers toute la ville. Autant d'obstacle socio-physique pour aller parcourir ce côté Nord. Par ailleurs, cette partie est classée zone agricole²⁴⁴, et est démunie de tout pouvoir d'attraction.

A l'instar du flanc précédent, le côté Ouest se trouve en pleine zone agricole tandis que la RN 22 et une autre voie moins importante traversent l'enceinte perpendiculairement à deux endroits. La topographie du terrain ainsi que les diverses clôtures rendent cette partie impossible à parcourir en intégralité, en essayant de le faire nous avons dû nous heurter au refus catégorique des propriétaires, et finalement y renoncer. Par ailleurs nous avons découvert quelques habitations de fortune accolées à même le rempart avec une clôture délimitant un territoire. C'est la partie la moins accessible et donc la moins surveillée. (Fig. 84)

²⁴⁴ Plan directeur de l'aménagement urbain de la ville de Tlemcen.

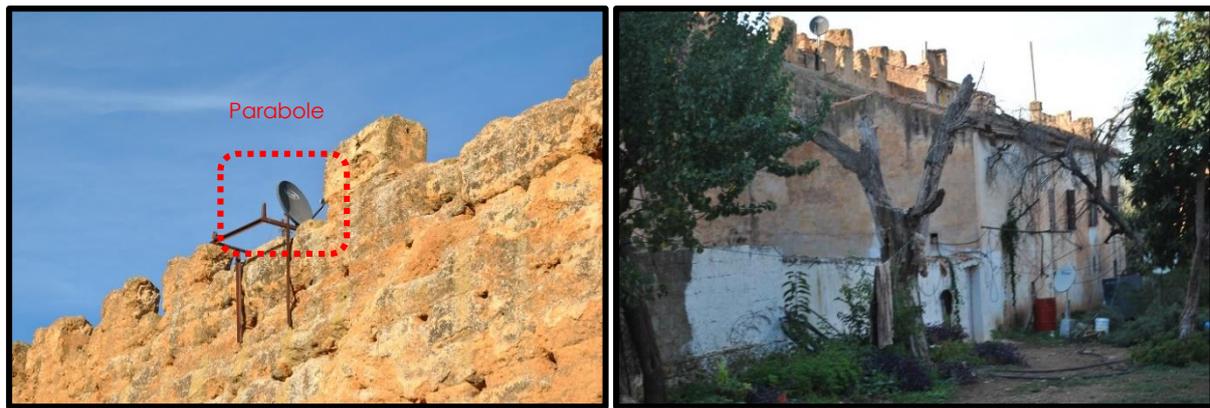


Figure 84. Habitation de fortune avec l'équipement domestique fixé sur le rempart
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

Le flanc Sud est bordé par le quartier populaire de OUALI MUSTAPHA, une extension de BOUDGHEN qui se caractérise par son urbanisation spontanée et qui, curieusement, se limite à la voie parallèle à ce côté de l'enceinte, qui lui délimite le quartier colonial de Mansourah à l'intérieur. Il n'en est pas moins vrai que l'utilisation de ces bouts de murs et de tours reste accessoire et quasiment nulle, éparpillés dans un terrain nu, et sans fonctions apparente, nous y reviendrons plus loin. (Fig. 85)



Figure 85. Un terrain de football entre les ruines à l'angle Sud-Est
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

La vague des travaux de 2010 et l'effervescence autour de cet évènement n'ont eu que peu d'effet sur cette enceinte. Ainsi, ces interventions se sont matérialisées en reprise partielle des enduits uniquement en soubassement, la démolition de quelques baraques accolées aux murs, l'aménagement d'une partie de son flanc Sud avec la construction d'un mur de soutènement en pierre. Les travaux de 2010 représentent une occasion manquée pour présenter, exposer, et remettre en valeur ce patrimoine immobilier. (Fig. 86 & 87)

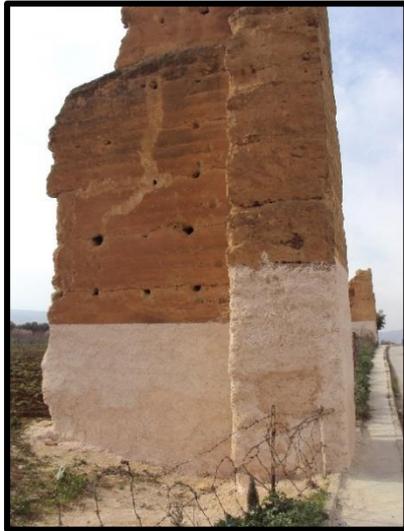


Figure 86. Travaux de 2010
(Source : OGEBC 01/2011)



Figure 87. Soubassement d'un fragment de tour utilisé comme
dépôt (Source : auteur du mémoire 12/2014)

La majorité des personnes interrogées à ce sujet révèlent ne pas connaître le tracé de l'enceinte, ne pouvant situer que quelques fragments ici et là, sans avoir une idée sur l'ensemble faute d'accessibilité. Pour 62% des riverains, ces fragments ne jouent aucun rôle dans la vie actuelle, mais en revanche, ils y voient un grand potentiel inexploité à valoriser, ainsi, un riverain nous dit « c'est dommage que cette enceinte ne soit pas accessible à tous, il faut que tout le monde en profite, c'est un atout important ».

4.3. Les remparts d'El Kalâa :

Ce rempart se trouve en plein cœur du quartier qui porte le même nom, une des premières extensions extramuros sous le pouvoir français. Aujourd'hui c'est un quartier résidentiel avec quelques équipements d'accompagnement mais qui se caractérise par son architecture coloniale, d'ailleurs, une des réalisations françaises fut le cimetière chrétien qui à ce jour est régulièrement visité par des personnes venues se recueillir sur les tombes de leurs proches. L'assise du cimetière fut l'emplacement de l'ancienne citadelle d'El Kalâa détruite à la période ottomane dont deux longs murs subsistent encore, un espace pour ainsi dire délimité par ces murs qui se prêtaient parfaitement au rôle alloué par les français, à savoir, une clôture. Elle fut complétée par des constructions annexes au cimetière, et bientôt la densification du tissu urbain fit le reste, engloutissant ainsi le mur Nord qui actuellement est à peine visible de l'extérieur. La partie la plus visible est celle du côté Sud qui longe le boulevard des frères KARA TORKI et descend vers la rue des cinq martyrs sur son côté Est. (Fig. 88 & 89)

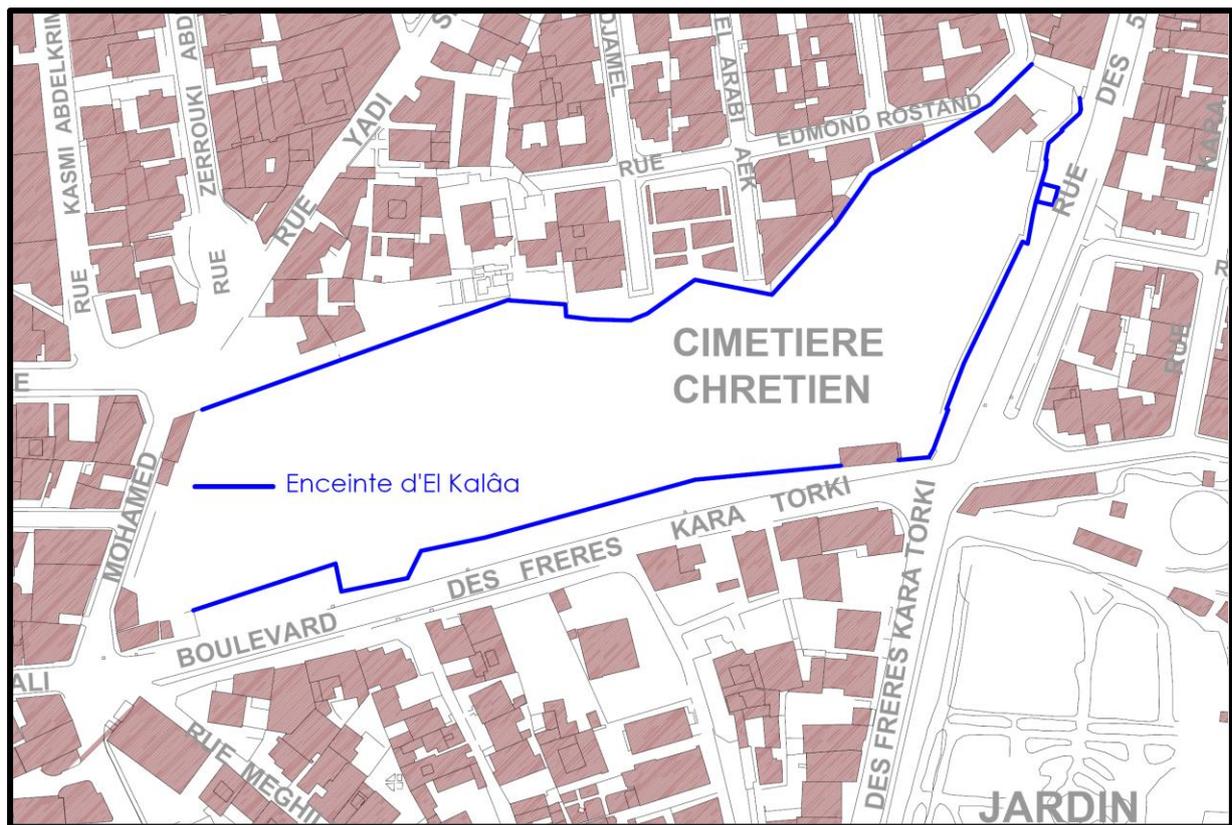


Figure 88. Rempart d'El Kalâa dans le tissu urbain
(Source : carte du PDAU 2007, traité par l'auteur 01/2015)

Lors des travaux de 2010, ces remparts ont bénéficié d'interventions et notamment une opération de désherbage, à ce moment-là, indispensable puisque la végétation en cachait une bonne partie, et une reprise des enduits concernant les parties extérieures. De l'extérieur, un aménagement a été réalisé comprenant un espace vert sur une bonne partie de la longueur du mur, une grille métallique assurant une distance minimum par rapport au mur, et la reprise de la voie piétonne avec de la pierre de taille. (Fig. 90 & 91)

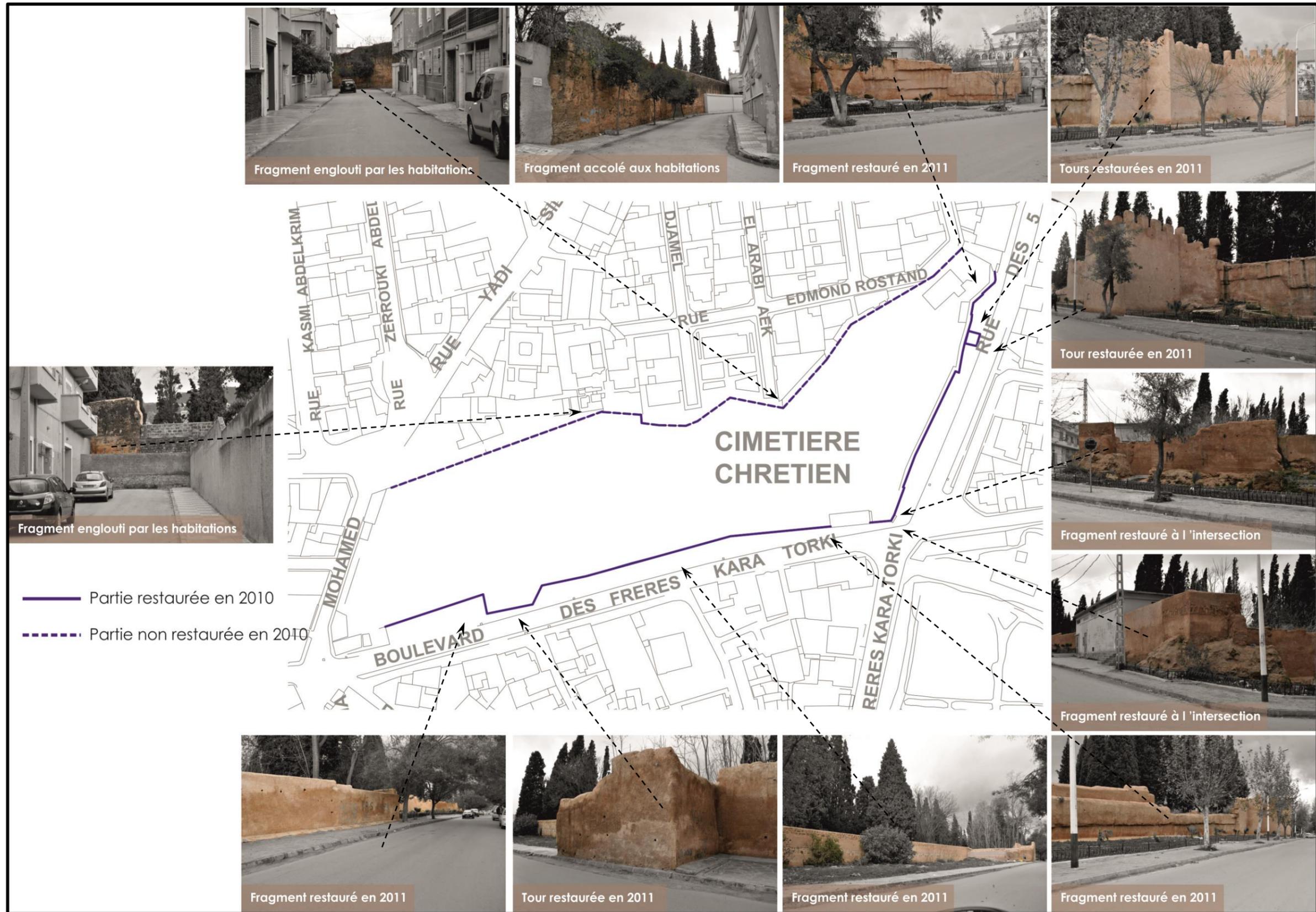


Figure 89 Vestiges de l'enceinte d'EL KALAA
(Source : auteur du mémoire 12/2014)



Figure 90. Rempart d'El Kalâa après les travaux de 2010
(Source : auteur du mémoire 12/2014)



Figure 91. Partie du Rempart d'El Kalâa restaurée en 2010
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

Le fait le plus marquant lors de l'enquête auprès des habitants de la ville c'est l'ignorance de ce vestige. Ces personnes dont une grande partie habite ou passe régulièrement juste à côté, n'ont pas réagi au moment d'identifier ou de situer ce rempart. Les gens le côtoient au quotidien sans y prêter attention. Plus encore, la cafétéria « les supporteurs » se trouvant à l'angle Sud-Est de la muraille, nous a été fort utile pour poursuivre nos investigations, cette cafétéria ordinaire, sans signe particulier y est nettement plus connue. Parmi les personnes interrogées, 91% ne connaissent ni son histoire ni son origine, croyant que ce fut un mur de clôture pour le cimetière dès le départ, alors que 72% remettent en doute sa visibilité même pendant le jour. Sa valeur historique, en revanche, n'a pas été trop altérée probablement grâce à son image ; cette texture en pisé et sa couleur qui renvoient à celle de Mansourah ou celle de Bâb El Quarmadine, et cela indique sa profondeur historique. Certes, les travaux de 2010 ont mis à jour certains aspects de ce rempart, mais aux yeux de la

population ce fut insuffisant, et ainsi 69% des personnes n'en voient aucun rôle actuel et estiment qu'il a peu d'importance à l'échelle de la ville.

4.4. La tour de Bâb El Hadid et la tour Essefarine

Ces deux tours, probablement d'origine Zianide, que jadis furent annexées à Bâb El Hadid, sont les deux seules tours médiévales épargnées par les différentes batailles lors des sièges, ainsi que par la restructuration urbaine française. Restaurées en 2003 puis en 2010, elles jouissent actuellement d'un emplacement curieux dans l'espace urbain puisque la tour de Bâb El Hadid est intégrée au rempart français, implantée dans le jardin d'entrée d'un restaurant, et la tour Essefarine se trouve rétrogradée derrière un auditorium, à l'extrémité d'un parking, à l'intérieur du périmètre de la faculté de médecine. (Fig. 92)

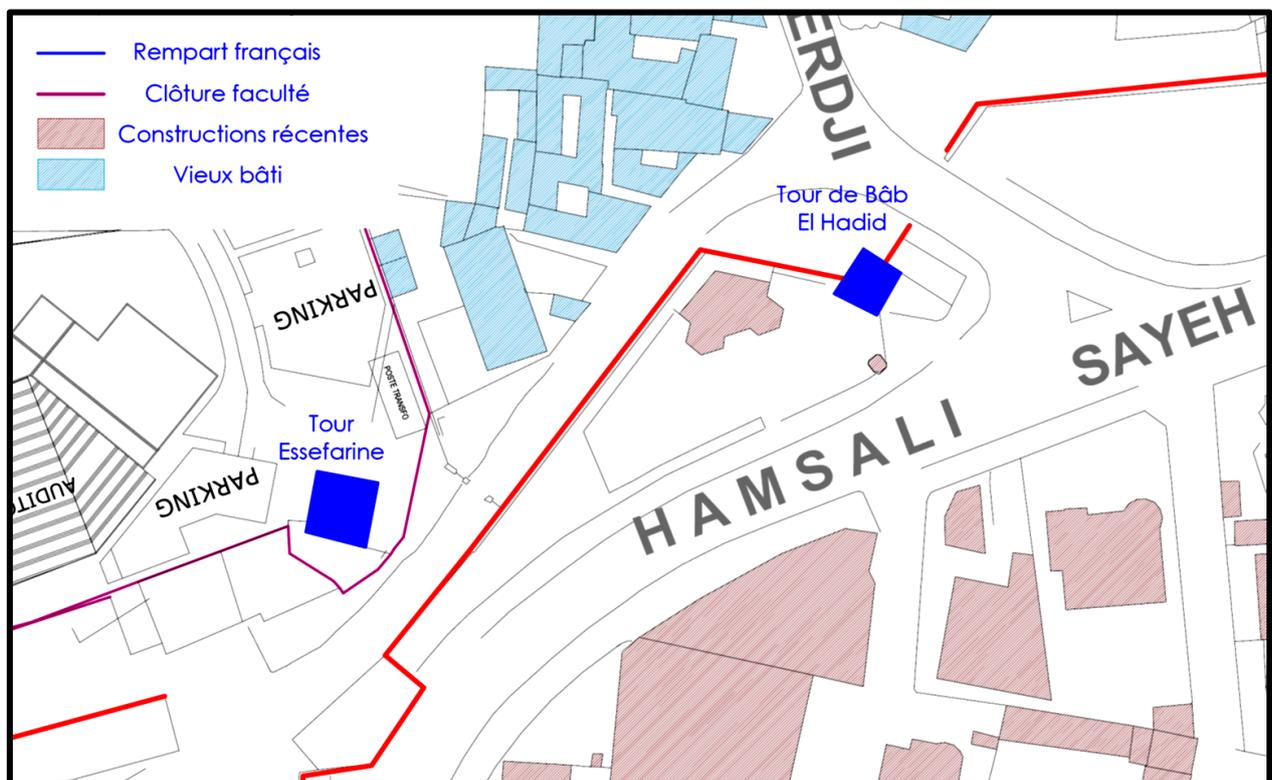


Figure 92. La tour Essefarine et la tour de Bâb El Hadid dans le tissu urbain
(Source : carte du PDAU 2007, traité par l'auteur 01/2015)

La première contient à l'intérieur un grand espace avec une hauteur importante et des escaliers pour atteindre la terrasse, et est surmontée de merlons sur son côté supérieur, tandis que la seconde renferme deux niveaux intérieurs reliés par des escaliers allant jusqu'à la terrasse, celle-ci ne comporte pas de merlons.

En 2003, il y a eu des interventions sur les planchers ainsi que les enduits intérieurs et extérieurs, alors qu'en 2010, en plus de la reprise d'enduits, il y a eu un nettoyage des abords, et des démolitions de baraques (Fig. 95 & 96). Aujourd'hui elles sont fermées et les espaces intérieurs non exploités, et aucune plaque ni indication sur ce legs n'est disponible en sachant qu'il y en avait une devant celle de Bâb El Hadid, enlevée par la suite lors des travaux de 2010. (Fig. 93 & 94)

L'enquête menée auprès des personnes qui fréquentent les lieux démontre là encore leur ignorance de ces deux tours. La grande majorité ne connaît pas leur nom, leur histoire, ou même ce qu'elles contiennent puisqu'elles sont, rappelons-le, fermées au public.



Figure 93. Tour de Bâb El Hadid avant 2010
(Source : OGEBC 10/2010)



Figure 94. Tour de Bâb El Hadid actuellement
(Source : auteur du mémoire 12/2014)



Figure 95. Tour Essefarine pendant les travaux de 2010 (Source : OGEBC 12/2010)



Figure 96. Tour Essefarine actuellement (Source : auteur du mémoire 12/2014)

Leur champ de vision est très contesté de jour comme de nuit à cause des différents obstacles visuels et l'absence de mise en lumière appropriée, quant à leur accessibilité, la tour de Bâb El Hadid se trouve à l'angle du croisement du boulevard HAMSALI SAYEH et de l'avenue du docteur TIDJANI DAMERDJI (ex rue de paris). C'est un angle à la fois bien desservi par voies mécaniques et piétonnes qui, plus est, très fréquenté et facilement accessible à tous. Cependant, la tour Essefarine, « plantée » dans un parking universitaire l'est beaucoup moins, où l'accès est strictement réservé aux étudiants et enseignants de la faculté.

La distance entre les deux tours est d'environ 80m mais la configuration actuelle du tissu urbain n'admet pas de communication directe entre elles. Il est important de souligner que la servitude de 200m prévue par la réglementation en vigueur n'a pas été respectée pour les constructions ne faisant pas partie du vieux bâti. Les personnes interrogées admettent passer à côté sans y faire attention, ces tours sont tombées dans l'oubli n'ayant plus aucune signification pour la société, et ne jouant aucun rôle que ce soit. Par ailleurs ces personnes, à l'unanimité, suggèrent l'exploitation de leurs espaces pour leur redonner une vie et les faire connaître.

4.5. Bâb El Khémis :

Une des trois portes médiévales de la ville encore existantes, elle se trouve actuellement au croisement du boulevard Mohamed V et le boulevard qui porte le même nom, un croisement très fréquenté par les automobilistes qui y convergent de toutes les directions. Cette porte zianide d'origine se trouve dans un tissu urbain très dense, et est entourée d'habitations et d'équipements de toutes sortes. Elle meuble un trottoir faisant passer les piétons à travers, tandis qu'un fragment de muraille est enraciné sur sa face Sud, et pénètre perpendiculairement le périmètre d'une propriété la séparant ainsi de la terrasse d'une cafétéria. Cette dernière, assez modeste et rarement ouverte, accueille peu de monde à ses heures de travail, et cela ne joue pas en faveur de la mise en valeur de ce patrimoine. (Fig. 97)

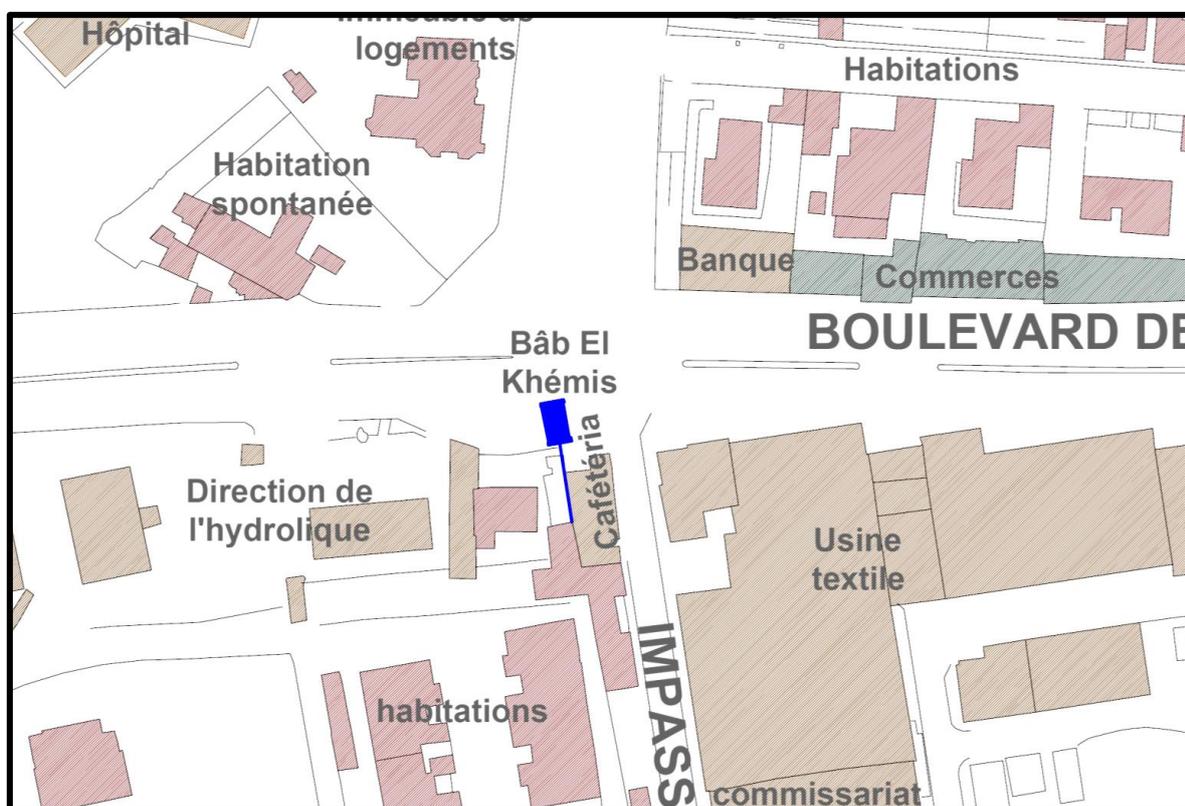


Figure 97. Bâb El Khémis dans le tissu urbain
(Source : carte du PDAU 2007, traité par l'auteur 01/2015)

Bâb El Khémis est « ironiquement ornementée » d'un dispositif d'annonce de feu tricolore pour la circulation automobile, d'un lampadaire destiné à l'éclairage public, ainsi que d'un arbre qui vient entièrement cacher sa face Ouest, par ailleurs, on y trouve une plaque qui indique le nom de la porte, l'associant aux grands monuments de la ville. Vu la configuration spatiale actuelle, il est impossible de s'y arrêter en voiture sans prendre le risque de se faire verbaliser, rappelons qu'à moins

de 30m se trouve un commissariat de police dans une ruelle menant à une impasse, et que les forces de l'ordre se servent de la porte pour abriter leurs véhicules à deux et trois roues. (Fig. 98). Son état de conservation est stable et satisfaisant et les opérations de 2010 ne l'ont pas touché, du moins pas physiquement puisqu'elle faisait partie des monuments à visiter suivant les guides touristiques engagés à cet effet²⁴⁵.

Les personnes interrogées disent passer à côté le plus souvent en voiture ou en transport en commun, et donc remettent en question sa visibilité même de jour, cela est dû à la vitesse de mouvement devant un objet statique d'une part, et aux obstacles visuels d'autre part. Aussi, cette enquête souligne là encore sa forte valeur historique et culturelle aux yeux de la population. Cependant, une grande partie la juge comme étant une porte délaissée, et qu'à l'unanimité, sa position dans l'espace urbain et le rôle mineur, minimaliste et peu gratifiant qu'elle joue, sont inappropriés en opposition avec l'ampleur de son histoire. Cette porte, pourtant protégée par la législation, continue de subir les outrages du temps et celui des hommes, les constructions y ont fleuri entre 1990 et 2005 sans le moindre respect à son égard. L'analogie séquentielle entre Bâb El Khémis et Bâb El Had nous donne un aperçu sur qu'on a actuellement et ce que l'on peut avoir (Fig.99).



Figure 98. Bâb Khémis actuellement, faces Est et Ouest
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

²⁴⁵ Un guide interrogé nous a raconté qu'il y passait avec les touristes en allant à El Mansourah



Au début de l'occupation
française

Pendant l'occupation
française

Etat actuel
Décembre 2014

Non respect
du recule préconisé

Bâb EL KHEMIS, TLEMCEN



Période du protectorat
français

Place de Bâb EL HAD
actuellement

Mise en scène de Bâb EL HAD
actuellement

Bâb EL HAD, RABAT

Figure 99. Planche séquentielle de l'évolution parallèle de Bâb El Khémis et Bâb El Had
(Source : auteur du mémoire)

4.6. Le rempart français :

Une enceinte qui à la fin de l'occupation française s'est vu détruire toutes ses portes, construite en pierre, elle donne une image bien différente de celle des murs en pisé, cette image-là qui véhicule la valeur historique de l'objet. Dépourvu de tout symbolisme historique et surtout de la protection législative, reflétant l'oppression, elle est paradoxalement la mieux conservée des vestiges des divers systèmes défensifs construits jadis à Tlemcen. Actuellement elle se fonde dans la masse entourant le noyau historique de la ville, par endroits, c'est une clôture d'une cité de logements ou une clôture d'un lycée, ailleurs, elle est réduite au niveau de bordure d'une voie, ou d'un mur de soutènement, et les bastions Nord sont aménagés en parking. Etant un patrimoine colonial non reconnu à tort comme tel par la loi, nous écartons ce rempart pour l'analyse comparative avec les autres éléments. (Fig. 100)



Figure 100. Face intérieure du flanc Ouest du rempart français
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

4.7. Fragments isolés :

Issus de postes avancés, de tours ou de remparts internes, quelques fragments isolés subsistent encore, et sont exposés aux risques du temps et des différents usages inappropriés. Il est important de les répertorier et enquêter auprès des autorités pour connaître leur point de vue sur la question.

4.7.1. Rempart du siège de la wilaya :

Ce bout de rempart est partagé entre le périmètre du commissariat central et du siège de la wilaya pour laquelle il fait office de mur de soutènement. Probablement

issu du dédoublement de la ceinture zianide, ce fragment fait 180m de long approximativement, contient deux tours en saillie, et se poursuit sur le côté Est d'une cité de logements. Son état de conservation est très préoccupant puisque la structure du mur en pisé est profondément altérée et nécessite des travaux de consolidation. En 2010, la direction de la culture déclare l'avoir inclus dans les opérations de restauration, mais s'est heurtée aux problèmes à la fois bureaucratiques et institutionnels avec l'administration de la wilaya ainsi que celle des forces de l'ordre. Aujourd'hui, l'usage abusif de ce segment d'histoire le mène droit vers l'effondrement sans que personne ne puisse intervenir. (Fig. 101)



Figure 101. Rempart se trouvant dans le périmètre du siège de la wilaya de Tlemcen
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

4.7.2. Tour de bel air :

Construite dans les années 80, cette mosquée se sert de ce fragment comme un mur extérieur. Selon sa forme et son épaisseur, il s'agit probablement d'une tour de garde interne entre deux ceintures de remparts comme celles construites à l'époque zianide. Aujourd'hui cette mosquée fait l'objet d'une extension avec ce bout de mur positionné entre les deux parties. La distance par rapport à la nouvelle construction est de 3m, et son aménagement extérieur ne prévoit rien concernant ce mur selon le permis de construire anormalement délivré. Il présente un état de conservation moyen alors que nous pouvons observer certaines agressions à la peinture et au ciment dû à une utilisation antérieure. Actuellement il est traité comme un vulgaire mur de parpaing sans passé ni futur. (Fig. 102)



Figure 102. La tour du quartier de bel air et les stigmates d'un chantier de construction.
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

4.7.3. Fragments du quartier SIDI CHAKER :

Ils se trouvent dans un quartier résidentiel postcolonial parallèle au boulevard de l'ALN. Le premier se trouve entre deux habitations, tandis que le second bénéficie d'un plus grand espace, d'une zone de recule plus importante mais tout de même insuffisante. En 2003, la direction de la culture s'est employée pour des travaux d'entretien avec une reprise d'enduits et une clôture pour les protéger. (Fig. 103)



Figure 103. Premier fragment du quartier de SIDI CHAKER
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

Aujourd'hui, emprisonnés dans leur cage, ils sont envahis par la végétation et sont exposés aux dégradations des animaux, cependant leur état de conservation semble bon. Malgré la loi en vigueur à l'époque des années 80, ou la loi actuelle, les habitations y vivent le jour dans un cadre paradoxalement légal, et ce de nos jours, puisqu'il y a de nouveaux chantiers d'habitations à proximité immédiate avec toutes les accréditations délivrées par les services d'urbanisme. (Fig. 104)



Figure 104. Second fragment du quartier de SIDI CHAKER
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

4.7.4. Le fragment de SIDI SAID :

Ces restes de tour se trouvent dans le quartier de SIDI SAID, une des premières extensions extramuros à l'époque coloniale destinée à la population autochtone et ses immeubles HLM. Le tissu urbain y est moyennement dense avec un certain nombre de terrains vides autour de ces ruines, et des habitations à environ 25m de distance, qui, après vérification auprès des services d'urbanisme, ont bénéficié d'un permis de construire sans tenir compte de ce témoin d'histoire. Concernant son état de conservation, les couches d'enduit ont disparu et l'érosion a entamé le mur en profondeur, et pour fini, notons la présence d'une fissure qui semblerait stable. (Fig. 105)



Figure 105. Le fragment de SIDI SAID
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

4.7.5. Les ruines du poste avancé d'El KIFFANE

Probablement une réalisation zianide, suivant sa forme et ses dimensions, tout porte à croire que ces ruines sont les restes d'un poste avancé qui se trouvait à l'extérieur de la ville pour prévenir les éventuelles attaques. Il se trouve actuellement dans un terrain de nature privée entre deux casernes militaires, un terrain qui tend à s'urbaniser, et voit des habitations y prendre forme ici et là en toute légalité ayant l'aval des services d'urbanisme, sans prendre en considération les dispositions de la loi 98-04. A l'instar du fragment précédent, celui-ci est à l'abandon, sans fonction apparente. (Fig. 106)



Figure 106. Ruines du poste avancé d'El KIFFANE
(Source : auteur du mémoire 12/2014)

- Le directeur de l'OGÉBC²⁴⁶ nous dit avoir connaissance de ces fragments, qu'ils sont répertoriés après des investigations sur terrain, mais certains aspects de leur utilisation et leur rôle actuel leur échappent. Ainsi nous dit-il « ...il est important de les prendre en charge, mais nous ne disposons ni de moyens ni d'effectifs pour le faire...quant aux opérations de 2010, poursuit-il, elles n'ont été une réussite qu'à moitié vu qu'un grand nombre de chantier reste en suspens à cause des nombreux obstacles administratifs et un budget limité ». A propos de la mise en lumière, un paramètre clé pour la mise en valeur, il nous raconte que le ministère de la culture en concertation avec l'OGÉBC avait inscrit une opération à cet effet uniquement pour ce qu'il appelle « les monuments majeurs » à savoir le minaret d'El Mansourah, le complexe de SIDI BOUMEDIENE, le site de Bâb El Quarmadine, le complexe d'El Mechouar, et la grande mosquée, faisant appel à des spécialistes étrangers. Faute de moyens, l'opération fut tuée dans l'œuf et a dû être abandonnée.

²⁴⁶ Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

Par ailleurs, et dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons déposé une plainte officielle (annexe 01) auprès de la direction de la culture et de l'OGEBEC qui a eu pour objet la dénonciation d'utilisation abusive et agression sur le fragment qui se trouve à bel air, et à ce jour rien n'a été fait dans ce sens, ne serait-ce que pour vérifier nos déclarations. Il est clair qu'un citoyen ordinaire n'a point de pouvoir d'intervention pour signaler une infraction ou un usage inapproprié, et ne peut être un acteur dans la gestion des objets patrimoniaux.

5. Synthèse

Notre approche comparative entre les différents vestiges de fortification de la ville nous éclaire sur certains facteurs qui influent de façon directe ou indirecte sur l'usage de ces objets patrimoniaux.

La valeur historique de ces éléments reste intacte ou quelque peu altérée mais le manque apparent de sensibilisation de la population leur confère une image aléatoire, et leur perception en est subjective suivant les références et le vécu de chaque personne. Le danger réside dans cette subjectivité qui donne lieu à une utilisation usurpée au rôle dû de ces objets. En effet, la prise de conscience de la valeur historique ne permet pas de mesurer sa profondeur, et ne renforce pas son image dans la conscience générale qui a tendance à suivre une idéologie réductrice allant à l'encontre des principes de conservation.

Au-delà de sa gestion « physique », l'image du patrimoine doit impérativement être objective, encadrée, et balisée pour assurer une transmission optimale à travers les générations. Cet encadrement doit être légal, dicté par des textes de référence, et ce cadre devrait être infranchissable et socialement impartial, impartialité qui devrait se traduire par une action contre toute tentative d'agissement ou de réalisation qui sortent des limites dessinées par ce cadre. La réalité est tout autre car les usagers de ce patrimoine trouvent toujours le moyen légal ou illégal de s'approprier la légitimité d'usage, d'imposer cette vision subjective, et de disposer de ces objets patrimoniaux à leur guise, une population « profane » qui fait passer ses intérêts avant ceux des objets en question. Il est vrai qu'un besoin social de plus en plus pesant exerce une grande pression quant à l'appropriation et l'utilisation de l'espace mais ce fait doit être maîtrisé pour préserver les repères identitaires de la société. En fin, les autorités ont une grande part de responsabilité dans les « malheurs » que vivent ces vestiges au quotidien.

2^{eme} PARTIE : ETUDE DE BAB EL QUARMADINE

1. Introduction

Après avoir fait l'inventaire des vestiges provenant de systèmes défensifs laissés par toutes les civilisations confondues à Tlemcen, nous allons dans cette deuxième partie nous intéresser à Bâb El Quarmadine en retraçant les événements historiques qui l'ont marqué ou eut une influence sur ses interventions, et en évaluant son état de conservation et mise en valeur et ce dans le cadre juridique.

2. Evolution du fragment urbain du site de Bâb El Quarmadine :

2.1. Situation et contexte urbain

Le site de Bâb El Quarmadine se trouve en plein cœur de la ville à l'angle Nord-Ouest du centre-ville, à l'extérieur du noyau historique, à l'extramuros de la colonie française. Sur le plan urbain, ce site a une position privilégiée juste à côté d'un carrefour où convergent l'avenue YEBDRI MANSOUR qui mène à Imama à l'Ouest de la ville et à Chetouane à son Nord-Est, une voie qui mène au centre-ville et qui longe le rempart colonial à l'Est, et une autre voie qui rejoint la RN 22, entrée Nord de la ville. (Fig. 107)

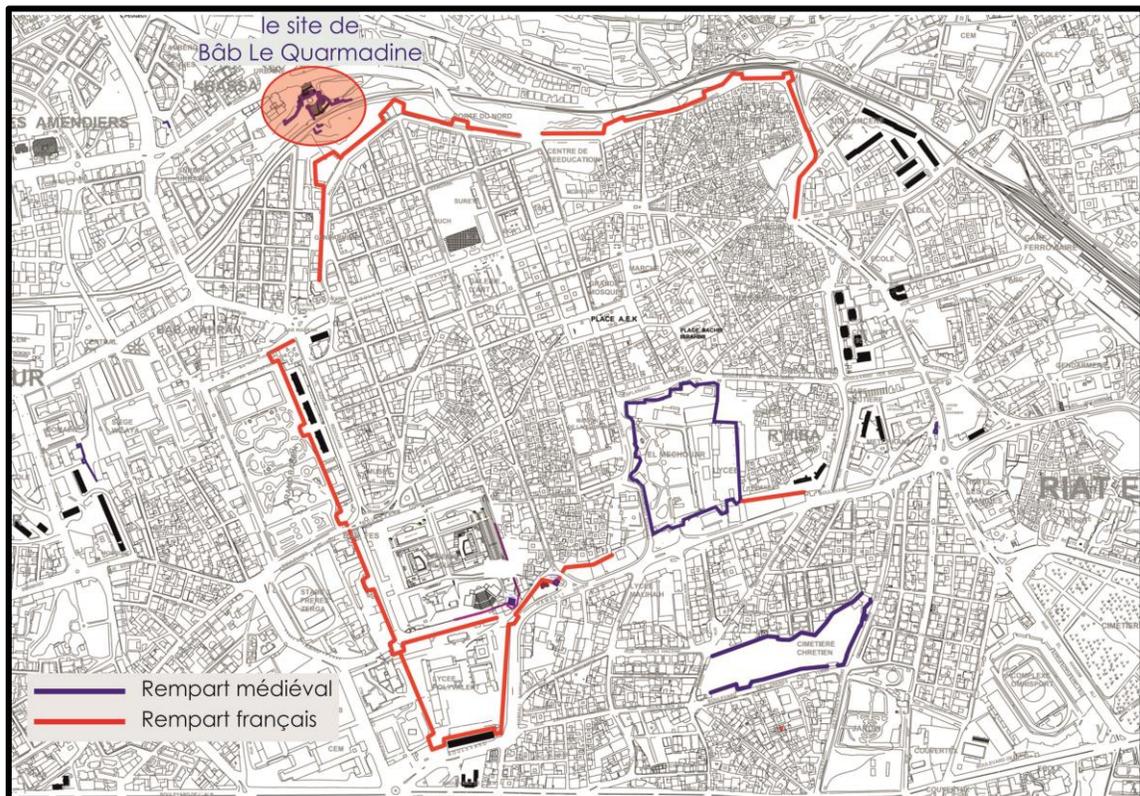


Figure 107. Situation du site par rapport au noyau historique
(Source : PDAU, traité par l'auteur du mémoire 01/2015)

Cette zone est marquée par deux structures urbaines et deux typologies architecturales distinctes. Tout d'abord, nous avons l'intramuros colonial avec une structure en damier et des habitations très particulières à l'époque française, ensuite, nous avons l'extramuros dans lequel la structure urbaine s'est propagées dans tous les sens suivant certaines contraintes dont le relief. On y remarque qu'un fort pourcentage du cadre bâti est à caractère résidentiel avec quelques équipements telle une école primaire, une auberge de jeunesse, ou encore une gare routière au Nord, derrière un immeuble administratif, un point d'affluence de centaines de voyageurs par jour venant principalement des communes Nord de la ville comme Remchi ou Hennaya. Par ailleurs, le centre de ce carrefour est occupé par une trémie, un ouvrage d'art avec un passage mécanique souterrain vers deux directions (Ouest et Nord-Est), et un rond-point au niveau supérieur. (Fig. 108)

2.2. Description du site :

Le site se compose de plusieurs fragments rassemblés autour d'un espace central, et deux autres de l'autre côté du chemin de fer sans aucun lien avec le reste (Fig. 109). La porte proprement dit, un passage à l'axe d'un mur médian entre deux tours carrées sur les côtés, incluant une salle intérieure chacune avec une toiture composée d'une charpente en bois assez basique, et de la tuile canal pour la couverture. On y accède par des ouvertures qui donnent toutes deux sur l'espace central intérieur. Les deux tours carrées sont reliées par un chemin de ronde qui passe au-dessus de la porte, et sont revêtues, ainsi que le mur médian, en pierre au niveau du soubassement. (Fig. 110 & 111)

A l'Est se dresse un bout de rempart à la forme irrégulière d'une épaisseur variant entre 1m et 2m10 environ, surmonté d'un chemin de ronde et contenant un bastion en saillie et une tour carrée creuse sans ouverture pour y entrer, et sans toiture pour la couvrir. A l'Ouest, un autre bout de rempart au tracé tout aussi irrégulier. (Fig. 112, 113, 114 & 115)

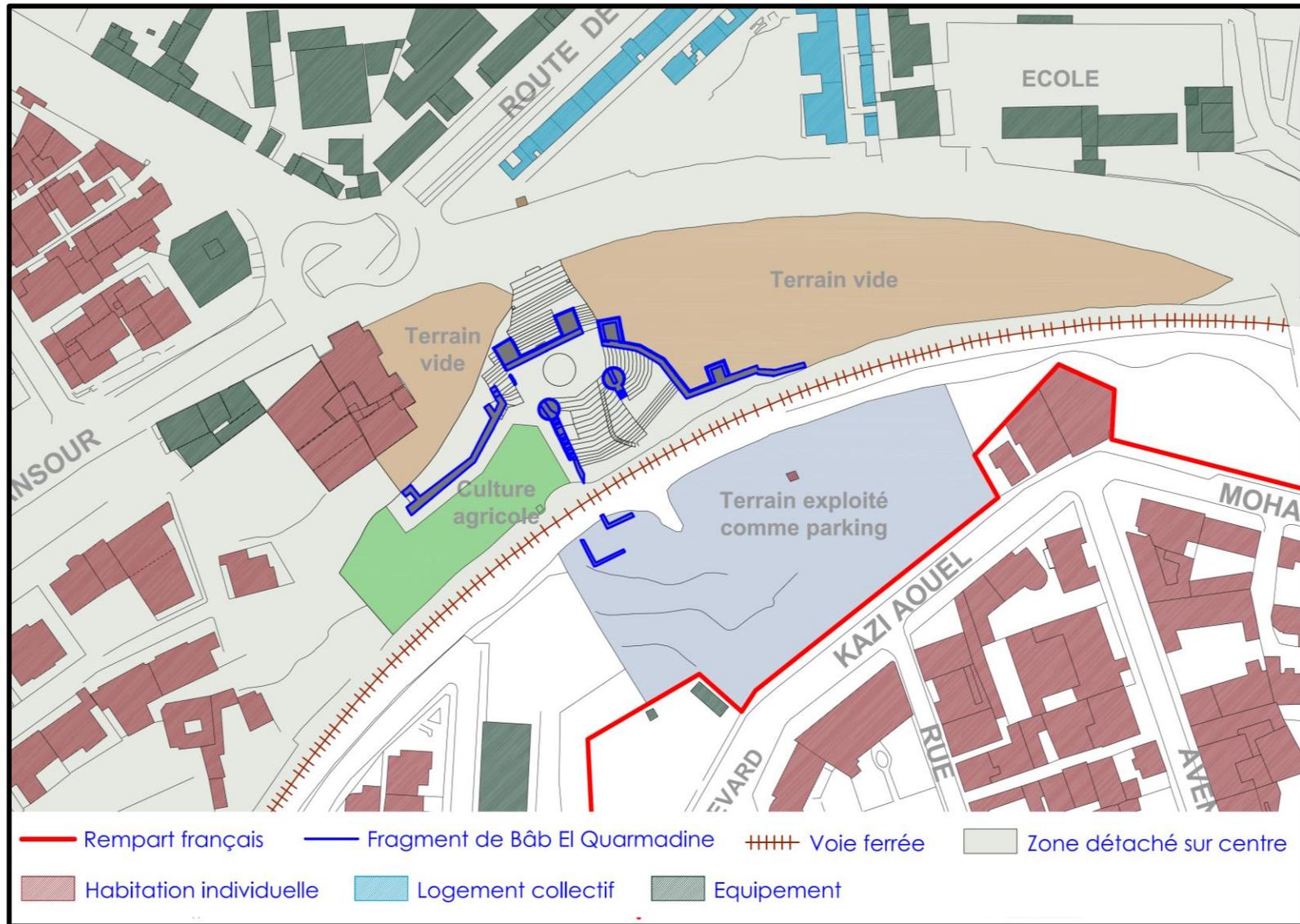


Figure 108 Composition du fragment urbain
(Source : PDAU, traité par l'auteur du mémoire 01/2015)

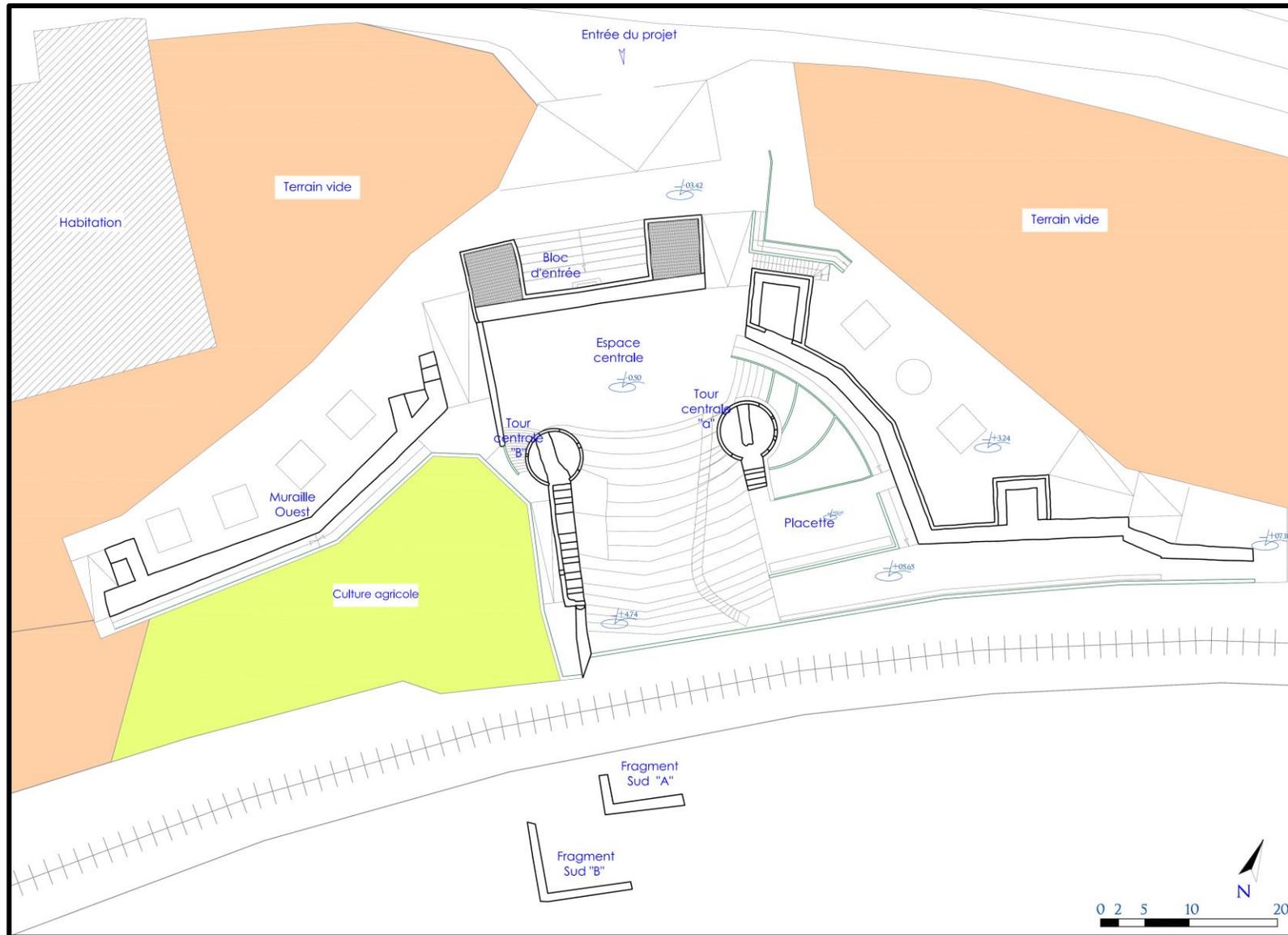


Figure 109. Plan de masse du site.
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

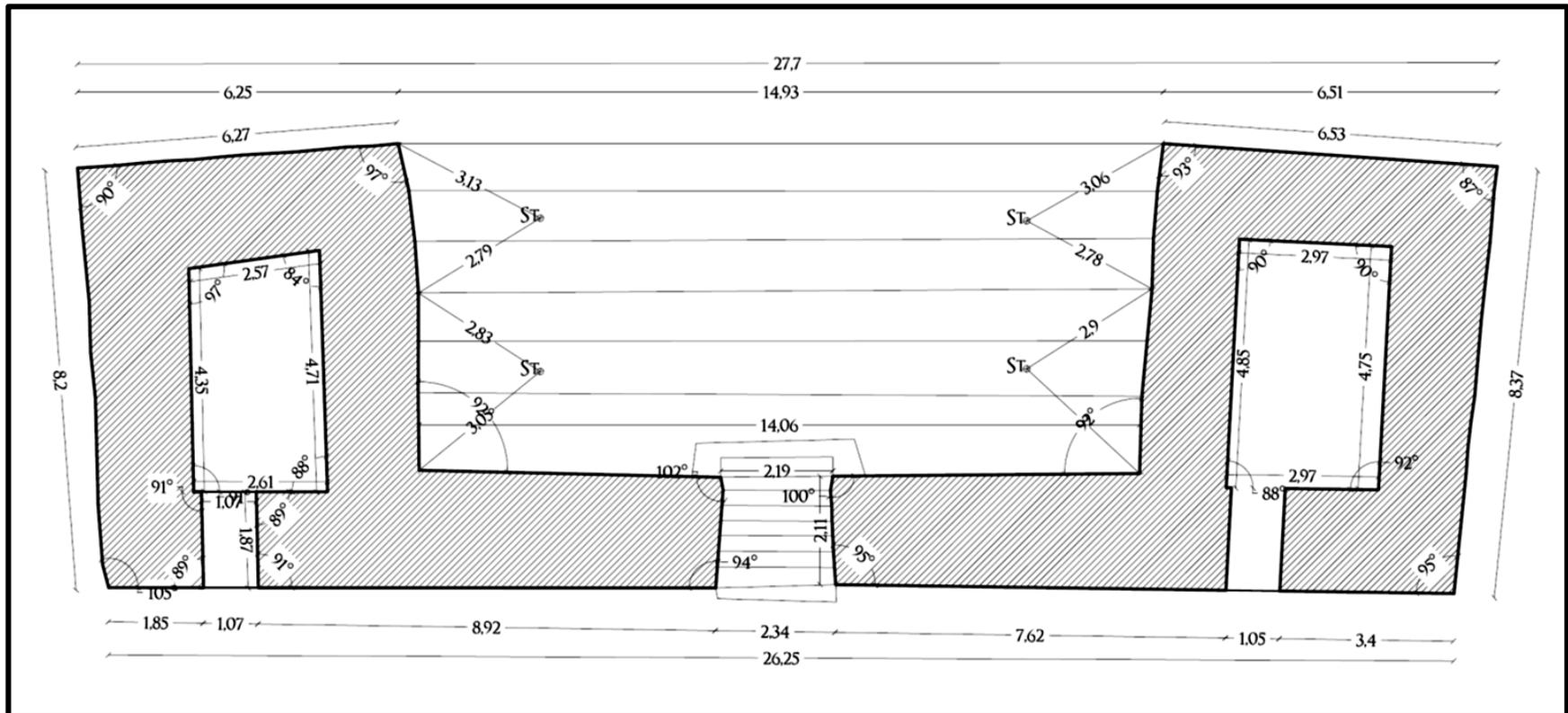


Figure 110. Plan du bloc d'entrée
 (Source : Auteur du mémoire 01/2015)

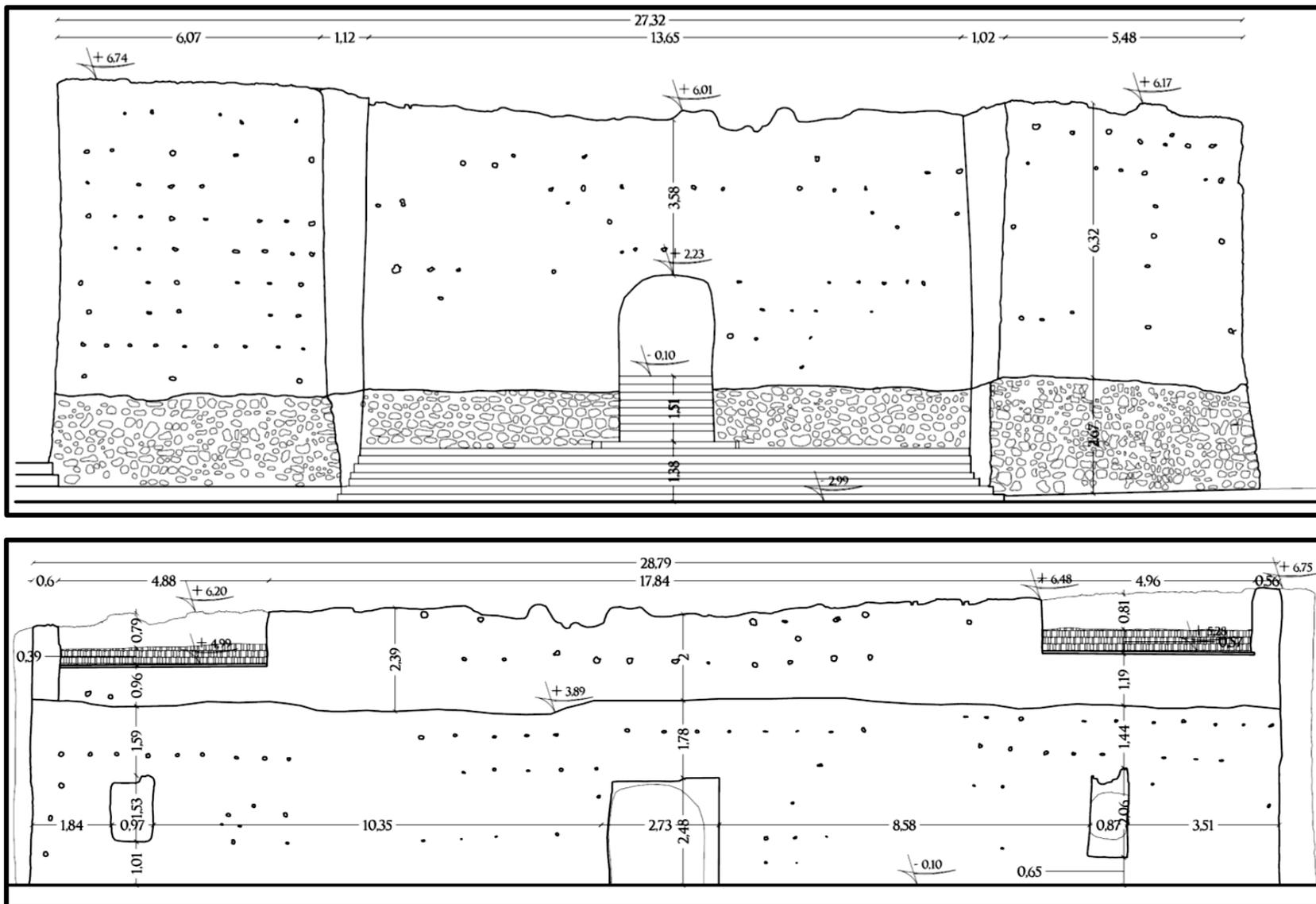


Figure 111. Elévations Nord et Sud du Bloc d'entrée
 (Source : Auteur du mémoire 01/2015)

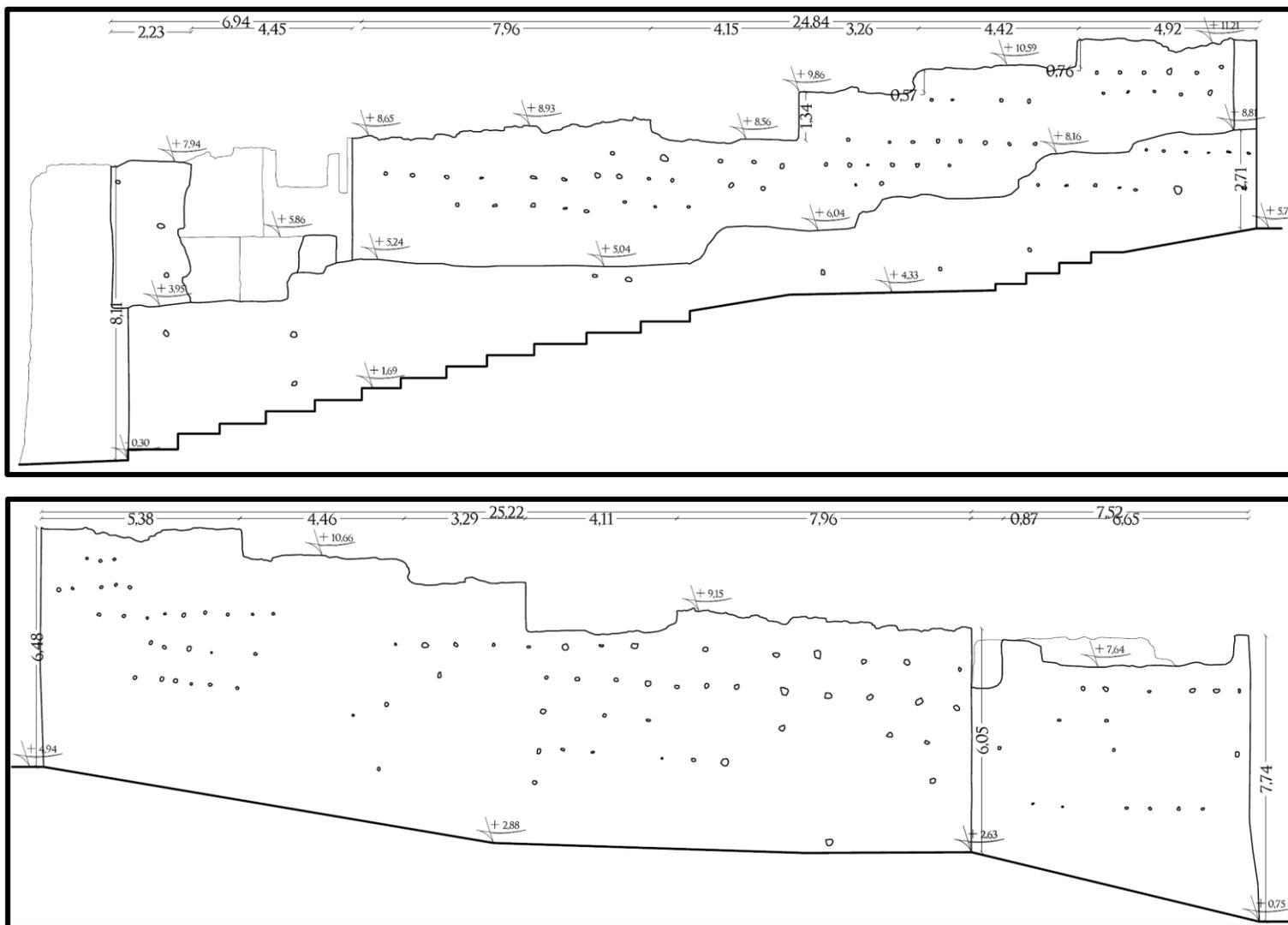


Figure 115. Elévations Est et Ouest, muraille Est
 (Source : Auteur du mémoire 01/2015)

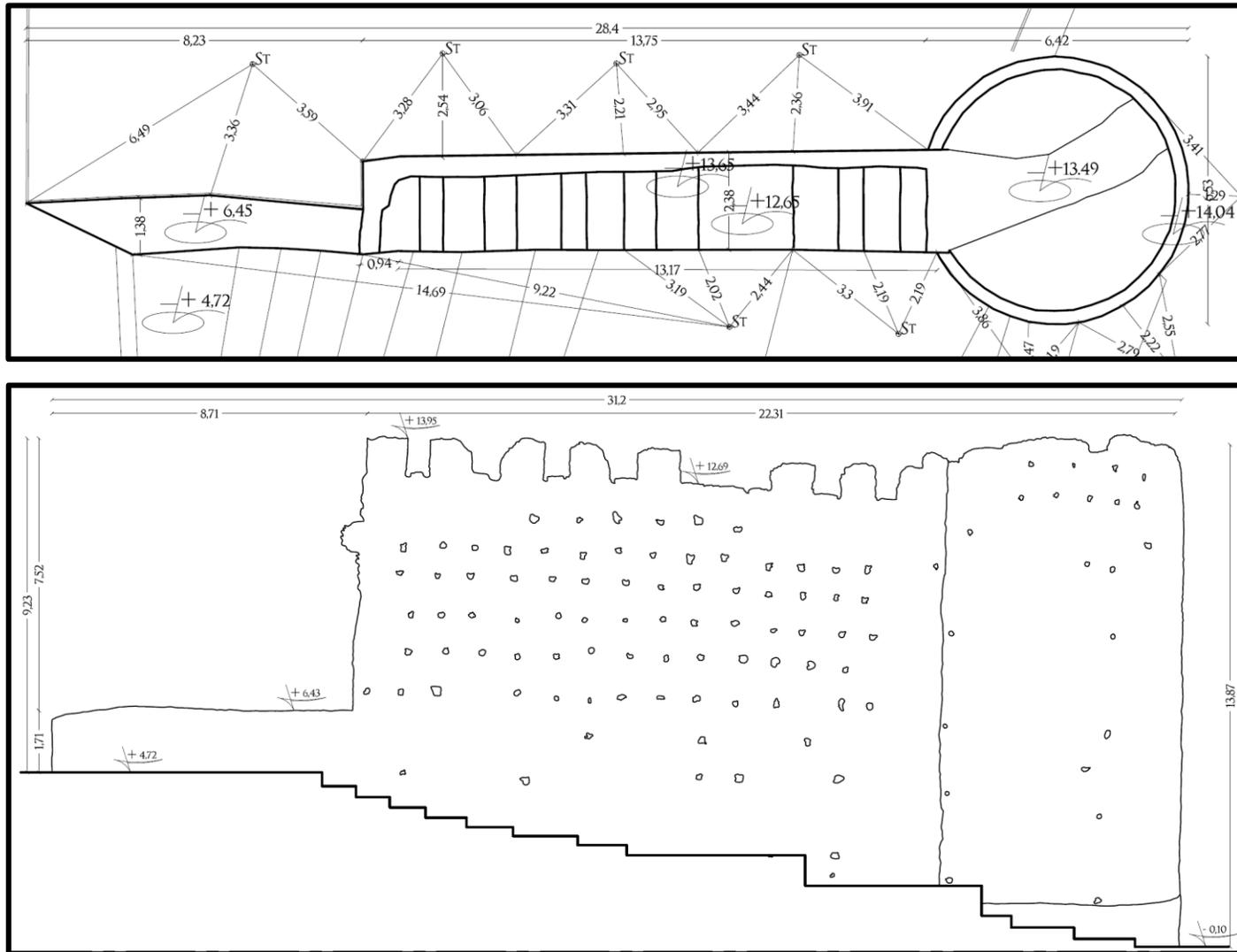


Figure 116. Plan et élévations de la Tour B
 (Source : Auteur du mémoire 01/2015)

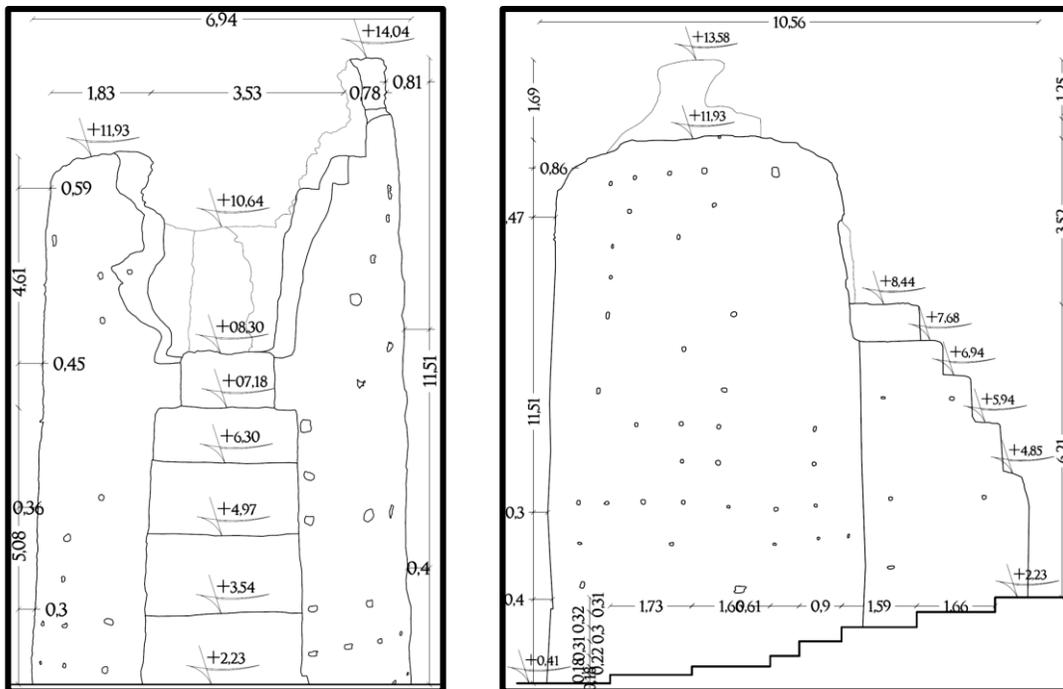


Figure 119. Elévation Sud et Ouest, Tour A
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

Au centre, on trouve deux éléments dont la morphologie diffère de celle du reste, deux tours circulaires, l'une est pleine avec un confortement en gradins alors que la seconde, plus élancée, est creuse avec un passage au sommet. Un mur surmonté de merlons y est accolé avec les restes d'un chemin de ronde à son sommet du côté extérieur à l'espace central. L'intention des bâtisseurs y est bien claire, le passage entre ces deux tours pouvait se transformer en embuscade en cas de besoin. Quant aux salles du bloc d'entrée, elles devaient servir à emmagasiner des armes. (Fig. 116, 117, 118, & 119)

Les deux fragments isolés sont très similaires, en forme de « L », et l'un des deux présente les restes d'un chemin de ronde, et est aligné avec le mur de la grande tour circulaire. L'ensemble des fragments est construit en pisé contenant des morceaux de poterie avec quelques parties probablement reprises en pierre ou en brique. Les terrains avoisinants le site ne sont pas construits ; à l'Est se trouve une parcelle vide et inoccupée, à l'Ouest, un terrain avec diverses plantations agricoles, tandis qu'au Sud on trouve un grand terrain exploité en tant que parking avec une baraque démontable à son centre.

2.3. Evolution du fragment urbain :

Comme nous l'avons déjà souligné, Bâb El Quarmadine est une réalisation almoravide et probablement renforcée par les dynasties qui ont suivi. Contrairement aux autres portes, c'était un poste avancé éloigné de la ville, et tourné vers le Nord, et par sa configuration, permettait un contrôle minutieux de cet accès au royaume.

En 1254, monté à cheval, Yaghomracen assistait à l'une de ces parades non loin de Bâb El Quarmadine, quand un chef de milice chrétienne voulut s'entretenir avec lui en secret. Alors le prince quitta son escorte et se rapprocha de l'homme, ce dernier avait l'air fort troublé, ce qui n'échappa pas au prince qui revint vers les siens. Les chrétiens se précipitèrent alors sur le frère du prince et le massacrèrent ; mais les musulmans ne vont pas tarder à réagir, les soldats avec leurs armes, les gens du peuple avec des bâtons et des pierres, tuèrent les chrétiens jusqu'au dernier. Le chef de la milice lui avait pris la fuite²⁴⁷.

La situation de la porte par rapport à la ville changea d'une façon radicale au moment de l'occupation française. En effet, si un grand nombre de portes médiévales fut détruit à cette époque par les français, et reconstruit au même endroit pour la plupart, Bâb El Quarmadine vivait un tout autre scénario, et fut exclu de la ville en supprimant sa fonction et sa raison d'être, la porte fut tout simplement ignorée. Cette exclusion s'est faite par le tracé du rempart français qui passe au Sud de la porte la laissant extramuros, cet acte d'exclusion est un premier fait marquant qui eut un effet négatif sur sa « popularité ». Les tlemceniens ont vécu 90 ans en intramuros avant les premières extensions à l'extérieur, et ont côtoyé les autres portes tissant ainsi un rapport, un lien affectif avec l'espace, et Bâb El Quarmadine fut privé pendant ce temps-là de ce lien avec la société et s'est effacée peu à peu. (Fig. 122)

Le deuxième fait marquant fut l'extension extramuros qui s'est faite suivant les grands axes de la ville, en premier temps à l'Ouest et au Sud. Chaque axe aboutissant à une porte et continuant au-delà, constituant la structure principale de cette extension. A ce moment-là, Bâb El Quarmadine se trouvait entre la porte d'Oran, une des entrées principales de la ville orientée vers l'Ouest, et la porte de Nord, une entrée secondaire,

²⁴⁷ Tsouria KASSAB BABA AHMED. Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain. Cas de Tlemcen. Op cité. P 254.

et était loin de la zone d'extension. A la veille de l'indépendance, son fragment urbain présente encore une très faible densité du cadre bâti et reste assez isolé de la ville. (Fig. 120)

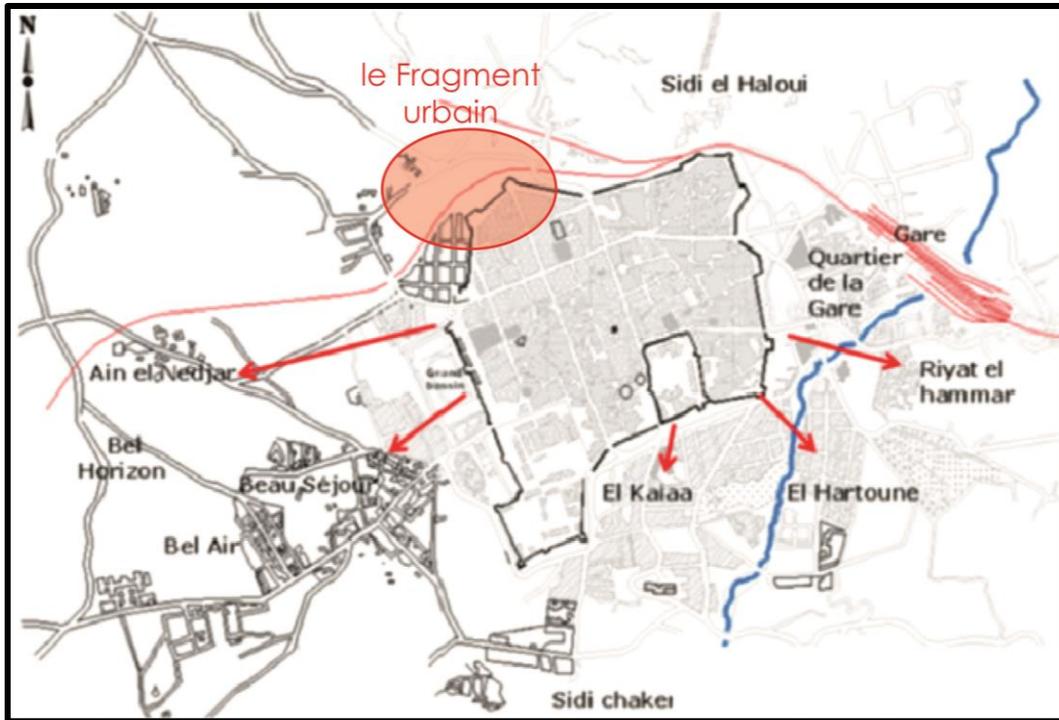


Figure 120. Extension de la ville entre 1900 et 1920
(Source : ANAT, traité par l'auteur du mémoire)

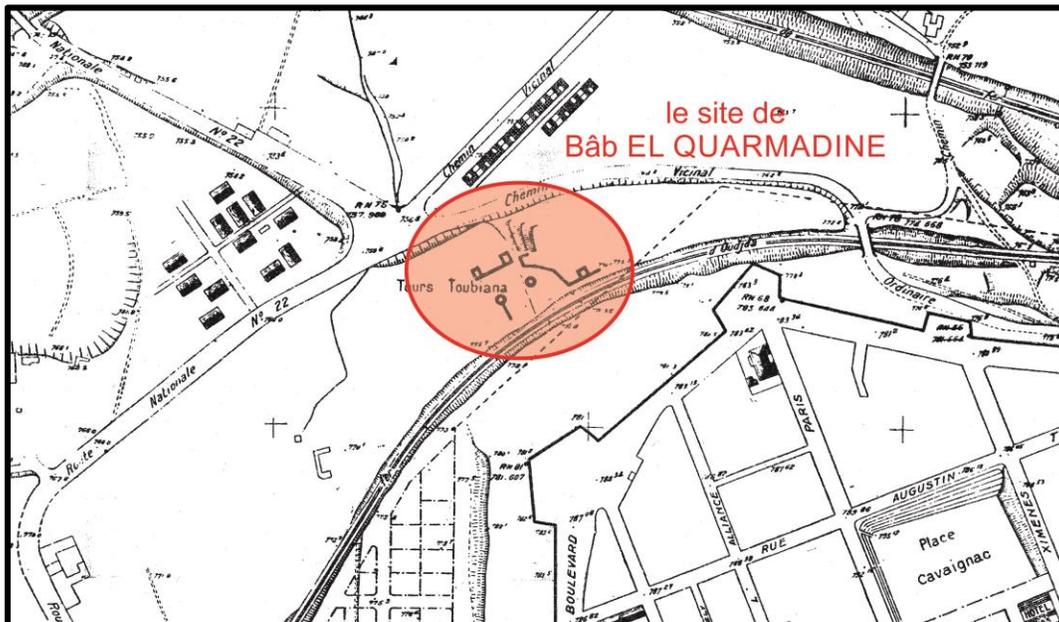


Figure 121. Le fragment urbain en 1958
(Source : archive APC Tlemcen)

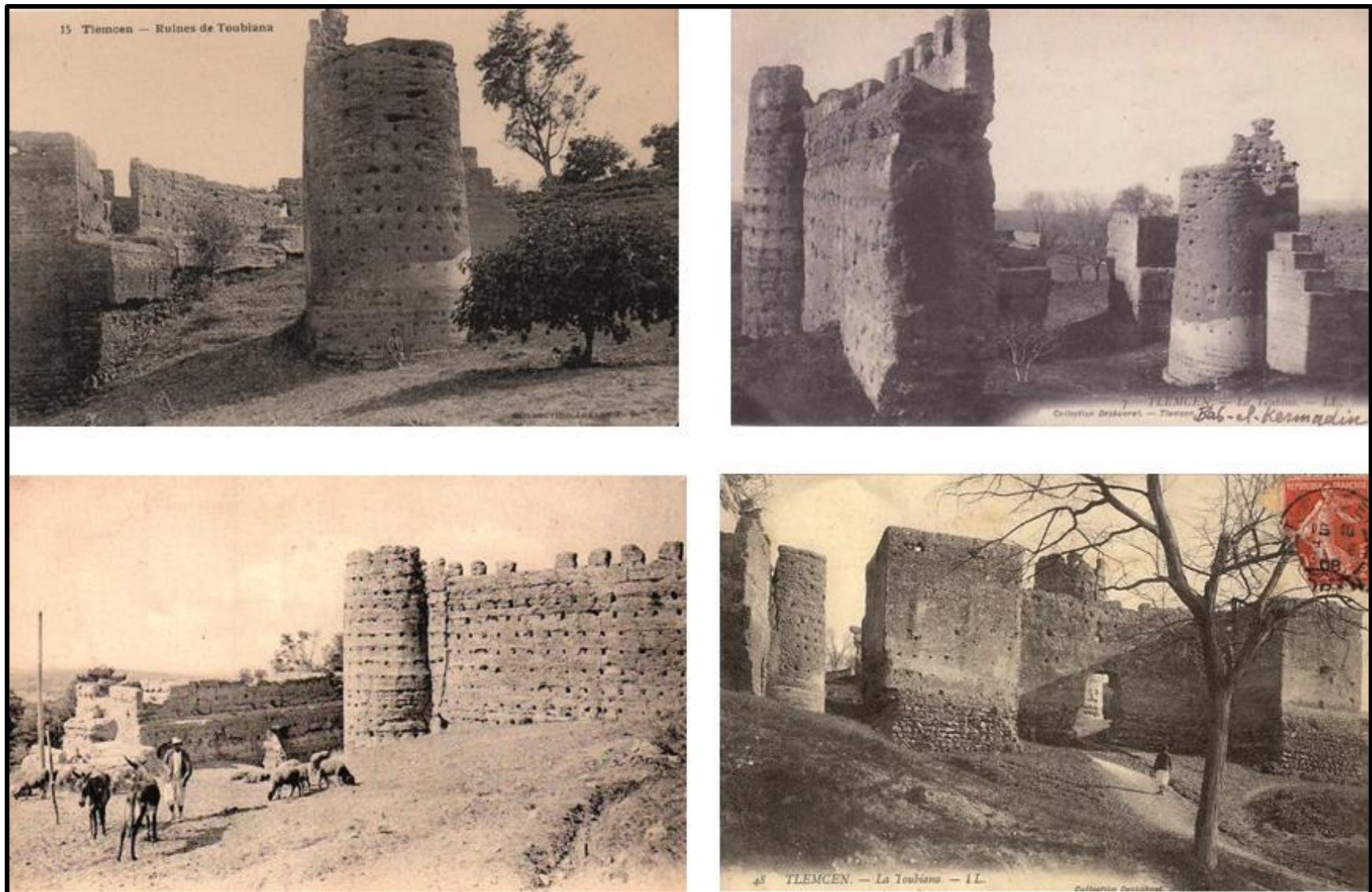


Figure 122. Bâb El Quarmadine pendant la période française
(Source : www.delcampe.net)

Le troisième fait marquant est le passage de la voie ferrée qui reliait Oran à Oujda. Sans grandes considérations pour le patrimoine local, les autorités françaises ont passé le chemin de fer à travers le site de Bâb El Quarmadine, à son extrémité Sud occasionnant la destruction d'un pan de mur, et le divisant en deux parties (Fig. 123). Avec le concours du relief de la zone, ce chemin de fer dresse une nouvelle barrière d'isolation de d'exclusion de la ville. A la fin de l'occupation française, la ville s'est étendue à l'Ouest, à l'Est, et au Sud avec très peu de réalisations au Nord et le fragment urbain en question est encore pratiquement vide (Fig. 121). Bien après l'indépendance l'urbanisation spontanée envahit les terrains vides, et des constructions firent leur apparition en les remplissant un peu plus dans une composition urbaine sans règle, démunie de sens, venant à chaque fois encore plus près du site sans le prendre en considération. L'adoption de la loi 98-04 pour la protection du patrimoine culturel n'a eu aucune incidence sur le site de Bâb El Quarmadine qui est toujours isolé et exposé à divers risques.



Figure 123. Passage du chemin de fer à travers le site de Bâb El Quarmadine
(Source : Louis ABADIE²⁴⁸)

²⁴⁸ Louis ABADIE. Tlemcen au passé rapproché. Edition JACQUES GANDINI. Nice. 1994. P 85

2.4. Interventions sur le site :

Après l'indépendance, il y a eu trois interventions conditionnées par différents évènements, qui à leur tour ont conditionné la configuration actuelle du site.

2.4.1. Travaux de l'UNESCO :

Au début des années 60, certaines opérations de restauration furent lancées dans le pays par les autorités algériennes récemment installées sous le contrôle et les recommandations de l'UNESCO à Tlemcen, Cherchell, ou encore à Alger. Lors de ces travaux, Bâb El Quarmadine a bénéficié de quelques interventions sur le cadre physique avec des confortements d'une tour circulaire, et des traitements de fissures ici et là. Par ailleurs, A. LEZINE, expert de l'UNESCO pour la conservation des monuments historiques fit quelques recommandations concernant l'aménagement et la mise en valeur du site : « pour le futur aménagement des abords entre le monument et les routes modernes N22 et V.O.48, nous recommandons la création de terrasses en gradins qui seraient limitées par des murs de soutènement en pierres sèches...on évitera d'empierrer les sols qui resteront en terre battue. Quelques discrètes plantations pourront être réalisées et notamment des haies basses d'arbustes. La plantation de fleurs est, ici, absolument déconseillée²⁴⁹ ». Pour des raisons qui nous échappent ces recommandations n'ont jamais vu le jour et le site n'a pu bénéficier de ces aménagements.

2.4.2. Travaux de 2003 :

En 2003, une visite présidentielle à Tlemcen fut à l'origine de plusieurs opérations d'entretien et d'embellissement de la ville qui, entre autres, ont concerné Bâb El Quarmadine. Ces travaux se sont divisés en deux parties : des actions sur le cadre physique qui se sont traduites par le traitement de quelques fissures avec des agrafes métalliques, restitution non distinguable de certaines parties effondrées, quelques confortements et reprises en sous œuvre, un changement de la toiture des salles du bloc d'entrée ainsi que la tuile, et une reprise intégrale des enduits. A l'entrée, sur le mur médian en pisé, on y fixa une plaque commémorative en marbre noir datant la visite présidentielle. (Fig. 124 & 130)

²⁴⁹ LEZINE, A. Conservation et restauration des monuments historiques en Algérie. UNESCO. 1966 P 6 – 7.



Figure 124. Aménagement de 2003
(Source : OGEBC 05/2003)

La seconde partie concernait l'aménagement de l'espace central et de l'entrée. En effet, l'espace central a été aménagé en théâtre en plein air avec des gradins entre les deux tours circulaires, et une scène en bas juste à l'entrée matérialisée par une plateforme surélevée de 10cm de forme circulaire. Cet espace ainsi que les parcours intérieurs ont été empierrés, et des escaliers revêtus de pierre ont été réalisés pour faciliter l'accès. Une clôture mixte en maçonnerie de pierre et fer forgé a été construite le long du chemin de fer pour l'en isoler, ainsi qu'un autre à l'entrée avec des balises reliées par des chaînes en acier. Un dispositif d'éclairage public y fut installé en plus de deux projecteurs orientés vers la porte. Ils furent dérobés peu de temps après l'inauguration des lieux. (Fig. 125)

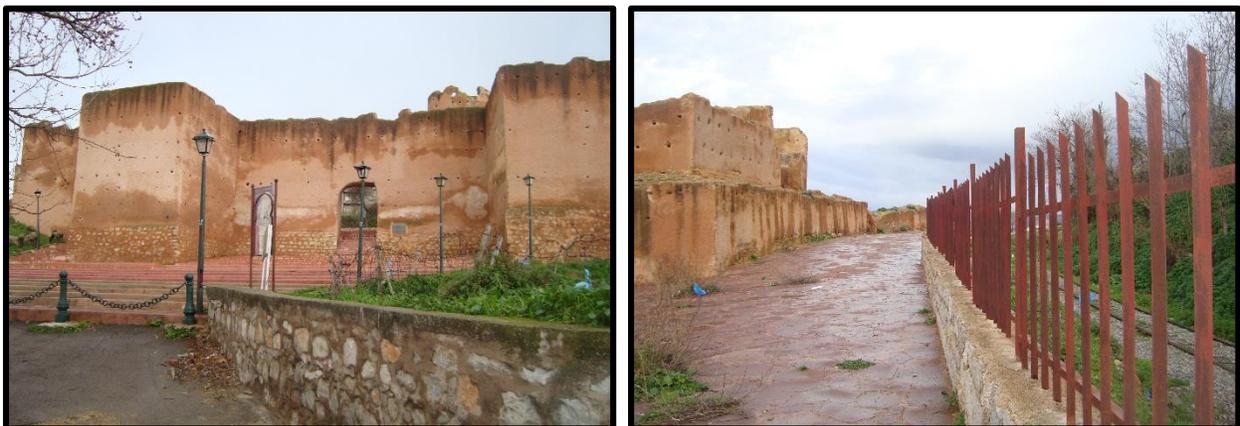


Figure 125. Aménagement de l'entrée et des espaces intérieurs lors des travaux de 2003
(Source : Auteur du mémoire. 01/ 2010)



Figure 126. Espaces extérieurs après les travaux de 2003
(Source : Auteur du mémoire. 01/2010)

Enfin, deux plaques métalliques, l'une portant son nom et l'autre racontant une partie de son histoire, et une troisième en maçonnerie surmontée de tuile portant la même description historique sur un revêtement en faïence, s'y trouvèrent à l'entrée. Il est important de remettre les choses dans leur contexte. L'architecte responsable du projet nous a confié qu'ils ne disposaient que de peu de temps et d'un budget très limité. 40 ans après les premières interventions, Bâb El Quarmadine bénéficia en 2003 d'intervention qui, cette fois-ci, ont fourni les moyens physiques d'une nouvelle fonction. Hélas, cela n'a pas été suffisant puisque l'absence de gestion et d'entretien a laissé place à la dégradation des lieux. (Fig. 126, 127, 128, & 129)



Figure 127. Clôture du chemin de fer réalisé en 2003
(Source : Auteur du mémoire. 01/2010)

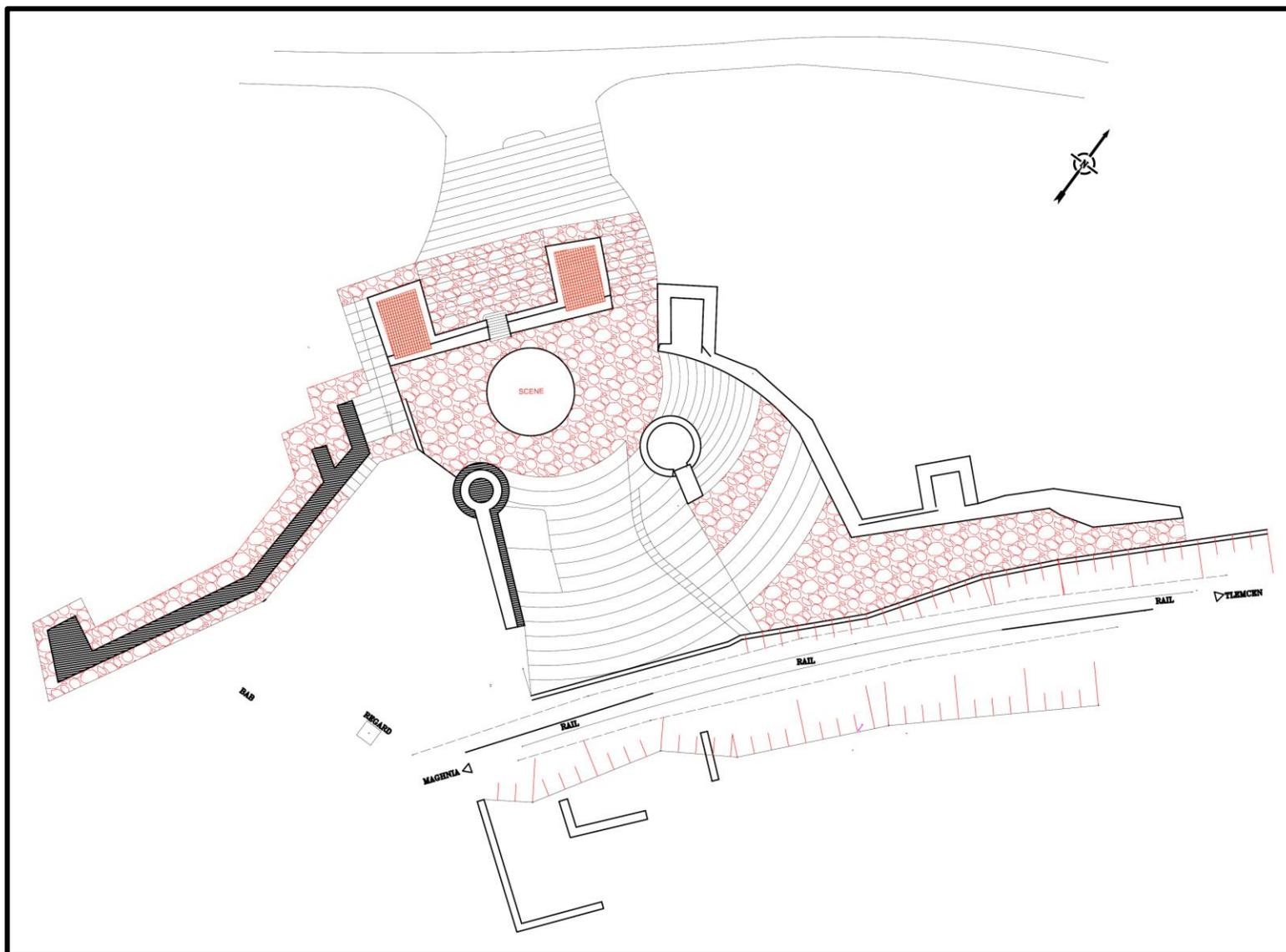


Figure 128. Plan d'aménagement de 2003
(Source : OGEBC 05/2003)



Figure 129. Escaliers d'entrée. (Source : Auteur du mémoire. 01/ 2010)

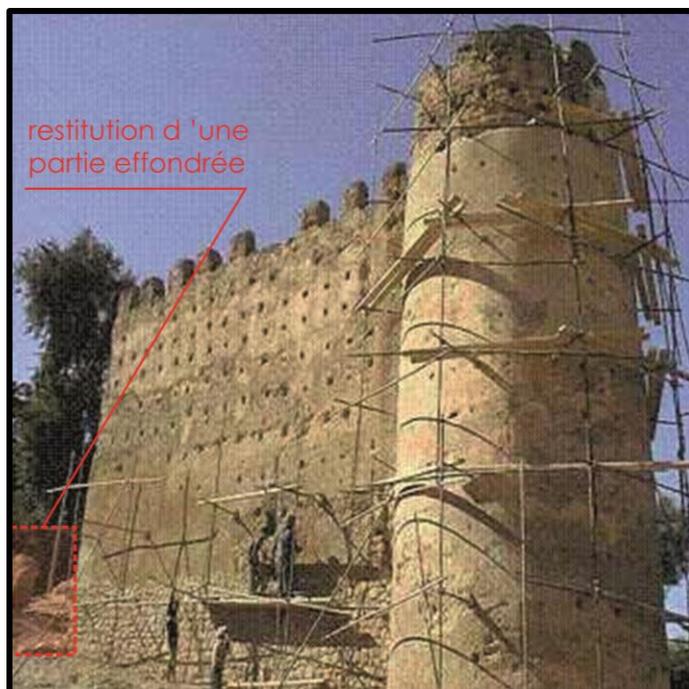


Figure 130. Travaux sur les murs (Source : bureau d'étude ARCAD 03/2003)

Un responsable de la direction de la culture nous a révélé que le but de ces travaux était de rendre le site présentable pour cette visite, et d'un autre côté, ils n'ont jamais été sollicités pour l'organisation d'un quelconque spectacle dans ce nouveau théâtre, un fait qui nous a été confirmé par l'office chargé de sa gestion. Ouvert vers l'extérieur, le site est resté tel quel, livré aux dégradations humaines, et sans surveillance jusqu'aux travaux de 2010.

2.4.3. Travaux de 2010 :

Pour faire le point sur ces travaux il est important d'en faire la description d'une part, et d'en définir le contexte dans lequel les décisions ont été prises, afin de bien cerner la position des uns et des autres par rapport au site de Bâb El Quarmadine.

2.4.3.1. Descriptif des travaux :

Les travaux de 2010 sur le site de Bâb El Quarmadine se sont divisés en quatre parties réparties sur deux entreprises de réalisation, et se sont chevauchées dans le temps et l'espace. La première partie appelée travaux préparatoire qui consistait au nettoyage général pour assurer l'accessibilité à l'intégralité du site, le désherbage des murs, sur les

lignes de couronnement, et des chemins de ronde, et le décapage des terres accumulées sur les murs ainsi que celle provenant de la culture agricole du côté Ouest (Fig. 131). De plus la mise en place d'une clôture de chantier provisoire pour assurer la sécurité, et l'abattage d'arbres qui menaçaient les murs. Le but des actions de cette partie est de permettre une meilleure connaissance du site pour finaliser l'étude.



Figure 131. Travaux préparatoires. Chantier de restauration 2010.
(Source : Auteur du mémoire. 01/2010)

La deuxième partie concerne la mise hors d'eau du site vu les problèmes détectés de remontées capillaires, et le drainage des eaux. L'étude faite prévoyait des travaux sur l'ensemble des murs, mais la carte du temps que brandissait sans cesse le maître d'ouvrage a fait réduire cette action aux éléments les plus touchés. La troisième partie consistait à traiter les murs allant du décapage intégral d'enduit et sa reprise en trois couches, le changement à neuf de la toiture des deux salles et le remplacement de la tuile cassée, le traitement des fissures, à la reprise des parties écroulées y compris en sous œuvre. Ces actions ont servi à améliorer l'état de conservation des murs qui présentaient déjà une bonne stabilité structurelle. (Fig. 132)



Figure 132. Mise hors d'eau et reprise d'enduits. Chantier de restauration 2010.
(Source : Auteur du mémoire. 04/2011)

La dernière partie, sans doute la plus importante, est l'aménagement extérieur. L'étude proposée à cet effet comportait deux interventions sur deux niveaux : en premier lieu le renforcement de la fonction de théâtre injectée en 2003 par une réorganisation des gradins, avec un revêtement plus approprié, et une restructuration des points d'accès avec incluant des pentes douces, et remplaçant les escaliers pour les personnes à mobilité réduite, et la création d'un circuit intérieur, ainsi l'ensemble des murs était devenu accessible et contournable. Une passerelle fut proposée pour relier les fragments isolés de l'autre côté du chemin de fer avec les restes mais elle ne vit jamais le jour. (Fig. 133, 134, & 135)

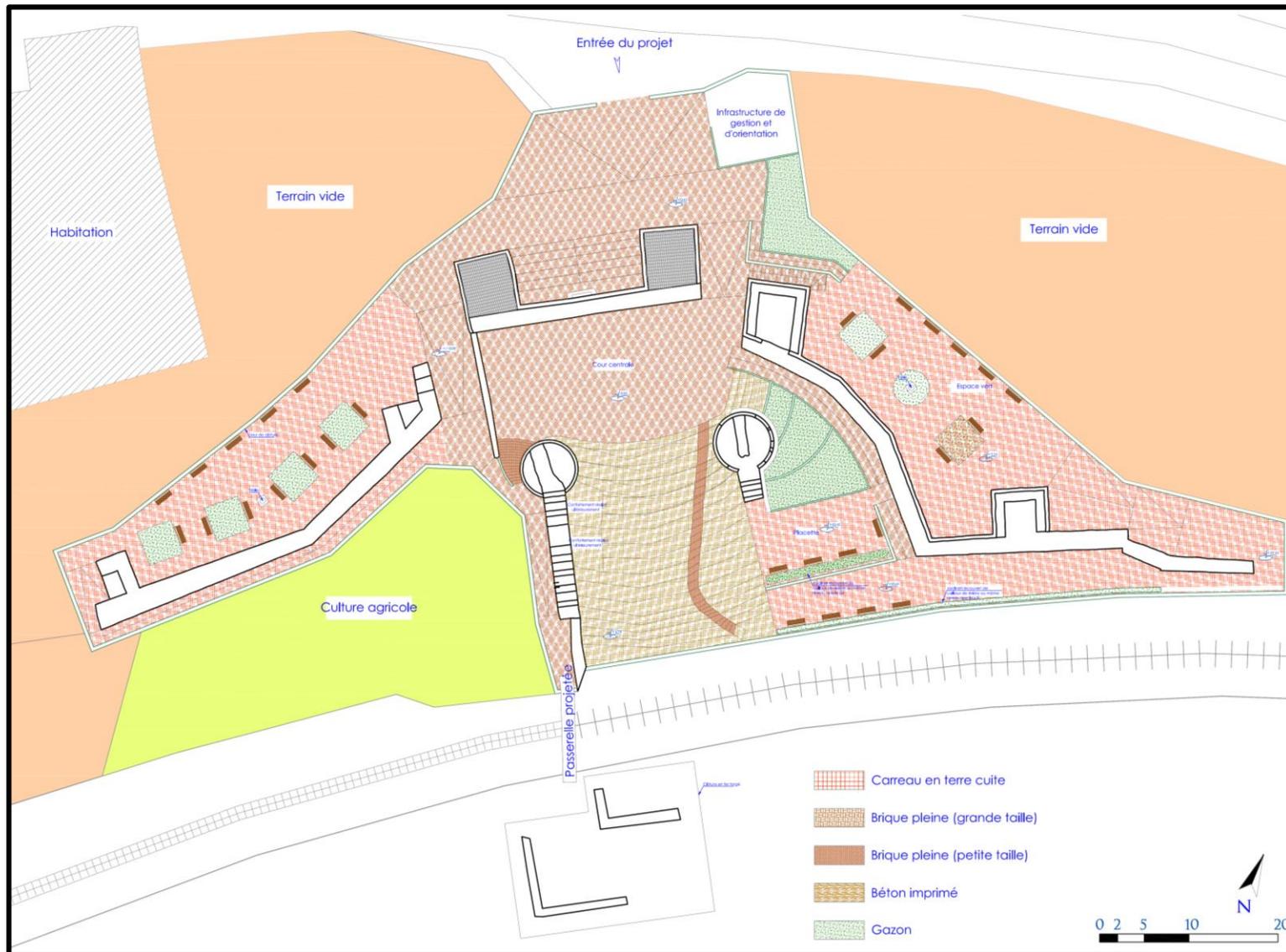


Figure 133. Plan d'aménagement en cour. Chantier de restauration 2010.
(Source : Bureau d'étude TECHNORIUM, chargé du projet 03/2012)



Figure 134. Travaux d'aménagement extérieur. Chantier de restauration 2010.
(Source : Auteur du mémoire. 05/2012)

En second lieu, le renforcement de l'attractivité du site avec l'aménagement d'un jardin thématique sur le terrain Est comportant un parking et une cafétéria entre autres. Là encore cette partie du projet ne vit jamais le jour à cause de la découverte de fragments de poteries lors des premiers décapages sur ce terrain, qui fut déclaré réserve archéologique par la direction de la culture, l'OGECB, et un représentant du ministère, et fut abandonné par la suite, actuellement c'est une décharge illicite. Ainsi l'aménagement s'est limité aux abords des murs. L'espace central fut décapé de 70cm pour retrouver le niveau original indiqué par des marches d'origine en brique pleine découvertes lors du passage d'un caniveau. Les restrictions budgétaires menacent actuellement l'achèvement des travaux, les revêtements de sol n'en sont qu'à moitié et la clôture permanente prévu, pas encore entamée.

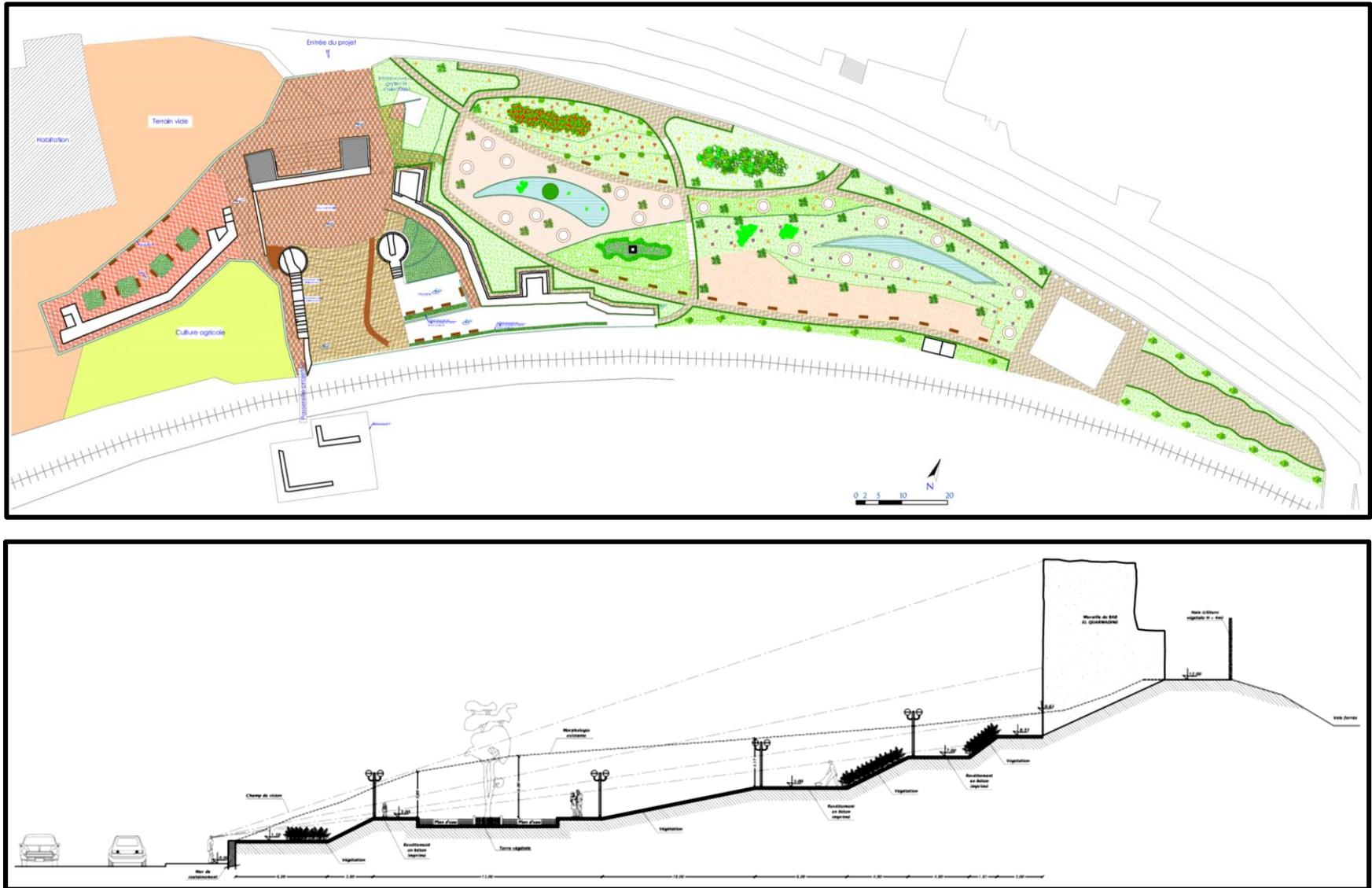


Figure 135. Proposition d'aménagement global lors des travaux de 2010
(Source : Bureau d'étude TECHNORIUM, chargé du projet 09/2010)

Quant à la mise en lumière, un retard accumulé pour le choix du « spécialiste » et le chevauchement impératif de ces travaux avec ceux de l'aménagement extérieur a été contourné avec le passage de réservation pour les câbles et l'équipement, une action vaine puisque le spécialiste n'est jamais venu, et le site est resté dans le noir.



Figure 136. Les différents revêtements réalisés. Chantier de restauration 2010.
(Source : Auteur du mémoire 06/2012)

2.4.3.2. Le contexte des événements :

Capitale de la culture islamique pour l'année 2011, ainsi Tlemcen fut proposée quelques années auparavant, mais ce n'est qu'en Janvier 2010, soit 15 mois avant l'inauguration que les opérations tant de restauration et réhabilitation, que celles des nouvelles constructions, ont été mise en marche mobilisant ainsi un grand nombre d'architectes, d'ingénieurs et d'entrepreneurs pour répondre aux besoins d'un programme ambitieux, peut-être, l'était-il un peu trop.

Plus de 140 opérations de restauration ont été inscrites à cet effet dont « Aménagement et mise en lumière des monuments majeurs » qui englobe Bâb El Quarmadine. « ... les autorités, nous révèle l'architecte responsable du projet, n'ont eu qu'un seul mot d'ordre : restaurer au plus vite... ». Une consigne émanant d'un retard accumulé pour le lancement des travaux, qui eut un effet négatif sur le déroulement des évènements. En effet, le délai imposé aux études pour le site n'était que de 30 jours, et les deux entrepreneurs ont été dépêchés sans se soucier de leurs références ou leurs capacités, autant d'éléments contraire à une bonne opération de restauration.

« ...Les travaux préparatoires commencèrent, poursuit-il, et peu de temps après, la mise en lumière fut inscrite à part pour être confiée à des spécialistes » dans une ambition grandissante. Les travaux de restauration commencèrent à leur tour sans que les études soient validées faute de comité de validation, et le pilotage de l'opération s'est fait au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des découvertes faites sur le terrain, et au rythme des bons vouloirs contradictoires des différents responsables du maître d'ouvrage, architectes spécialisés ou simples administrateurs.

Pour illustrer ces propos, il nous raconte que lors d'une réunion avec le maître d'ouvrage, il avait protesté contre l'utilisation d'engins lourds pour le décapage des terres et le remodelage des gradins, cependant, le maître d'ouvrage avait autorisé cette manœuvre à l'issue de la réunion, se justifiant par le manque de temps, pour que tout soit prêt dans les délais fixés, sans considérer les risques encourus par les murs. De plus, le maître d'ouvrage a déploré que « des opérations lourdes » soient entamées craignant, à juste titre d'ailleurs, que le site ne soit pas prêt à temps, et insistant sur le but fixé : « entretien général ». Le bien paraître avait pris le pas sur le bien-être.

Plusieurs visites ministérielles ont été effectuées en ville pour voir les travaux, mais aucune à Bâb El Quarmadine. La réalité du terrain a vite rattrapé les ambitions sur ces opérations à cause de la lenteur administrative, les entrepreneurs ont arrêté les travaux faute de paiement, le chantier a vécu une longue période de gel, et pendant ce temps-là, les spectacles et autres évènements culturels battaient leur plein, attirant de plus en plus de touristes et d'habitants de la ville, et une grande effervescence régnait bien loin du site de la porte des tuiliers.

Les travaux reprisent en juillet 2011 pour s'arrêter de nouveau 7 mois plus tard à cause de problèmes d'ordre financier, et y sont toujours jusqu'à maintenant. Presque trois ans se sont écoulés et le chantier est toujours au point mort, la clôture provisoire s'est envolée, et le site est redevenu à la merci de phénomènes naturels et humain, la végétation et les fléaux sociaux ont repris leur droit en réinvestissant les lieux.

2.5. Synthèse :

Depuis l'indépendance, Bâb El Quarmadine s'est vu administré plusieurs traitements sans pour autant réussir à soulager ses maux. Les intentions ont toujours été bonnes mais à chaque fois les idées n'ont abouti qu'à moitié en raison de deux facteurs constants : le temps et le budget. Ces deux facteurs nous en disent long sur l'importance que l'état accorde finalement à son patrimoine immobilier et à Bâb El Quarmadine. Aussi, conditionner un traitement par rapport à un évènement, à une décision politique, ne peut lui conférer toute l'efficacité escomptée. Néanmoins, l'injection d'une nouvelle fonction a été un premier pas pour sa réintégration dans la vie contemporaine et sa mise en valeur.

3. Analyse de Bâb El Quarmadine :

Trois longues années de désintérêt total ont eu un poids considérable sur l'état du site de Bâb El Quarmadine, qui est revenu à sa configuration d'avant les travaux, ouvert, sans dehors ni dedans, à l'abri des regards et sans surveillance. La végétation s'est frayé un chemin sur les murs et au sol même à travers le béton, tandis que les salles du bloc d'entrée sont devenues des espaces résiduels au même titre qu'une partie des espaces extérieurs, des résidus principalement composés de bouteilles et autres canettes de boissons alcoolisées (Fig. 137). Avant les travaux de 2010, des groupes de personnes y venait pour se vouer à la consommation d'alcool ainsi que diverses substances illicites ce qui est complètement contraire à la loi, et ont trouvé refuge dans ce site isolé, et se sont réapproprié les lieux à l'arrêt du chantier. (Fig. 138)



Figure 137. Végétations et débris au niveau du site
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

D'après nos observations, ce sentiment d'insécurité généré par cette utilisation de l'espace et son mode d'occupation n'est pas propre à Bâb El Quarmadine. Ce phénomène social a proliféré le long de la voie ferrée qui, côtoyant le site, a fini par le contaminer, et en cela réside l'influence sociale néfaste de cet instrument de rupture urbaine sur l'espace qui l'entoure.



Figure 138. Occupation de l'espace actuellement.
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

L'inoccupation des terrains aux alentours du site nous a amené à nous pencher sur leur nature juridique, et ils s'avèrent être des propriétés privées dont certains font l'objet de procédure d'expropriation, ce qui explique pourquoi les constructions ne se sont pas trop rapproché de ces vestiges comme ce fut le cas d'autres éléments étudiés précédemment, comme les remparts de Mansourah ou Bâb Errouah (Fig. 139).



Figure 139. Terrain vide à l'Est du site, déclaré réserve archéologique.
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

Nous nous sommes entretenus avec l'occupant de la baraque qui se trouve sur le terrain au Sud du site de l'autre côté du chemin de fer, il s'est présenté comme étant un des héritiers de ce bien, et qu'il l'occupe d'une manière tout à fait légale. En effet, la législation interdit la construction à proximité d'un bien culturel protégé, mais non l'exploitation à titre privé quelle que soit la nature de l'activité. Il a renforcé sa position en utilisant un dispositif de pierres empilées pour ses aménagements, et des clôtures végétales qui se révèlent être des obstacles visuels pour le site qui se trouve en arrière-plan. Il autorise l'évacuation de gravats provenant des chantiers sur ses terres, et y a parsemé des épaves de véhicules et engins lourds pour en occuper l'espace. (Fig. 140)



Figure 140. Terrain au Sud du site occupé par un des propriétaires.
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

Ce bras de fer avec les autorités dans le but probable d'avoir une indemnisation qui lui convienne ainsi qu'au reste des héritiers, a provoqué une véritable rupture du site sur son flanc Sud. Ainsi, l'accès à cette zone est naturellement interdit ainsi qu'aux fragments isolés du site, ce qui a voué à l'échec toute tentative de travaux et même de relevé en 2010.

Interrogé sur la question, un cadre responsable de la direction de la culture nous a fait part de la complexité de ce problème « *une expropriation, nous dit-il, est une procédure qui dure des années ou même plus* », et cette durée est due à la lenteur des procédures administratives, et, les cas échéant, judiciaires quand il y a un désaccord entre les deux parties, et ce fut le cas pour ce terrain-là. Quant aux autres parcelles, à l'Est et à l'Ouest du site, cette procédure a été entamée au début des travaux de 2010 avec des centaines de cas similaires à Tlemcen, et donc n'aboutira point sous peu. Là aussi nous percevons le manque d'engagement des autorités pour la régularisation d'une situation qui devient critique, et qui a un impact direct sur la conservation du site.

4. Evaluation de l'état de mise en valeur de Bâb El Quarmadine :

Afin d'évaluer l'état de mise en valeur du site de Bâb El Quarmadine, nous devons nous pencher sur des paramètres clés de cet objectif en passant par l'aspect visuel, l'image et les valeurs qu'il renvoie aux yeux de la société, ainsi que des notions d'usage pour sa présentation.

4.1. Perception visuelle :

Décrit précédemment, le fragment urbain qui contient le site est accessible depuis plusieurs axes offrant chacun un point de vue différent sur le vestige. En arrivant du côté Ouest depuis le boulevard YEBDRI MANSOUR, Bâb El Quarmadine est imperceptible à cause de deux facteurs : le premier est les constructions mitoyennes, bien que modestes, qui longent le boulevard jusqu'au carrefour, et c'est à partir de ce point qu'on commence à apercevoir les murs du site. Le second facteur est le retrait du site par rapport au boulevard, un recule qui l'exclut du champ de vision à partir de ce point de vue. (Fig. 141)



Figure 141. Champ visuel masqué depuis l'Ouest
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

En venant du côté Est, descendant du boulevard qui mène au centre-ville, nous avons une perception visuelle assez complexe. D'une part, nous avons plusieurs obstacles visuels qui donnent une image tronquée du site ; des lampadaires pour l'éclairage public

plantés sur le trottoir, la morphologie du terrain vide côté Est qui masque l'extrémité inférieure des murs, ainsi que des panneaux publicitaires disposés aléatoirement. (Fig. 142)

D'une autre part, l'ambiguïté de l'image perçue : étant le point le plus haut de ce skyline, le site semble s'écarter du boulevard et de l'orientation visuelle de son axe, compromettant ainsi la lecture de son espace, et sa morphologie. Cet axe nous dirige directement sur un immeuble non achevé en R+3 qui, par un pur hasard, a la même couleur que le site, celui de la terre. Sur le côté opposé du boulevard, en longeant le trottoir qui borde le site, notre champ de vision se heurte à un mur de soutènement en pierre d'une certaine hauteur qui le masque presque intégralement. Enfin, l'état de ce terrain vide souligne un délaissement total, et joue en défaveur de la force de cette image. La dualité visuelle, ainsi que la configuration spatiale du fragment urbain et le contournement de la voie réduisent l'importance du site dans cette perspective générale et diminuent son protagonisme. (Fig. 143 & 144)

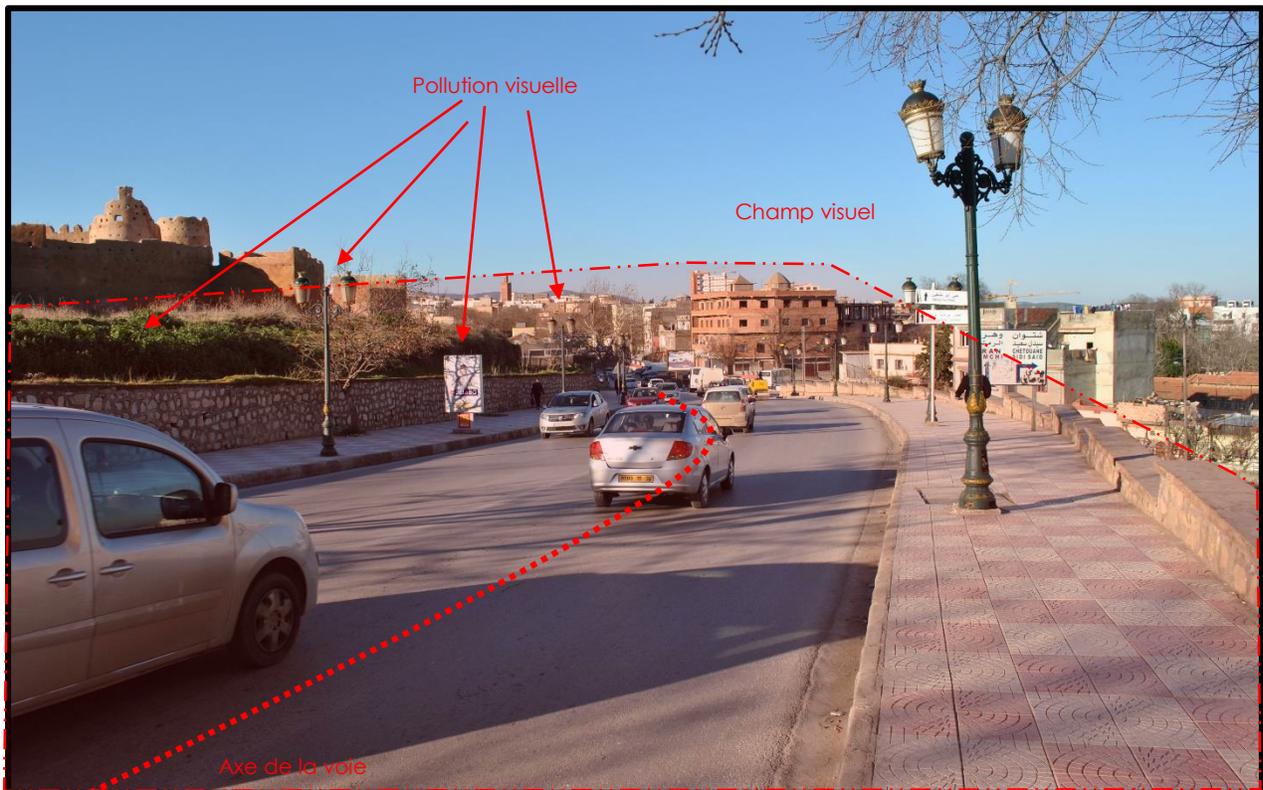


Figure 142. Perspective visuelle depuis l'Est
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

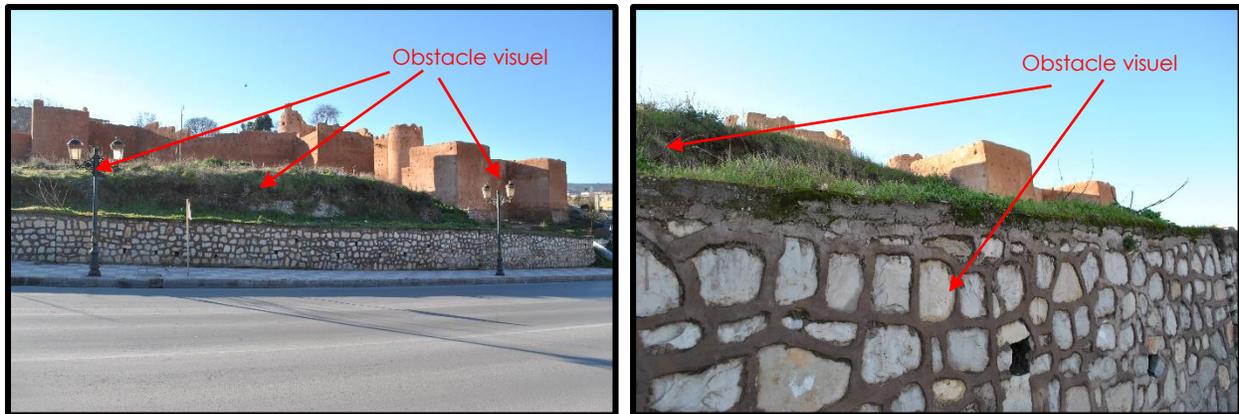


Figure 143. L'obscurité causée par la morphologie du terrain et le mur de soutènement
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

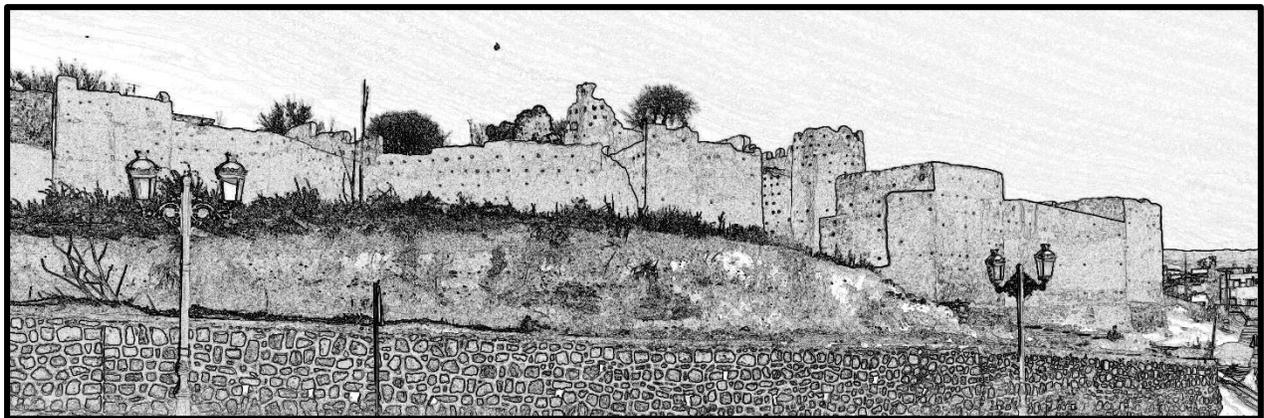


Figure 144. Croquis d'ensemble depuis l'axe Est-Ouest
(Source : Auteur du mémoire)

En venant du Nord, depuis le boulevard qui relie la RN 22, nous avons une perspective différente des deux premières. En effet, une grande partie du site dont le bloc d'entrée et le sommet des deux tours circulaire se trouvent sur le prolongement visuel de l'axe de boulevard, ce qui le rend lisible et renforce la force de son image. Néanmoins, de même que les perspectives précédentes, notons la présence d'obstacles fixes ; panneaux de signalisation, lampadaires, et panneaux publicitaires, et des obstacles mobiles comme les nombreux véhicules et surtout les autobus, qui passent par ce boulevard à une fréquence élevée et qui par leur circulation et arrêts créent une distorsion visuelle. La typologie du cadre bâti, un autre aspect à considérer, représente un véritable bémol dans ce panorama tant par son allure aléatoire que son état d'entretien. (Fig. 145)

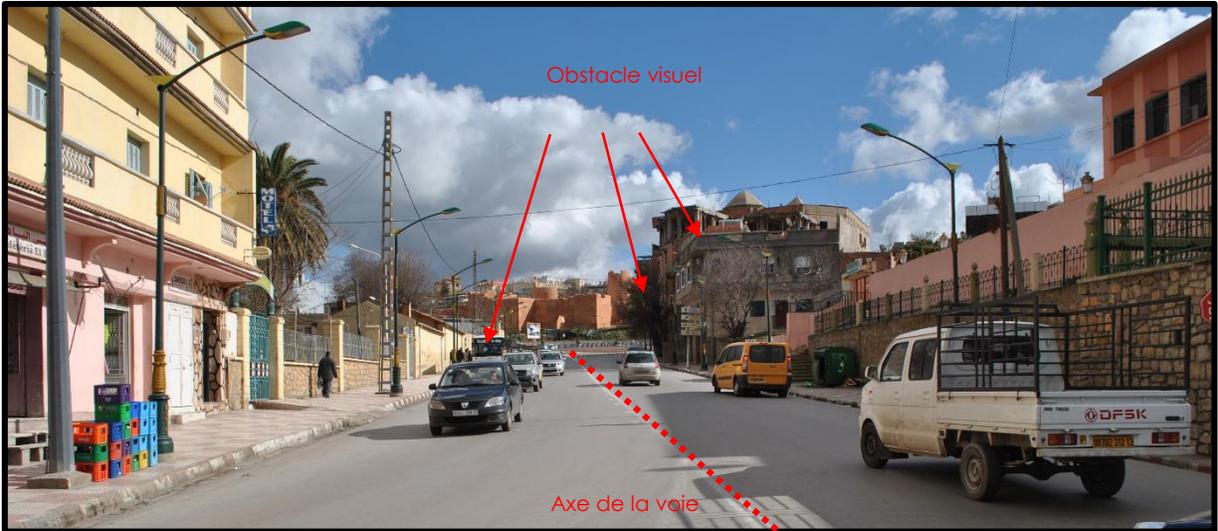


Figure 145. Champ visuel depuis le Nord
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

Le champ de vision, à l'instar du premier cas de figure, en venant de la route de Chetouane, une voie en contrebas par rapport au carrefour et donc au site, il est impossible d'en apercevoir une quelconque partie jusqu'au rond-point. Du côté Sud, les restrictions d'accès imposées par le propriétaire du terrain ainsi que les clôtures qui s'y dressent rendent les ruines impossibles à voir (Fig. 146). En interrogeant la voie ferrée, elle nous livre deux images presque similaires de part et d'autre, une image de confusion ou on peut apercevoir des fragments de murs dans une seule masse la rendant illisible, ou encore, la voyant presque immergée dans un tas de végétation (Fig. 147)



Figure 146. Clôture végétale du terrain Sud
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)



Figure 147. Perspectives visuelles des deux directions du chemin de fer
(Source : Auteur du mémoire 01/2015)

Les personnes interrogées loin du site font le point sur la perception visuelle des ruines de Bâb El Quarmadine. Au-delà de son manque de visibilité partielle de jour et totale de nuit, elles n'arrivent pas à le visionner ou à en faire un croquis, elles passent très souvent en voiture à côté sans y faire attention sans y prêter attention. Le site s'est effacé de leurs images mentales de ce lieu, qui sont floues et sans certitude.

4.2. Perception sémiotique :

Un monument historique exprime un sens et des valeurs dont il est investi au cours du temps, renforçant ainsi son statut de monument dans un premier temps, et devenant un référent historique et identitaire par son vécu, et par son lien avec la société. Comme dans chaque cadre contextuel, le site de Bâb El Quarmadine recèle son lot de complexité. Les individus interrogés sur la question soulignent sa valeur historique, mais là encore une histoire qu'ils ignorent à leur grande surprise. Ces individus dont une grande partie prétendent très bien connaître la ville et son histoire, véhiculent ce savoir et ce vécu transmis par leurs seniors, un vécu qui visiblement s'est dissocié de celui de la porte des tuiliers depuis des générations.

De plus, l'absence de lien social dû au faible pouvoir d'attraction du site lui ampute tout rapport / lien affectif et donc réduit sa force comme étant référent social. Ce manque d'attraction est un fait avéré puisque 78% des personnes sondées ne sont jamais entrées à l'intérieur et ne savent pas ce que le site renferme actuellement, par ailleurs, ce même sondage révèle que la fonction de théâtre est prometteuse et aurait besoin d'être renforcée, mais insuffisante pour insuffler une nouvelle vie aux ruines. Un

riverain nous dit « ... je ne savais pas qu'il y avait un théâtre à l'intérieur... ce serait très bien d'y organiser un spectacle en été par exemple, c'est un cadre très approprié...il faut cependant rétablir la sécurité des lieux... ». Aussi, ce sondage nous rapporte que les travaux de 2010 ont eu un effet positif sur le site en lui redonnant une deuxième jeunesse, et qu'il serait important d'exploiter son grand potentiel économique, ne jouant actuellement aucun rôle pour la société.

La gare routière joue le rôle d'une porte de la ville contemporaine, le point de départ d'où les affluents ont leur premier contact avec l'espace urbain. Dans ce cas de figure, grand nombre d'entre eux remonte la pente jusqu'au carrefour, puis continuent sur le boulevard pour rejoindre le centre-ville, en passant devant Bâb El Quarmadine qui fut elle-même une porte de la ville jadis, la côtoyant sans pour autant être tenté d'aller franchir son seuil. Un passant nous raconte « ... je n'habite pas à Tlemcen, mais j'y travaille... je viens presque tous les jours, j'arpente la rue pour aller au centre-ville... je passe devant ce site, sur le trottoir opposé pour monter et sur celui qui le borde pour descendre... je ne connais pas le site, je ne connais même pas son nom, et je n'y suis jamais entré...selon son aspect je pense que c'est un élément historique... ».

4.3. Pratiques de présentation :

4.3.1. La mise en scène :

La présentation de l'objet patrimonial est une étape très importante pour sa valorisation, hélas pour notre site elle est nulle, pas de mise en lumière et plus de plaque de présentation. La porte des tuiliers est devenue une masse qui s'efface devant d'autres de son environnement.

4.3.2. L'animation :

Il faut dire que c'est une pratique très peu courante dans notre pays dont l'importance réside dans la restitution et la redécouverte de cette histoire perdue. Aujourd'hui le mode de consommation de cet objet n'est pas en adéquation avec son vécu, un monument historique sans histoire, une enveloppe physique faite de terre empilée qui a tendance à se tasser sous le poids du désintérêt.

4.3.3. La modernisation :

Un théâtre en plein air n'a rien de moderne, et à trop vouloir perpétrer les techniques traditionnelles et leurs valeurs, l'objet patrimonial est dépourvu de référent contemporain, un garant de l'empreinte de notre génération avec celles des temps reculés.

4.3.4. La rentabilité :

C'est l'utilisation de l'objet patrimonial sous plusieurs formes et pour notre site aucune activité ne s'y est déroulée, laissant de côté un facteur important pour la pratique de l'espace et donc sa mise en valeur.

4.3.5. L'accessibilité :

La configuration de l'espace du site remet en question son accessibilité, avec une grande fréquentation automobile et une très faible fréquentation piétonne, et sans espace de stationnement prévu à cet effet ; en voiture il est difficile de s'y arrêter et il n'y a pas de passage piéton à hauteur de la trémie. Etant du domaine privé, l'accès Sud est exclu de l'équation.

5. Superposition des grilles d'analyse :

Maintenant , il est question d'opposer tous les éléments étudiés au niveau local, national et international dans une grille d'analyse suivant les mêmes paramètres pour pouvoir comparer les différents parcours (TAB. 03 & 04)

Vestige	Bâb Errouah	Murailles d'Agadir	Muraille d'El Kalâa	Muraille d'El Mansourah	Bâb El Khémis	Tours Bâb El Hadid & Essefarine	Bâb El Quarmadine
Période de construction	Construite au Xle	Construite au Xle	Construite au XIVe	Construite au XIVe	Construite au XIVe	Construite au XIVe	Construite au Xle
Fonction d'origine	Porte secondaire	Mur d'enceinte	Mur d'enceinte	Mur d'enceinte	Porte de ville	Tours de garde	Poste avancé
Restauration et aménagement	Jamais restauré, entourée d'habitation	Restaurée en 2010, aucun aménagement	Restaurée en 2010, aménagement des trottoirs	Non restaurée, non aménagée	Restauration période française, reléguée sur un trottoir	Restaurée en 2010	Restaurée en 1966, en 2003, en 2010, aménagé en théâtre en plein air
Etat de conservation	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Très bon
Fonction actuelle	Aucun	Aucun	Clôture cimetière chrétien	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun
Mise en scène	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun
Animation	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun
modernisation	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun
Rentabilité	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune	Aucun
Accessibilité	Mauvaise	Nulle	Bonne	Très mauvaise	Moyenne	Bonne / mauvaise	Mauvaise
Observations	Cette analyse comparative mais l'accent sur la dévalorisation commune de ces vestiges malgré différentes interventions et différents parcours. L'absence de fonction pour l'ensemble de ces objets les expulse de la vie contemporaine. La tendance générale a été d'assurer la stabilité physique sans se soucier de leur continuité.						

Tableau 03. Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges défensifs de Tlemcen
(Source : auteur du mémoire)

Ville	Séville			Rabat		Istanbul		Tlemcen
Vestige	La porte de la Macarena	La muraille de la Macarena	La tour d'or	Bâb El Had	Bâb Errouah	La porte de l'or	La porte de Belgrade	Bâb El Quarmadine
Période de construction	Construite en 1023	Construite en 1023	Début du XIIIe	Construite au XIIe	Construite au XIIe	Construite au Ve	Construite au Ve	Construite au XIe
Fonction d'origine	Porte de ville	Mur d'enceinte	Tour de garde	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Porte de ville	Poste avancé
Aménagement	Voie piétonne et mécanique	Voie mécanique intramuros et recule gazonné, passage piéton, piste cyclable, et boulevard.	Passage piéton	Place publique avec fontaine à l'extérieur, et un marché public à l'intérieur	Dégagement à l'entrée, voies mécaniques sur le coté	Aucun	Voie mécanique	Restaurée en 1966, en 2003, en 2010, aménagé en théâtre en plein air
Etat de conservation	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon	moyen	bon	Très bon
Fonction actuelle	Porte urbaine	Mobilier urbain	Musée maritime	Porte d'un marché	Musée	Aucun	Porte urbaine	Aucun
Mise en scène	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Mise en lumière	Aucune	Aucune	Aucun
Animation	Restitution historique / procession religieuse	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucun
Modernisation	Aucune	Aucune	Equipement de musée	Aucune	Equipement de musée	Aucune	Aucune	Aucun
Rentabilité	Image pour plusieurs produits	Aucune	Aucune	Aucune	Affiches publicitaires	Aucune	Aucune	Aucun
Accessibilité	Très bonne	bonne	bonne	Très bonne	Très bonne	mauvaise	bonne	Mauvaise
Observations	Les différentes approches de ces villes, tant d'un point de vue législatif que technique, reflètent sur le terrain l'image à laquelle se réfère chaque localité, et l'importance accordée à la valorisation de leur patrimoine pour son exploitation, à des fins économiques et sociales.							

Tableau 04. Grille d'analyse de la mise en valeur des vestiges défensifs des différentes villes
(Source : auteur du mémoire)

6. Conclusion :

Lors de la première partie de chapitre, nous avons étudié l'ensemble des vestiges d'éléments du système défensif de la ville, en les opposants aux paramètres d'évaluation de mise en valeur, et en les replaçant dans leurs contextes d'intervention lors des travaux de 2010. Visiblement, le lancement d'un grand nombre de travaux, associé au manque de compétence pour le pilotage, la gestion, et le contrôle des services concernés, donnent lieu à un résultat dont le bilan n'est pas très positif quant à leur mise en valeur. Certes, il est clair que les monuments phares de la ville ont plus ou moins reçu un traitement plus valorisant, mais les autres objets de ce parc patrimonial assez riche, loin du feu de la rampe, n'ont eu que des interventions structurelles dans certains cas, ou de simples actions d'entretien pour d'autres, sans se soucier de les réintégrer dans un circuit fonctionnel global.

Dans la deuxième partie, nous avons fait le point sur l'évolution du fragment urbain marquée par plusieurs faits historiques qui ont mené à la désintégration urbaine que vit le site de Bâb El Quarmadine : la restructuration de l'espace urbain lors de l'occupation française excluant cet objet patrimonial des limites physiques de la ville et de la vie de ses habitants. De plus, l'évolution urbaine extramuros qui s'est faite dans d'autres directions que celle du site, combinée avec l'occupation tardive et non règlementé du fragment urbain, ainsi que la nature juridique des terrains l'avoisinant. Aussi, la création de la voie ferrée, une rupture urbaine rendant tout lien direct entre le site et le centre-ville impossible, et enfin, l'absence de lien social à cause de son inoccupation depuis la période française.

Les interventions sur le site n'ont pas atteint leur objectif qui est la mise en valeur, et cela est dû à plusieurs paramètres qui les conditionnaient. En 1966, le faible budget alloué au projet ainsi que le manque d'expérience dans le domaine ont conduit à un traitement qui a touché uniquement la structure de ces vestiges, et a mis entre parenthèses les recommandations des experts de l'UNESCO. En 2003, une décision politique fut à l'origine des travaux dont l'objectif principal était de rendre le site « présentable », et là aussi le manque de temps et d'argent ont conditionné le fond et la forme des interventions. Présentation faite, le site est retombé dans l'oubli.

En 2010, une autre décision de plus grande envergure redonna un intérêt éphémère au site. Les ambitions de ce programme dépassaient, une fois de plus, le budget, et le peu de temps alloués. Bâb El Quarmadine a manqué une belle occasion de se faire connaître lors de ces manifestations culturelles. Des interventions sur un site aussi complexe, touchant plusieurs aspects, nécessitent le temps qu'il faut aux spécialistes du domaine que ce soit architectes, ingénieurs, ou ouvriers pour prendre le plus grand soin de ces bouts d'histoire.

Aussi, nous avons passé en revue les différentes perspectives visuelles qui sont très entachées par la présence abusive d'obstacles visuels de toute nature, le fruit d'un vide juridique combiné avec la non-application stricte et impartiale de loi en vigueur, et cela reflète un certain désintérêt des autorités et une incompétence des services concernés.

Enfin, la perception de la population envers ce site est floue et partielle, il s'est effacé devant le fléau social qui l'habite, le manque d'attractivité qui le caractérise, l'absence de lien affectif dû à la rupture de son vécu avec celui de la société, sont à l'origine de sa profonde dévalorisation.

C ONCLUSION GENERALE

A qui de droit ? Le patrimoine culturel est un legs ancestral appartenant à cette descendance qui y ajoute son empreinte, à tort ou à raison, perpétuant ainsi cette transition au-delà des tendances actuelles et futures, au-delà des territoires et des frontières. Le droit au patrimoine est un droit à l'identité telle une mémoire génétique archivée dans la conscience commune, c'est un droit à l'appartenance territoriale, culturelle et culturelle, et à l'enracinement historique, mais c'est surtout un devoir. Un devoir éthique envers ceux qui nous l'ont transmis, un devoir moral envers ceux à qui nous allons le transmettre, et un devoir vital qui nous dicte une certaine ligne de conduite au moment d'en saisir toute la mesure pour en prendre soin.

Suivant les cultures et les vécus, cette notion vaste et étendue ne touche guère chaque personne avec la même sensibilité, sa perception en est forcément subjective, et sa conservation doit émaner d'une vision impartiale et stricte. Un cadre législatif ne représente en Algérie qu'un début d'orientation vers cette impartialité, mais hélas, est bien loin du compte en réalité.

1. Synthèse globale :

La dévalorisation d'un objet patrimonial est un processus inscrit dans un temps important suivant plusieurs paramètres dont l'association contribue à un passage d'un passé glorieux vers un présent discret et désintéressé, et vers un futur incertain.

Afin de vérifier nos hypothèses de départ, notre travail de recherche s'est effectué sur la base de trois grandes phases de réflexion et d'analyse. La première concerne une théorisation conceptuelle des différentes variables de notre étude dans un premier chapitre qui nous a permis d'appréhender les différentes notions et concepts sur trois grands volets :

- Une approche pour comprendre la notion de patrimoine à travers diverses définitions et points de vue, le contexte de son émergence et sa prise en charge sommaire dans un premier temps, puis élaborée par la suite avec la participation d'hommes de science des quatre coins du globe. Cette notion fut classifiée suivant les domaines d'application, et élargie pour englober un ensemble d'objets concrets ou abstraits afin de répondre à ce besoin de préservation des biens et des valeurs.

- Dans le second volet, nous avons défini sa mise en valeur comme étant une action ou un ensemble d'actions agissant sur le patrimoine d'une manière directe ou indirecte, dans le but de rehausser son importance. Ceci est rendu possible en mettant l'accent sur ses différentes valeurs, en garantissant sa sauvegarde et sa conservation par une multitude d'interventions minutieuses et étudiées, par sa réutilisation, par la promotion de son image, par son accessibilité à tous et dans les meilleures conditions, et par son intégration à la fois au tissu urbain et à la vie sociale. C'est une tâche ardue car elle nécessite une compréhension approfondie de l'objet patrimonial, de sa place dans la société passée et actuelle, et l'analyse de son environnement.
- Le troisième volet de ce chapitre tend à définir le patrimoine militaire défensif, un type d'architecture dont fait partie notre objet d'étude. Il a évolué suivant les contextes géographiques, techniques, et culturels, prenant plusieurs formes et couleurs, et se perfectionnant de plus en plus au rythme des avancées technologiques, qui finalement l'ont rendu obsolète. Ces vestiges défensifs se retrouvent propulsés dans un temps qui n'est plus le leur, où leur rôle n'est plus d'actualité. C'est ici que réside toute la difficulté de leur reconversion afin qu'ils puissent prolonger leur vie dans notre quotidien.

La deuxième phase s'étend sur deux chapitres. L'un est dédié à l'analyse d'expériences internationales en matière de conservation et mise en valeur de leurs vestiges défensifs, en procédant à un choix paramétré non pas par des territoires nationaux, mais par des villes étrangères qui ont eu un vécu similaire à celui de Tlemcen, et qui gardent encore de nombreux vestiges à leur actif, et ce en analysant leurs interventions sur ces vestiges et la politique patrimoniale de chaque pays.

- Séville, avec son histoire, contient un parc patrimonial assez riche dont quelques éléments issus d'anciennes fortifications. Trois exemples furent dégagés pour être étudié suivant les critères établis lors de l'approche conceptuelle. La porte de la Macarena, la muraille de la Macarena, et la tour d'or qui, selon le cas, ont réussi cette transition vers la vie contemporaine tout en gardant leur authenticité, dans un cadre juridique complet et scrupuleusement respecté, et englobant leur prise en charge à tous les niveaux par plusieurs secteurs.

- Rabat, garante d'une image très entretenue, dispose aussi d'un certain nombre de vestiges défensifs intégrés à la vie de ses habitants. Le succès de leur expérience réside dans une mise en valeur étudiée ainsi qu'une forte appropriation sociale de ces objets. Bâb El Had, le cœur de la ville, est le symbole incontournable du noyau historique, et Bâb Errouah devenue une porte vers l'évasion culturelle et artistique tout en étant enracinée et bien agencée dans le tissu urbain.
- Enfin, Istanbul. Cette ville qui ne compte plus de frontière est le fief d'un moment de l'histoire de l'humanité. Elle recèle mille et une merveilles d'architecture, témoins de sa richesse culturelle. Devant un tel nombre de vestiges, entre autres, défensifs, les autorités locales sont dépassées pour une prise en charge intégrale et pointilleuse. Les exemples étudiés reflètent cette difficulté d'action pour ces deux portes : la porte de l'or et la porte de Belgrade articulées toutes deux sur la muraille de Théodose II, qui actuellement représente une barrière difficilement contournable, et se trouve bien loin de la zone de de concentration de ces objets patrimoniaux qui suscitent un intérêt mondial.

Le deuxième chapitre de cette seconde phase est consacré à la notion de fortification en Algérie. Ainsi, nous avons étudié l'évolution de ce type de patrimoine dans le territoire national à travers le temps, tout en analysant la politique patrimoniale algérienne qui montre pas mal de lacune pour prendre des dispositions pour la mise en valeur, et que nous avons opposé à trois exemples d'anciennes portes de différentes formes et origines, et ce dans le contexte actuel.

La porte du nord à Honaine, qui a bénéficié d'une restauration en 2010 dans le cadre de l'évènement culturel à Tlemcen, mais pourtant reste dévalorisée, et sans aucun rôle de son présent. La porte de Canastel qui lutte ardemment pour s'exprimer dans un environnement qui pointe de plus en plus vers la destruction. Et la porte de sarrasine, plantée au milieu d'une végétation qui lui est hostile, et isolée malgré sa position avantageuse dans son environnement.

Ces trois analyses nous ont permis de comprendre que la politique patrimoniale algérienne ne consigne pas tous les faits et gestes envers ces objets patrimoniaux, elle définit peu de mesures techniques et trop de dispositions administratives, ne prévoyant

que l'intervention pour la conservation, sans toucher du doigt la mise en valeur comme il se doit. D'un autre côté, nous avons souligné l'absence des autorités pour faire respecter cette réglementation qui finit toujours par être contournée.

La troisième et dernière phase tend à faire la lumière sur les conditions dans lesquelles les travaux générés en 2010 par l'évènement culturel à Tlemcen se sont déroulés et quel impact ils ont eu sur les vestiges défensifs de la ville. Cette phase se divise en deux parties dans un même chapitre qui tente de faire le lien entre ces vestiges et la vie contemporaine, et malgré ces interventions, ce lien reste inexistant. Cela est dû à la fois au désintérêt total au fil des années et l'appréciation subjective, partielle et partiale de la population qui s'emploie toujours à contourner une loi peu précise et inefficace. Nous avons démontré, par ailleurs, que ces orientations sont nées d'une volonté politique pour promouvoir ce que Tlemcen avait déjà perdu en grande partie. Ces décisions hâtives ont donné lieu à des opérations mal agencées, mal étudiées et mal gérées, et leurs exécutions dans certains cas furent de véritables profanations au savoir-faire, et dont l'objectif était de présenter une masse sans se soucier de la qualité, et dans notre cas, de la valorisation qui obéit à un processus bien précis.

Ce chapitre est aussi dédié à l'étude approfondie du site de Bâb El Quarmadine qui offre un véritable paradoxe entre son ampleur et sa désintégration urbaine et sociale. A travers l'analyse des différents documents historiques, nous avons fait la lumière sur les faits marquants qui ont précipité sa désintégration urbaine. Son rejet de la part des français au tout début de leur occupation avec sa nouvelle position extramuros, une extension hors des murs français dans les années 20 qui s'est faite suivant d'autres orientations, et le chemin de fer qui n'a pas facilité l'urbanisation de son fragment, laissant le site détaché du centre-ville, et qui continue d'exercer une influence néfaste véhiculant un fléau social qui tend à s'accroître.

De plus, la nature juridique des terrains avoisinant, et le litige qui plane au-dessus de la zone générée par des procédures administratives interminables, entrave toute tentative d'action sur son environnement.

A l'instar des autres vestiges défensifs de la ville, le site de Bâb El Quarmadine vit une dévalorisation absolue qui est le résultat combiné d'opérations de restauration

tronquées par le temps et le budget, et sa désintégration urbaine avérée qui crée une véritable rupture sociale.

2. Recommandations

Notre politique patrimoniale est cartésienne, incapable de s'adapter aux bouleversements et aux changements de la société. Le modèle de comportement auquel nous faisons face est un élément de surprise, un acte à la fois gratuit et imprévisible. Dans notre situation, nous sommes incapables d'anticiper l'avenir et prévoir l'imprévu dans une société où tout est possible, et nous risquons ainsi de nous trouver à la merci de quiconque ou de quoi que ce soit qui ne peut être programmé, encadré ou facilement maîtrisé. Cette politique devrait s'élargir à d'autres domaines dans un lien de cohérence, mais avant tout, elle doit être remise au goût du jour, et peut-être même, à celui de demain.

Ce modèle de comportement doit impérativement dévier de sa trajectoire, vers une connaissance et une reconnaissance de l'identité qui fait notre richesse. La sensibilisation est le premier pas et elle commence dès le plus jeune âge pour inculquer ces valeurs jusque-là ignorées.

A un niveau local, Le cas de Bâb El Quarmadine n'est pas isolé, et ainsi, le patrimoine défensif doit bénéficier d'une grande attention. Difficile est « voire » sans « accéder », tel est l'une des difficultés majeures de cette équation, il est indispensable d'assurer sous surveillance l'accès libre et intégral à tous. C'est le paramètre clé de la fréquentation et toutes les mesures administratives et techniques doivent être mises en œuvre pour garantir une livraison optimale à pied d'œuvre au plus près des piétons comme des véhicules.

Après l'accessibilité, le pouvoir d'attraction. Donner un regain d'intérêt à ces objets patrimoniaux leur assurera une continuité, jusque-là perdu, dans la vie actuelle et future, ainsi, un usage adéquat est primordial pour revitaliser ces différents sites chargés d'histoire et déchargés de tout sens, et reconstruire ce lien social qui, avec le temps et les tendances, s'est altéré.

La mise en place d'un circuit touristique étudié englobant ces objets patrimoniaux entre autres, tout en injectant des cellules d'information, dédiées à différentes visites qui

auraient pour but de faire découvrir ou redécouvrir ce legs pour des présentations, des représentations historiques, ou des dispositifs de communication simples ou élaborés visant à présenter l'objet patrimonial.

A notre sens, ces actions devraient représenter l'humble et unique apport de notre génération à ces œuvres à ciel ouvert, un apport qui doit se définir dans une distinguabilité absolue tant sur le plan physique que symbolique, et qui doit rétablir ou décupler, dans un élan d'optimisme, les valeurs du patrimoine défensif.

3. Perspectives de recherche

Notre travail de recherche sur le site de Bâb El Quarmadine, étant dédié à comprendre et expliquer un phénomène aux dimensions urbaines, et sociales, pratiques, n'en est pas exhaustif, et il reste à explorer plusieurs axes de recherche tel que :

- L'étude approfondie des méthodes à utiliser pour les pratiques de présentation notamment les nouvelles technologies utilisées dans le domaine.
- L'étude sociale destinée à comprendre les enjeux et les moyens pour assurer une meilleure appropriation de ce type d'espace.
- Etablir une méthode propre à la mise en valeur et la réutilisation des systèmes défensifs en Algérie afin de garantir leur pérennité et leur exploitation économique et culturelle.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrage :

- ABADIE Louis. Tlemcen au passé rapproché. Edition JACQUES GANDINI. Nice. 1994.
- ABADIE Louis. Tlemcen au passé retrouvé. Edition JACQUES GANDINI. Nice. 1994.
- ABADIE Louis. Tlemcen de ma jeunesse. Edition Jacques GANDINI. Nice. 2005.
- BAILLY Gilles-Henri. Le patrimoine architectural. Edition DELTA. 1978.
- BARGES Jean Joseph Léandre. Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom. Edition Khalifa. Alger 2011.
- BEGHAINÉ Patrice, le patrimoine culture et lien social, collection presse des sciences po. Bibliothèque de la conservation du patrimoine de ma Savoie. Chambéry.
- BENEVOLO Leonardo. Histoire de la ville. Edition parenthèse. 2004.
- BOITO Camillo. Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine. Edition de l'Imprimeur. Besançon. 2000.
- BOUROUIBA Rachid. L'architecture militaire de l'Algérie médiévale. Edition OPU. Algérie. 1983.
- BRANDI Cesare. Théorie de la restauration. Edition Allia. Paris. 2011.
- Byron TSANGADAS, La fortification et la défense de Constantinople, Columbia University Press, 1980.
- Caillé, J., La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français. Éditions d'Art et d'Histoire. Paris. 1945
- Cf. N. SAKATOGLU (2001), De la Haute Porte à Istanbul, Istanbul Dergisi. Nisan. 2001.
- CHOAY Françoise. L'Allégorie du patrimoine. Edition du seuil. Paris. 2007.
- CHOAY Françoise. Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat. Edition du SEUIL. Paris. 2009.
- DE LATOUR Antoine. Études sur l'Espagne : Séville et l'Andalousie. Edition Lévy. 1855.
- DELERIVE Roger. Forts sahariens du territoire du Sud. Edition GEUTHNER. 1992.
- EPALZA Mikel & VIDAL Jean. Plans et cartes de l'Algérie hispanique du XVIème au XVIIIème siècle. Volume I. 1988.
- FERAUD Charles. Histoire des villes de la province de Constantine, Bougie-Constantine. Edition ARNOLET...

- FONTAINE Jacques. Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique. Paris, 1959, 3 vols. ; 2^e édition.
- G.G. LEPAGE and, Jean-Denis, Castles and Fortified Cities of Medieval Europe, an Illustrated History. Publishers McFarland, 2002.
- GERO Laiszlo. Châteaux fort de Hongrie. Edition Printed in Hungary 1969.
- GIOVANNONI Gustavo. L'urbanisme face aux villes anciennes. Edition du SEUIL. Paris. 1998.
- GOLVIN L. Le Maghreb central à l'époque des Zirides. Paris. A.M.G. 1957.
- Greffe Xavier. La gestion du patrimoine culturel. Edition Anthropos. Paris. 1999.
- GREFFE Xavier. La valorisation économique du patrimoine. Edition DELPHINE RENARD.
- GSELL Stéphane. Les monuments antiques de l'Algérie, tome II. ALBERT FONTEMOING éditeur. 1901.
- HALLMANN Marie Christine. L'architecture grecque, les principes de la construction. Edition PICARD. 2002.
- IBN KHALDOUN Yahya. Histoire des berbères, tome 3...
- JANNEAU Guillaune. L'architecture militaire en France. Edition Garnier.1994.
- KHELIFA Abderrahmane. Histoire d'EL DJAZAIR BANI MAZAGHANNA. Edition DALIMEN. 2007.
- KOUMAS Ahmed & NAFA Chérazade. L'Algérie et son patrimoine, dessin français du XIX siècle. Edition du patrimoine. 2003.
- LESPES René. Oran, étude de géographie et de l'histoire urbaine. Edition bel horizons. Oran. 2003.
- MARÇAIS George & MARÇAIS William. Les monuments arabes de Tlemcen. Edition tours. 1903.
- MARÇAIS George. La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Âge. Edition tours. Paris, 1946.
- MARTINEZ SHAW Carlos. Séville XVI^e siècle : De Colomb à Don Quichotte, entre Europe et Amériques, le cœur et les richesses du monde. Paris. Éditions Autrement. 1992.
- MESQUI Jean. La fortification des portes avant la guerre des cent ans, essai des typologies des défenses des ouvrages d'entrée avant 1350. Presse universitaire de Rennes. 2004.

- MISSOUM Sakina. Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle. Edition EDISUD. 2003.
- OLSSON Laurence. Séville, ici ou ailleurs. Editions Le Manuscrit...
- OULEBSIR Nabila, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004.
- POULOT Dominique. Patrimoine et modernité. Editions Le Harmattan 1998.
- PROUST Marcel. Les sept lampes de l'architecture : Suivi de John Ruskin. Edition Presses d'aujourd'hui. Paris 1980.
- RIEGL Aloïs. Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse, Edition du Seuil, Paris 1984.
- ROUSSO Henry. Le regard de l'histoire : l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine. Cirque d'hiver. Editions Fayard, 2003.
- SAILHAN Pierre. La fortification : Histoire et dictionnaire. Edition Taillandier. 1991.
- TORSELLO Benito Paul. Qu'est-ce que la restauration ? - Neuf chercheurs en comparaison. Venise. Marsilio Editori. 2005.
- TOUZEAU Line. la protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété en droit de la culture. Editions HARMATTAN. 2011.
- VAN MILLINGEN Alexander. Byzantine Constantinople, the Walls of the City and Adjoining Historical Sites. JOHN MURRAY edition. London. 1899.
- VERCOUTTER Jean. *MIRGISSA I*. Librairie orientaliste Paul Geuthner. 1970.
- WENZLER Claude, architecture du bastion, l'art de Vauban...

2. Articles

- ABDELKAFI Jellal. Patrimoine culturel et identités de la Méditerranée contemporaine.
- LEZINE. A. Conservation et restauration des monuments historiques en Algérie. UNESCO. 1966.
- MEOUAK Mohamed, « Fortifications, habitats et peuplement entre Bougie et la Qal'a des Banū Ḥammād », Mélanges de la Casa de Velázquez.

- MICHAUDEL Benjamin. La fortification comme sceptre des ayyoubides et des mamelouks dans le bilad al-Sam et en Egypte à l'époque des croisades.
- MORALES Alfredo J. Un episodio en el deribo de las murallas de Sevilla. Universidad de Sevilla, España.
- PEROUSE Jean-François, « La muraille terrestre d'Istanbul ou l'impossible mémoire urbaine », Rives Nord-méditerranéennes.
- PRADINES Stéphane & TALAAT Osama. Les fortifications fatimides du Caire. Bāb al-Tawfīq et l'enceinte en briques crues de Badr al-ġamālī.
- VESCHAMBRE Vincent. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace.

3. Revue

- BAREY A. « Istanbul 1453-1980 », Archives d'Architecture Moderne. Paris. N° 23. 1982.
- Bulletin d'Informations Architecturales : « Istanbul », supplément au n° 115, oct.1987, Institut Français d'Architecture, Paris.
- DUPRONT Alphonse. L'histoire après Frened. Revue de l'enseignement supérieur. 1968.
- FAGNONI Edith, Patrimoine versus mondialisation ? Revue INSANIYAT N° 54 Oran. 2013.
- GUERROUDJ Tewfik. La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie. Revue INSANIYAT N° 12 Oran, Sept-Déc. 2000.
- MANGO Cyril, « The Triumphal Way of Constantinople and the Golden Gate », Dumbarton Oaks Papers, N° 54, 2000.
- MARÇAIS George et LAMARE Dessus, Tihert-Tagdem, revue africaine, mélange d'histoire et d'archéologie de l'occident musulman.
- MAZIANE Leila. Salé au XVIIe siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain. Cahiers de la Méditerranée. N° 79. 2009.
- Rabat, Capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage. Janvier 2011.
- RIEGL Alois (1858- 1905), « le culte moderne des monuments », Socio-Anthropologie, N°9 Commémorer.

- YELLES Mourad. Pour en finir avec le Patrimoine ? Production identitaire et métissage dans le champ culturel algérien, revue INSANIYAT N° 12 Oran, Sept-Déc. 2000.

4. Thèses & mémoires

- BABA HAMED KESSAB Tsouria. Antagonisme entre espace historique et de développement urbain, cas de Tlemcen. Thèse de doctorat. EPAU. Décembre 2007.
- BENGUELLA Sonia. Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen. Mémoire magister. UBBA Tlemcen. Janvier 2012
- BENSALAMA MESSIKH Safia. Identification du système ottoman d'El Djazair 1516 – 1930. Cas de Borj Kallat El Foul. Mémoire de magister. EPAU Alger. 1996.
- BENSEDDIK SOUKI Habiba. La valorisation des monuments historiques en Algérie le cas du palais de l'agha a FERDJIOUA. Mémoire de magister. Université MENTOURI Constantine. Juin 2012.
- BOUCHAREB Abdelouahab, Cirta ou le substratum de Constantine, la région la ville et l'architecture dans l'antiquité (une étude dans l'antiquité urbaine). Thèse de doctorat. Université MENTOURI Constantine. Septembre 2006.
- BOUKHALFA Kamel. sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte du développement durable : cas de la ville de Bejaïa. Mémoire magistère. Juin 2009.
- BOUMEDINE Amel. Reconnaissance patrimoniale : acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbès. USTO. Oran. Mémoire de magistère. Juillet 2007.
- DIDI Ilies. Habitat traditionnel dans la médina de Tlemcen. Cas de DERB SENSLA. Mémoire magistère. Janvier 2013.
- FERHAT BENDAOU Radja Halima. Etude de l'architecture militaire de la ville d'Oran pendant la période espagnole (1505 – 1792). Mémoire de magister. Soutenu en Juin 1999. EPAU Alger
- HAFSI Fatma Zohra. Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras. Mémoire de magister. Janvier 2007.

- MAHINDADE ABDERRAHIM Naima. Essai de restitution de l'histoire urbaine de la ville de Bejaia. Mémoire de magister. EPAU Alger. 2002.
- Nicolas TEBOUL. (2002), « Patrimonialisation et projet urbain en centre-ancien. Etude des quartiers de Balat et Fener à Istanbul », DEA « Urbanisme et ses Territoires », Institut d'Urbanisme de Paris/OUI, juin 2002.
- OUSSADIT Imene. L'impact de la réhabilitation et la revalorisation des fondouks sur le devenir des médinas, cas de la médina de Tlemcen. Mémoire magister. Université ABBK. Juin 2010.
- TERRASSE Michel. L'architecture hispano-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides, Thèse de Doctorat d'État. Paris. 1979.
- VALERIAN Dominique. Bougie, port maghrébin à la fin du moyen âge (1067 – 1510). Thèse de doctorat. Université Paris 1. 2000.

5. Conférences, colloques, et communications

- 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004.
- 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004.
- EVEILLARD Jean Yves. Colloque international « le patrimoine militaire, théories et actions de valorisation » faculté des lettres SEGALLEN. BREST. Octobre 2008.
- Michel PARENT. La période Vauban. Quel avenir pour le patrimoine fortifié. Acte de colloque Lille.
- Université Laval. Ecole d'architecture, ordre des architectes du Québec, conservation, réhabilitation, recyclage : congrès international organisé au Québec du 28 au 31 mai 1980, Communication sur les problèmes de la conservation du patrimoine architectural récent, Presses Université Laval, 1981.

6. Textes législatifs, conventions et chartes

- Charte Européenne (octobre 1975) du « *patrimoine Architectural* ». Adoptée par le Conseil de l'Europe, Déclaration d'Amsterdam.
- Charte internationale du tourisme culturel ; la *gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; Adoptée par ICOMOS à la 12^e Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites. Venise 1964.
- Conseil de l'Europe, *Patrimoine culturel européen*, Volume 1, Edition. Conseil de l'Europe, Strasbourg 2003.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985.
- La charte de Burra pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle 1979.
- Loi 14/2007 du 15/11/2007 relative au patrimoine historique de l'Andalousie. Espagne
- Loi 19-05 modifiant et complétant la loi 22-80 80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité. Maroc
- Loi 98 – 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
- Loi n° 5226 en date du 14/07/2004 relative à la protection des biens culturels et naturels mobiliers et immobiliers. Turquie.
- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des Sites et Monuments Historiques et Naturels.

7. Documents officiels

- APC de Tlemcen : documents et pièces d'archives
- Plan directeur de l'aménagement urbain de la ville de Tlemcen.

8. Usuels, cours, et Dictionnaires

- Architecture, description et vocabulaire méthodique. Edition du patrimoine. Centre des monuments nationaux. Paris. 2011.
- CALSAT Henri Jean. Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace 1993.
- DI MEO Guy, processus de patrimonialisation et construction des territoires. Cour de géographie, université de Bordeaux 3.
- Pierre MERLIN & Françoise CHOAY. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 1988.
- Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; « La notion de patrimoine ».
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle - Tome 8.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, Tome 1.
- WINTER Stefan. Les dynasties berbères. Cour d'histoire. Département d'histoire. UQAM.

9. Sites Internet

- fr.wikipedia.org.
- www.castillosnet.org
- www.degelo.com/sevilla/sev3.htm
- www.delcampe.net
- www.hispagua.cedex.es/sites
- www.iaph.es/patrimonio-inmueble-andalucia
- www.larousse.fr/encyclopedie
- www.panoramio.com
- www.sevillainformacion.org
- www.univ-montp3.fr

DOCUMENTS
ANNEXES

Annexe 01 : plainte déposée auprès de la DCW et l'OGEBC

SELKA Chihab
Cité des assurances agricoles Tlemcen
Tel : 0552 27 70 71
E-mail : chihab84@yahoo.fr



Tlemcen le 25/09/2014

A monsieur le directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen

Objet : Avis de dégradation et d'utilisation abusive du patrimoine architectural au quartier de Bel air.

Monsieur,

Par la présente, je voudrai attirer votre attention sur l'état de dégradation d'un fragment de mur situé dans le quartier de Bel air incorporé à une petite mosquée de quartier. En effet, ce bout de rempart présente des détériorations causées par diverses actions humaines étalées sur le temps, dont quelques-unes sont cautionnées par la voie légales.

Ce mur présente des traces d'agression à la peinture et au ciment gris sur ses parois extérieures ce qui représente une infraction quant à l'intervention physique sur ce type d'objet patrimonial. En second lieu, cette mosquée fait l'objet d'une extension en cour d'exécution, couverte par un permis de construire en bonne et due forme anormalement délivré par les services d'urbanisme, et dont l'aménagement marginalise ce mur, sans parler de ses installations de chantier qui n'en ont aucun respect.

Ainsi, je vous demande monsieur de prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer la protection et la conservation de ce fragment d'histoire en attendant d'entamer une éventuelle procédure de classement ou d'inscription à la liste de l'inventaire supplémentaire selon les dispositions de la loi 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la conservation du patrimoine culturel.



SELKA Chihab

Annexe 02 : Questionnaire type sur Bâb El Quarmadine destiné aux habitants de la ville.

Sources : l'auteur du mémoire. **Date** : .../.../...

Bonjour, je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps. Je me présente, je m'appelle SELKA Chihab, et je fais un travail de recherche pour le compte de l'Université ABOUBAKER BELKAID de la ville de Tlemcen qui a pour objet l'étude de Bâb El Quarmadine, et donc, je souhaiterais vous poser quelques questions concernant votre vision, fréquentation, et utilisation de ces lieux.

1. Habitez-vous la ville de Tlemcen ?

- Oui
- Non

2. Depuis combien de temps ?

- 5 – 10 ans
- 10 – 20 ans
- 20 – 30 ans
- Plus de 30 ans

3. Etes-vous né à Tlemcen ?

- Oui
- Non

4. Connaissez-vous bien la ville ?

- Très bien
- Bien
- Un peu

5. Que pouvez-vous me dire sur ces systèmes défensifs ?

.....
.....

6. Connaissez-vous Bâb El Quarmadine ?

- Oui
- Non

7. Que savez-vous de Bâb El Quarmadine ?

.....
.....

8. Passez-vous souvent à pied côté du site ?

- Oui
- Non
- Jamais

9. Passez-vous souvent en voiture ou en bus côté du site ?

- Oui
- Non
- Jamais

10. Est-ce que le site est visible de jour ?

- Oui
- Partiellement
- Non

11. Est-ce que le site est visible de nuit ?

- Oui
- Partiellement
- Non

12. Pouvez-vous me dire de quoi se compose ce site ?

.....
.....

13. Pouvez-vous m'en faire un croquis de mémoire ?

.....
.....

14. Que représente pour vous ce site ?

- Symbole culturel
- Symbole historique
- Site touristique
- Un site en ruine

15. Etes-vous déjà entré à l'intérieur du site ?

- Oui
- Non

16. Quelle est la fonction actuelle du site ?

.....
.....

17. **Qu'en pensez-vous ?**

.....
.....

18. **Que pensez-vous du chemin de fer qui passe à côté ? quel impacte a-t-il ?**

.....
.....

19. **Si vous aviez à choisir entre le palais de la culture, le nouveau centre andalou, le théâtre d'El Koudia et celui de Bâb el Quarmadine pour un spectacle ?**

- Le centre andalou
- Le palais de la culture
- Le théâtre en plein air Koudia
- Bâb El Quarmadine
- Autre.

20. **Selon vous est-ce que les évènements culturels de 2011 lui ont été bénéfiques ?**

- Il y a une grande différence
- Le site est resté à l'identique
- Je ne sais pas

21. **Que pensez-vous de l'aménagement du site et de ses alentours ?**

- Il est en harmonie avec le site
- Il masque partiellement le site
- Il isole le site du reste

22. **Quel rôle joue le site actuellement sur le plan social ?**

- Un lieu de rencontre et de partage
- Un lieu de passage entre riverains
- Aucun rôle

23. **Quel rôle joue le site actuellement sur le plan économique et touristique ?**

- Un élément important
- Peu important
- Aucun rôle

24. **Y a-t-il un événement marquant qui a eu lieu sur ce site ?**

.....
.....

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps.

Annexe 03 : Questionnaire type sur Bâb El Quarmadine destiné aux non-habitants de la ville.

Sources : l'auteur du mémoire. **Date** : .../.../...

Bonjour, je vous remercie de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps. Je me présente, je m'appelle SELKA Chihab, et je fais un travail de recherche pour le compte de l'Université ABOUBAKER BELKAID de la ville de Tlemcen qui a pour objet l'étude de Bâb El Quarmadine, et donc, je souhaiterais vous poser quelques questions concernant votre vision, fréquentation, et utilisation de ces lieux.

1. Ou Habitez-vous ?

.....
.....

2. Connaissez-vous bien la ville Tlemcen ?

- Très bien
- Bien
- Un peu

3. Que pouvez-vous me dire sur ces systèmes défensifs ?

.....
.....

4. Connaissez-vous Bâb El Quarmadine ?

- Oui
- Non

5. Que savez-vous de Bâb El Quarmadine ?

.....
.....

6. Passez-vous souvent à pied côté du site ?

- Oui
- Non
- Jamais

7. Est-ce que vous y faite attention en sortant de la gare routière ou en descendant du centre-ville ?

- Oui
- Non
- Par fois

8. Pouvez-vous me dire de quoi se compose ce site ?

.....
.....

9. Est-ce que le site est visible de jour ?

- Oui
- Partiellement
- Non

10. Que représente pour vous ce site ?

- Symbole culturel
- Symbole historique
- Site touristique
- Un site en ruine

11. Etes-vous déjà entré à l'intérieur du site ?

- Oui
- Non

12. Connaissez-vous sa fonction actuelle ?

.....
.....

13. Qu'en pensez-vous ?

.....
.....

14. Quel parcours empruntez-vous pour aller depuis / vers le centre-ville ?

.....
.....

15. Si vous aviez à choisir entre le palais de la culture, le nouveau centre andalou, le théâtre d'El Koudia et celui de Bâb el Quarmadine pour un spectacle ?

- Le centre andalou
- Le palais de la culture
- Le théâtre en plein air Koudia
- Bâb El Quarmadine

16. Selon vous est-ce que les évènements culturels de 2011 lui ont été bénéfiques ?

- Il y a une grande différence
- Le site est resté à l'identique
- Je ne sais pas

17. Que pensez-vous de l'aménagement du site et de ses alentours ?

- Il est en harmonie avec le site
- Il masque partiellement le site
- Il isole le site du reste

18. Quel rôle joue le site actuellement sur le plan social ?

- Un lieu de rencontre et de partage
- Un lieu de passage entre riverains
- Aucun rôle

19. Quel rôle joue le site actuellement sur le plan économique et touristique ?

- Un élément important
- Peu important
- Aucun rôle

20. Y a-t-il un événement marquant qui a eu lieu sur ce site ?

.....
.....

Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps.